

2m 11.26 89.6

**Université de Montréal**

**L'accompagnement international de communautés captives et la Famille trinitaire.  
Étude de cas: les réfugiés guatémaltèques au Mexique.**

par  
**Michel Joseph Côté**  
Faculté de théologie

**Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès art (M.A.)  
en Théologie pratique**

**Décembre 1998**

© Michel Joseph Côté, 1998



BL  
25  
U54  
1999  
V.008

THE STATE OF TEXAS

L'Assemblée législative du Texas se réunit en session régulière le 15 septembre 1999.

1999  
Mars 1999  
L'Assemblée législative du Texas

Le gouverneur du Texas a nommé à la présidence de la Commission de la culture et des arts le 15 septembre 1999.

1999

Le gouverneur du Texas a nommé à la présidence de la Commission de la culture et des arts le 15 septembre 1999.



**Université de Montréal  
Faculté des études supérieures**

**Ce mémoire intitulé:  
L'accompagnement international de communautés captives et la Famille trinitaire.  
Étude de cas: les réfugiés guatémaltèques au Mexique.**

**présenté par:  
Michel Joseph Côté**

**a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:**

Michel-M. Campbell, président-rapporteur  
Jean-Guy Nadeau, membre du jury  
Michel Beaudin, directeur de recherche

**Mémoire accepté le: 22 avril 1999** .....

## SOMMAIRE

Le présent travail est une analyse de la pratique d'accompagnement international des communautés guatémaltèques régugiées au Mexique, réalisée entre 1989 et 1997, lors du processus de retour de celles-ci au Guatemala. L'objectif d'une telle analyse est de permettre que l'expérience guatémaltèque de protection civile non-violente puisse servir, dans le futur, à d'autres expériences d'accompagnement dans le monde. En vue d'une telle pratique future, notre hypothèse de recherche se situe à deux niveaux. Premièrement, nous faisons l'hypothèse que, dans les accompagnements à venir, il serait nécessaire d'ajouter une dimension herméneutique à la pratique — dimension qui nous a semblé faire défaut dans cette pratique — afin de pouvoir aider les communautés accompagnées à relire leur propre histoire collective de répression-libération à la lumière de la Parole de Dieu. En second lieu, nous faisons l'hypothèse que la Famille trinitaire — regroupant les communautés religieuses d'hommes et de femmes, un institut séculier féminin, et un laïcat, tous se définissant comme fils et filles spirituelles de Jean de Matha (†1213) — est toute désignée pour entreprendre, à l'aube du XXIème siècle, cette oeuvre de libération, en ce sens que l'engagement d'accompagnement international serait en cohérence avec le mouvement trinitaire lancé il y a neuf siècles.

Dans l'introduction, nous présentons le sujet lui-même et sa genèse dans notre expérience personnelle tant de l'accompagnement de réfugiés guatémaltèques que du développement de nos liens avec la Famille trinitaire. Suivent un état de la question, l'énoncé de notre double hypothèse, la présentation de la méthode praxéologique adoptée et la façon dont nous comptons l'utiliser dans cette recherche.

Le premier chapitre est consacré à une analyse systématique de la pratique d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques. Ce chapitre compte six parties. En premier lieu, l'étude porte sur les acteurs principaux de la pratique: les communautés réfugiées, les corps armés, militaires et para-militaires, les groupes civils d'accompagnement international non-violent, les réseaux internationaux de droits humains, les gouvernements étrangers et, finalement, le gouvernement guatémaltèque. En second lieu, les activités principales de la pratique sont étudiées: l'accompagnement de protection des communautés menacées, ainsi que l'observation directe et la dénonciation des violations de droits humains contre ces communautés. Le troisième volet aborde le milieu de la pratique, tant du point de vue historique que social et ecclésial. Dans une quatrième partie, les trois étapes fondamentales de l'échéancier de la pratique sont disséquées: la négociation et la préparation en vue du retour, le retour comme tel, et la réinstallation. Cinquièmement, c'est le fonctionnement des différents groupes d'accompagnement international qui est scruté. Finalement, les objectifs de la pratique retiennent notre attention: d'une part, est relevé l'objectif politico-humanitaire commun à tous les groupes d'accompagnement, d'autre part, est soulignée l'absence quasi générale d'un objectif d'ordre spirituel.

Le second chapitre nous fait passer à une interprétation des résultats de l'observation de la pratique à partir des sciences sociales et de la théologie. L'analyse anthropologique compte trois parties. Dans un premier temps, à partir de l'étude d'un texte de Joseph Comblin sur la loi universelle de la domination sociale, nous remarquons qu'au niveau anthropologique, la pratique d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques se déroule dans un contexte de domination d'un groupe, les communautés réfugiées, par un autre, les corps armés qui les menacent. Ensuite, en nous appuyant sur la pensée de M. K. Gandhi,

nous montrons que l'accompagnement international est une forme d'interposition non-violente, par une troisième force, entre un groupe agressé et un groupe agresseur. Enfin, ces résultats sont confrontés à l'expérience du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés qui, en tant qu'organisation gouvernementale, a agi dans le passé comme force d'interposition dans différents conflits impliquant des réfugiés.

Au niveau théologique, l'analyse est triple. Nous jetons d'abord un regard biblique sur la pratique observée. L'histoire vétéro-testamentaire du peuple d'Israël révèle la centralité des thèmes de l'oppression et de la libération ainsi que la prise de position singulière de Dieu en faveur de l'opprimé, en commençant par l'Exode. Dans le Nouveau Testament, se révèle la même polarisation sociale. Jésus démontre de façon constante son option préférentielle pour les faibles et pour les persécutés. Dans sa mort, il s'offre comme un persécuté parmi les persécutés. Dans sa résurrection, il est espérance pour tous les captifs de l'histoire. Le récit de la sainte Famille revenant d'Égypte, mettant en scène Joseph comme proto-accompagnateur international, est un modèle biblique inégalable de la pratique. En second lieu, nous analysons l'expérience traditionnelle de libération de chrétiens captifs des Maures, réalisée par la Famille trinitaire, à la suite de saint Jean de Matha. Troisièmement, à partir d'un texte du théologien Jon Sobrino sur la persécution, nous remarquons qu'après avoir transcendé les contingences ecclésiologiques et anthropologiques du temps de Jean de Matha, l'expérience de l'accompagnement international des Guatémaltèques captifs au Mexique se révèle être profondément trinitaire.

À partir de cette double interprétation anthropologique et théologique de la pratique, le troisième chapitre cherche à proposer des pistes d'intervention. À cette étape, nous proposons la création d'un service trinitaire d'accompagnement international lequel pourrait se réaliser dans le cadre de la structure nouvelle nommée "Solidarité internationale trinitaire", qui est en voie d'être mise en place, au niveau international, par la Famille trinitaire. Ce service pourrait, dans le futur, accompagner d'autres communautés captives ailleurs dans le monde. Tout en conservant la dimension de protection de l'expérience guatémaltèque – dans ses deux dimensions d'escorte non-violente et d'observation et de dénonciation des violations des droits humains – le service trinitaire proposé aurait aussi une dimension interprétative, afin que les communautés accompagnées puissent être soutenues dans leur foi, si elles sont chrétiennes, ou que l'Évangile leur soit annoncé, si elles sont non-chrétiennes. Nous proposons finalement des éléments pour une spiritualité accordée à la nouvelle pratique.

Le quatrième chapitre cherche à faire la prospective de la nouvelle pratique. Nous situons la dimension politique de la pratique dans l'ensemble plus vaste de la libération intégrale de la personne humaine de toute captivité et de la libération définitive dans la Jérusalem céleste.

Dans la conclusion, nous reprenons d'abord les éléments les plus importants de la recherche. Ensuite, en nous appuyant sur l'expérience limite qu'est l'accompagnement international, nous terminons notre recherche en esquissant quelques pistes d'expression du charisme trinitaire pour aujourd'hui jusque dans la vie quotidienne.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>iii</b>
<b>INTRODUCTION</b>	
1. Sujet de la recherche.....	1
2. Genèse et raisons du choix du sujet.....	1
3. État de la question.....	5
4. Hypothèse.....	5
5. Méthode et traitement du sujet.....	6
<b>CHAPITRE I      OBSERVATION: L'ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL DE COMMUNAUTÉS GUATÉMALTÈQUES CAPTIVES</b>	
1. LES ACTEURS DE LA PRATIQUE.....	11
1.1. Les réfugiés.....	11
1.1.1. Communautés persécutées à cause de leur engagement pour la justice.....	11
1.1.2. Historique de la captivité au Mexique.....	14
1.1.3. Les souffrances liées à la captivité.....	20
1.2. Les corps armés qui menacent la sécurité des réfugiés.....	23
1.3. Les accompagnateurs internationaux.....	27
1.3.1. Historique de l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques au Mexique.....	28
1.3.2. Les organisations d'accompagnement international.....	30
1.4. Les réseaux internationaux de droits humains.....	33
1.5. Les gouvernements étrangers.....	34
1.6. Le gouvernement guatémaltèque.....	35
2. LES ACTIVITÉS ET L'IMPACT DE LA PRATIQUE.....	36
2.1. Les principales activités de la pratique.....	36
2.2. L'impact politique de la pratique.....	37
2.3. Évaluation de l'impact de la pratique.....	38
3. LE MILIEU DE LA PRATIQUE.....	38
3.1. Historique.....	39
3.1.1. La Conquête.....	39
3.1.2. Le coup d'État de 1954.....	40
3.1.3. Négociations gouvernement du Guatemala-URNG.....	44

3.2.	Le milieu social.....	46
3.2.1.	Conditions sociales inchangées.....	46
3.2.2.	Les résistances et les appuis nationaux.....	47
3.2.3.	Les résistances et les appuis internationaux.....	49
3.3.	Le milieu ecclésial.....	51
3.3.1.	Les appuis nationaux.....	51
3.3.2.	Les appuis internationaux.....	51
4.	L'ÉCHÉANCIER DE LA PRATIQUE.....	52
4.1.	La préparation et la négociation.....	52
4.2.	Le retour.....	54
4.3.	Le suivi.....	54
5.	LE FONCTIONNEMENT DE LA PRATIQUE.....	56
6.	LES OBJECTIFS DE LA PRATIQUE.....	57
7.	MODÈLE DE LA PRATIQUE À PARTIR DE L'OBSERVATION	
7.1.	Modèle d'accompagnement.....	59
7.2.	Modèle de dénonciation.....	60

## **CHAPITRE II. INTERPRÉTATION: LA PRATIQUE À LA LUMIÈRE DES SCIENCES SOCIALES ET DE LA THÉOLOGIE**

1.	INTERPRÉTATION ANTHROPOLOGIQUE.....	61
1.1.	La théorie de la domination.....	61
1.2.	L'interposition non-violente.....	64
1.3.	La présence internationale du HCR auprès des réfugiés.....	76
2.	INTERPRÉTATION THÉOLOGIQUE.....	84
2.1.	Oppression et libération dans l'AT.....	84
2.2.	Mort et résurrection du Christ.....	89
2.3.	Joseph et le retour de la sainte Famille en terre d'Israël.....	92
2.4.	Saint Jean de Matha et la pratique trinitaire traditionnelle.....	101
2.5.	La Famille trinitaire depuis Vatican II.....	109
3.	MODÈLE INTÉGRATEUR DE L'INTERPRÉTATION DE LA PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS.....	115

## **CHAPITRE III. INTERVENTION: LA CRÉATION D'UN SERVICE TRINITAIRE D'ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL DE COMMUNAUTÉS CAPTIVES**

1.	RÉALISATION DE L'OEUVRE DANS LE CADRE DE L'ORGANISME "SOLIDARITÉ INTERNATIONALE TRINITAIRE".....	118
----	--	-----

2.	DIMENSION DE PROTECTION .....	120
2.1.	Service d'escorte non-violente.....	120
2.2.	Observation et dénonciation de violations de droits humains.....	123
3.	DIMENSION HERMÉNEUTIQUE.....	123
3.1.	Relecture de l'action de Dieu dans la vie des captifs/libérés.....	124
3.2.	Libérés pour libérer.....	126
4.	UNE SPIRITUALITÉ ACCORDÉE À LA NOUVELLE PRATIQUE TRINITAIRE.....	127
4.1.	Prière.....	128
4.2.	Eucharistie.....	129
5.	MODÈLE DE L'INTERVENTION.....	130
<b>CHAPITRE IV. LA PROSPECTIVE: L'ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL DANS LE PROJET ÉVANGÉLIQUE DE LIBÉRATION INTÉGRALE ET DÉFINITIVE DE LA PERSONNE HUMAINE</b>		
1.	LIBÉRATION DE LA CAPTIVITÉ POLITIQUE.....	131
2.	LIBÉRATION INTÉGRALE DE LA PERSONNE HUMAINE DE TOUTE CAPTIVITÉ LIÉE AU PÉCHÉ.....	132
3.	LIBÉRATION DÉFINITIVE DE TOUTE CAPTIVITÉ DANS LA JÉRUSALEM CÉLESTE.....	134
4.	MODÈLE DE LA PROSPECTIVE.....	135
<b>CONCLUSION.....</b>		136
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		viii



*«Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et mets-toi en route pour la terre d'Israël; car ils sont morts, ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant.» (Mt 2, 21-23)*

## INTRODUCTION

### 1. SUJET PRÉCIS DE LA RECHERCHE

Le sujet de cette recherche consiste à réaliser un parcours de théologie pratique à propos de l'expérience d'accompagnement international civil des communautés guatémaltèques réfugiées au Mexique lors de leur processus de négociation, de retour et de réinstallation au Guatemala entre les années 1989 et 1996. Adoptant la méthode praxéologique nous initierons le parcours par une analyse (observation) systématique de la pratique en cause pour ensuite interpréter les résultats tant à la lumière des sciences sociales que d'un point de vue théologique. À partir de cette interprétation, nous proposerons une intervention sur la pratique, cherchant à consolider et à améliorer certains aspects et à en réformer d'autres. Dans le prolongement de cette intervention, nous ferons la prospective de la nouvelle pratique.

À travers tout ce parcours, nous essayerons de situer la pratique par rapport au charisme que saint Jean de Matha reçut il y a plus de huit siècles pour le «rachat des captifs qui, en raison de leur foi au Christ, sont incarcérés par les païens<sup>1</sup>». Nous tenterons aussi de la situer par rapport au projet apostolique présent et futur de la Famille trinitaire qui regroupe les religieuses, les religieux et les laïcs trinitaires, disciples de Jean de Matha.

### 2. GENÈSE ET RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Au Guatemala, à la fin des années 70 et au début des années 80, plus de 1 000 000 de personnes se sont déplacées à l'intérieur des frontières nationales alors que 250 000 autres ont dû fuir à l'extérieur pour échapper à la répression qui s'abattait, dans le cadre de la lutte contre-insurrectionnelle, contre les mouvements populaires et ecclésiastiques, et contre les populations mayas. Parmi ceux qui ont pris la route de l'exil, plus de 45 000 personnes se sont éventuellement retrouvées dans des camps de réfugiés au Mexique, dans la zone frontalière avec le Guatemala. Rappelons qu'au Guatemala, dans les deux dernières décennies, plus de 50 000 personnes ont été portées disparues et 150 000 ont été tuées.

En 1987, les réfugiés guatémaltèques vivant dans les camps au Mexique ont entrepris un long processus de négociation avec le gouvernement guatémaltèque et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour en venir à un accord éventuel sur les modalités de leur retour au Guatemala. À partir de 1989, dans le cadre de la préparation du retour des populations réfugiées, les représentants des réfugiés iront à quelques occasions au Guatemala. Lors de ces

---

<sup>1</sup> Règle de l'Ordre de la Très Sainte Trinité et des captifs, élaborée par Jean de Matha et approuvée par le pape Innocent III par la bulle «Operante divine dispositionis», le 17 décembre 1198.

visites, ils seront parfois accompagnés par des volontaires internationaux leur assurant une protection non-violente par leur présence. Après plus de 10 ans d'exil, le 8 octobre 1992, le jour même de la Fête de Notre-Dame du Bon Remède – vocable sous lequel la Vierge est honorée dans la Famille trinitaire – les représentants des réfugiés signeront avec le gouvernement du Guatemala l'Accord régissant les modalités du retour volontaire, collectif et organisé des populations réfugiées. Parmi les modalités de l'Accord, était reconnu le droit des réfugiés d'être accompagnés par des observateurs nationaux et internationaux lors des étapes du retour, de réinstallation et de réintégration à la vie civile<sup>2</sup>.

En janvier 1993, un premier retour de réfugiés a été réalisé. Lors de ce retour et de la période de réinstallation qui suivit, les communautés ont été escortées par de nombreux accompagnateurs internationaux. Des dizaines de retours collectifs ont été réalisés dans les mois subséquents. Vu les difficultés de logistique et le manque de personnel, il a été impossible toutefois que des accompagnateurs internationaux puissent escorter toutes les communautés qui retournaient et demeurer avec elles dans l'étape de réinstallation. Ce manque d'accompagnement a eu, à certaines occasions, des conséquences très sérieuses. Pensons, par exemple, au massacre du 5 octobre 1995 contre la communauté rapatriée Aurora 8 de Octubre qui n'était pas accompagnée au moment où elle était attaquée.

Le 29 décembre 1996, les négociations engagées depuis 1994 entre le gouvernement guatémaltèque et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) ont débouché sur un Accord de paix final. Cet accord a changé significativement le niveau de danger auquel les communautés se soumettaient en retournant au Guatemala, rendant du coup moins urgentes les nécessités d'une escorte civile internationale. Les retours massifs se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année 1997.

Dans ce mémoire, nous nous proposons d'étudier l'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques réalisé par les différents groupes dont la raison d'être est d'offrir un "service de protection internationale civile" à des communautés menacées. Nous avons choisi d'étudier cette pratique pour plusieurs raisons: la richesse des expériences centro-américaines récentes d'accompagnement civil international, notre engagement personnel avec les réfugiés guatémaltèques au Mexique depuis 1986, notre collaboration avec la Famille trinitaire internationale sur la question des réfugiés guatémaltèques depuis 1992, et finalement, notre espoir que l'analyse de l'expérience guatémaltèque puisse être utile au discernement de la Famille trinitaire sur son apostolat et servir à son engagement libérateur futur.

***Expérience unique, en Amérique centrale,  
d'accompagnement civil International***

Le retour des réfugiés guatémaltèques au Mexique s'inscrit dans un mouvement international original qui avait pris naissance en Amérique centrale au début des années 80 et dont le but était

---

<sup>2</sup> *Acuerdos de la Negociación para el Retorno Colectivo y Organizado*, 8 octobre 1992, art. 3.

d'offrir une protection civile non-violente à des communautés menacées de répression armée. Parmi les nombreuses expériences précédemment réalisées, mentionnons l'accompagnement international de communautés nicaraguayennes menacées par les Contras, l'escorte de militants locaux pour les droits humains, menacés d'arrestation et d'assassinat ainsi que l'accompagnement de plusieurs communautés réfugiées ou déplacées lors de leur retour et de leur réinstallation. Parmi ces dernières, signalons, par exemple, l'accompagnement de la communauté déplacée de El Barillo, en 1986, qui a permis à des centaines de personnes captives dans le camp de Calle Real, près de San Salvador, de retourner dans leur village d'origine. Pensons à l'accompagnement, à la fin des années 80, des réfugiés salvadoriens qui vivaient dans les camps de Mesa Grande, de Colomocagua et de San Antonio au Honduras. Mentionnons finalement l'accompagnement, en 1991, des 600 Salvadoriens de la communauté Ciudad Romero réfugiée à Panama. L'accompagnement des réfugiés guatémaltèques retournant du Mexique vers leur pays est dans la foulée de ce mouvement.

### ***Notre expérience personnelle avec les réfugiés guatémaltèques au Mexique***

En 1986, mon épouse Lucy et moi, avons entendu parler pour la première fois de l'existence des réfugiés guatémaltèques vivant depuis déjà quelques années dans des camps au Mexique. Nous avons alors eu l'idée d'aller partager pendant quelques semaines la vie quotidienne de ces réfugiés et de nous faire réfugiés avec eux. À cette époque, le gouvernement mexicain permettait aux étrangers de venir visiter les réfugiés de jour, mais les obligeait à quitter les camps le soir venu. Nous avons présenté notre projet au «Comité chrétien de solidarité avec les réfugiés du Diocèse de San Cristobal de las Casas» mis sur pied par Monseigneur Samuel Ruiz, l'évêque du diocèse. Notre projet fut accepté. Ainsi, pendant trois semaines, durant le Carême, nous avons fait une première expérience d'immersion dans un camp de réfugiés, le camp La Gloria, situé à une quarantaine de kilomètres de la frontière. Les réfugiés nous ont «cachés». Nous avons ainsi pu travailler avec eux, manger comme eux, dormir dans leurs maisons et prier avec eux. Ils nous ont raconté leur histoire: la répression, les massacres, leur fuite à travers les montagnes jusqu'au Mexique, l'exil dans les camps. Une centaine d'enfants du camp ont fait pour nous des dessins de leurs souvenirs du Guatemala et de leur fuite. Les dessins ont fait jaillir des scènes d'horreur: tortures, décapitations, personnes mitraillées, noyées, brûlées vives, lancées vivantes d'hélicoptères, etc. Le plus important de notre expérience demeure néanmoins le désir que nous ont partagé les réfugiés de retourner un jour au Guatemala, lorsque les conditions de sécurité le permettraient. Nous avons rêvé avec eux du jour où ils retourneraient et où nous pourrions les accompagner pour leur fournir ce que nous appellerons plus tard une «protection internationale non-violente». Nous avons quitté le camp le jour même de Pâques, après la messe. Le catéchète de La Gloria, Señor Mendez, qui avait été notre hôte durant notre séjour est venu nous reconduire à la clôture du camp. En nous serrant dans ses bras, il a pleuré et nous a dit: «Vous partez avec une partie de notre espoir!».

En janvier 1992, j'ai personnellement accompagné, depuis le Mexique, des membres des Commissions permanentes (CCPP) – les représentants des réfugiés – lors d'un de leurs voyages

de négociation au Guatemala. Dans un premier temps, j'ai accompagné les membres des CCPP à Huehuetenango où ils allaient négocier le retour des communautés réfugiées avec l'Instance Médiatrice, commission facilitant les négociations entre le gouvernement guatémaltèque et les réfugiés au Mexique. Dans un second temps, je les ai accompagnés à la capitale où ils ont eu plusieurs rencontres avec l'Église, avec des organismes gouvernementaux ainsi qu'avec des ONG et des groupes de solidarité. Le but de cet accompagnement était de leur offrir une protection non-violente, par ma présence en tant que ressortissant canadien.

### ***Notre collaboration avec la Famille trinitaire internationale***

En septembre 1992, devant l'immensité des enjeux et l'ampleur des nécessités d'accompagnement, sous le conseil de Monseigneur Michel Parent, Chancelier de l'Archidiocèse de Montréal, j'ai rencontré le père Albert Brierley, ministre de la Province canadienne de l'Ordre de la Sainte-Trinité et des captifs (Ordre trinitaire), fondé en 1198 par saint Jean de Matha pour le rachat des chrétiens captifs des Maures. Mon épouse et moi avons appris que l'Ordre trinitaire – et plus généralement la Famille trinitaire, composée des religieux, des religieuses et des laïcs se réclamant de Jean de Matha – était, depuis le Concile, à la recherche d'une oeuvre privilégiée qui permettrait d'exercer son charisme originel dans la réalité contemporaine.

La Famille trinitaire a montré un grand intérêt dans la question de l'accompagnement international des communautés guatémaltèques. Ainsi, en octobre 1992, j'ai pris la parole lors du Chapitre de la Province canadienne des religieux trinitaires. En décembre 1992, j'ai organisé et accompagné une délégation de la Province canadienne trinitaire dans les camps au Mexique. En juillet 1993, j'ai pris la parole lors de la Deuxième assemblée inter-trinitaire à Paris devant 150 délégués originaires de 15 pays. En avril 1994, j'ai conduit au Guatemala et au Mexique une délégation mandatée par le Conseil général des religieux de l'Ordre à Rome. En avril 1995, avec les autres membres de la délégation, j'ai lancé un appel d'urgence international à la Famille trinitaire afin que soit mise sur pied une équipe trinitaire qui irait au Mexique pour accompagner une communauté réfugiée lors de son retour au Guatemala. En mai de la même année, la délégation a reçu plusieurs lettres d'appui à ce projet dont une lettre du père José Gamarra, ministre général des frères de l'Ordre, et une autre de soeur María Isabel Ferrer, générale des soeurs trinitaires de Mallorca. M. Jean-Pierre Forcier, président du Conseil international du Laïcat trinitaire a aussi démontré un grand intérêt. Ce projet n'a néanmoins jamais réussi à prendre forme.

### ***Notre espoir que l'expérience guatémaltèque serve, dans le futur, à la Famille trinitaire***

Maintenant que l'expérience guatémaltèque est terminée, il ne saurait être question d'analyser celle-ci afin de l'améliorer. Nous espérons cependant que l'analyse de cette expérience puisse servir au discernement inter-communautaire de la Famille trinitaire dans sa recherche d'une oeuvre privilégiée retournant aux sources du charisme fondateur. Nous espérons aussi qu'elle puisse animer son engagement libérateur de demain en faveur de communautés captives dans diverses

régions du monde. C'est avant tout avec cet esprit d'ouverture sur le futur que nous entreprenons notre étude.

### 3. ÉTAT DE LA QUESTION

La pratique des différents groupes qui offraient un service d'accompagnement international aux réfugiés guatémaltèques était concernée par la protection non-violente à donner à des communautés menacées de répression armée au moment de leur retour et de la réinstallation au pays. Les accompagnateurs espéraient contrer – par leur présence en tant que ressortissants étrangers et par leurs liens avec des réseaux internationaux d'urgence – de potentielles violations de droits humains par les différents corps armés guatémaltèques qui les avaient forcés à fuir et à s'exiler au début des années 80. Il est important de noter que la pratique n'avait pas de dimension pastorale.

Au niveau anthropologique et sociologique, à part certains éléments de l'oeuvre récente *Unarmed Bodyguards* de Liam Mahoney et Enrique Eguren, il n'y a pas, à notre connaissance, de référents critiques susceptibles de favoriser la compréhension du drame vécu dans la pratique d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques, ni pour les pratiques centro-américaines précédentes d'accompagnement international, ni enfin pour les autres expériences de ce type ailleurs dans le monde. Il n'existe donc à peu près pas de littérature scientifique portant directement sur notre sujet de recherche. Nous saurons puiser néanmoins à des études sur des sujets connexes.

Du point de vue théologique, il n'y a pas non plus de recherche qui ait été réalisée. La raison de cette absence est à trouver dans le fait que les groupes d'accompagnement ne sont pas chrétiens. Ces groupes n'ont donc pas senti la nécessité de rechercher le sens que Jésus Christ donne à l'histoire collective des communautés captives et à leur propre pratique. La pratique d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques ne sait ainsi répondre à des questions fondamentales que peuvent se poser ces derniers: où était Dieu quand, avant leur fuite du Guatemala vers le Mexique, alors que leurs enfants, leurs époux, leurs parents ou leurs voisins étaient torturés, mutilés, portés disparus, assassinés par les forces militaires et paramilitaires? Où était Dieu quand, devant la mort qui venait, la seule issue était dans l'exil? Où était Dieu dans cet exil qui ne finissait plus? Où était Dieu quand, au moment du retour, les forces de la mort qu'on aurait souhaité disparues menaçaient encore? Le terrain théologique est totalement vierge.

### 4. HYPOTHÈSE

Ne pas avoir pu expliquer théologiquement l'«apparente» absence de Dieu risquait de fausser le regard que les communautés guatémaltèques pouvaient porter sur Lui. Or, il nous apparaît qu'il aurait été important de combler ce vide herméneutique en accompagnant ces communautés dans la relecture théologique de leur histoire. À travers cette relecture, elles auraient pu découvrir davantage le vrai visage de Dieu et son constant engagement libérateur en leur faveur. Elles auraient pu aussi approfondir la découverte de la mission que Dieu leur confie au terme de leur

propre libération. Nous émettons donc l'hypothèse que la pratique d'escorte internationale de ces communautés menacées n'aurait pas dû se limiter uniquement à une recherche de protection, mais qu'elle aurait aussi dû être concernée par l'interprétation de leur histoire collective selon le point de vue du salut apporté par Jésus Christ. Un objectif important de notre étude sera conséquemment de chercher à théologiser la pratique en vue d'accompagnements futurs.

Vu l'absence du sens de leur pratique en Jésus Christ chez les groupes d'accompagnement international et leur désintérêt pour une théologisation de la pratique, nous croyons qu'il sera nécessaire, dans le futur, d'organiser un service d'accompagnement des communautés captives qui soit proprement chrétien. À cause des multiples liens structurels que nous identifierons dans notre étude entre la mission confiée à Jean de Matha, il y a huit siècles, et la pratique d'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques, et à cause du fait que nous croyons qu'un engagement envers ces communautés captives correspondrait au type d'apostolat que la Famille trinitaire contemporaine est en train d'identifier dans sa recherche d'une mise à jour du charisme fondateur, nous émettons l'hypothèse que cette Famille religieuse sera tout à fait désignée pour entreprendre cette oeuvre de libération.

Nous émettons aussi cette hypothèse, centrale pour notre étude, que la pratique d'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques – une fois théologisée – pourrait servir de prototype à une oeuvre universelle future de la Famille trinitaire au profit de communautés captives. Pour ce faire, nous aurons à poursuivre la réflexion de la Famille trinitaire sur son champ d'apostolat et aurons à démontrer que, compte tenu de l'anthropologie et de l'ecclésiologie de Vatican II, la fidélité à la mission de Jean de Matha exige une mise à jour du charisme fondateur, dans le sens d'étendre l'option préférentielle à toutes les communautés captives de forces répressives, indépendamment du fait qu'elles soient de confession chrétienne ou non, celles qui sont chrétiennes pour les soutenir dans leur foi, et les autres, pour témoigner de l'Évangile auprès d'elles.

## 5. MÉTHODE ET TRAITEMENT DU SUJET

Pour réaliser notre mémoire nous opterons pour la méthode praxéologique développée par la Faculté de théologie de l'Université de Montréal. En effet, afin d'être en mesure de saisir efficacement une pratique, de réfléchir théologiquement sur ses enjeux et d'en réaliser une ré-élaboration plus pertinente, il nous paraît nécessaire d'être équipé d'une méthode proprement scientifique. Or, tel est l'objectif de la praxéologie pastorale qui se veut une science (logos) de l'action (praxis) chrétienne, un discours réfléchi et critique sur des pratiques qui soient animées par la mémoire et l'Esprit de Jésus Christ<sup>3</sup>, afin non seulement de les comprendre (mouvement premier: praxis -> théorie) mais aussi de les améliorer (mouvement second: théorie -> praxis). La charpente de cette méthode scientifique s'articule autour de quatre coordonnées de base: l'observation, l'interprétation, l'intervention et la prospective:

---

<sup>3</sup> Jean-Guy NADEAU, "Présentation" dans ID. (dir.), *La praxéologie pastorale. Orientations et parcours*, t. I, [Cahiers d'études pastorales, 4], Montréal, Fides, 1987, p. 11.

## **Observation**

Le point de départ de la démarche praxéologique consiste à "observer" la pratique. Il s'agit de découvrir simultanément plusieurs éléments regroupés autour de six pôles structurels: (1) les acteurs/actrices (le "qui"), (2) les principales activités de la pratique (le "quoi"), (3) le milieu social et ecclésial (le "où"), (4) l'échéancier concret et l'historique de la pratique (le "quand"), (5) les modalités de fonctionnement (le "comment"), (6) les objectifs (le "pourquoi"). L'exploration des pôles structurels et l'analyse des jonctions entre eux permettra de découvrir les dynamismes vitaux de la pratique, tant ceux des acteurs/actrices, que ceux du milieu.

Dans un premier temps, nous étudierons six groupes d'acteurs centraux à la pratique: les communautés réfugiées, dont la captivité a suscité notre pratique d'accompagnement; les forces militaires et paramilitaires au Guatemala, qui sont la source de cette captivité; les accompagnateurs nationaux et internationaux ainsi les réseaux internationaux de droits humains, qui participent activement aux efforts de libération des communautés; et, finalement, les gouvernements étrangers et le gouvernement guatémaltèque, dont l'intervention peut être sollicitée dans le cadre de ces efforts. Nous identifierons les éléments biographiques caractéristiques de chaque groupe d'acteurs, et approfondirons les connivences et les divergences entre les différents groupes.

Nous analyserons, en second lieu, les activités principales de la pratique d'accompagnement international. Nous chercherons à identifier le champ d'existence touché par ces activités et l'impact de la pratique en rapport à celui-ci.

Nous analyserons ensuite la dynamique du milieu social et ecclésial de la pratique. Nous commencerons par un survol de l'histoire sociale et ecclésiale du Guatemala depuis la Conquête en cherchant à identifier les événements marquants. Nous étudierons ensuite les conditions sociales et ecclésiales au moment où la pratique se déroulait. Nous tenterons aussi d'identifier les résistances nationales et internationales auxquelles les réfugiés qui retournaient chez eux risquaient d'être confrontés ainsi que les appuis sur lesquels ils pouvaient compter.

Nous analyserons subséquemment les trois étapes fondamentales de la pratique: la préparation et la négociation en vue du retour, le retour comme tel, et la réinstallation et le suivi.

Puis, nous chercherons à éclairer les modes divers de fonctionnement des groupes qui accompagnaient les réfugiés.

Enfin, nous chercherons à identifier les objectifs de la pratique. Nous analyserons l'objectif politico-humanitaire d'engagement solidaire avec les réfugiés qui était commun à tous les groupes d'accompagnement et que nous partagions. Nous jetterons aussi un regard introspectif sur un autre objectif, d'ordre apostolique, que nous avions en propre et qui nous distinguait des autres groupes.

Nous concluons en essayant de faire une synthèse de notre observation des dynamiques profondes de la pratique en proposant deux modèles.

### ***Interprétation***

La seconde étape de la démarche praxéologique est "l'interprétation". Cette étape se veut l'articulation centrale du double mouvement "praxis -> théorie -> praxis" de la méthode. L'interprétation se situe au niveau de la construction de sens. Il s'agit d'attraper, dans un geste subjectif, le sens caché qui relie, autour d'enjeux, les différents éléments que nous avons analysé lors de "l'observation". À propos de ce geste, on peut à juste titre parler d'un pari<sup>4</sup>. Le pari interprétatif porte sur deux niveaux: il est anthropologique quant à son effort d'interpréter la réalité à partir des sciences sociales (médiation socio-analytique) et il est théologique quant à son effort d'interpréter la réalité à partir de l'apport de la foi chrétienne (médiation herméneutique). Notons que la médiation herméneutique prend comme point de départ le point même d'arrivée de la médiation socio-analytique<sup>5</sup>. Dans la démarche praxéologique, l'apport herméneutique se déploie en trois moments: le travail de l'Écriture (confrontation à un référent scripturaire), interprétée dans la Tradition vivante de l'Église tant sous un mode historique (confrontation à un référent de la "tradition" ecclésiale) que contemporain (confrontation à un référent de la théologie post-conciliaire). Il est triple parce que la foi chrétienne gravite autour de la mémoire d'un sens révélé en Jésus-Christ, transmis constamment par les chrétiens dans le déroulement de l'histoire, et redécouvert sans cesse dans l'aujourd'hui.

#### *1. Interprétation anthropologique*

Nous soumettrons, en premier lieu, les résultats de notre observation à trois référents en sciences sociales qui faciliteront notre compréhension du drame vécu dans la pratique. Nous analyserons un texte sociologique de Joseph Comblin, traitant du clivage, dans les rapports sociaux, d'une humanité divisée en élites dominatrices et masses dominées. Nous confronterons les affirmations de Comblin sur les rapports sociaux en Amérique latine à un texte de l'anthropologue Phillip Wearne, portant spécifiquement sur les divisions sociales au Guatemala. Nous étudierons ensuite des textes de M.K. Gandhi et d'autres auteurs gandhiens traitant de la théorie d'une force d'interposition non-violente entre un agresseur et un agressé. Nous ferons aussi un bref historique des mouvements gandhiens d'interposition. Nous analyserons finalement des textes du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) traitant de la présence internationale auprès de communautés réfugiées retournant dans leur pays.

---

<sup>4</sup> Pierre LUCIER, "Le statut de l'interprétation théologique", dans Jean-Guy NADEAU (dir.), *o.c.*, t I, [Cahiers d'études pastorales, 5], Montréal, Fides, 1987, p.16-18.

<sup>5</sup> Clodovis BOFF, *Teología de lo político. Sus mediaciones*[Colección Verdad e Imagen, 61], Salamanca, Ediciones Sígueme, 1980, p. 401.



## 2. *Interprétation théologique*

À partir des conclusions de notre interprétation anthropologique et sociologique, nous interpréterons la pratique à la lumière de la Révélation biblique, de la tradition ecclésiale et de la théologie actuelle.

Dans l'Ancien Testament, nous chercherons à approfondir la polarité oppresseur-opprimé qui parcourt les textes vétéro-testamentaires et tenterons de comprendre comment Dieu prend position en faveur de l'opprimé. Dans le Nouveau Testament, nous chercherons à dégager la même structure polarisée et analyserons l'option fondamentale de Jésus pour les opprimés. Nous analyserons en quoi la mort et la résurrection du Christ pourrait se révéler être la structure de compréhension de la pratique d'accompagnement international. Nous nous attarderons finalement au récit de la fuite de la sainte Famille en Égypte et de son retour en terre d'Israël (Mt 2). Nous chercherons à découvrir en quoi ce récit pourrait jeter un éclairage fondamental sur la pratique.

Au niveau de la tradition, nous analyserons le charisme donné par Dieu à saint Jean de Matha pour libérer les chrétiens captifs des Maures et son développement historique jusqu'à aujourd'hui. Nous identifierons les sources historiques existantes qui nous permettent d'accéder à Jean de Matha. Nous considérerons le contexte du XII<sup>ème</sup> siècle, le "signe" donné à Jean de Matha en 1193, et tenterons de décrire et d'interpréter les "rachats" du vivant du fondateur. Nous ferons une synthèse des activités de rachat du XIII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle. Nous confronterons finalement l'accompagnement actuel des réfugiés guatémaltèques au Mexique à l'oeuvre libératrice traditionnelle des trinitaires, en cherchant à identifier les convergences et les divergences en termes interprétatifs

Nous terminerons notre interprétation théologique par l'étude d'un texte du théologien salvadorien Jon Sobrino portant sur la persécution contemporaine. Cette réflexion nous permettra de situer le champ d'apostolat des disciples de Jean de Matha en regard de l'anthropologie et l'acclésiologie de Vatican II. Nous tenterons d'interpréter la pratique de l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques à la lumière de ces réflexions théologiques.

Nous ferons une synthèse de notre interprétation pour ensuite la modéliser.

### ***Intervention***

La troisième étape de la démarche praxéologique concerne "l'intervention". À la lumière de l'observation et de l'interprétation, l'enjeu de l'intervention est de passer de la pratique actuelle à une pratique autre. En fait, l'intervention est la mise en marche concrète de ce que l'interprétation, à son niveau, avait suggéré. Dans l'intervention, il y a quelque chose de l'ordre de la fécondité; la pratique est fécondée par l'apport théorique des médiations socio-analytique et herméneutique. L'observation avait identifié une série d'éléments structuraux de la pratique, articulés ensuite en un drame à interpréter; lors de l'étape praxéologique de l'intervention, il s'agit de reprendre ces

éléments structuraux, éclairés par l'interprétation, et de proposer un réaménagement de la pratique autour de ceux-ci.

La pratique d'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques étant terminée, nous ne pouvons pas intervenir sur ce qui a déjà été mais plutôt sur ce qui sera. Ainsi, à partir des éléments structuraux de la pratique, et des pistes suggérées par notre interprétation, nous essayerons d'articuler le projet d'un service proprement trinitaire qui pourrait être mis sur pied dans le futur pour accompagner d'autres communautés captives ailleurs dans le monde.

Nous présenterons, au terme, un modèle de notre proposition d'intervention.

### ***Prospective***

La "prospective", qui clôt la démarche, vient dessiner l'horizon dernier du projet d'intervention réélaboré<sup>6</sup>. La prospective vise ainsi à découvrir les virtualités présentes du modèle d'intervention lequel avait été construit dans un cadre contingent. Elle est aussi extrapolation vers l'avenir à partir des vecteurs du présent, car si l'intervention se situe dans le *hic et nunc* elle est toujours porteuse d'une dimension qui dépasse celui-ci. Il ne s'agit pas de futurologie dans le sens d'affirmer ce qui va arriver mais plutôt de saisir la vision globale du monde et des rapports humains portés par les options praxéologiques précédentes<sup>7</sup>.

La prospective affirme ainsi un sens, une perspective, et interpelle l'action en la renvoyant à ses dynamismes profonds<sup>8</sup>. Elle interroge sur la signification et l'orientation du monde et parle de l'identité profonde, de ce qui fait vivre. La prospective est ainsi le moment pour retrouver la dynamique essentielle d'une praxis. Elle est aussi le moment où l'acteur d'une pratique peut reconnaître sa fidélité à l'égard de ce qu'il est lui-même et à l'égard du projet qu'il porte<sup>9</sup>.

Dans cette étape finale de notre démarche praxéologique, nous allons chercher à expliciter la vision de l'homme et de la mission ecclésiale ultimement portée par notre projet en la situant par rapport à l'ensemble du mouvement d'accompagnement international. Nous chercherons ainsi à identifier le dénominateur commun entre notre propre prospective et les nombreuses autres prospectives du mouvement. Nous verrons ensuite comment notre vision se distingue des autres organismes d'accompagnement. Nous proposerons finalement un modèle de la prospective.

Enfin, une conclusion recueillera les principaux résultats de cette recherche pour esquisser leur possible fécondité pour la Famille trinitaire dans l'avenir.

---

<sup>6</sup> André CHARRON, "La spécificité pastorale du projet d'intervention", dans Jean-Guy NADEAU (dir.), *o.c.*, t II, p. 154.

<sup>7</sup> Jean-Guy NADEAU, "La prospective en praxéologie pastorale", dans *Id.* (dir.), *o.c.*, t I, p. 259-260.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 263.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 261.

# CHAPITRE 1. OBSERVATION: L'ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL DE COMMUNAUTÉS GUATÉMALTÈQUES CAPTIVES

Nous entreprenons notre étude par «l'observation» de la pratique d'escorte internationale des réfugiés guatémaltèques au Mexique sous les six modes praxéologiques du «qui», «quoi», «où», «quand», «comment», «pourquoi».

## 1. LES ACTEURS DE LA PRATIQUE

Dans l'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques retournant au Guatemala, il y a six groupes-acteurs principaux: (1) les réfugiés qui retournent au Guatemala et dont la sécurité est menacée par les mêmes corps armés qui les avaient obligés à fuir et à chercher refuge en exil; (2) les forces militaires et paramilitaires au Guatemala qui menacent la sécurité des réfugiés; (3) les accompagnateurs internationaux qui veulent protéger les réfugiés; (4) les réseaux internationaux de droits humains avec lesquels les accompagnateurs sont en contact permanent et qui déclenchent un mouvement international de dénonciations s'il y a violations de droits humains avant, durant et après le retour des réfugiés; (5) les gouvernements étrangers qui peuvent faire pression sur le gouvernement guatémaltèque à l'invitation des réseaux de droits humains; (6) le gouvernement guatémaltèque qui, sous la pression internationale, peut intervenir pour que cessent les violations et pour assurer que les responsables soient jugés.

Reprenons dans l'ordre chaque groupe-acteur en essayant de découvrir les données biographiques pertinentes à la pratique et en cherchant à approfondir les connivences et les divergences avec les autres groupes.

### 1.1. LES RÉFUGIÉS

Les populations guatémaltèques réfugiées dans les camps au Mexique sont au centre de la pratique d'accompagnement. Elles sont le groupe-acteur fondamental, sans lequel la pratique n'existerait. Leur expérience s'inscrit dans une histoire de persécution des mouvements populaires et ecclésiastiques au Guatemala.

#### 1.1.1 Communautés persécutées à cause de leur engagement pour la justice

À la fin des années 70, dans les communautés rurales du Guatemala, on assiste à la naissance d'un mouvement populaire, principalement paysan et ouvrier, activement engagé à créer une société plus juste. Ce mouvement questionnait les immenses pouvoirs des classes sociales possédantes. À la même époque, les organisations insurrectionnelles intensifiaient leurs opérations. Dans le

contexte global de la lutte anti-insurrectionnelle, les autorités tentèrent de faire taire les revendications populaires

### ***Violence contre l'Église***

À partir de 1980, au moment où la violence atteint des proportions encore jamais vues contre tous les secteurs engagés de la société guatémaltèque, il y a, pour la première fois, une attaque systématique et indiscriminée contre les agents pastoraux de l'Église<sup>10</sup>. Amnesty internationale, dans son rapport de 1989 sur le Guatemala, déclare:

Depuis de nombreuses années, le clergé, les catéchistes et les laïcs au service de l'Église servent aussi de cibles à ceux qui violent les droits de la personne au Guatemala, en raison semble-t-il de leur influence au sein de leurs communautés. Le clergé et les militants laïcs de l'Église catholique, apparemment considérés par les gouvernements successifs comme des soutiens actifs de l'opposition, sont tout spécialement visés.<sup>11</sup>

Au Quiché, par exemple, entre 1978 et 1982, une religieuse, douze prêtres et des dizaines de laïcs engagés sont assassinés. En 1980, l'évêque lui-même, Juan Gerardi, président de la Conférence épiscopale du Guatemala, échappe de justesse à une tentative d'assassinat<sup>12</sup>. En signe de protestation contre l'ampleur des attaques ouvertes contre les structures visibles de l'Église, Mgr Gerardi prendra la décision de fermer toutes les églises et les chapelles du diocèse ainsi que de retirer toutes les religieuses, les religieux et les prêtres. L'Église du Quiché ainsi décapitée, les communautés chrétiennes se trouveront, à partir de ce moment, dans une situation de grande vulnérabilité. Car, libérées de tout regard ecclésial officiel, les forces armées pourront dorénavant, dans le supposé cadre de la lutte contre la guérilla, s'en prendre aux catéchistes laïcs, aux Délégués de la Parole, aux membres des communautés ecclésiales de base, et aux dirigeants de l'Action catholique en tuant de façon indiscriminée et en massacrant des communautés entières<sup>13</sup>.

Il est significatif de souligner qu'à cette époque, les forces armées considèrent que la Bible et les livres de chant des assemblées liturgiques sont subversifs. Ainsi, un paysan trouvé en possession d'un de ces livres est menacé de mort, voire battu et même assassiné. Antoine Charles dans

---

<sup>10</sup> Philip BERRYMAN, *Christians in Guatemala's Struggle*, London, Catholic Institute for International Relations, 1984, p. 49.

<sup>11</sup> AMNESTY INTERNATIONAL, *Guatemala. Pouvoir civil, espoirs déçus*, Paris, Éditions francophones d'Amnesty International, juin 1989, p. 31.

<sup>12</sup> Mgr. Gerardi a été assassiné le 26 avril 1998, alors qu'il était directeur du Bureau des droits humains de l'Archevêché de la ville de Guatemala et le coordinateur du projet Récupération de la mémoire historique (REMHI) de l'Église catholique. Ce projet se voulait une tentative pour établir la vérité sur les atrocités de la guerre civile. L'assassinat de Mgr. Gerardi est survenu 48 heures après qu'il eut rendu public un rapport du REHMI qui blâmait l'Armée pour 80% des violations perpétrées pendant les 36 ans de guerre civile.

<sup>13</sup> JUSTICIA Y PAZ, «Los cristianos de Guatemala, entre el dolor y la esperanza»: *Boletín Comité Pro Justicia y Paz de Guatemala* 2 (1985), p. 8.

l'ouvrage *L'histoire des saints et de la sainteté chrétienne* cite le témoignage d'une femme du Quiché:

Les soldats demandent aux catéchistes s'ils sont catholiques. S'ils répondent que oui, alors les soldats leur tapent dessus. Les soldats ont fait des perquisitions. Dans certaines maisons, ils ont trouvé des bibles. Ils les ont déchirées, les ont piétinées, et les ont brûlées sous les yeux de leurs propriétaires. Et ils disaient: "Si vous continuez avec ça, la prochaine fois ont vous tue. Faut que vous en finissiez avec la Bible!"<sup>14</sup>.

Les bibles et les livres de chants liturgiques sont alors enterrés et la vie des catacombes s'installe au Quiché. Le clergé et les communautés religieuses étant absents, les chrétiens ont à s'organiser pour maintenir leur espérance et pratiquer leur foi. Ils se réunissent en cachette dans la montagne pour prier. Ne pouvant célébrer l'eucharistie, ils vont chercher des hosties dans le diocèse voisin. On peut à juste titre parler de persécution à cause de l'Évangile et de ses exigences pour la justice. La même femme autochtone poursuit son témoignage:

Beaucoup de catéchistes sont considérés par les gens comme des saints, car ils ont donné leur vie en déclarant qu'ils n'abandonneraient jamais leur foi chrétienne: "Nous continuerons tant qu'on restera en vie!" Quand les soldats entendent les catéchistes donner ainsi leur témoignage, ils les abattent devant les autres pour leur montrer ce qui leur arrivera s'ils suivent le même chemin. Le peuple sait que le sang des catéchistes fleurit. C'est pour ça que les gens n'ont pas peur de mourir et n'ont pas de peine. Tout le monde est prêt à les suivre et à donner sa vie pour le peuple, s'il le faut. Le sang des compagnons est notre lumière<sup>15</sup>.

### **Massacres génocidaires et déplacements de masse**

Les années de persécution systématique de l'Église correspondent à l'époque des massacres génocidaires et aux déplacements massifs de population. Ainsi, durant ces années, plus de quatre cent villages ont été détruits par les forces armées. Il est révélateur de souligner que plusieurs des massacres eurent lieu dans des églises et dans des chapelles. Quelques cas ont été répertoriés, dont les massacres de Lacamá Tercero, Chichicastenango, El Quiché (20 mars 1982), de Pachay et de Las Lomas, Chimaltenango (28 mars), de Chupol, El Quiché (30 mars), de San Francisco, Nentón, Huehuetenango (17 juillet), et de Rabinal, Baja Verapaz (18 juillet), tous la même année<sup>16</sup>. Lors du massacre de Nentón, par exemple, 302 personnes ont été assassinées. Le jour de la tuerie, les femmes et les enfants furent enfermés dans l'église. Les soldats firent sortir les enfants les uns après les autres et les abattirent. Ils firent la même chose avec les femmes. Ils mirent ensuite le feu aux cadavres. Puis les hommes d'âge mûr furent égorgés; ensuite les hommes plus jeunes. Leurs cadavres furent jetés dans l'église laquelle fut mise à feu<sup>17</sup>.

<sup>14</sup> Antoine CHARLES, «Être catéchiste au Guatemala»: *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne* 10 (1986-1989), p. 269.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> Julia ESQUIVEL, «On the Persecution of Christians and the Church in Guatemala», dans S. JONAS, E. McCAUGHAN, & E. SUTHERLAND MARTINEZ, *Guatemala, Tyranny on Trial. Testimony of the Permanent People's Tribunal*, San Francisco, Synthesis Publications, 1984, p. 147.

<sup>17</sup> JUSTICIA Y PAZ, *o.c.*, p. 8.

Suite à ces massacres génocidaires, on assiste au déplacement de plus d'un million de Guatémaltèques. Ces déplacements sont de trois ordres. Des centaines de milliers de personnes sont déplacées de force par l'armée dans des «villages modèles», sorte de camps de concentration. Des centaines de milliers d'autres ont fui, à l'intérieur, vers la capitale ou vers d'autres zones du pays. Finalement, un secteur de la population a migré dans des pays frontaliers, dont de 100 à 200 000 personnes qui se sont réfugiées au Mexique. Les témoignages abondent. Les réfugiés du camp la Gloria nous racontèrent personnellement leur histoire:

À l'aube, le 18 juillet 1981, 300 soldats de l'armée sont entrés dans le village nommé Coya pour tuer les habitants et violer les femmes. Le village de Coya fait partie de la municipalité de San Miguel Acatán et compte 2 000 habitants. Aussitôt, toute la population du village s'est levée en se demandant comment réagir. Plus tard, à 10h du matin, un avion et une hélicoptère sont venus bombarder la population. Durant cette attaque, l'armée a tué 23 personnes, dont des enfants, en utilisant des machettes et des couteaux. Ils soulevaient les enfants par les pieds et leur coupaient la tête. Ils torturaient les adultes pour qu'ils disent s'ils avaient vu la guérilla. Ce matin-là, la population a commencé à vivre sous le règne de la terreur. Pour cette raison, plusieurs familles ont quitté leurs maisons et ont fui dans la forêt. Quelques jours plus tard, l'armée est passée par tous les villages de la région, massacrant et torturant tous ceux qu'ils rencontraient. Dans certains villages, ils ont tué jusqu'à 80 personnes. (...). La même année, pour sauver nos vies, nous avons abandonné nos maisons et avons fui, marchant jour et nuit. Nous ne pouvions pas apporter quoi que ce soit avec nous. L'armée et la patrouille civile ont tout brûlé ce que nous avons laissé derrière. Nous avons fui par petits groupes de deux ou trois familles. Nous sommes partis vers le Mexique par les montagnes, car autrement, par les chemins et par les routes, nous aurions pu rencontrer l'armée ou la patrouille civile à n'importe quel moment. Nous avons pu ainsi échapper à la répression du gouvernement. Finalement nous sommes arrivés dans l'État du Chiapas, au Mexique<sup>18</sup>.

### 1.1.2. Historique de la captivité au Mexique

1979: ARRIVÉE AU MEXIQUE

Après des jours de marche, les Guatémaltèques arrivaient au Mexique épuisés et affamés, souvent malades. Les premiers réfugiés arrivèrent dès 1979, mais les grands mouvements de population commencèrent réellement vers 1981. De 50 000 à 160 000 personnes, selon les rapports, se fondirent individuellement dans la population mexicaine, dans les États frontaliers avec le Guatemala ainsi que dans d'autres États mexicains, et particulièrement dans le District fédéral. En même temps, quelques 45 000 autres Guatémaltèques s'agglutinèrent peu à peu dans un trentaine de camps de réfugiés improvisés, au Chiapas, à quelques pas de la frontière<sup>19</sup>. Les réfugiés du camp La Gloria racontent:

Après avoir traversé la frontière, nous avons rencontré toutes les autres familles qui avaient fui aussi. Le 20 décembre 1982, nous avons formé un camp sur une terre nommée La

<sup>18</sup> Témoignage des réfugiés du camp La Gloria, recueilli par l'auteur en mars 1986 (je traduis).

<sup>19</sup> En 1981, 2 000 personnes étaient enregistrés officiellement dans des camps de réfugiés au Chiapas. À la fin de 1982, ce nombre était déjà passé à 32 000.

Sombra, qui se trouve à deux kilomètres de la frontière du Guatemala. Dans ce camp, nous étions 2 300 personnes. Nous vivions sous les arbres, sans maisons, ni nourriture, ni vêtements.

Les réfugiés qui vivront dans les camps mexicains provenaient majoritairement des départements de Huehuetenango et de El Quiché. Ils étaient des indigènes mayas à plus de 90% et parlaient plusieurs langues et dialectes dont le mam, le quiche, le canjobal, le kakchikel. Ils étaient catholiques à près de 100%. Ils avaient fui leur pays en tant que communautés ou villages et, au Mexique, avaient cherché à se rassembler par groupes ethniques, pour assurer leur survie collective<sup>20</sup>. Dès leur arrivée au Mexique, ils gardèrent vivante leur intention de retourner au Guatemala lorsque les conditions de sécurité le permettraient. Une chanson écrite dans les mois suivant leur arrivée au Mexique témoignent de ce désir irrésistible de rentrer au pays alors que, pour le moment, il leur est impossible de le faire:

*Ya, me voy. Ya, me voy,  
Porque yo no soy de aquí.  
Soy de tierras muy lejanas,  
Soy de San Miguel Acatán.*

*Al cruzar la gartero Chacaj,  
Triste me sentí a llorar.  
A llorar mi sufrimiento,  
Porque yo no soy de aquí.<sup>21</sup>*

*Je retourne au pays,  
Parce que je ne suis pas d'ici.  
Je viens de terres lointaines,  
Je suis de San Miguel Acatán.*

*En traversant la rivière Chacaj,  
Je me suis mis à pleurer,  
À pleurer ma souffrance,  
Parce que je ne suis pas d'ici.*

#### 1979: ACCUEIL DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Au Mexique, les réfugiés ont été très bien accueillis par la population mexicaine qui a fourni des vêtements, des médicaments et de l'argent. Il faut souligner la solidarité très grande des paysans qui ont partagé leurs maisons, leur peu de nourriture, voire même leurs terres<sup>22</sup>. L'Église catholique a démontré aussi une très grande solidarité envers eux. Il faut mentionner, en premier lieu, l'engagement du diocèse de San Cristobal de las Casas qui, avec son évêque Mgr. Samuel Ruiz en tête, a entrepris quelques semaines après l'arrivée des premiers réfugiés, en 1979, de les aider en leur fournissant des provisions d'urgence (vêtements, nourriture et médicaments). Cette aide se poursuivra à travers le travail du *Comité chrétien de solidarité*: aide d'urgence dans les domaines de l'alimentation, de la santé, du vêtement, et de l'habitation, mise sur place de projets conduisant à l'auto-suffisance alimentaire (élevage de petit bétail, de poules, de porcs et d'abeilles, cultures maraîchères communautaires, culture du maïs et des fèves de haricot), mise sur pied de petites coopératives de production d'artisanat ainsi que des ateliers de menuiserie, de coordonnerie et de cuir repoussé, cours d'alphabétisation aux enfants et aux adultes, soins cliniques, formation de promoteurs de la santé, etc.<sup>23</sup> Il faut mentionner aussi la solidarité démontrée par la Commission de pastorale sociale de la Conférence épiscopale

<sup>20</sup> Édouard MORIN, "L'Exode guatémaltèque": *Missions Étrangères*, 22/2 (Avril 1985), p. 4.

<sup>21</sup> Chanson enregistrée par l'auteur en mars 1986 dans le camp La Gloria.

<sup>22</sup> COMITE CRISTIANO DE SOLIDARIDAD DE LA DIOCESIS DE SAN CRISTOBAL DE LAS CASAS, *Refugiados Guatemaltecos en la Diócesis de San Cristobal de las Casas - Mexico*, San Cristobal, [s.é.], Juillet 1983, p. 6.

<sup>23</sup> Édouard MORIN, *o.c.*, p. 6.

mexicaine. Finalement, mentionnons que les évêques du Pacifique sud, en un geste collégial et fraternel, ont écrit une Lettre pastorale pour inviter les fidèles à la solidarité<sup>24</sup>.

#### 1983: ENTENTE ENTRE LE GOUVERNEMENT MEXICAIN ET LE H.C.R.

Les réfugiés ont aussi été accueillis par le gouvernement mexicain et mis sous la protection du Haut Commissariat de Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le 28 juin 1983, le gouvernement signait une entente avec le HCR à l'effet que le Mexique ne déporterait pas les réfugiés contre leur volonté. Cette attitude, pourtant applaudie par la communauté internationale, fut mal reçue par le gouvernement américain qui n'y voyait pas ses intérêts politiques et économiques. Vers la même époque, le gouvernement créait la Commission mexicaine d'aide aux réfugiés (COMAR), un organisme interministériel qui travaillait en coordination avec le HCR. La COMAR gérait les fonds du HCR et d'autres fonds de provenance internationale, dont ceux de la Communauté européenne.

#### 1984: INCURSIONS DANS LES CAMPS PAR L'ARMÉE GUATÉMALTÈQUE

Il y eut quelques incursions de l'armée guatémaltèque en territoire mexicain pour attaquer les réfugiés. Pensons, par exemple, à l'attaque armée du 30 avril 1984, en territoire national mexicain, contre le camp de réfugiés Chupadero. Huit réfugiés ont trouvé la mort, dont une mère et son enfant, et leurs corps, affreusement mutilés, ont été abandonnés sur place.

#### 1984: DÉPLACEMENTS FORCÉS AU CAMPECHE ET AU QUINTANA ROO

En juin 1984, les 45 000 réfugiés habitant dans les camps du Chiapas ont appris qu'ils seraient transférés dans de nouveaux camps, dans les États voisins du Campeche et du Quintana Roo. Les réfugiés se sont presque unanimement opposés à ce déplacement. Le déplacement eut quand même lieu, parfois par la force: pensons au déploiement de 200 soldats de l'armée mexicaine pour déplacer la communauté du camp de Chajul le 18 décembre 1985, sous les yeux de représentants de la COMAR et du HCR. En tout, 20 000 réfugiés ont été déplacés<sup>25</sup>.

#### 1987: ÉLECTION DES COMMISSIONS PERMANENTES

En 1987 et 1988, les réfugiés de tous les camps du Chiapas, du Campeche et du Quintana Roo ont élu démocratiquement leurs représentants, les Commissions permanentes des réfugiés guatémaltèques au Mexique (CCPP), en vue de préparer le retour volontaire et collectif des populations réfugiées.

---

<sup>24</sup> OBISPOS DE LA REGION PASTORAL PACIFICO-SUR, *Sobre la situación de los refugiados*, 23 mai 1984.

<sup>25</sup> Samuel (Monseñor) RUIZ, "Comunicado de prensa sobre la reubicación de Chajul": *Caminante* (janvier 1986), p.10-11.



En mars 1988, les CCPP, dans une lettre au président du Guatemala, définissent cinq conditions pour le retour des réfugiés: la reconnaissance de leur droit légitime à leur terre, la reconnaissance de leur droit d'organisation, la garantie de leur sécurité par le gouvernement, la garantie que seules les autorités gouvernementales civiles aient accès à leur terre et que l'armée en soit exclue, et finalement le droit à l'accompagnement international par des organisations gouvernementales et non-gouvernementales lors du retour au Guatemala et lors de leur réinstallation.

#### 1989: PARTICIPATION DES CCPP AU DIALOGUE NATIONAL

En mars 1989, les représentants des réfugiés, les CCPP, profitent des sessions du Dialogue national pour visiter le Guatemala. Le Dialogue national se poursuivra jusqu'en 1991.

#### 1990: APPARITION PUBLIQUE DES CPR

Vers la fin de 1990, les Communautés de population en résistance (CPR), communautés paysannes déplacées depuis les massacres du début des années 1980 et cachées depuis lors dans les forêts du Quiché, commencent à se déclarer publiquement.

#### 1991: DÉBUT DES NÉGOCIATIONS ENTRE LES CCPP ET LA CEAR ET CRÉATION DE L'INSTANCE MÉDIATRICE

À partir de mai 1991 les CCPP viendront à quelques reprises au Guatemala, dans le cadre des négociations avec la Commission spéciale pour l'aide aux réfugiés (CEAR) qui représentait le gouvernement guatémaltèque, pour discuter le retour éventuel des populations réfugiées au Mexique.

En 1991, l'Instance médiatrice (IM) est créée pour faciliter les pourparlers entre le gouvernement et les réfugiés. La IM était composée de représentants du HCR, de l'Église catholique du Guatemala, du Procureur pour le droits humains et de la Commission des droits humains (en exil).

#### 1991: SECTEURS SURGIS DE LA RÉPRESSION ET DE L'IMPUNITÉ

Les organisations de la population affectée par la guerre (CCPP, CPR de la Sierra et de l'ixcán, Mamá Maquín y CONDEG, CONAVIGUA, CERJ, et GAM)<sup>26</sup> s'uniront, en 1991, sous le vocable des "Secteurs surgis de la répression et de l'impunité. Cette coalition s'intégrera à l'Unité pour l'action

---

<sup>26</sup> Mamá Maquín est une organisation de femmes guatémaltèques réfugiées et retournées. Le Conseil national des déplacés du Guatemala (CONDEG) est une organisation de Guatémaltèques déplacés par la répression des années 1980. La Coordination nationale des veuves du Guatemala (CONIVAGUA) regroupe les femmes devenues veuves en conséquence de la répression. Le Conseil ethnique Runujel Junam (CERJ) fut créé en 1988 pour lutter pour le respect des droits humains et particulièrement pour la démilitarisation du pays. Le Grupo de Apoyo Mutuo (GAM) a été créé en 1984 par des membres des familles de «disparus».

syndicale et populaire (UASP). Elle sera aussi une section formelle de l'Assemblée de la société civile.

#### 1992: CRÉATION DU GRICAR

En février 1992, le Groupe international de consultation et d'appui au retour (GRICAR) est créé pour participer aux séances de négociations - sans droit de vote - et pour faire avancer le processus de négociations entre les séances. Le GRICAR était composé de représentants des ambassades du Canada, de la France, du Mexique et de la Suisse, du Conseil international des agences volontaires (ICVA), et du Conseil Mondial des Églises. Le travail diplomatique du GRICAR a été central pour rapprocher les deux parties et en venir éventuellement à un accord.

#### 1992: ARDIGUA

L'Association des réfugiés guatémaltèques dispersés au Mexique (ARDIGUA) est fondée en 1992 pour organiser et négocier les retours de tous les réfugiés qui ne sont pas officiellement enregistrés dans les camps et qui sont dispersés sur le territoire national mexicain.

#### 1992: ACCORDS SIGNÉS ENTRE LES RÉFUGIÉS ET LE GOUVERNEMENT GUATÉMALTÈQUE

Après 5 ans de négociations, le 8 octobre 1992, les réfugiés guatémaltèques représentés par leurs délégués, les CCPP, et le Directeur de la CEAR, qui représentait le gouvernement guatémaltèque, signèrent un accord régissant les modalités du retour collectif et organisé des populations réfugiées. Cet accord a été contre-signé par les membres de l'Instance médiatrice, les membres du GRICAR et, de façon honorifique, par le président de la République. Cet accord reconnaît le droit des réfugiés de retourner au Guatemala pourvu que ce retour soit volontaire, exprimé individuellement, réalisé de façon collective et organisé, et selon des conditions de sécurité et de dignité. Est aussi reconnu le droit des réfugiés d'être «accompagnés» lors des différentes phases de retour, d'établissement et de réintégration<sup>27</sup>.

Les réfugiés qui sont touchés par l'accord de 1992 sont divisés en deux groupes: (1) Ceux qui vivent dans de petits camps dans l'État du Chiapas près de la frontière guatémaltèque. Avant le début des rapatriements, il y avait près de 30,000 réfugiés qui vivaient dans environ 127 camps répartis dans les zones de Paso Hondo (Comalapa), Tziscaco, Poza Rica (Las Margaritas) et Marques de Comilla. La population de chaque camp variait de quelques familles à plusieurs centaines de familles. (2) Ceux qui sont organisés dans des camps officiellement subventionnés, c'est-à-dire ceux qui avaient été déplacés dans les États du Campeche et du Quintana Roo. Avant le début des rapatriements au Guatemala, il y avait environ 20,000 réfugiés qui vivaient dans les huit camps du Campeche et du Quintana Roo<sup>28</sup>.

<sup>27</sup> *Acuerdos de la Negociación para el Retorno Colectivo y Organizado*, 8 octobre 1992, art1.

<sup>28</sup> Bruce GOODMAN, *Who are the refugees?*, [s.l.], [s.é.], [s.d.], p. 1.

#### 1993: PREMIERS RETOURS

Le 20 janvier 1993, 493 familles de réfugiés (2 480 personnes), à bord de 78 autobus traversèrent la frontière Mexique-Guatemala. La moitié des réfugiés venaient des camps du Chiapas. Les autres arrivaient du Quintana Roo (43%) et du Campeche (environ 8%). Un ou deux accompagnateurs internationaux avaient pris place dans chaque autobus. Une semaine plus tard, le convoi arriva à Polígono 14 dans la jungle de l'Ixcán. En souvenir du jour de leur entrée au Guatemala, les réfugiés nommèrent leur communauté nouvelle «La Victoria 20 de enero».

#### 1993: DIVISION DES CCPP

À la suite de conflits lors du premier retour, les CCPP se diviseront en trois branches: les CCPP Vertiente Norte (Petén et Alta Verapaz), les CCPP Vertiente Sur (départements de la côte sud), et les CCPP Vertiente Noroccidental (Altiplano).

#### 1994: ACCORD POUR LA RÉINTÉGRATION DES POPULATIONS DÉRACINÉES PAR L'AFFRONTLEMENT ARMÉ

Le 17 juin 1994, l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) et le gouvernement du Guatemala ont signé l'«Accord pour la réintégration des populations déracinées par l'affrontement armé». Par cet accord, les parties s'engagent à respecter les droits de la personne et les libertés fondamentales des populations déracinées, à mettre en place une stratégie globale de réintégration sociale, économique et politique de ces populations, à renforcer la démocratie ainsi qu'à promouvoir la réconciliation.

#### 1994: CRÉATION DE L'ACPD

Le 12 août 1994, l'Assemblée consultative de la population déracinée (ACPD) est fondée. L'ACPD se veut une plateforme des organisations de la population déracinée. Elle cherche à garantir une participation directe et coordonnée à la «Commission technique pour l'exécution de l'Accord pour la réintégration des populations déracinées par l'affrontement armé» (CTEAR)<sup>29</sup>. Les membres de l'ACPD sont: les CCPP, les CPR de l'Ixcán, de la Sierra et du Petén, Mamá Maquín, Ixcumané,

---

<sup>29</sup> La CTEAR est composée de deux représentants du gouvernement guatémaltèque, de représentants du Secrétariat général de planification économique (SEGEPLAN) et du Fonds national pour la paix (FONAPAZ), deux représentants de la ACPD et deux membres de la communauté internationale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne.

Madre Tierra<sup>30</sup>, CONDEG, CERJ, GAM, CONIVAGUA, Maya Achí, CBRR, ARDIGUA, et Yaal Pemech.

#### 1996: CRÉATION DE LA CBRR

Le 20 février 1996, à la suite de conflits entre les populations retournées et réfugiées, fut créée, au Chiapas, la Coordinadora de los Bloques de Retorno y Reasentamiento (CBRR), lors d'une Assemblée générale de réfugiés. La CBRR affirme que l'Accord du 8 octobre 1992 concerne non seulement les réfugiés représentés par les CCPP mais aussi toute la population réfugiée dans les camps.

#### 1997: DERNIERS GRANDS MOUVEMENTS DE RETOUR

En date du 15 mai 1996, on comptait 19 mouvements de retour touchant 2927 familles pour un total de près de 15,000 personnes. Ces personnes s'étaient constituées au Guatemala en 20 communautés dont 10 étaient totalement nouvelles<sup>31</sup>. Le 31 décembre 1997, un an après la signature de l'Accord de paix final, plus de 50 000 réfugiés au total seront retournées au Guatemala, alors que 17 000 auront choisi de demeurer au Mexique<sup>32</sup>. Encore faut-il noter que, dans ce dernier groupe, un certain pourcentage envisage toujours d'idée d'un retour.

L'année 1997 est considérée décisive pour les réfugiés et, avec elle, se termine la période des grands retours. À partir de 1998, les retours qui s'organiseront, n'impliqueront que des familles ou des petits groupes.

### 1.1.3. Les souffrances liées à la captivité

Plusieurs types de souffrances liées à l'exil s'accumulèrent avec les années. Examinons les plus significatives.

#### ***Souffrances psychologiques***

Les populations réfugiées sont des survivants des campagnes de terres brûlées du début des années 1980 au Guatemala. Elles ont été témoins de la torture et des massacres de villages entiers. Les victimes de la répression au Guatemala ne sont pas seulement ceux qui ont été massacrés ou portés disparus, mais aussi les survivants des communautés massacrées qui

<sup>30</sup> Ixcumané et Madre Tierra sont des organisations de femmes guatémaltèques réfugiées et retournées dans leur pays, et qui se sont séparées de Mamá Maquín lors de la division des CCPP en trois branches.

<sup>31</sup> COMISIONES PERMANENTES DE REPRESENTANTES DE LOS REFUGIADOS GUATEMALTECOS EN MEXICO, Lettre du 15 mai 1996.

<sup>32</sup> Selon une enquête de la CBRR, environ 40% des jeunes ne veulent pas retourner au Guatemala parce qu'ils disent ne pas connaître le pays et craindre que leurs conditions de vie ne se détériorent.

demeureront des victimes tant qu'ils n'entreprendront pas un processus de guérison de leur souffrance et de leur traumatisme, un processus d'exhumation intérieure de leur histoire collective et individuelle, à l'image des exhumations des cimetières clandestins<sup>33</sup>. Or ce processus de guérison est bloqué par l'exil forcé.

Un autre traumatisme psychologique des populations réfugiées au Mexique est d'avoir eu à se séparer de membres de leur famille, d'abandonner leur maison et leur terre et de franchir la frontière de leur pays. On peut ainsi comprendre le désir profond des réfugiés de demeurer le plus proche possible de cette frontière qui symbolise leur espérance de retourner dans leur patrie lorsque les conditions de paix seront minimalement rétablies<sup>34</sup>. Rappelons, en ce sens, que le déplacement forcé par l'armée mexicaine de milliers de réfugiés vers les provinces éloignées du Campeche et du Quintana Roo, a eu l'effet de créer un abîme psychologiquement infranchissable entre les réfugiés et leur patrie.

Soulignons aussi le sentiment qu'ont les réfugiés d'être prisonniers du fait de ne pas pouvoir circuler librement au Mexique, leur désespoir de voir l'exil se prolonger pendant des mois et des années, la promiscuité des camps d'hébergement, le désœuvrement. Toutes ces angoisses perturbent profondément les membres de ces groupes très vulnérables et causent de graves dommages au niveau du comportement psychologique et moral<sup>35</sup>.

### ***Souffrances d'ordre culturel et ethnique***

Différents facteurs font que les réfugiés perdent leurs langues et leurs traditions: le fait que la majorité des réfugiés aient vécu plus de 10 ans hors du Guatemala et que des milliers d'enfants soient nés au Mexique; le fait que les camps soient multiethniques; et finalement le fait que, devant les dures conditions dans les camps, plusieurs jeunes, particulièrement ceux de Campeche et du Quintana Roo, soient partis chercher du travail - illégal - dans des grandes villes mexicaines comme Cancún. De plus, quelques 10 000 enfants nés dans les camps de réfugiés n'ont jamais été enregistrés. Les documents pour les adultes ne sont pas valides pour circuler en territoire mexicain, ce qui rend excessivement difficile l'intégration à la vie mexicaine.

---

<sup>33</sup> Les années les plus dures de la répression se situent entre 1981 et 1983, période où des centaines de massacres ont été commis dans tous le pays. Durant ces années, les victimes ont souvent été jetées ou précipitamment enterrées dans des fosses communes. Le sol guatémaltèque renferme aujourd'hui un grand nombre de cimetières clandestins. La vérité sur ces crimes commence néanmoins à être dévoilée par les biais des exhumations des restes des victimes. Depuis 1992, plusieurs de ces charniers ont été déterrés par des anthropologues légistes du Guatemala et de l'Argentine. Bien que les victimes survivantes ne seront jamais totalement guéries, les exhumations et les sépultures contribuent à la reconstruction partielle des communautés. Voir Grahame, RUSSEL, *Déterrés la Vérité. Exhumer une décennie de terreur au Guatemala*, Washington DC, EPICA/CALDH, 1996, p. 15 (traduit de l'anglais par Michelle Décarie).

<sup>34</sup> CONSEIL PONTIFICAL «COR UNUM», «Qu'est-ce qu'un réfugié?»: *Univers* 4 (août 1988), p.4.

<sup>35</sup> *Ibid.*

### ***Souffrances d'ordre économique***

L'insuffisante superficie de terres mises à la disposition des réfugiés et la pauvreté de ces terres (au Campeche et au Quintana Roo, par exemple, la terre est rocheuse et trop argileuse) ne permettent pas que ceux-ci puissent assurer leur subsistance. Les réfugiés se voient donc dans l'obligation d'aller travailler pour des Mexicains. Lorsqu'ils peuvent trouver du travail, les salaires sont minimes: au Chiapas, par exemple, ils varient entre US\$0.90 à US\$1.60 par jour. En bout de ligne, malgré leurs efforts, les réfugiés sont dépendants de l'aide des agences internationales pour assurer leur subsistance.

De plus, depuis 1990, aucun investissement majeur n'a été réalisé par la Commission mexicaine d'aide aux réfugiés (COMAR) dans des projets créateurs de revenus. La COMAR n'a pas fourni toute l'aide qu'elle avait promise: par exemple, des suppléments de nourriture destinés à des enfants sous-alimentés ont fait défaut et des véhicules n'ont pas été fournis pour des cas d'urgence médicale. En 1995, l'aide du Programme alimentaire mondial de l'ONU a été suspendue.

Finalement, les réfugiés qui ont des titres de terre (personnellement ou en coopérative) au Guatemala ont peur de ne pas pouvoir les réclamer.

### ***Souffrances d'ordre politique***

En raison du soulèvement armé des indigènes mexicains, le gouvernement mexicain a augmenté énormément la présence militaire au Chiapas, ce qui menace la sécurité des réfugiés. Les réfugiés se disent alors que s'ils ont à subir une répression militaire, il vaut mieux la subir dans leur propre pays. Parallèlement, plusieurs d'entre eux ont un désir ardent de retourner au pays afin de pouvoir s'engager dans le mouvement populaire.

### ***Souffrances spirituelles***

Finalement, les communautés réfugiées vivent une grave crise spirituelle. Dans leur pays, plusieurs des leurs s'étaient engagés au nom de leur foi dans les mouvements sociaux – principalement les mouvements autochtones ou paysans – et plusieurs autres étaient des laïcs engagés dans l'Église. De façon générale, à la suite de Vatican II et de la Conférence de Medellín, des communautés entières avaient vécu au Guatemala un renouveau ecclésial dans le sens d'un éveil et d'un engagement à la justice sociale. Or, pour certains, le Dieu pour lequel ils s'étaient engagés semble avoir été passif lors des massacres au Guatemala comme il semble aveugle à leur souffrance en exil et sourd à leurs pleurs. Dans un chant, ils expriment cette crise de leur expérience de foi:

*Oyé, mi Dios, los clamores  
De este pueblo en destierro.  
Mira que vive en destierro,  
Tiene hambre y tiene temores.<sup>36</sup>*

*Entends, mon Dieu, les clameurs  
De ce peuple en exil.  
Vois qu'il vit en exil,  
Qu'il a faim et qu'il a peur.*

<sup>36</sup> Chanson enregistrée par l'auteur en mars 1986 dans le camp La Gloria.

## 1.2. LES CORPS ARMÉS QUI MENACENT LA SÉCURITÉ DES RÉFUGIÉS

Le retour au Guatemala est dangereux pour les réfugiés à cause de possibles agressions contre eux par les forces militaires et policières et les groupes paramilitaires. Ces forces sont le deuxième groupe-acteur dans la pratique d'accompagnement international<sup>37</sup>.

Il importe de souligner qu'ultimement, les forces répressives ne sont toutefois pas la source de l'agression contre les réfugiés, car elles sont au service de pouvoirs économiques et politiques qui les transcendent. Ainsi, au Guatemala, la structure de militarisation défend les intérêts politiques et économiques de l'élite nationale au pouvoir, dont les propres intérêts des hauts-gradés militaires. Ils défendent aussi les intérêts américains. Guillermo Toriello Garrido, ancien ministre des Affaires étrangères américaines sous les gouvernements d'Arévalo et d'Arbenz (1944-1954), ancien ambassadeur du Guatemala aux États-Unis et à l'Organisation des États américains, et ancien chef de la Délégation guatémaltèque aux Nations Unies, déclarait en janvier 1993, lors d'une séance du Tribunal permanent des peuples sur le Guatemala:

Si nous examinons ce qui se passe au Guatemala, les crimes commis par l'armée, nous pourrions penser qu'il s'agit de quelque chose qui soit manifestement national, mais ce n'est pas le cas. La clé est la politique de domination économique et politique que les États-Unis veulent maintenir dans la région centro-américaine, une région qu'ils considèrent vitale pour leurs intérêts hégémoniques.<sup>38</sup>

### ***L'armée nationale***

Les Forces armées guatémaltèques ont été historiquement créées, au milieu de XIXème siècle, selon les plans des producteurs de café, pour maintenir un système de domination sociale basé sur la coercition. Cet outil répressif permit de maintenir au pouvoir, pendant plus d'un siècle, une succession de dictatures oligarchiques<sup>39</sup>. Rappelons que, traditionnellement, on retrouvait les

---

<sup>37</sup> Selon une donnée statistique fournie par le Ministère de la Défense et publiée dans le Rapport 1994 de la Commission des droits des Nations Unies, près de 630 000 personnes faisaient partie de la structure de militarisation: 50 000 soldats de carrière, 30 000 citoyens recrutés annuellement dans le cadre du service militaire obligatoire, 8 000 commissaires militaires, 500 membres ordinaires et 1 700 membres extraordinaires de la Policía Militar Ambulante, 730 fonctionnaires de l'état-major présidentiel, 450 agents à la Direction du renseignement de l'État-major de la Défense nationale (en plus de 3 000 informateurs particuliers), et 537 000 membres des Patrouilles d'autodéfense civile (Tania PALENCIA PRADO, & David HOLIDAY, *Vers un nouveau rôle de la société civile dans la démocratisation du Guatemala*, Montréal, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 1996, p.5.)

<sup>38</sup> Guillermo TORIELLO GARRIDO, "On the Role of the United States and Israel", dans: S. JONAS, (dir), *o. c.*, p. 24.

<sup>39</sup> Gabriel AGUILERA PERALTA, "Report on the Guatemalan Army", dans: S. JONAS (dir), *o.c.*, p. 58.

populations autochtones aux échelons inférieurs des Forces armées alors que les dirigeants étaient recrutés parmi les classes moyennes.

À partir du coup de 1954, financé par la CIA contre le gouvernement Arbenz, l'armée a commencé à jouer un rôle prédominant dans la direction de l'État. Dans les années 70, un autre changement notable prit place dans la pyramide sociale guatémaltèque, illustré par le fait que les hauts-officiers de l'armée ont commencé à acquérir des moyens de production et sont devenus une partie organique des forces sociales dominantes. Les militaires en sont venus à contrôler tout l'appareil bureaucratique gouvernemental, ainsi que, par exemple, une compagnie aérienne, une station de télévision, une banque, une compagnie électrique et une usine d'armes<sup>40</sup>. Les militaires se sont aussi engagés dans le crime organisé, alors que colonels et généraux s'emparaient d'immenses territoires se servant de la main d'œuvre militaire pour construire des plantations privées. Ainsi, à partir de cette époque, les militaires ont joint les rangs de la fraction monopolistique au pouvoir, laquelle est rattachée spécialement à l'industrie agro-alimentaire et à la finance et est proche du capital international. On comprend, dès lors, comment il est impossible pour les militaires de permettre quelque ouverture démocratique que ce soit dans le pays. De plus, comme le système de domination est basé sur la répression, on voit comment les militaires et les Forces armées, en tant qu'appareil d'État, ont doublement joui d'une immense importance sur la scène publique au point d'empêcher tout fonctionnement de la société civile<sup>41</sup>.

Le but principal de la stratégie des Forces armées, à l'époque où commença l'exode massif de dizaines de milliers de Guatémaltèques, était de frapper la population paysanne qu'on accusait d'appuyer le mouvement insurrectionnel. En plus d'une politique de terres brûlées, la stratégie militaire comprenait le regroupement des survivants dans des «villages modèles» et leur incorporation dans un système de patrouille d'auto-défense civile<sup>42</sup>.

C'est dans ce contexte global qu'il faut comprendre la position des Forces de sécurité vis-à-vis l'Église. À cause de l'option préférentielle de l'Église pour les pauvres, les dirigeants militaires guatémaltèques la perçoivent comme un ennemi à abattre<sup>43</sup>. Il importe de souligner qu'au Guatemala, un pourcentage important des membres de l'armée se rattache aux sectes évangéliques américaines.

À partir de 1985, l'armée, jugeant que son modèle de gouvernement autoritaire était dépassé, manifesta l'intention d'un retour à la démocratie. La nouvelle constitution qui suivit ce changement de stratégie a entraîné la création d'institutions démocratiques et de lois cherchant à garantir la protection des droits de la personne. Mais, ces changements sont demeurés lettre morte, car ils

---

<sup>40</sup> Liam MAHONY & Luis Enrique EGUREN, *Unarmed Bodyguards. International Accompaniment for the Protection of Human Rights*, West Hartford, Connecticut, Kumarian Press, 1997, p. 35.

<sup>41</sup> Gabriel AGUILERA PERALTA, *o.c.*, p. 59.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>43</sup> Philip BERRYMAN, *o.c.*, p. 74.



n'étaient pas accompagnés de mesures concrètes pour régler les principaux problèmes tel le manque de sécurité publique, l'impunité et la centralisation du pouvoir public<sup>44</sup>.

L'armée a constamment déclaré que les populations réfugiées au Mexique étaient des combattants des forces insurrectionnelles regroupées dans la Union Revolucionaria Nacional Guatemalteca (URNG). Le fait que, selon ses propres renseignements, la guérilla se rendait dans les camps de réfugiés et le fait aussi que les premières communautés réfugiées qui soient retournées au Guatemala aient choisi de s'installer dans la jungle de l'ixcán, au Nord de la province du Quiché, là où la guérilla maintenait sa plus grande activité, confirmaient – au yeux des militaires – la collusion entre les populations réfugiées et la guérilla. L'armée affirmait que la guérilla voulait que les réfugiés viennent repeupler ces régions afin de lui fournir une couverture civile<sup>45</sup>.

Rappelons qu'au moment où les populations réfugiées s'apprêtaient à retourner au Guatemala, plusieurs membres de l'armée étaient toujours en place depuis les massacres du début des années 80.

### ***Les patrouilles d'autodéfense civiles***

En 1981, sous la présidence de Lucas García, l'armée a créé, à l'échelle nationale, le système paramilitaire des Patrouilles d'autodéfense civile (PAC) dans lequel, à un moment, plus d'un million d'hommes et de garçons se sont vus, dans la plupart de cas, obligés de participer. Les patrouilles civiles étaient un instrument fondamental de la stratégie contre-insurrectionnelle dans son effort d'empêcher la population civile d'appuyer la guérilla. Les membres des PAC étaient des personnes de tous âges, majoritairement des autochtones. Ils devaient prêter un service hebdomadaire bénévole de 12 à 24 heures consécutives. Refuser d'en faire partie, lorsqu'on y était invité, pouvait coûter la vie, car une telle attitude était immédiatement interprétée comme un signe d'appartenance ou de soumission à la guérilla<sup>46</sup>.

Au début des années 80, l'armée forçait les habitants des communautés, regroupés en PAC, à commettre des actes de répression, voire des massacres, contre des membres de leur communauté ou de communautés voisines, sous la menace d'être tués eux-mêmes s'ils refusaient. Cette conversion forcée des populations locales apeurées et traumatisées en criminels et violeurs des droits humains a été un des aspects les plus insidieux de la guerre contre-insurrectionnelle. De forts sentiments de culpabilité sont palpables dans la population. Au lieu d'accuser l'armée de les avoir contraints à commettre des crimes, les membres des communautés rejettent souvent le blâme sur eux-mêmes. Dans beaucoup de communautés rurales, l'armée et les PAC ont, non seulement massacré les membres des communautés, mais ils ont détruit tous les biens matériels significatifs qu'ils possédaient: le maïs, les outils, les maisons, les *cortes* (jupes des femmes) et les pierres pour moudre le grain. D'un point de vue anthropologique, l'intention de l'armée était de détruire toute

44 Tania PALENCIA PRADO, et David HOLIDAY, *o.c.*, p. iv.

45 Liam MAHONY, *o.c.*, p. 124.

46 J. THEOLEYRE, «Imposture criminelle, les P.A.C. au Guatemala»: *A.C.A.T.* 113 (mars 1991), p. 21.

référence historique utile pour l'orientation de la communauté. Il s'agissait d'un effort de destruction systématique de la mémoire collective<sup>47</sup>.

Au moment où les populations réfugiées ont commencé à retourner au Guatemala, les PAC étaient encore actifs et représentaient un danger. Parmi les exemples récents de violations de droits humains par les PAC, notons l'attaque de juillet 1995 contre la communauté rapatriée de San Antonio Tzeja, au cours de laquelle 10 personnes ont été blessées<sup>48</sup>. Notons toutefois qu'en 1996, le gouvernement guatémaltèque a commencé à démanteler les PAC.

### **Les différents corps policiers**

Le quatrième rapport de la Mission des Nations unies au Guatemala (MINUGUA) suggère que près du quart des violations des droits de la personne au Guatemala est le fait des corps policiers<sup>49</sup>. Mentionnons, la *Policía Militar Ambulante* (police militaire mobile), la *Policía de Hacienda* (police fiscale ou des frontières), la *Policía Nacional* et sa section autonome de renseignement, la *Policía Judicial*<sup>50</sup>. Selon le Centre d'études et de coopération internationale, «l'ingérence de l'armée a dérégulé le fonctionnement de la Police Nationale et transféré des pouvoirs de coercition et d'enquête criminelle vers des organismes non légalement mandatés à cette fin»<sup>51</sup>.

### **Les escadrons de la mort**

Les attaques armées contre les populations civiles sont aussi régulièrement perpétrées, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, par des groupes civils paramilitaires, nommés «escadrons de la mort». Les gouvernements successifs ont constamment déclaré que ces groupes étaient composés de civils indépendants. Bien qu'ils puissent être utilisés de façon privée pour des gains personnels, il apparaît toutefois que les escadrons de la mort ne sont pas habituellement des groupes autonomes, mais plutôt des organisations servant de couverture aux forces armées et policières<sup>52</sup>. Ces groupes fantômes permettent ainsi de réaliser anonymement des assassinats politiques profitant au gouvernement. Ils sont souvent composés de militaires et de policiers encore en fonction mais hors service. Ils peuvent être aussi des bandits rénumérés<sup>53</sup>.

47 Grahame RUSSEL, *o.c.*, p. 9-14.

48 *Central America Report* 71 (printemps 1996), p. 12

49 O. DABENE, «Guatemala» dans: CORDELIER, Serge & DIDOT Béatrice (dir.), *L'état du monde, 1997*, Paris, La Découverte/ Boréal, 1996, p. 520.

50 AMNESTY INTERNATIONAL, *Les assassinats politiques*, Paris, Seuil, 1983, p. 55.

51 Cité par Tania PALENCIA PRADO, et David HOLIDAY, *o.c.*, p.5

52 AMNESTY INTERNATIONAL, *Les «disparus»*. Rapport sur une nouvelle technique de répression [Points - Série politique 115], Paris, Seuil, 1981, p. 31-35.

53 Le système des escadrons de la mort semble avoir été mis en place dans la période 1966-1968 avec l'aide de conseillers militaires américains. (S. JONAS (dir), *o. c.*, p. xi). Amnesty International affirme que, selon le rapport de 1968 du Comité guatémaltèque pour la protection des droits de l'homme, des conseillers américains sont tenus pour responsables de morts et de disparitions, dans le cadre d'activités de groupes paramilitaires civils, survenus à cette époque. (AMNESTY INTERNATIONAL, *o.c.*, p. 35)

Par exemple, le 17 juin 1981, dans la région de Usumacinta, dans le département du Petén, plusieurs autochtones ont été massacrés par un groupe de 120 hommes armés qui s'identifiaient comme étant des membres de l'Ejército Secreto Anticomunista (ESA) en conséquence de quoi, la majorité des habitants de la région, soit plus de 400 personnes, chercha refuge au Mexique<sup>54</sup>.

### ***Les forces insurrectionnelles***

L'Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca (URNG) est composée de l'Ejército Guerrillero de los Pobres (EGP), des Fuerzas Armadas Rebeldes (FAR), de la Organización del Pueblo en Armas (ORPA) et du Partido Guatemalteco del Trabajo (PGT). La URNG appuie le droit des réfugiés de retourner volontairement au Guatemala. Elle a rappelé aux réfugiés qu'elle ne les protégerait pas militairement. De façon généralisée, les réfugiés ne craignent pas la guérilla. Toutefois, dans le passé, les forces insurrectionnelles ont commis des violations de droits humains. Il importe néanmoins de souligner que l'ampleur de ces violations par la guérilla ne se compare en rien à celle des violations attribuables aux forces armées gouvernementales.

## **1.3. LES ACCOMPAGNATEURS INTERNATIONAUX**

Dans la pratique d'accompagnement international, nous retrouvons un troisième groupe d'acteur entre les réfugiés menacés et les forces militaires, policières et paramilitaires qui les menacent. Il s'agit des accompagnateurs internationaux eux-mêmes. L'accompagnement international est multiple. Il couvre l'accompagnement par des organismes internationaux gouvernementaux, tels le HCR<sup>55</sup> et la MINUGUA<sup>56</sup>, dont le cadre d'activité est beaucoup plus large que le seul

<sup>54</sup> Philippe TEXIER, «Testimony» dans: S. JONAS (dir), *o.c.*, p. 90.

<sup>55</sup> Mis sur pied le 1er janvier 1951, le HCR est responsable de répondre au besoins des réfugiés autour de monde. Apolitique et strictement humanitaire, le HCR assume deux fonctions essentielles: la protection des réfugiés et la recherche de solutions durables à long terme. À partir de 1983, les réfugiés guatémaltèques officiellement enregistrés dans les camps ont été mis sous la tutelle du HCR. Dans les années qui suivirent, le HCR a joué un rôle central dans les négociations liées au retour des réfugiés. Finalement, le HCR a accompagné les réfugiés lors des étapes formelles du retour et de la réinstallation. Tout en étant redevable au HCR pour son aide humanitaire, les réfugiés guatémaltèques, au fil des ans, ont souvent reproché au HCR de travailler en collusion avec le gouvernement guatémaltèque. Conséquemment, lorsque la question de l'accompagnement international a été soulevée en préparation du retour, les réfugiés ont souhaité être escortés par des observateurs internationaux indépendants du HCR. Au début, celui-ci s'est opposé à un accompagnement international indépendant, considérant qu'il était inutile et coûteux. Néanmoins, lorsque la période des retours commença, le HCR en est venu à collaborer et à respecter les organismes d'accompagnement international, se rendant compte que ces derniers remplissaient un rôle qu'il n'aurait pu remplir. Inversement, les organismes d'accompagnement ont indirectement profité du prestige et de la puissance politique du HCR.

<sup>56</sup> À la suite de l'«Accord global pour les droits humains» signé en mars 1994 entre le gouvernement guatémaltèque et la URNG, la MINUGUA a été chargée de la vérification des droits humains au Guatemala. En novembre de la même année, la MINUGUA a placé des centaines

accompagnement de protection, l'accompagnement sporadique d'ONG et de personnalités étrangères, et l'accompagnement d'ONG et de groupes étrangers ayant une structure formelle d'accompagnement. Dans notre travail, nous allons nous limiter à l'étude de cette dernière catégorie.

### **1.3.1. Historique de l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques au Mexique**

La solidarité internationale envers les réfugiés guatémaltèques a débuté dans les toutes premières années après leur arrivée dans les camps au Mexique. Elle s'est manifestée de nombreuses façons dont des visites de délégations étrangères dans les camps. Nous-même avons vécu une expérience d'immersion de trois semaines en 1986.

En mars 1989, des représentants des mouvements mexicain et espagnol de solidarité avec le peuple du Guatemala escortèrent au Guatemala des membres des Commissions permanentes venus participer au Dialogue National. Lors de cette visite, les CCPP furent aussi accueillis à la frontière par des membres des Brigades de paix internationales (BPI)<sup>57</sup>. Ils furent escortés pendant 10 jours.

De mai 1991 à octobre 1992, les CCPP souhaiteront être accompagnés lorsqu'ils auront à se rendre au Guatemala dans le cadre des négociations avec le CEAR et l'Instance médiatrice au sujet du retour. Ils ne le seront pas toujours. Nous les accompagnerons personnellement en janvier 1992.

La signature, le 8 octobre 1992, de "l'Accord de la négociation pour le retour collectif et organisé" inaugure une étape nouvelle dans l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques. Cet accord – qui couvre les période du retour, de l'établissement et de la réintégration – est très important car il constitue la base légale de tout l'accompagnement international qui sera réalisé dans les années suivantes. Selon cet accord, les personnes et les organismes suivants peuvent accompagner les réfugiés: le Procureur pour les droits humains, l'Église, le HCR et le GRICAR, selon leurs mandats respectifs, les organisations internationales – gouvernementales et non-gouvernementales – les organisations nationales – gouvernementales et non-gouvernementales –, les organisations nationales et étrangères de caractère religieux ou laïc, ainsi que des personnalités connues. L'accord souligne que les CCPP devront fournir à la CEAR les noms des personnes qui

---

d'observateurs sur le terrain. Sa mission était d'enquêter sur toutes les violations de droits humains commises par le gouvernement et la guérilla après la signature de l'accord. A partir de 1996, considérant qu'il pouvait être meilleur de prévenir les violations de droits humaines plutôt que de les dénoncer, la MINUGUA a commencé, en certaines occasions, à s'impliquer au niveau local dans la résolution de conflits et dans l'accompagnement informel des populations menacées.

<sup>57</sup> Il importe de souligner le travail d'accompagnement international que les BPI ont réalisé au Guatemala depuis 1984 auprès du mouvement populaire guatémaltèque. Les BPI ont ouvert un espace politique important qui a servi de base à l'accompagnement subséquent des populations déracinées.

accompagneront les réfugiés. L'accord souligne aussi que les ONG nationales et étrangères qui n'ont pas de statut juridique pourront quand même s'enregistrer auprès de la CEAR pourvu qu'elles soient endossées par une autre organisation légale. Finalement, l'accord affirme que le gouvernement devra faciliter le séjour des membres des organisations internationales et des étrangers<sup>58</sup>. L'accord représente un tournant dans l'histoire de l'accompagnement international au Guatemala, et dans le monde. Pour la première fois, un gouvernement reconnaît le droit d'une population menacée d'être accompagnée par des observateurs internationaux de leur choix.

En octobre 1992, la Commission d'accompagnement est créée par des organisations guatémaltèques pour offrir un appui au processus de retour et pour organiser l'accompagnement. La Commission sera formée de représentants des CCPP et des organismes suivants: la Conferencia religiosa de Guatemala (CONFREGUA), la Conferencia de las Iglesias Evangélicas de Guatemala (CIEDEG), la Coordinación de ONG y Cooperativas para el Acompañamiento de la Población damnificada por el Conflicto armado (CONGCOOP), JORNADAS por la Vida y la Paz, UASP, Majawil Q'ij, GAM, et cinq groupes d'accompagnement, BPI, Acción Permanente por la Paz, Cadena para un Retorno Acompañado, Movimiento Cristiano por la Paz, Projet Accompagnement (PA), et Coordinara de la Solidaridad con Guatemala del Estado de España. À la suite des premiers retours, la Commission cessera ses activités<sup>59</sup>.

Le 20 janvier 1993, lors du premier retour, plus d'une centaine d'accompagnateurs internationaux escortent les communautés réfugiées qui traversent la frontière. Des dizaines d'autres accompagnateurs les attendront du côté guatémaltèque. Les accompagnateurs escorteront ensuite les réfugiés pendant une semaine jusqu'à Polígono 14 dans la jungle de l'Ixcán et des dizaines d'entre eux se relayeront dans les mois suivants pour assurer une présence internationale auprès des communautés. Au total, le premier mouvement de retour aura reçu l'appui de cinq projets d'accompagnement (du Canada, des États-Unis, de la Suisse, de l'Espagne, et de l'Allemagne) et de dizaines d'accompagnateurs indépendants.

En juin 1994, les différentes organisations d'accompagnement forment le Forum d'accompagnement des accompagnateurs internationaux de la population déracinée, qui se voulait une réunion mensuelle afin d'améliorer la coordination entre les organismes d'accompagnement ainsi que la coordination de ces organismes avec les Commissions permanentes, ARDIGUA, les CPR et autres déplacés. Le Forum se voulait aussi un lieu où serait échangée l'information sur les questions liées à l'accompagnement. Finalement, le Forum espérait améliorer la crédibilité de l'accompagnement en précisant le rôle des accompagnateurs, le comportement acceptable de ces derniers, la formation et la documentation légale. En tout, 38 organisations internationales auront participé au Forum au cours des années.

<sup>58</sup> *Acuerdos de la Negociación para el Retorno Colectivo y Organizado*, 8 octobre 1992, art. 3.

<sup>59</sup> PLATAFORMA DE EVALUACION DEL ACOMPAÑAMIENTO INTERNACIONAL, *Un Hilo más en el Tejido de la Paz*, Guatemala, [s.é.], mai 1997, p. 28.

En juillet 1995, lors de la Rencontre européenne de la solidarité avec le Guatemala, les projets d'accompagnement d'Autriche, de France et du Danemark prennent la décision d'ouvrir un "Bureau en commun des projets d'accompagnement". Le Bureau en commun commencera ses activités en décembre. Éventuellement, les projets d'accompagnement du Royaume-Uni et de l'Irlande, de la Suisse, de la Norvège et de l'Allemagne s'y joindront.

L'Accord de paix du 26 décembre 1996 changera significativement le niveau de danger lors des retours et diminueront la nécessité de l'accompagnement international. Durant 1997, qui sera une année de retour massif de réfugiés, l'accompagnement de protection se poursuivra, bien qu'à un degré beaucoup moindre. Lorsqu'en décembre 1997, les grands mouvements de réfugiés seront terminés, le bilan de l'accompagnement international sera de quelques milliers d'accompagnateurs qui, depuis 1989, auront escortés les réfugiés dans les étapes de négociations, de retour et de réinstallation.

### **1.3.2 Les organisations d'accompagnement international**

Nous n'avons que très peu de données concernant les organisations qui ont escorté les réfugiés avant l'Accord du 8 octobre 1992. Les groupes de solidarité mexicains et espagnols qui ont escorté les réfugiés dès 1989 n'ont fait de l'accompagnement que de façon sporadique. À notre connaissance, seulement les Brigades de paix internationales et *Acción permanente por la paz* (Witness for Peace) ont escorté les CCPP durant cette période en tant qu'organismes formels d'accompagnement. L'accompagnement que nous avons réalisé à travers l'organisme informel "Accompagnement chrétien international" se situe à cette époque.

À la suite de l'Accord du 8 octobre, la situation de l'accompagnement change dramatiquement. Entre 1993 et 1997, des dizaines d'organisations et des centaines d'accompagnateurs indépendants participeront au processus de retour et de réinstallation. Parmi ces organisations, trente-huit avaient une structure formelle d'accompagnement (ces organisations sont celles qui ont participé au Forum). Dans ce groupe, soulignons le travail réalisé par *Acción permanente por la Paz* (APP) des États-Unis, *Acompañamiento d'Autriche* (ADA), *ASKAPENA* du Pays Basque, *Cadena por un Retorno Acompañado* (CAREA) d'Allemagne, *Collectif Guatemala de France*, *COSAR* de Suisse, *Coordinadora de la Solidaridad con Guatemala* d'Espagne, *NCOORD* des États-Unis, *Foro Internacional* (FI) du Danemark, *Guatemalan Accompaniment Group* (GAG) du Royaume-Uni et de l'Irlande, *HOLACOM* de Hollande, *INTERMON* d'Espagne, *Komite Internacionalistak* du Pays Basque, *Latinamerica Group* (LAG) de Norvège, *Movimiento Cristiano por la Paz* (MCP) de Suisse, *Mugarik Gabe* du Pays Basque, *Projet Accompagnement* (PA) du Canada, et *SEVA* des États-Unis<sup>60</sup>. Les autres organisations (qui ne participeront pas au Forum) ne s'impliqueront dans le retour qu'à très court terme ou ne développeront jamais une structure formelle d'accompagnement. Finalement des centaines de volontaires "suelto" (non affiliés) s'engageront dans l'accompagnement en tant qu'individus.

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 30.

Faire une étude systématique des différentes organisations ayant participé à l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques dépasse largement le cadre de notre étude. Nous nous limiterons à une brève présentation de notre expérience personnelle et à une courte analyse du travail important réalisé par l'organisme canadien "Projet Accompagnement".

### ***Notre propre expérience***

Notre pratique tire son origine de l'expérience d'immersion de trois semaines que mon épouse, Lucy, et moi-même, avons réalisée, en 1986, à travers l'organisme québécois Salut le monde! (SLM) dans le camp de réfugiés guatémaltèques La Gloria, au Mexique. Par SLM, nous avons eu aussi l'occasion de vivre une seconde expérience d'immersion dans une communauté déplacée au Salvador à l'automne de la même année et en 1988-1989. À notre retour au Canada, à l'été de 1989, nous deviendrons permanents de SLM et, dans les deux années qui suivront, nous organiserons le séjour de jeunes canadiens au Salvador dans la communauté Ciudad Romero nouvellement retournée dans ce pays après un exil de 10 ans au Panama. À l'automne de 1991, le conseil d'administration de SLM prendra la décision de cesser les activités de l'organisme. À partir de ce moment, nous tenterons de mettre sur pied l'organisme Accompagnement chrétien international (ACI) dans le but de venir en aide à des communautés menacées de répression militaire. Dans le cadre d'une visite dans les camps de réfugiés au Chiapas, en janvier 1992, ACI a reçu l'appui écrit de l'évêque local, Monseigneur Samuel Ruiz.

Lors de cette même visite, sous le conseil de Mgr. Samuel Ruiz, j'ai accompagné des membres des CCPP au Guatemala. L'accompagnement a duré deux jours, les 27 et 28 janvier. Le service d'accompagnement que je devais prêter était divisé en deux étapes: (1) escorte des CCPP de la frontière mexicaine jusqu'à Huehuetenango où ils allaient participer à une rencontre officielle avec les membres de l'Instance médiatrice (IM); (2) escorte de Huehuetenango jusqu'à la capitale où les CCPP allaient rencontrer différents organismes de façon non officielle, et retour de la capitale à la frontière mexicaine.

Le 27 janvier au matin, je suis parti avec cinq membres des CCPP, dans un véhicule de la COMAR, de Comitán, au Sud du Chiapas, vers Huehuetenango pour la rencontre entre les réfugiés et la IM. J'étais le seul accompagnateur international qui escortait les CCPP. À la frontière, un véhicule loué par la Conférence des religieux du Guatemala nous attendait. Nous sommes arrivés à Huehuetenango vers le milieu du jour, à temps pour la rencontre qui a porté sur les mécanismes de la négociation en vue des prochaines rencontres CCPP-CEAR qui allaient se dérouler les 20 ou 21 février et les 5 ou 6 mars 1992. La rencontre a duré toute l'après-midi. Cette étape du voyage était sans danger majeur pour les CCPP, car la CEAR (qui représentait le gouvernement) avait donné son accord à la rencontre.

La seconde étape était fort différente. Dans les jours précédents la rencontre avec la IM, les membres des CCPP avaient manifesté à la CEAR leur intention d'aller par la suite à la capitale. La CEAR avait refusé, ce qui signifiait que si les CCPP ne revenaient pas au Mexique tout de suite après la rencontre, la CEAR ne répondait pas de leur sécurité. La difficulté réelle de

l'accompagnement se situait dans ce manque de garantie. Vers 18h00, le 27 janvier 1992, j'ai ainsi repris place dans le véhicule de la CONFREGUA, avec les membres des CCPP, leur avocat, Lic. Alfonso Bauer et son épouse, en route vers la capitale. Nous sommes arrivés au milieu de la nuit. Le lendemain, les CCPP ont visité différents organismes de droits humains et de l'Église. Ils ont visité les Brigades de paix internationales. Ils se sont aussi présentés aux bureaux de la CEAR. Nous avons quitté la capitale dans l'après-midi et avons retraversé la frontière mexicaine dans la soirée<sup>61</sup>. Quelques jours plus tard, après des rencontres avec des membres des Brigades de paix internationales et de Witness for Peace, nous sommes revenus au Canada.

Durant les mois suivants mon épouse et moi avons tenté de mettre en branle "Accompagnement chrétien international", mais sans succès. En septembre 1992, nous avons pris contact avec la Famille trinitaire. Dans les années qui suivirent, nous avons organisé deux délégations trinitaires – une délégation provinciale et une autre, générale – dans les camps de réfugiés guatémaltèques et avons eu l'occasion de présenter notre projet à la Famille trinitaire tant au niveau canadien qu'au niveau international. Durant ces années et jusqu'au dernier retour des réfugiés en décembre 1997, nous avons espéré, en vain, que la Famille trinitaire s'engage dans l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques.

### ***Projet Accompagnement***

En avril 1990, des représentants d'Églises, d'ONG et de groupes de solidarité du Canada ont participé à une tournée dans les camps de réfugiés au Mexique, afin d'évaluer la possibilité de créer un service canadien d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques s'apprêtant à retourner dans leur pays. Suite à une deuxième tournée en novembre 1991, le Projet Accompagnement (PA) a été formellement établi.

PA est un réseau pan-canadien de groupes et d'organismes de solidarité qui se sont unis spécifiquement pour appuyer le retour des réfugiés guatémaltèques. Ce réseau a un double objectif: développer une base canadienne solidaire avec les réfugiés ainsi qu'accompagner les réfugiés avant, pendant et après leur retour par un réseau d'action urgente, un accompagnement physique, un travail de pression au niveau du gouvernement canadien et un appui économique. PA est soutenu financièrement par les groupes et organismes membres et par le gouvernement canadien. PA a assuré la présence d'une équipe permanente au Chiapas et a envoyé de nombreuses délégations (de un à trois mois) pour accompagner les réfugiés lors de leur retour et réinstallation.

---

<sup>61</sup> Des années plus tard, alors que depuis longtemps nous aurons joint la Famille trinitaire, nous nous rendons compte que l'accompagnement que nous avons réalisé s'était déroulé la veille et le jour même de la Fête de la vision de Jean de Matha, célébrée le 28 janvier. Précisément, notre accompagnement s'est réalisé l'année précédant la célébration du 800ème anniversaire de cette vision.



Nous avons été en contact avec PA dès janvier 1992, avant même d'avoir accompagné les membres des CCPP au Guatemala. Ainsi, le 16 janvier j'ai participé à Ottawa à une rencontre nationale spéciale des «NGO's Project Officers» portant spécialement sur PA. De plus, les 20 et 21 janvier, mon beau-père Michael Davis, qui avait généreusement accepté de venir avec moi au Mexique, et moi avons été accueillis dans la capitale mexicaine par Gaby Labelle, la coordonnatrice de PA au «sud». Gaby Labelle a organisé pour nous des rencontres avec des ONG mexicaines, lesquelles ont été les premières à nous mettre en contact avec les CCPP au Chiapas. Finalement, en avril 1992, la première réunion de PA au Québec s'est tenue dans nos bureaux (ACI). Dès ce moment, mon épouse et moi avons senti que nous avons une différence fondamentale d'approche avec le mouvement PA qui naissait et avons pris la décision d'être autonomes. À l'époque nous n'aurions pu nommer cette différence. Aujourd'hui, nous dirions que la motivation ultime de PA était d'ordre politique alors que la nôtre – à travers une médiation politique – était d'ordre pastoral. Nous tenterons d'expliquer cette différence lors de l'étape praxéologique du «pourquoi» et, ultimement, lors de l'étape finale de la prospective.

#### **1.4. LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX DE DROITS HUMAINS**

Un principe sous-jacent à l'accompagnement international est qu'il y aura une réponse internationale à la violence dont les accompagnateurs auront été témoins. Ce principe s'appuie sur la possibilité de pressions diplomatiques et économiques que la dénonciation d'une telle violence pourrait engendrer. La dénonciation des violations de droits humains fait partie intégrante de la pratique d'accompagnement et les réseaux internationaux sont un groupe-acteur fondamental.

Les groupes et organismes d'accompagnement international ont chacun leur propre réseau interne de dénonciation des violations de droits humains. Ils peuvent aussi choisir de diffuser une dénonciation à travers des organismes formellement dédiés à ce but tels, par exemple, le Réseau d'action urgente Canada-Amérique centrale (Canada), le Rapid Response Network (Grande-Bretagne), Amnistie internationale, Human Rights Watch, le World Organisation Against Torture, Americas Watch, etc. Tant les réseaux internes que les organismes formels de dénonciation fonctionnent selon le principe de multiplier le pouvoir protecteur de l'accompagnement, tout en permettant à des citoyens de s'engager personnellement dans des campagnes de pression directe. Les réseaux d'urgence servent à appuyer, avec une pression internationale réelle, la présence symbolique des accompagnateurs auprès des populations menacées.

Une étude systématique des réseaux internes des organismes d'accompagnement et des organisations formelles de dénonciations, dépasse les limites de notre exposé. Nous nous limiterons à présenter le réseau interne d'urgence des Brigades de paix internationales qui est un modèle du genre. Au cours des années, les BPI ont mis en place un «arbre téléphonique» rejoignant des milliers de personnes autour du monde. Si une personne ou un groupe accompagné reçoit des menaces ou est victime d'une attaque, l'équipe dans le pays où l'accompagnement se déroule contacte aussitôt le bureau central au Canada, lequel rejoint à

l'instant ses contacts clés autour du monde, lesquels, à leur tour, communiquent avec un réseau local. En quelques heures, les membres des réseaux des BPI dénoncent les menaces ou les attaques des personnes accompagnées en protestant, par voie de télécommunications, auprès des autorités gouvernementales et militaires du pays où la violation des droits humains s'est produite, et auprès des autorités politiques de leur propre pays<sup>62</sup>.

## 1.5 LES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS

Les membres des réseaux d'urgence liés aux accompagnateurs internationaux sur place au Guatemala contactent leur propre gouvernement s'il y a violation de droits humains contre les populations retournées. Le corollaire de ce geste est que le gouvernement guatémaltèque veut éviter des pressions diplomatiques et économiques internationales en conséquence des violations de droits humains sur son territoire national. Ces pressions potentielles s'appuient sur le lien qui cherche à s'établir, depuis quelques années, dans les relations internationales, entre l'économie et les droits humains. Les gouvernements étrangers sont ainsi un autre groupe central dans le panorama global de la pratique d'accompagnement international.

L'étude systématique des pressions politiques sur le gouvernement guatémaltèque, exercées par les différents gouvernements étrangers en conséquence de violations de droits humains au Guatemala, ne relève pas de notre champ de compétence. Nous illustrerons tout au plus le principe de ces pressions à partir de quelques données sur le lien «économie/droits humains» dans la politique du Canada et des États-Unis à l'égard du Guatemala.

### *Le gouvernement du Canada*

En 1980, le Canada a coupé l'aide bilatérale au Guatemala à cause de la situation politique et du danger pour le personnel de son ambassade dans ce pays. Le Canada a soutenu que les forces de sécurité étaient responsables de la plupart des atrocités commises au Guatemala et, à plusieurs occasions, a condamné les violations des droits humains. Le gouvernement canadien poursuivra néanmoins son aide multilatérale au Guatemala tout en étant paradoxalement co-signataire de résolutions internationales dénonçant les violations de droits humains dans ce pays. À la suite des élections guatémaltèques de 1986, le Canada a été tenté de reprendre son programme d'aide bilatérale au Guatemala. Néanmoins, à la suite d'une campagne canadienne de protestation, cette aide ne sera pas renouvelée. Depuis lors, l'aide canadienne au Guatemala sera canalisée à travers les ONG. À partir de 1992, l'ambassade canadienne au Guatemala sera active, en tant que membre du GRICAR, à promouvoir le processus de rapatriement des réfugiés. Au sein du GRICAR, l'ambassade canadienne tentera, avec succès, de convaincre le gouvernement guatémaltèque d'accepter le principe d'un accompagnement international en soulignant qu'un refus provoquerait une vague de critiques et de dénonciations internationales. En 1996, le gouvernement canadien a reçu une délégation officielle du gouvernement guatémaltèque dans le but de renouer des

---

<sup>62</sup> Liam MAHONY, *o.c.*, p. 54.

relations commerciales. Une campagne nationale s'organisait au même moment au Canada afin que celles-ci ne soient pas rétablies entre les deux pays tant que l'Accord de paix final ne serait pas signé et que des réformes substantielles ne seraient réalisées.

### ***Le gouvernement des États-Unis***

Dès 1978, l'administration Carter a commencé à lier l'aide militaire américaine au Guatemala au respect des droits humains. En protestation, le général García refuse l'aide américaine et se tourne vers Israël. Éventuellement, l'aide américaine reprendra au Guatemala, mais la pression internationale continuera à se faire sentir. En 1985, le House Foreign Affairs Committee prend la décision de réduire drastiquement l'aide militaire directe au Guatemala à 300 000 US\$ et d'imposer des conditions quant aux droits humains. En 1990, à la suite d'enquêtes américaines au Guatemala, l'aide militaire des États-Unis est suspendue complètement.

Il est néanmoins très difficile de connaître la politique globale du gouvernement américain – au Guatemala comme ailleurs – puisqu'il y a deux niveaux de politique: celui qui est ouvertement annoncée et celui qui est réellement implantée. Il semble qu'on ne puisse faire la différence que des années plus tard. Ainsi, lorsqu'en 1990, le gouvernement américain retirait officiellement toute aide militaire au Guatemala, celle-ci parvenait quand même, en partie, de façon souterraine. Selon l'ancien ambassadeur américain au Guatemala, Thomas Strook, après les coupures officielles d'aide, la CIA a continué à payer des salaires à plusieurs officiers guatémaltèques et l'ambassade ainsi que le Drug Enforcement Agency ont collaboré avec l'armée guatémaltèque, sous le prétexte de la lutte à la drogue<sup>63</sup>.

## **1.6. LE GOUVERNEMENT GUATÉMALTEQUE**

Finalement, le gouvernement guatémaltèque représente le dernier groupe-acteur dans le mécanisme global de l'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques. Devant les campagnes de pression exercées par les réseaux internationaux de droits humains et les pressions diplomatiques et commerciales exercées par les gouvernements étrangers, il est l'acteur clé qui est capable d'intervenir pour que cesse les violations de droits humains contre les populations retournées et pour que les responsables de ces exactions soient poursuivis en justice.

Le gouvernement guatémaltèque, au cours des années, a toujours appuyé l'idée d'un retour des réfugiés, car il voulait changer son image internationale de régime répressif. Il voulait non seulement profiter des retombées économiques en termes d'investissements étrangers, s'il démontrait une stabilité politique nouvelle exprimée par l'accueil des réfugiés, mais il voulait aussi accueillir l'aide internationale qui rentrerait au pays avec ces derniers. Le gouvernement était néanmoins conscient du risque à prendre, car le fait que l'opinion publique internationale se

---

<sup>63</sup> Lettres de l'ancien ambassadeur Strook et du journaliste Allan Nairn à *The Nation* (29 mai 1996), cité par MAHONY, Liam, *o.c.*, p. 112.

préparait à veiller d'une manière sans précédent sur les populations qui allaient retourner au pays pouvait s'avérer désastreux si la répression des forces de sécurité ne pouvait être contrôlée.

Il n'est pas facile d'avoir un accès direct à la pensée des autorités guatémaltèques quant à leur perception des pressions internationales exercées sur le gouvernement. Une entrevue sans précédent réalisée par Liam Mahony et Luis Enrique Eguren des Brigades de paix internationales, en 1994, avec le général Alejandro Gramajo Morales, ministre de la défense sous la présidence de Cerezo à la fin des années 1980, nous révèle des éléments importants de la perception des autorités. Se référant aux années où il était ministre de la défense, il déclarait:

Réellement, nous avons reçu des montagnes de lettres de protestations. (...) Il est toutefois nécessaire de savoir mesurer la différence entre une chaîne de lettres non importante et une réelle clameur qui affectera la conscience internationale; et c'est très difficile à distinguer. Il faut en arriver à comprendre comment évaluer. Il faut surveiller quand le problème devient d'ordre inter-gouvernemental, quand il passe de l'opinion d'une organisation à l'opinion d'un État. Si Amnistie internationale publie un rapport, bien, c'est seulement Amnistie internationale. Mais si l'Organisation des États américains, informé par Amnistie internationale, publie un rapport contre nous, alors on s'est fait fourrer! [«we're fucked»] S'ils peuvent pénétrer l'OEA nous sommes faits [«we're screwed»], car nous sommes signataires de toutes ces ententes et traités<sup>64</sup>.

Il importe de souligner que le gouvernement guatémaltèque n'est pas un acteur totalement indépendant. Au contraire, il est profondément influencé par les pressions exercées par de nombreuses entreprises nationales et internationales. Nous aborderons le rôle de ces institutions lorsque nous étudierons le milieu de la pratique.

## **2. LES ACTIVITÉS ET L'IMPACT DE LA PRATIQUE**

### **2.1. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE LA PRATIQUE**

La pratique d'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques retournant au Guatemala repose sur deux activités principales: l'accompagnement de protection non-violente ainsi que l'observation directe et la dénonciation des violations de droits humains. Nous avons déjà eu l'occasion de référer à ces activités lors de l'étude des acteurs de la pratique. Reprenons-les:

(1) La première activité de notre pratique est l'interposition de protection, c'est-à-dire une défense non-violente des communautés réfugiées par la présence physique, en leur sein, d'observateurs étrangers représentant des institutions de la communauté internationale en faveur des droits humains. L'accompagnement de protection cherche à dissuader une potentielle agression contre l'intégrité physique des réfugiés.

---

<sup>64</sup> Cité par Liam MAHONY, *o.c.*, p. 78 - notre traduction.

(2) Lorsque la présence physique des accompagnateurs ne peut empêcher que des violations de droits humains ne soit perpétrée contre les réfugiés, la pratique devient observatrice de ces violations et dénonciatrice. Ainsi, l'accompagnateur documente l'évènement et est l'élément déclencheur d'un processus complexe conduisant à un mouvement international rapide de dénonciation auprès des autorités guatémaltèques afin qu'elles interviennent pour protéger les réfugiés.

## 2.2 L'IMPACT POLITIQUE DE LA PRATIQUE

La pratique touche principalement au champ de la politique et a un impact sur lui. Ainsi, à travers l'accompagnateur, il y a beaucoup plus que la présence de sa propre personne, il y a aussi tout un univers politique qui est rendu présent. L'accompagnateur visibilise, symbolise, rend présentes l'institution ou les institutions dont il se réclame et, du coup, permet aux populations menacées de participer à la force politique de cette ou de ces institutions. Cette «présentification» de l'institution est dissuasive en tant qu'elle contrebalance la force de l'agresseur potentiel par la force de ladite institution. Rappelons que les réfugiés n'ont pas en eux-mêmes la force politique pour dissuader un agresseur: ils sont impuissants devant lui. C'est à cette impuissance que l'accompagnement essaie de répondre.

Il est gênant, voire imprudent de s'en prendre à l'intégrité physique de l'accompagnateur lui-même parce que l'institution que ce dernier représente saura intervenir pour dénoncer le fait. À cause de son lien symbolique à cette institution, il en arrive à jouir lui-même d'une certaine protection. Le geste libérateur de la pratique est donc de partager avec les personnes menacées l'influence protectrice dont jouissent des institutions étrangères et dont se réclament les accompagnateurs. Ainsi, par exemple, l'accompagnateur, en tant que membre d'un organisme lié aux grands réseaux internationaux de droits humains, rend présente la grande force politique de dénonciation de ces réseaux devant l'opinion publique internationale; en tant que ressortissant étranger, il symbolise sa propre nation et la force politique de cette nation, c'est-à-dire la capacité de celle-ci d'intervenir pour dénoncer les violations, exiger que la lumière soit faite et que les coupables soient punis.

La protection dont jouit l'accompagnateur en fait, d'une certaine façon, un témoin relativement inviolable de l'évènement<sup>65</sup>. Conséquemment, la force politique de l'accompagnement consiste à pouvoir dissuader une potentielle agression – qui serait demeurée secrète – par sa capacité de la mettre à la vue de l'opinion publique internationale et des gouvernements étrangers.

---

<sup>65</sup> Dans l'arène politique où une foule d'acteurs interviennent, le fait d'être un étranger lié à des réseaux internationaux ne garantit pas la sécurité de l'accompagnateur de façon absolue mais plutôt de façon relative. Une série d'autres facteurs de plus grande magnitude peuvent intervenir qui mettront en lumière la vulnérabilité politique de l'accompagnateur. C'est pourquoi il vaut mieux parler d'invulnérabilité relative.

## 2.3 ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA PRATIQUE

Nous venons de décrire conceptuellement l'impact de la pratique du point de vue des accompagnateurs. Il nous apparaît important de vérifier ces concepts dans la réalité, en cherchant à connaître le point de vue des communautés accompagnées. Pour ce faire, nous avons eu recours aux résultats du questionnaire dont la Plateforme d'évaluation de l'accompagnement international s'est servie, entre décembre 1996 et février 1997, auprès des populations retournées.

La plateforme d'évaluation a questionné individuellement 103 personnes dans 24 communautés de retournés. L'entrevue comportait plusieurs questions. Retenons-en deux. Une question cherchait à savoir si les retournés se sont sentis menacés lors du retour. Sur les 78 réponses obtenues, 49 personnes diront qu'elles se sont senties menacées par l'armée et les patrouilles civiles, 11 diront avoir eu peur que ce qui s'était produit dans les années 80 se reproduise, 6 diront avoir craint devant la situation politique du pays, 3 auront eu peur pour des raisons personnelles (par exemple, être un représentant), 1 personne avouera avoir eu peur à cause du massacre récent de Xamán contre une communauté retournée et, finalement, 1 personne dira avoir eu peur de la URNG. Une autre question cherchait à savoir si les accompagnateurs internationaux contribuèrent à diminuer le sentiment d'être menacé, 29% répondirent que la présence des accompagnateurs internationaux dans le contexte de l'Accord du 8 octobre 1992 firent qu'ils n'eurent pas peur alors que 67% des retournés diront qu'ils auront eu moins peur. Le 4% restant des répondants ne donnèrent pas une réponse claire<sup>66</sup>.

Ces réponses aux questions de la Plateforme d'évaluation confirment la qualité de l'accompagnement international en tant que protection «politique» contre la répression d'État. Elles démontrent, par l'expérience même des accompagnés, que l'escorte internationale fonctionne en tant que transfert du pouvoir politique des escorteurs (ou plus précisément des institutions dont les escorteurs se réclament) aux communautés escortées.

## 3. LE MILIEU DE LA PRATIQUE

La pratique d'accompagnement international ne se déroule pas en vase clos où les six groupes-acteurs que nous avons identifiés entreraient en relations politiques de manière isolée. La réalité est beaucoup plus complexe. La pratique concrète se déroule dans un milieu social et ecclésial, à la fois local, national et international où une foule d'acteurs sont en relations dynamiques. Nous aborderons l'étude du milieu en jettant un regard sur l'histoire du Guatemala. Nous relèverons ensuite les principaux problèmes auxquels fait face la société guatémaltèque. Finalement, nous identifierons les principaux appuis et résistances au retour des réfugiés, tant au point de vue social qu'écclésial.

<sup>66</sup> PLATAFORMA DE EVALUACION DEL ACOMPAÑAMIENTO INTERNACIONAL, *o.c.*, p. 61-64.

### 3.1. HISTORIQUE

On ne saurait approcher l'étude du milieu de la pratique sans commencer par un regard historique qui seul nous permettra de rejoindre les dynamismes sociaux vitaux liant les différents protagonistes.

Nous diviserons cette analyse en trois parties: (1) de la Conquête au gouvernement de Jacobo Guzman Arbenz (1950-1954); (2) du coup d'État de 1954 jusqu'aux élections de 1986; (3) du début des négociations entre le gouvernement et la URNG jusqu'à la signature de l'Accord de paix du 26 décembre 1996.

#### 3.1.1. La Conquête

##### 1520: LA COLONISATION

Si nous voulons découvrir la source des problèmes sociaux au Guatemala, nous devons reconnaître que la situation actuelle est le résultat historique du régime de possession de la terre imposé dès l'époque coloniale – et conservé depuis – avec ses nombreux mécanismes de distribution inégale et injuste. Au moment de la colonisation, la politique de possession de la terre a été définie selon un double principe. Le premier était, d'une part, l'attribution de terres donnant droit à l'utilisation de la main d'oeuvre indienne y résidant (*encomiendas*) et, d'autre part, l'attribution de terres appartenant à la Couronne espagnole (*realengas*). Le second principe était l'exploitation de la main d'oeuvre indienne gratuitement, tout en laissant aux autochtones la possibilité de cultiver des terres à leur profit<sup>67</sup>. La formule de base des colonisateurs espagnols était de contrôler le travail en contrôlant la terre. L'expropriation des terres autochtones avait comme objectif de créer une force de travail amérindienne qui, étant privée d'une source de subsistance, aurait à travailler sur les plantations coloniales<sup>68</sup>.

##### 1821: L'INDÉPENDANCE

L'indépendance vis-à-vis de l'Espagne, en 1821, loin de régler les problèmes, a accru par une législation arbitraire la concentration de la terre entre les mains de quelques personnes privilégiées. Après l'indépendance, la culture du café fut introduite massivement en vue de l'exportation. Or, comme les terres de montagnes où s'étaient retranchés les autochtones étaient très propices à cette culture, on les expropria. L'expropriation a toujours été une attaque culturelle de premier ordre, car le système communal de la terre – où la terre était divisée en fonction des besoins – était un pilier de la société indigène<sup>69</sup>.

<sup>67</sup> CONFERENCE EPISCOPALE DU GUATEMALA, «Le cri pour la terre», reproduit dans *DIAL* 1307 (19 mai 1992), p. 2-3.

<sup>68</sup> P. WEARNE, «Guatemala»: *Minority Rights Group* 62 (1984), p. 12.

<sup>69</sup> *Ibid.*

### 1871: LA RÉFORME LIBÉRALE

Avec la réforme libérale de 1871, la situation a continué à empirer. Le gouvernement chercha à favoriser le développement du café en remplacement de l'indigotier et de la cochenille. À cet effet, il décréta la suppression des terres communales et la distribution de grandes superficies de terre à la classe moyenne, donnant du coup naissance à une agro-exportation prospère<sup>70</sup>.

### 1904: ÉTABLISSEMENT DE LA UNITED FRUIT

En 1904, la United Fruit Company s'établit au Guatemala. Une compagnie subsidiaire de cette compagnie, le International Railways of Central America (IRCA) en vient à dominer le système ferrovière guatémaltèque. Parallèlement, la compagnie Electric Bond and Share contrôlera 80% de l'approvisionnement en électricité. Ainsi, dans l'espace de quelques décennies, trois compagnies en viendront à opérer au Guatemala comme une sorte de gouvernement supra-étatique.

### 1950: TENTATIVE DE RÉFORME AGRAIRE

En 1944, une grève générale oblige le dictateur Jorge Ubico à abdiquer. J. Arévalo est alors élu président du Guatemala et entreprend les réformes les plus significatives depuis la Conquête. À partir de 1950, sous le gouvernement révolutionnaire de Jacobo Arbenz Guzman, une loi de réforme agraire est votée. Cette loi s'en prend aux compagnies américaines et particulièrement à la United Fruit. Le gouvernement entreprend ainsi la confiscation de 162 000 hectares de terres non cultivées et les distribue à 100 000 familles. En dépit de ses nombreuses failles, cet effort de réforme a constitué le seul essai sérieux de changer une structure profondément injuste.

## 3.1.2 Le coup d'État de 1954

### 1954: COUP D'ÉTAT ET DÉMANTÈLEMENT DE LA RÉFORME AGRAIRE

L'origine du conflit récent qui a ravagé le Guatemala, et qui est responsable de l'exil au Mexique des réfugiés guatémaltèques, remonte au coup d'État militaire de 1954. Ce coup financé par les États-Unis et exécuté avec l'aide de la CIA a renversé le président Guzman, élu démocratiquement quatre ans plus tôt sur un programme de réforme sociale et de réforme agraire touchant les intérêts de la compagnie américaine United Fruit.

Dans les décennies après le renversement de Arbenz, les officiers militaires se succédèrent au pouvoir au moyen de coups d'État et d'élections frauduleuses et aussi à travers la discrète intervention des États-Unis qui formait l'armée nationale et lui fournissait des armes<sup>71</sup>. Susanne Jonas de l'Institute for the Study of Labor and Economic Crisis écrit: "À travers ses programmes

<sup>70</sup> CONFERENCE EPISCOPALE DU GUATEMALA, *o.c.*, p. 3.

<sup>71</sup> Alberto RAMOS, "Guatemala, de peines et de misères...": *Apostolat* 65/3 (juin 1994), p. 7.



d'aide militaire à l'armée et à la police guatémaltèque et sa collaboration avec les escadrons de la mort paramilitaires, le gouvernement des États-Unis a fourni l'entraînement, l'équipement et le matériel militaire nécessaire pour maintenir le Guatemala dans un état de contre-insurrection<sup>72</sup>.

Depuis le coup d'État de 1954, les secteurs exploités de la société guatémaltèque tentèrent d'améliorer leurs conditions de vie économique et sociale; pensons par exemple à la formation de coopératives, aux demandes d'augmentation des salaires et d'amélioration des conditions de travail, à la colonisation des forêts, etc. Tous ces efforts pacifiques furent noyés dans une répression sanglante commandée par les secteurs sociaux qui avaient hérité, depuis l'époque coloniale, du pouvoir économique et politique et qui n'étaient pas disposés à partager les richesses et les fruits du travail de tout le pays. Ces groupes très puissants choisirent conséquemment le chemin de la violence systématique pour mater ceux qui exigeaient des changements structurels dans le pays. Ainsi, des milliers de personnes – dirigeants paysans, ouvriers, journalistes, avocats, professeurs, etc. – furent assassinés, dès cette époque, par les forces de l'ordre et les groupes paramilitaires<sup>73</sup>.

#### 1961: APPARITION DE LA GUÉRILLA

Jugeant qu'il était dorénavant impossible de trouver des solutions pacifiques à la misère institutionnalisée des masses paysannes et indigènes, de nombreux guatémaltèques se joignirent, en 1961, à un groupe d'officiers entrés en rébellion contre la hiérarchie militaire et formèrent des groupes révolutionnaires<sup>74</sup> de tendance marxiste. Les Fuerzas Armadas Rebeldes sont ainsi fondées en 1962. Elles opèrent dans les régions ladines (non autochtones), soit la partie orientale du pays et la région de la capitale. Elles seront démantelées en 1966.

#### 1968: ÉMERGENCE DE L'ÉGLISE DES PAUVRES

En 1965, le Concile Vatican II promulgue à Rome la Constitution pastorale «Gaudium et Spes» qui donnait une nouvelle orientation à la doctrine sociale de l'Église. En 1968, a lieu la Conférence des évêques latino-américains de Medellín, en Colombie, qui applique l'esprit du Concile à l'Amérique latine. À partir de 1968, des centaines de catéchètes et de promoteurs sociaux sont formés. L'épiscopat privilégie la formation de communautés ecclésiales de base et de délégués de la Parole. Peu à peu, les paysans prennent conscience des causes structurelles qui déterminent leur situation. Leur lecture socio-économique de l'exploitation qu'il subissent est faite à partir de l'Évangile libérateur<sup>75</sup>. Durant cette période surgissent des mouvements pacifiques comme le mouvement coopérativiste de l'Action catholique. L'échec des tentatives pacifiques de

---

<sup>72</sup> S. JONAS, «The Complicity of the U.S. Government and U.S. Capital in the Violation of Human Rights in Guatemala»: dans S. JONAS (dir), *o.c.*, p. 189.

<sup>73</sup> COMITE CRISTIANO DE SOLIDARIDAD DE LA DIOCESIS DE SAN CRISTOBAL, *o.c.*, p. 2.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> JUSTICIA Y PAZ, *o.c.*, p.5.

changement social conduira néanmoins, dans les années qui suivront, certains leaders de l'Action catholique à conclure qu'être chrétien doit passer par la voie révolutionnaire<sup>76</sup>.

#### 1975: REPRISE DES ACTIVITÉS DE LA GUÉRILLA

Deux groupes guérilleros surgissent: le Ejército Guerrillero de los Pobres (EGP), en 1975, et la Organización del Pueblo en Armas (ORPA) en 1979. Ils voient dans les autochtones une avant-garde potentielle de la révolution. Des milliers d'autochtones joignent les rangs pour des raisons pragmatiques d'auto-défense individuelle et culturelle<sup>77</sup>. Au départ, la guérilla ne représentait pas une menace réelle de prise de pouvoir par la force, mais vers la fin des années 70, conjuguée au travail d'organisation populaire et parce qu'elle s'attaquait à l'injustice qui régnait dans le pays, elle commença à représenter une menace au contrôle exercée par la classe dominante<sup>78</sup>. La réponse des militaires guatémaltèques a été une campagne anti-insurrectionnelle qui dévastera le pays<sup>79</sup>.

#### 1976: TREMBLEMENT DE TERRE

En 1976, un tremblement de terre tue des dizaines de milliers de personnes en quelques minutes et laisse plus d'un million de personnes sans abri. Ce désastre polarise la situation politique.

#### 1978: PERSÉCUTION DE L'ÉGLISE

A partir de 1978, l'Église elle-même devient une cible explicite. Des dizaines de catéchètes, de délégués de la Parole, de membres des communautés ecclésiales de base et de dirigeants de l'Action catholique furent massacrés<sup>80</sup>. Évoquant les assassinats des chrétiens, la Conférence épiscopale du Guatemala n'hésite pas à parler de situation de persécution<sup>81</sup>. En 1980, la Conférence émet un communiqué dans lequel elle affirme que la persécution contre l'Église «ne peut être acceptée comme un évènement isolé et fortuit. Elle porte à croire au contraire, qu'il existe un plan soigneusement élaboré pour intimider l'Église et faire taire sa voix prophétique»<sup>82</sup>.

#### 1979-1983: SYSTÉMATISATION DES MASSACRES ET DÉPLACEMENTS MASSIFS DES POPULATIONS

À la fin des années 70 et au début des années 80, devant l'accroissement du mouvement populaire et paysan et devant l'impuissance de gagner la bataille contre les mouvements révolutionnaires, l'armée, alarmée par le succès de la révolution sandiniste au Nicaragua, conclut que la seule solution

<sup>76</sup> P. WEARNE, *o.c.*, p. 15.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

<sup>78</sup> Grahame RUSSEL, *o.c.*, p. 6.

<sup>79</sup> COMITE CRISTIANO DE SOLIDARIDAD DE LA DIOCESIS DE SAN CRISTOBAL, *o.c.*, p. 2.

<sup>80</sup> JUSTICIA Y PAZ, *o.c.*, p. 5.

<sup>81</sup> Antoine CHARLES, *o.c.*, p. 269-270.

<sup>82</sup> Cité par H. TRONCOSO & M.C. CASTRO, «Christianisme et Révolution» dans: *Amérique Centrale, géopolitique et révolution*, Montréal, ALAI, 1982, p. 32.

était d'éliminer la population civile dans les régions où la guérilla opérait et où vivaient en majorité des autochtones. Cette stratégie comprenait la destruction psychologique des individus, la désintégration des communautés, et l'anéantissement des villages. Quoiqu'il y ait déjà eu des massacres dans les années 70, cette pratique s'est davantage répandue sous les gouvernements militaires du général Lucas García (1978-1982) et du général Efraín Montt (1982-1983), étant planifiés à l'échelle nationale par des officiers de haut-rang. Des régions entières du pays furent mises à sac, selon la stratégie de la «terre brûlée» qui consistait à éliminer des agglomérations et des villages entiers, par le feu et les armes, afin qu'ils ne puissent servir de base ou d'appui à la guérilla. Il s'agissait de «vider l'océan pour attrapper le poisson», stratégie qui avait déjà été utilisée par les États-Unis au Vietnam. Les populations indigènes furent les plus affectées: des dizaines de milliers de personnes furent assassinés ou «disparurent» et quatre cent quarante villages ont été détruits dans l'espace de deux ou trois ans<sup>83</sup>.

Suite aux massacres génocidaires qui se poursuivaient – on parle de plus de 100 000 personnes assassinées et de 40 000 «disparues» –, commencèrent dès 1979, les déplacements massifs de la population.

1982: URNG

En janvier 1982, l'Ejército Guerrillero de los Pobres (EGP), les Fuerzas Armadas Rebeldes (FAR), l'Organización del Pueblo en Armas (ORPA) et le Partido Guatemalteco del Trabajo (PGT) se fusionnent pour former l'Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca (URNG).

1983: POURSUITE DES VIOLATIONS DE DROITS HUMAINS

Le général Mejía Vítores prend le pouvoir en août 1983. Les violations de droits humains continuent à grande échelle bien qu'elles apparaissent plus sélectives que sous les gouvernements des généraux Lucas García et Ríos Montt<sup>84</sup>.

1986: GOUVERNEMENT CIVIL

Le 14 janvier 1986, le candidat de la Démocratie chrétienne, Vinicio Cerezo Arévalo est élu président. Il dirige le premier gouvernement civil élu depuis les élections de 1966.

---

<sup>83</sup> Grahame RUSSEL, *o.c.*, p. 6-7.

<sup>84</sup> AMNESTY INTERNATIONAL, *Guatemala, The human rights record*, London, Amnesty International Publications, 1987, p. 7.

### 3.1.3. Négociations gouvernement du Guatemala - URNG

#### 1987: PREMIÈRE RENCONTRE DU GOUVERNEMENT GUATÉMALTÈQUE AVEC LA URNG

Sous l'administration de Vinicio Cerezo, des représentants de la URNG et du gouvernement guatémaltèque se rencontrent pour la première fois en octobre 1987, en Espagne, dans le cadre du plan de paix Arias pensé l'année précédente par les présidents centro-américains. Le Traité Esquipulas II est signé<sup>85</sup>. Un accord du traité reconnaît le droit des réfugiés de retourner dans leur pays de façon volontaire. Les pourparlers subséquents entre la URNG et le gouvernement avortent néanmoins et la guerre civile s'intensifie.

En août 1988, à San José, Costa Rica, les représentants de la URNG rencontrent la Commission nationale de réconciliation. En novembre, la URNG fait paraître une lettre sur le salut national. En mars 1989, sous les auspices de la Commission nationale de réconciliation, le Dialogue national est institué afin de permettre à tous les secteurs sociaux guatémaltèques de discuter les problèmes nationaux.

#### 1990: SIGNATURE DE L'ACCORD D'OSLO

L'Entente de base pour la paix par des moyens pacifiques est signée à Oslo en Norvège. Le document contient un agenda pour des conversations à tenir entre le Commandement général de la URNG et les différents secteurs de la société en vue des négociations entre la URNG, le gouvernement et l'armée. Monseigneur Rodolfo Quezada Toruno est désigné comme médiateur du processus de paix. Les Nations Unies sont sollicitées comme observateur. En mai, la URNG rencontre les partis politiques à El Escorial en Espagne; en août, le Coordinating Committee of Agricultural, Commercial, Industrial and Financial Associations (CACIF) à Ottawa, au Canada; en septembre, les secteurs religieux à Quito, en Équateur. En octobre, la URNG rencontre les représentants des syndicats et des mouvements de base ainsi que des représentants du secteur académique, des coopératives et des petites et moyennes entreprises. La prémisse sous-jacente à ces diverses rencontres est que toute résolution du conflit armé doit prendre en compte les causes mêmes de la guerre.

#### 1991: SIGNATURE DE L'ACCORD DE MEXICO

Le 26 avril 1991, sous le gouvernement de Jorge Serrano Elías, nouvellement élu, l'Accord de Mexico est signé. Cet Accord prévoit un processus de négociations entre le gouvernement et la URNG et un agenda en 11 points qui aborde les questions sociales, politiques, économiques et militaires. Malgré cet Accord, les négociations s'enlisent.

---

<sup>85</sup> Le Traité Esquipulas II, signé par les présidents centro-américains, suggère la mise en place d'un processus de dialogue national entre les différents secteurs sociaux dans chaque pays signataire. Cerezo était un ferme supporteur du Traité, et en 1988, il forma la Commission nationale de réconciliation, afin de planifier le Dialogue national.

#### 1993: TENTATIVE D'AUTO-COUP D'ÉTAT

Le 25 mai 1993, le président Serrano Elías essaie de prendre les pouvoirs dictatoriaux, mettant abruptement en échec le processus de paix. L'échec de cet auto-coup d'État amène la création de l'Assemblée de la société civile. En juin 1993, il est remplacé par Ramiro de León Carpio, qui était procureur pour les droits humains.

#### 1994: RÉVOLTE ARMÉE AU MEXIQUE

Le 1 janvier 1994, la révolte armée éclate dans l'État du Chiapas au Mexique. Le gouvernement mexicain exerce alors des pressions sur le gouvernement guatémaltèque et la URNG pour faire reprendre le processus de paix.

#### 1994: REPRISE DU PROCESSUS DE PAIX

Le 10 janvier 1994, dans la ville de Mexico, est signé l'Accord cadre sur la reprise du processus de paix. Basé sur l'Accord de Mexico, le document prévoit, entre autres, la création de l'Assemblée de la Société civile qui permettra aux différents secteurs de la société civile guatémaltèque de participer au processus de paix. L'Assemblée sera ouverte à tous les groupes capables de démontrer leur légitimité, leur représentativité et leur légalité.

À la suite de l'Accord cadre, le 29 mars 1994, est signé l'Accord global sur les droits de la personne. L'une des conséquences de l'Accord sera la demande que celui-ci fasse l'objet d'une vérification dans la pratique. Ainsi naîtra la Mission des Nations Unies pour la vérification des droits humains au Guatemala (MINUGUA). La MINUGUA s'avèrera une force de dissuasion contre la violation des droits de la personne.

Le 17 juin 1994, l'Accord pour la réintégration des populations déracinées par l'affrontement est adopté. Dans les jours et les mois qui suivront, d'autres accords seront signés: le 23 juin 1994, l'Accord sur l'établissement de la Commission pour l'éclaircissement historique des violations des droits de la personne et des actes de violence ayant affecté la population guatémaltèque; le 6 mai 1996, l'Accord sur les aspects économiques et la situation agraire; le 19 septembre 1996, l'Accord sur le renforcement du pouvoir civil et le rôle de l'armée dans une société démocratique; le 7 décembre 1996, l'Accord sur les réformes constitutionnelles et le système électoral; le 12 décembre 1996, l'Accord sur les bases pour l'incorporation de la URNG dans la vie légale.

#### 1996: ACCORD DE PAIX

Finalement le 29 décembre 1996, est signé l'Accord pour une paix ferme et durable

## 3.2. LE MILIEU SOCIAL

Même si les négociations engagées depuis 1994 entre le gouvernement et la guérilla pour en arriver à un règlement politique ont débouché sur un accord de paix final, les conditions sociales à la source de la violence qui avait conduit en tout premier lieu des milliers de Guatémaltèques à s'exiler ont persisté à toutes les étapes du retour et continuent de persister sans aucune modification après le dit accord.

### 3.2.1. Conditions sociales inchangées

#### ***Rapport gouvernement civil/armée***

La première question pour le pays demeure le rapport du gouvernement civil à l'armée. Derrière les gouvernements élus, le pouvoir des militaires, désireux de garder leurs nombreux avantages, demeure immense. L'impunité dont jouissent les responsables militaires face aux violations passées contre les droits de la personne est une autre grave question qui n'est pas résolue.

#### ***Violence sociale multi-forme***

Le pays connaît aussi une situation de grande violence sociale qui perdure et qui se manifeste de nombreuses façons:<sup>86</sup>

- La délinquance politique et commune qui fait des ravages dans tous les secteurs de la société;
- Les mouvements politiques qui n'ont pas d'orientation claire et qui semblent ne pas chercher à répondre aux urgences du Guatemala mais plutôt à leurs intérêts personnels ou à ceux des partis;
- La pauvreté extrême de la majorité des Guatémaltèques et le phénomène d'appauvrissement de la classe moyenne dont les membres viennent de plus en plus joindre les rangs des secteurs pauvres de la société;
- L'écart qui ne cesse de grandir entre l'énorme majorité de pauvres qui s'appauvrissent chaque jour davantage et une minorité de plus en plus réduite de familles richissimes. Rappelons que la base de pouvoir économique consiste en trois groupes principaux qui ont des intérêts économiques similaires: (1) l'oligarchie, (2) le haut-commandement des militaires qui protège les intérêts privés et ses propres intérêts financiers, (3) et quelques compagnies multinationales.
- L'imposition d'une politique fiscale néo-libérale qui ne semble viser qu'à protéger les intérêts de ceux qui possèdent et qu'à décourager quelque effort des classes dépossédées d'essayer de s'en sortir;
- Le problème du trafic international de la drogue, manipulé principalement depuis l'étranger;
- Les nombreuses violations de droits humains qui se poursuivent et que l'État ne réussit pas à contrôler;
- Le prosélytisme des sectes fondamentalistes répandues dans le pays et une certaine discrimination politique contre les catholiques.

<sup>86</sup> CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU GUATEMALA, *Exhortación pastoral ante el retorno de refugiados a la patria*, 1 juillet 1992.

### **Le problème de la terre**

L'un des problèmes les plus graves et les plus complexes de la société guatémaltèque est celui de la terre; il importe de souligner que ce problème deviendra encore plus aigu avec l'arrivée de dizaines de milliers de réfugiés. Les évêques guatémaltèques affirment:

Le cri pour la terre est sans aucun doute le plus fort, le plus dramatique et le plus désespéré qu'on entende au Guatemala. Il jaillit de millions de poitrines de Guatémaltèques qui n'aspirent pas seulement à posséder la terre mais aussi à être possédés par elle. "Hommes de maïs" qui, d'un côté, se sentent profondément identifiés aux champs, aux semailles et aux récoltes, et se voient, d'un autre côté, expulsés de la terre et empêchés de se plonger dans leurs champs fertiles par une situation d'injustice et de péché. Ils sont comme étrangers à la terre qui leur a appartenu des millénaires durant, et considérés comme des citoyens de seconde zone dans la nation édifiée par leurs admirables ancêtres.<sup>87</sup>

Aujourd'hui encore, la plupart des meilleures terres arables et les moyens de production sont contrôlés par quelques centaines de familles. Deux pour cent de familles de grands propriétaires contrôlent 80 pour cent de la terre propre à l'agriculture. Ce système injuste de la distribution de la terre est au coeur de tous les problèmes sociaux du Guatemala. Ainsi, alors que quelque-uns possèdent des domaines immenses, parfois non utilisés, des centaines de milliers de paysans sans terre ou ne possédant qu'une minuscule parcelle se joignent à la masse des chômeurs ou constituent une main-d'oeuvre à très bon marché. Cette abondance de travailleurs permet aux propriétaires de donner de très petits salaires et de s'assurer de grands profits. Dans ce contexte, les travailleurs n'arrivent pas à subvenir aux besoins primaires de leur famille, que ce soit en termes de nourriture, d'éducation des enfants, ou de soins de santé.

C'est dans ce contexte économique que les réfugiés qui retournent auront à s'inscrire. Ils vont se joindre à la masse de paysans exploitables et exploités, ils auront toutes les peines à subvenir aux besoins des leurs, ils verront leurs enfants avoir faim, ne pas avoir accès à l'école, et souffrir de maladies qui aurait pu être facilement traitées.

### **3.2.2. Les résistances et les appuis nationaux**

Outre les principaux groupes-acteurs que nous avons étudié et qui sont en relations dynamiques de convergence ou de divergence avec les réfugiés, il y a aussi une multitude d'autres acteurs dans le milieu qui résistent au retour des réfugiés ou, au contraire, qui appuient celui-ci.

#### **Les résistances**

Les résistances sont variées. On note des résistances d'ordre politique dans certains secteurs sociaux, dont l'oligarchie traditionnelle et le secteur de l'entreprise privée. Ces secteurs considèrent que les réfugiés sont des subversifs sympathisants de la guérilla.

---

<sup>87</sup> CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU GUATEMALA, *Le cri pour la terre*, cité par DIAL 1307 (19 mai 1988).

Les résistances peuvent aussi être d'ordre économique. Dans la région du Petén, par exemple, le commerce illégal des bois précieux aiguise l'hostilité de l'armée envers d'éventuels arrivants. Dans l'Ixcán Grande, les retours sont découragés par les conflits terriens. Notons que ces conflits sont exacerbés par le fait que le gouvernement distribue souvent des terres avant le retour des réfugiés. Dans le sud, finalement, les grands propriétaires terriens refusent de vendre des terres aux groupes organisés de paysans, incluant les réfugiés<sup>88</sup>.

### **Les appuis**

Si les réfugiés retournant au pays font face à des résistances féroces, ils peuvent néanmoins compter sur les nombreux appuis des organisations de la société civile. Nous pouvons regrouper ces appuis en cinq secteurs: le mouvement syndical et populaire, le mouvement maya, le mouvement des femmes, le mouvement pour les droits de la personne et l'administration de la justice, et les organisations non-gouvernementales de développement<sup>89</sup>.

#### **(1) LE MOUVEMENT SYNDICAL ET POPULAIRE**

Dans les années 70, l'absence de mécanismes de participation politique et de règlement des conflits sociaux-économiques a contribué à la radicalisation du mouvement populaire et syndical. Lorsque la répression a atteint son apogée au début des années 80, ces organisations ont été gravement démembrées. En 1988, la création de la Unidad de Acción Sindical y Popular (UASP) a pavé la voie à une reconstruction de ce mouvement. La UASP est alors devenue le porte-parole des demandes populaires.

#### **(2) LE MOUVEMENT DU PEUPLE MAYA**

Nous avons vu comment la population maya a été dramatiquement dominée depuis la Conquête. On comprend facilement dès lors que le mouvement politique du peuple maya, commencé au début des années 70, reflète plus que tout autre phénomène, les transformations de la société guatémaltèque. Ce mouvement se manifeste de différentes façons: des comités civiques et des comités de développement communautaire essaient de se faire élire au niveau local, des organisations dénoncent les violations de droits humains contre les populations mayas dans les régions où il y a des conflits, d'autres groupes essaient d'approfondir l'identité culturelle maya.

#### **(3) LE MOUVEMENT DES FEMMES**

Le mouvement des femmes au Guatemala peut être divisé en trois groupes: les groupes qui cherchent l'amélioration de conditions de vie, les groupes qui dénoncent les violations des droits

<sup>88</sup> Geneviève LESSARD, «De nombreux obstacles au retour des réfugiés»: *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (juin-juillet-août 1995), p.12.

<sup>89</sup> Pour une description plus détaillée des organisations de la société civile, lire: Tania PALENCIA PRADO & David HOLIDAY *o.c.*, pp. 45-86.



humains et les groupes concernés par la recherche de moyens pour combattre l'inégalité entre les hommes et les femmes.

(4) LES ORGANISATIONS DES DROITS DE LA PERSONNE  
ET L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

De nombreuses organisations sont engagées au niveau des droits de la personne. Leur travail est varié. Certaines organisations, tels CONAVIGUA, GAM et CERJ, ont un caractère plus politique. D'autres, tels le Bureau du Protecteur des droits de la personne et la Commission présidentielle pour les droits de la personne (COPREDEH) fondent leurs interventions sur les instruments juridiques plutôt que sur les manifestations politiques. Il faut souligner le travail important réalisé par le Bureau des droits de la personne de l'archevêché (ODHA). Au niveau international, mentionnons le travail réalisé par plusieurs organismes dont la Mission des Nations Unies pour la vérification de l'Accord global des droits au Guatemala (MINUGUA), la Commission des droits de l'homme des Nations Unies qui a désigné un rapporteur spécial, et la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH).

(5) LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DE DÉVELOPPEMENT

Ces organisations cherchent à réaliser des projets économiques, sociaux, politiques et organisationnels en étroite collaboration avec les populations locales.

### 3.2.3. Les résistances et les appuis internationaux

Au niveau international, en plus des groupes-acteurs centraux au panorama de la pratique d'accompagnement, plusieurs autres acteurs, ayant chacun leur propre agenda politique, ont aussi influencé directement ou indirectement le processus de retour des réfugiés guatémaltèques.

De façon générale, dans le contexte de l'après-confrontation Est-Ouest, la vision des milieux d'affaires internationaux changea radicalement envers le Guatemala. Jusqu'alors, la stratégie politique nationale, encouragée par le milieu international des affaires, était la doctrine de «sécurité nationale» où il s'agissait d'enrayer tout développement du communisme. Cette doctrine qui avait été adoptée par tout le continent depuis les années 1960 était particulièrement enracinée au Guatemala en conséquence de la théorie des dominos selon laquelle, si l'Amérique centrale tombait au communisme, tout l'hémisphère suivrait. Or la chute du Mur de Berlin met fin à la crainte du capitalisme international de perdre le Guatemala; et rapidement cet événement européen sonnera le glas de la stratégie de sécurité nationale et ouvrira la porte à l'avancée de la nouvelle doctrine du néo-libéralisme. L'ouverture internationale à l'idéologie néo-libérale aura des répercussions directes sur le sort des réfugiés au Mexique: les milieux politiques et financiers internationaux concernés seront – en fonction de leurs propres intérêts – favorables au retour des réfugiés.

Ainsi le Programme d'ajustements structurels, signé par un gouvernement antérieur avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, exigeait que le gouvernement guatémaltèque puisse assurer une plus grande stabilité politique et, conséquemment, s'engage à trouver une solution au problème des populations réfugiées. La participation du Guatemala aux différentes organisations commerciales régionales tels l'Organisation des États américains (OEA), le Marché commun centre-américain (MCCA), et le American Free Trade Area (AFTA), – participation encouragée par le FMI et la BM – s'appuyait sur cette recherche de stabilité politique en vue des échanges commerciaux régionaux.

De façon parallèle, la préparation à l'entrée du Mexique dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), entré en vigueur le 1 janvier 1994, a aussi beaucoup influencé la politique envers les réfugiés guatémaltèques. La frontière migratoire des pays membres de l'ALENA allant se situer à la frontière mexicano-guatémaltèque, le gouvernement mexicain, sous la pression du gouvernement américain, se devait de trouver une solution rapide au problème des réfugiés guatémaltèques<sup>90</sup>.

### ***Le Fonds monétaire internationale et la Banque mondiale***

Il importe d'approfondir le rôle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) qui s'avèrent être des acteurs incontournables dans la nouvelle dynamique sociale guatémaltèque. En effet, la justice sociale et la recherche du bien commun – tant espérées par la signature des accords de paix – sont dramatiquement mis en échec par des «ajustements structurels» signés par un gouvernement antérieur avec le FMI et la BM, lesquelles ententes ouvrent les portes toutes grandes au néolibéralisme et attaquent les acquis sociaux réels et ceux qui auraient été possibles si avaient été appliqués les accords socio-économiques.

Ainsi, depuis une décennie, l'économie guatémaltèque expérimente une série de transformations provoquées par des mesures de stabilisation macro-économiques à court terme et par un processus de réformes structurelles. Les mécanismes de politique économique ont privilégié la libéralisation des prix, tant des services de base comme celui des marchandises composant le panier de provision des Guatémaltèques, ainsi que la libéralisation des capitaux abolissant les contrôles traditionnels, tout en laissant aux banques le contrôle des taux d'intérêts<sup>91</sup>.

Les politiques néo-libérales récentes du président Alvaro Arzú – politiques défendues et encouragées par le FMI et la Banque mondiale – incluent la privatisation des industries relevant de l'État (électricité, téléphone et chemins de fer) ainsi que la mise à pied de milliers d'employés du secteur public, le secteur le plus syndiqué du Guatemala. En mai 1996, le gouvernement a pavé la voie à la privatisation et aux mises à pied en passant une loi limitant le droit de grève chez les employés du secteur public. Au même moment, une autre loi accroissait de façon dramatique les

90 PLATAFORMA DE EVALUACION DEL ACOMPAÑAMIENTO INTERNACIONAL, *o.c.*, p. 17.

91 Fernando SOLIS, «Tendencias de la economía guatemalteca»: *Noticias de Guatemala* (juin 1996), p.19.

peines pour l'occupation de terres, une des seules tactiques qui étaient encore à la portée des milliers de Guatémaltèques qui avaient perdu leur terre et conséquemment leur source de revenus<sup>92</sup>.

### 3.3. LE MILIEU ECCLÉSIAL

Si les politiques né-libérales des gouvernements récents au Guatemala sont une mauvaise nouvelle pour les réfugiés, il n'en est pas de même quant à l'approche de l'Église envers eux. L'Église guatémaltèque a toujours été solidaire avec les populations retournées. Elle l'était alors que ces derniers étaient en exil au Mexique, elle l'est demeurée pendant et après leur retour.

#### 3.3.1. Les appuis nationaux

Pour les évêques guatémaltèque, il a été nécessaire que l'Église s'engage solidairement avec les réfugiés qui voulaient revenir au Guatemala. En 1991, cinq évêques guatémaltèques ayant visité les réfugiés au Mexique déclaraient:

Nous sommes convaincus que le retour de tous nos frères, qui ont atteint un niveau tellement élevé de maturité dans l'adversité et la souffrance, sera d'un grand bénéfice pour toute la nation. Pour cela, nous devons être disposés à les accueillir et à nous enrichir de leur importante expérience et des valeurs spirituelles et communautaires qu'ils ont développé au long de leur dramatique exil<sup>93</sup>.

La Commission permanente de la Conférence épiscopale du Guatemala, prenant appui sur ce texte, poursuit en affirmant:

Nous devons être conscients que les réfugiés ne sont pas des subversifs et que, s'ils ont fui le Guatemala, ce fut parce qu'ils ont été les victimes innocentes d'une situation de violence irrationnelle qui s'est abattue contre eux. C'est pourquoi, avec un esprit fraternel et profondément chrétien, nous pressons les communautés où les réfugiés retourneront d'ouvrir leur cœur et leurs bras, en tendant la main au frère qui revient. Dans ce processus, les communautés devront s'engager avec une grande solidarité, accueillant fraternellement celui qui revient, convaincus de répondre au cri historique du peuple<sup>94</sup>.

#### 3.3.2. Les appuis internationaux

De nombreuses communautés chrétiennes, catholiques et protestantes, d'Amérique du Nord comme d'Europe, ont démontré leur solidarité avec les réfugiés depuis leur arrivée en territoire mexicain et le démontrent encore au moment où les réfugiés retournent dans leur pays. En plus de la solidarité de très nombreuses Églises locales qui ont envoyé un des leurs pour accompagner les

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> Cité par CONFERENCIA EPISCOPAL DE GUATEMALA, *Exhortación pastoral ante el retorno de refugiados a la patria*, juillet 1992, p. 3-4 (je traduis).

<sup>94</sup> CONFERENCIA EPISCOPAL DE GUATEMALA, *ibid.*

réfugiés, ou qui ont fidèlement participé aux réseaux de dénonciations de droits humains, mentionnons de façon particulière l'engagement du Conseil mondial des Églises dont le représentant est membre du Groupe international de consultation et d'appui au retour (GRICAR) qui surveille le processus de retour. Au Canada, soulignons les déclarations de la Conférence épiscopale canadienne en faveur du respect des droits des réfugiés guatémaltèques.

## **4. L'ÉCHÉANCIER DE LA PRATIQUE**

La pratique d'escorte civile internationale commence lorsque la décision est prise d'accompagner les réfugiés. Elle comporte trois temps principaux: la préparation et la négociation en vue du retour, le voyage de retour, et la réinstallation.

### **4.1. LA PRÉPARATION ET LA NÉGOCIATION**

Pour les organismes d'accompagnement international, la première étape de la pratique consiste à se préparer en vue des retours futurs. Cette étape est un temps d'attente et de persévérance. Elle est un temps où il est nécessaire d'offrir un service d'escorte internationale aux représentants des réfugiés qui ont à aller au Guatemala pour négocier les retours futurs avec les autorités guatémaltèques. L'étape de préparation au retour inclut éventuellement le démantèlement du camp de réfugiés et le voyage de retour en territoire mexicain. Cette étape se terminera, pour une communauté donnée, lorsqu'elle traversera la frontière mexicano-guatémaltèque.

Chaque organisme d'accompagnement se prépare à sa façon en vue de ce retour éventuel. Parmi les nombreux éléments de préparation notons: visites et expériences d'immersion dans les camps au Mexique, appui au processus de négociation en vue du retour, accompagnement des représentants des réfugiés lors de leurs visites au Guatemala dans le cadre des négociations, mise en réseau des groupes d'accompagnement avec des appuis potentiels tant dans leur propre pays qu'au niveau international, logistique du retour éventuel, levée de fond pour le retour, sélection et envoi de permanents de l'organisme au Mexique et au Guatemala, recrutement et formation des accompagnateurs, etc. Nous ne développerons pas individuellement chacun de ces éléments de préparation. Nous nous contenterons de souligner deux dimensions: la mise en réseau et la formation.

La mise en réseau constitue une dimension importante de la préparation en vue du retour. Cette dimension du travail de préparation est variée et peut inclure: entrer en communication avec tous les groupes et organismes déjà impliqués nationalement et internationalement dans la solidarité avec le Guatemala, et de façon particulière avec les organismes d'accompagnement, entrer en communication avec tous les autres groupes et institutions qui pourraient développer un intérêt envers l'accompagnement des réfugiés, organiser une campagne d'éducation pour renseigner les membres internes de l'organisme sur le sort des réfugiés guatémaltèques. Sur la base de ces contacts, mettre à jour (ou créer, si inexistant) le réseau d'urgence (local, national et international,

selon les cas) interne de l'organisme et/ou joindre les réseaux internes d'autres organismes d'accompagnement et/ou joindre les réseaux formels de dénonciations de droits humains. Notons que, dès cette étape de préparation, les réseaux d'urgence peuvent déjà s'activer si les droits des réfugiés sont violés et pour faire des pressions.

La formation des accompagnateurs est une autre dimension fondamentale de la préparation. Selon les organismes, cette formation durera de quelques jours à quelques mois. Les sujets abordés sont potentiellement nombreux: historique de l'organisme, histoire du Guatemala, contexte politique guatémaltèque et mexicain, politique nationale envers le Guatemala, historique de l'accompagnement international, et particulièrement de l'accompagnement au Guatemala, les accords régissant l'accompagnement et la dimension légale de l'accompagnement, les forces militaires et paramilitaires au Guatemala, histoire et philosophie de la non-violence et principes de l'accompagnement international, exercices d'entraînement à la non-violence et jeu de rôles, visualisations de situations extrêmes, méthodologie de la cueillette de données lors de violations de droits humains, sensibilité culturelle et comportement acceptable dans les communautés, contacts et adresses, santé et hygiène, matériel à apporter, etc. La formation commencée dans le pays d'origine pourra se poursuivre au Mexique sous forme de conférences et séminaires, visites et expériences d'immersion. Nous ne saurions jamais assez insister sur la nécessité de l'apprentissage de l'espagnol à un degré très avancé.

Notre propre préparation a commencé au carême de 1986 lorsque mon épouse et moi avons vécu trois semaines dans le camp la Gloria au Chiapas. Dès cette époque, nous avons soulevé l'idée d'un accompagnement international lorsque les réfugiés retourneraient. Notre préparation s'est poursuivie dans les années suivantes dans notre recherche d'un groupe avec qui nous pourrions porter notre désir d'engagement. Entretemps, nous avons poursuivi seuls notre solidarité envers les réfugiés. Ainsi en janvier 1992, nous avons accompagné des membres des CCPP au Guatemala lors d'une rencontre avec l'Instance médiatrice. En 1992, nous avons commencé à cheminer avec la Famille trinitaire, espérant susciter un engagement communautaire envers les populations réfugiées au Mexique, lesquelles s'apprêtaient à retourner au Guatemala. Nous avons présenté notre projet à la Famille trinitaire, tant au niveau canadien qu'international et avons accompagné deux délégations trinitaires dans les camps au Mexique. Lors de la deuxième visite, la délégation a fait un rituel d'alliance avec les réfugiés<sup>95</sup>. En 1995, les membres de la délégation ont tenté de mettre sur pied une équipe trinitaire qui se rendrait au Mexique pour accompagner «une» communauté réfugiée lors de son retour au Guatemala. À cet effet, la délégation a lancé un appel d'urgence à la Famille trinitaire internationale pour prier pour le succès de cette entreprise et pour

---

<sup>95</sup> Dans le cadre de la III<sup>e</sup> Réunion du Secrétariat général de l'apostolat des religieux trinitaires, tenue au Guatemala en avril 1994, nous avons organisé la visite d'une délégation trinitaire dans les camps. À l'arrivée dans le camp Gracias a Dios, où vivent plus de 200 familles, la délégation a proposé un rituel d'alliance aux réfugiés. La délégation avait apporté une statue de Notre-Dame du Bon Remède, la Vierge trinitaire, portant l'enfant Jésus dans ses bras. La délégation a présenté la statue à la communauté en signe d'offre d'alliance. En signe d'acceptation, la communauté réfugiée a revêtu la Vierge du vêtement traditionnel des femmes guatémaltèques. L'alliance se scella dans une eucharistie.

collaborer à la mise sur pied de l'infrastructure de l'accompagnement. Malgré l'enthousiasme généré, lorsque les derniers réfugiés auront traversé la frontière et se seront réinstallés dans leur pays, la Famille trinitaire ne se sera pas engagée lors de la période de retour. Notre engagement direct dans le processus de retour des réfugiés guatémaltèques se sera limité qu'à l'étape de préparation et de négociation.

## 4.2. LE RETOUR

La deuxième étape de la pratique est le retour comme tel. Elle est un temps de libération. Cette étape est le coeur même de la pratique. Elle débute lorsque, le moment étant mûr, une communauté réfugiée donnée traverse la frontière mexicano-guatémaltèque. Elle se termine, en territoire guatémaltèque, lorsque la communauté arrive dans son lieu d'établissement final.

Rappelons que si certains réfugiés au Mexique vivaient dans des camps proches de la frontière avec le Guatemala, ceux qui étaient au Campeche et au Quintana Roo étaient établis à des centaines de kilomètres de cette même frontière. Notons aussi que la destination finale des réfugiés ayant retourné au Guatemala pouvait varier: certains réfugiés pouvaient se réinstaller au Guatemala dans une région très proche du Mexique; pensons par exemple à la réinstallation à Nentón, dans le département de Huehuetenango, à quelques kilomètres de la frontière mexicaine. Les réfugiés pouvaient aussi retourner dans une région très éloignée pouvant nécessiter plusieurs jours de transport, telles les réinstallations dans la région d'Ixcán. Ainsi, par exemple, le 20 janvier 1993, les 2400 premiers rapatriés – qui deviendront la communauté La Victoria 20 de enero – auront à parcourir 900 km, du Mexique à la région d'Ixcán. Un membre du HCR raconte:

La dernière étape du voyage – 400 km – s'est faite par petits convois sur une période de 12 jours. Il a même fallu à un moment, tant la route était accidentée, transporter par avion plus de 1000 rapatriés, la plupart des gens âgés et des femmes avec leurs jeunes enfants. Ailleurs, la piste qui traverse la jungle était si boueuse, en raison des dernières pluies, que les rapatriés ont dû abandonner les camions et parcourir quelques kilomètres à pied, tandis que leurs enfants et leurs biens étaient transportés dans des camionnettes.<sup>96</sup>

Lors de cette étape, les accompagnateurs internationaux escortaient les communautés sur le chemin du retour afin de leur offrir une protection civile Internationale par leur présence, et les réseaux d'urgence étaient prêts à intervenir s'il y avait violation de droits humains.

## 4.3. LE SUIVI

La troisième étape de la pratique est le suivi. Elle débute lorsque les «retournés» commencent leur processus d'établissement dans leur lieu définitif. Elle se terminera lorsque la communauté ne sera plus menacée et que les retournés seront pleinement réinsérés dans la vie civile. Durant cette

---

<sup>96</sup> Sylvie GIRARD, «Retour à Ixcán»: *Réfugiés* 92 (avril 1993), p. 30-32.

étape, les observateurs internationaux accompagnent les rapatriés et les réseaux d'urgence internationaux demeurent en alerte, car le danger de violations de droits persiste. Par exemple, en 1993, lors des premiers mois de l'établissement dans l'xcán de la communauté Victoria 20 de enero, l'armée a poursuivi des opérations militaires autour du village en construction. Des hélicoptères survolaient régulièrement La Victoria et des coups de feu, et même des bombardements aériens, s'entendaient très souvent. Des contingents militaires traversaient La Victoria et des patrouilles passaient la nuit sur les terres appartenant aux retournés. La présence d'accompagnateurs et la vigilance des réseaux ont assuré la sécurité des communautés. Ainsi, dès que les militaires pénétraient les terres des réfugiés, des délégués de la communauté partaient avec des accompagnateurs internationaux pour les rencontrer et protester, et les réseaux internationaux étaient prêts à s'activer.

Notons que durant le voyage de retour, les communautés ont souvent été escortées – en plus des accompagnateurs internationaux – par des membres de différentes institutions guatémaltèques et internationales. Mais après le voyage de retour, ces personnes s'en allaient et les communautés se retrouvaient très vulnérables. Conséquemment, il est très important que les accompagnateurs demeurent le plus longtemps possible – des mois, voire des années – dans les communautés après le retour.

Un manque d'accompagnateurs, à cause d'un manque d'effectifs et de moyens, a été dramatique pour la communauté Aurora 8 de Octubre réinstallée à Xamán dans le département d'Alta Verapaz, à 140 km au nord de la capitale. Ainsi le 5 octobre 1995, la communauté était affairée à préparer le premier anniversaire de leur retour au Guatemala et le troisième anniversaire des accords régissant le processus de retour. En ces jours d'octobre, après un an d'accompagnement permanent, la communauté n'était plus accompagnée. À 13h30, une unité de 26 soldats quatémalteques lourdement armés est entrée dans la communauté. Plus de 200 membres de la communauté, hommes, femmes et enfants, se sont rassemblés afin de condamner cette incursion militaire. À 13h50, après une brève communication par radio, le lieutenant a donné l'ordre d'ouvrir le feu sur la foule. Les rafales soutenues et les explosions de grenades ont duré 45 minutes. Dix paysans autochtones, 5 hommes, 3 femmes et 2 enfants ont été tués et une trentaine de personnes gravement blessées, dont trois soldats victimes de leurs propres balles. Le lendemain, 6 octobre, un onzième villageois succombait à ses blessures<sup>97</sup>.

Il n'y avait aucune présence internationale dans le village de Aurora 8 de Octubre au moment de l'attaque. Néanmoins, la nouvelle de l'incident a rapidement rejoint les réseaux internationaux de droits humains qui se sont mis en branle en demandant à leurs membres: (1) de condamner cet acte horrible dans les termes les plus fermes, (2) d'exiger qu'une enquête soit menée immédiatement, (3) de demander des détails sur ce qui était arrivé, (4) de demander que les responsables de ces crimes soient arrêtés et jugés.

---

<sup>97</sup> CENTRE DE RESSOURCE SUR LA NON VIOLENCE, «Massacre au Guatemala»: *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (décembre 1995), p. 10.

Les réseaux ont demandé que leurs membres envoient des lettres par fax: (1) au président du Guatemala, Ramiro de León Carpio, (2) au ministre de la Défense, le général Mario René Enriquez, (3) au procureur des droits humains au Guatemala.

Les réseaux ont aussi demandé que leurs membres envoient des lettres à leur propre gouvernement. Le réseau d'urgence du groupe canadien Projet Accompagnement a ainsi demandé à ses membres d'envoyer des fax: (1) à l'Honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, (2) à M. Lucien Bouchard du Bloc québécois, chef de l'Opposition officielle<sup>98</sup>.

Neuf mois plus tard, les réseaux ont contacté leurs membres pour donner suite au dossier. Ils communiquaient les informations suivantes: grâce aux nombreuses dénonciations internationales, 25 militaires guatémaltèques ont éventuellement été accusés de 11 exécutions extra-judiciaires et de 24 tentatives d'exécutions. Malgré la gravité des accusations pesant contre eux, huit des soldats se sont vus accorder, en mai 1996, leur libération sous caution avec assignation à la base militaire de Cobán<sup>99</sup>.

En terminant cette section rappelons que, de façon idéale, l'accompagnement devrait se terminer lorsque la communauté retournée n'est plus nullement menacée de répression. Avec la signature de l'Accord de paix entre le gouvernement et la URNG en décembre 1996, le danger de répression armée dans les communautés retournées diminua substantiellement. Les groupes d'accompagnement entreprirent alors un processus de discernement. Plusieurs conclurent qu'il était temps de cesser l'étape formelle de suivi. Ils demeurèrent néanmoins en rapport dorénavant permanent avec les communautés retournées par voie de télécommunications et prêts à mettre en branle les réseaux internationaux d'urgence si le loup endormi s'avisait de se réveiller.

## 5. LE FONCTIONNEMENT DE LA PRATIQUE

Les différents organismes d'escorte internationale qui accompagnent les réfugiés ont des types d'organisation qui varient. Les différences se retrouvent, par exemple, au niveau du type de coordination que ces organisations ont au Guatemala, aux appuis qu'elles ont dans leur propre pays et à leurs ressources économiques.

Certaines organisations d'accompagnement ont eu des représentants au Mexique et/ou au Guatemala pour garder des liens permanents sur place avec les différents acteurs du milieu, pour compiler l'information, pour assurer un lien constant avec les organismes dans les pays d'origine et pour accueillir les accompagnateurs et coordonner leurs activités. Par exemple Acción Permanente por la Paz et Projet Accompagnement ont eu des permanents sur place au Mexique, et PA, NCOORD et HOLACOM ont eu des bureaux au Guatemala. Rappelons aussi que sept projets

<sup>98</sup> PROJET ACCOMPAGNEMENT, Action urgente du 10 octobre 1995.

<sup>99</sup> PROJET ACCOMPAGNEMENT, Action urgente du 11 juillet 1996.



européens avaient aussi ouvert un bureau en commun au Guatemala. Plusieurs autres organisations n'ont pas eu de bureau ni de permanents. Pensons, par exemple, à INTRECOM, à la Coordinadora de Solidaridad con Guatemala, à Mugarik Gabe, à Askapena, à Komite Internacinalistak, à SEVA, etc.<sup>100</sup>

Quant aux groupes d'appui soutenant le travail de tel ou tel organisme d'accompagnement, leur nombre pouvait varier énormément, de quelques uns à plusieurs dizaines. PA, par exemple était soutenu au Canada par plus de 200 groupes, organismes, institutions, et communautés ecclésiastiques.

Finalement, les ressources financières auxquels les groupes d'accompagnement avaient accès pouvaient aussi varier grandement. Les premiers organismes qui se sont engagés dans l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques, avaient accès à des fonds parfois importants, leur permettant, entre autres, d'établir un ou des accompagnateurs à long terme. Pensons à PA<sup>101</sup>, CAREA d'Allemagne, MCP de Suisse, HOLACOM des Pays-Bas, APP des États-Unis. D'autres projets ne pouvaient compter sur des fonds limités; par exemple, les différents groupes d'accompagnement issus de petits comités de solidarité. Finalement, il y avait aussi des accompagnateurs indépendants qui ne pouvaient compter que sur leurs fonds personnels. Au moment où nous avons accompagné les CCPP, nous n'étions pas encore en lien avec la Famille trinitaire. Ainsi, bien que nous étions en train d'essayer de mettre sur pied un organisme d'accompagnement, dans la réalité nous ne pouvions compter que sur nos propres ressources.

## 6. LES OBJECTIFS DE LA PRATIQUE

Il y a de nombreuses raisons qui poussent des étrangers à s'engager dans l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques qui retournent dans leur pays. Tentons une certaine systématisation.

Selon Donald Irish<sup>102</sup>, qui a réalisé une étude auprès de membres des Brigades de paix internationales, la plupart des accompagnateurs sont agnostiques, humanistes, catholiques, ou membres des Églises avec une tradition pacifiste, tels les Quakers, les Mennonites ou les Brethren. Ils ont en commun un désir de service basé sur des motivations humanitaires ou religieuses et une expérience d'activisme politique dans les mouvements non-violents et dans les milieux de la solidarité.

Selon Liam Mahoney et Luis Enrique Eguren, qui ont questionné des membres des BPI et d'autres organismes d'accompagnement au Guatemala, les motivations des accompagnateurs peuvent se

<sup>100</sup> PLATAFORMA DE EVALUACION DEL ACOMPAÑAMIENTO INTERNACIONAL, *o.c.*, p. 32.

<sup>101</sup> De 1992 à 1994, le financement de Projet Accompagnement était assuré par les 11 ONG membres du Groupe de surveillance sur l'Amérique centrale et par le Programme de reconstruction et de réhabilitation de l'ACDI.

<sup>102</sup> Cité par Liam MAHONY, *o.c.*, p. 50.

ramener à deux catégories essentielles: elles sont soit morales, religieuses et humanitaires ou soit de l'ordre de l'activisme politique. Selon ces auteurs, les accompagnateurs proviennent aussi habituellement de nations riches et voient l'accompagnement comme un moyen de contrebalancer l'engagement qu'ils considèrent négatif de leur propre nation en termes d'injustice et de violations de droits humains dans le Tiers-Monde<sup>103</sup>.

Notre expérience confirme les études de Irish et de Mahoney/Eguren. Selon les contacts que nous avons eus avec plusieurs accompagnateurs, il nous apparaît que plusieurs s'engagent envers les réfugiés guatémaltèques pour des raisons politico-humanitaires; ils voient dans les réfugiés des êtres humains captifs avec qui ils partagent la même humanité et se sentent responsables de les aider à sortir de leur captivité. Ils voient aussi en eux des victimes de structures sociales, économiques et politiques discriminatoires et veulent s'engager afin de rétablir la justice. Parmi ceux-ci certains sont athées, d'autres sont agnostiques ou encore influencés par le mouvement du Nouvel Âge. D'autres, finalement, voient dans le réfugié non seulement un frère ou une soeur victime de structures injustes, mais voient aussi le visage du Christ souffrant et veulent s'engager envers les réfugiés afin de faire surgir le Royaume du Père.

Rappelons toutefois que si certains accompagnateurs sont chrétiens, il n'en est pas de même des organismes d'accompagnement qui sont a-religieux. Plusieurs accompagnateurs chrétiens s'accommodent de participer à un mouvement séculier avec lequel ils partagent un même désir commun de solidarité. D'autres accompagnateurs chrétiens trouvent difficile de ne pas retrouver dans les organismes d'accompagnement un véhicule où ils peuvent exprimer explicitement la dimension de foi de leur engagement. Nous nous trouvons dans cette dernière catégorie.

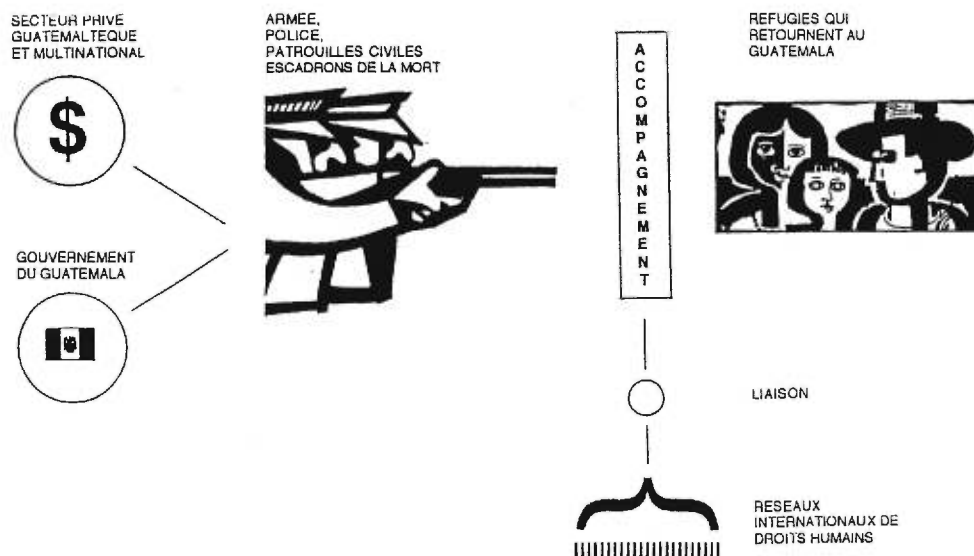
---

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 51.

## 7. MODÈLES DE LA PRATIQUE À PARTIR DE L'OBSERVATION

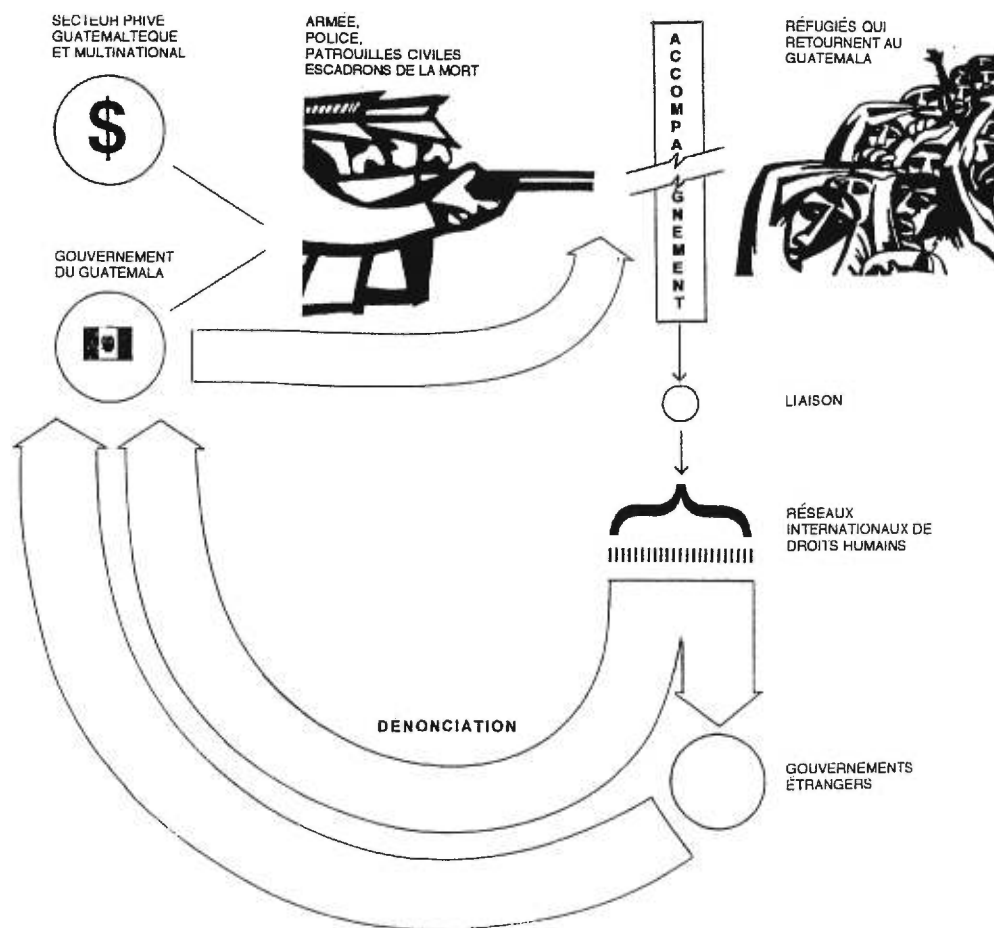
### 7.1. MODÈLE D'ACCOMPAGNEMENT

La première activité de la pratique d'accompagnement international est l'interposition non-violente de volontaires étrangers – représentant des institutions de la communauté internationale en faveur des droits humains – entre des groupes retournant dans leur pays et des groupes armés militaires qui les menacent d'agression. Ces derniers dépendent officiellement du gouvernement guatémaltèque, mais, dans les faits, ils dépendent aussi leur propre intérêt ainsi que ceux du secteur privé guatémaltèque et multinational.



## 7.2. MODÈLE DE DÉNONCIATION

La seconde activité de la pratique d'accompagnement international est la dénonciation de violations de droits humains. Lorsque la présence physique des accompagnateurs ne peut empêcher que des violations de droits humains ne soient perpétrées contre les réfugiés, l'accompagnateur documente l'évènement et est l'élément déclencheur d'un processus complexe de dénonciation: les accompagnateurs contactent leur liaison au Guatemala ou contactent directement l'organisme à l'étranger; l'organisme contacte son réseau interne de correspondants dans divers pays ainsi que les grands réseaux internationaux de droits humains qui à leur tour, communiquent avec leurs correspondants; tous ces correspondants internationaux télécommuniquent avec les autorités civiles guatémaltèques leur demandant d'intervenir pour que les droits humains soient respectés; ils communiquent aussi avec les autorités civiles de leur propre pays afin qu'au niveau gouvernemental, une pression soit faite, dans le même sens, sur le gouvernement guatémaltèque.



## CHAPITRE II. INTERPRÉTATION: LA PRATIQUE À LA LUMIÈRE DES SCIENCES SOCIALES ET DE LA THÉOLOGIE

Nous abordons maintenant la seconde partie de notre étude praxéologique, soit l'interprétation des résultats de l'observation de notre pratique sous l'éclairage des sciences sociales et de la théologie.

### 1. INTERPRÉTATION ANTHROPOLOGIQUE

Notre première tâche consiste à interpréter anthropologiquement les résultats de notre observation. Il s'agit d'essayer de saisir la pratique de façon rationnelle en la confrontant à des modèles théoriques extérieurs à elle-même. En élevant notre observation au-dessus des contingences de notre pratique pour en confronter les enjeux à des instances critiques externes, nous espérons pouvoir l'interpréter en profondeur. Pour ce faire, nous serons à la recherche des éléments essentiels qui structurent notre pratique et sans lesquels elle ne saurait être.

Nous soumettrons notre observation à l'éclairage de trois référents en sciences humaines: la théorie de la domination présentée par Joseph Comblin, la théorie de l'interposition non-violente de M.K. Gandhi et de ses disciples, et la réflexion du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur la présence internationale.

#### 1.1. LA THÉORIE DE LA DOMINATION

Pour comprendre notre pratique, il importe de situer les présupposés anthropologiques qui la sous-tendent. À cet effet nous proposons l'étude d'un texte de Joseph Comblin tiré de son oeuvre *Anthropologie Chrétienne*<sup>104</sup>.

Pour l'auteur, la libération de l'humanité suppose une conquête de la matière. Cette libération ne serait pas un problème si elle n'était concernée que par les relations de l'être humain avec la nature. Mais elle devient problématique du fait que les êtres humains font de la matière un instrument de domination. L'histoire humaine dévoile tragiquement que la loi des sociétés humaines a été la lutte multiforme et récurrente entre ses membres. Ainsi, le principal obstacle à la conquête de la matière ne se situe pas à un niveau inhérent à celle-ci mais plutôt au niveau des rapports sociaux<sup>105</sup>.

Malgré ces rapports de domination, les sociétés humaines présentent néanmoins, sauf exception, une certaine apparence de tranquillité. Les nations fonctionnent avec les activités normales de

<sup>104</sup> Joseph COMBLIN, *Anthropologie chrétienne*, Paris, Les Éditions du Cerf, Paris, 1991, 265 p.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 169.

l'économie et de la culture. Les idéologies dominantes soutiennent que la continuité des institutions témoigne – au dam des théories des luttes de classes – de la force supérieure de l'intégration sociale en regard de l'opposition et du conflit. Un regard sur l'histoire moderne et contemporaine pourrait donner à croire que, globalement, l'argumentation en faveur de l'acceptation des institutions sociales a le pas sur l'argumentation prônant leur destruction ou leur transformation radicale. Le témoignage de l'Amérique latine à cet égard est éloquent, car la résistance des structures établies, malgré des faits de domination qu'on aurait pu croire explosifs, semble défendre la thèse de l'harmonie sociale. La réalité est que la résistance des institutions s'explique par la force de l'idéologie dominante appuyée par la force des armes. Elle s'explique surtout par la volonté de survivre du peuple qui accepte le statu quo par peur de perdre le peu qui est sien<sup>106</sup>.

Ultimement, lorsque les sciences sociales tentent de définir la ligne dominante de la réalité sociale latino-américaine, elles ont une option à prendre entre une vision d'harmonie et d'unité et une vision d'opposition et de lutte. Elles peuvent regarder depuis le point de vue de ceux qui ont le pouvoir économique et politique et privilégier une vision d'harmonie sociale. Elles peuvent aussi regarder depuis le point de vue de ceux qui ploient sous l'oppression et préférer une vision dualiste de combat. "En Occident, la ligne anthropologique dualiste et de combat fut représentée principalement par le marxisme, tandis que toutes les philosophies – ou presque toutes – présentaient une vision optimiste de la société et offraient aux sociétés établies des idéologies en ce sens". Or les faits de domination parlent d'eux-mêmes, même si les dirigeants économiques et politiques ne les perçoivent pas ou les ignorent. La réalité est que la société est un espace où une minorité d'êtres humains domine une majorité. La société humaine est viciée par une corruption fondamentale nommée "domination" et il n'y a pas de relation humaine qui y échappe<sup>107</sup>.

En Amérique latine la domination est multiforme et est irréductible à un unique schéma. Néanmoins, il y a une forme de domination qui est sous-jacente à toutes les autres dans ce continent. Il s'agit de la domination des minorités qui tirent leur pouvoir politique de l'héritage de la Conquête: domination des descendants des *conquistadores* sur les autochtones, descendants des peuples mayas vaincus, et des noirs, descendants des esclaves. Comme fondement à cette domination politique, il y a eu la victoire militaire. L'Amérique latine d'aujourd'hui, encore tributaire de ce clivage originant de la Conquête, apparaît ainsi comme une humanité divisée en minorités dominatrices et masses dominées, en vainqueurs et vaincus. Entre ces pôles sont écartelés les métis qui, eux-mêmes victimes de domination, dominent à leur tour tant par ressentiment que par imitation<sup>108</sup>.

En parallèle à la domination militaire et politique, existe la domination économique. Les vainqueurs d'origine européenne sont les exploiters, alors que les Autochtones et les Noirs sont les exploités. Des exceptions notables existent toutefois; tel le cas de Blancs pauvres qui sont

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 170-171.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 172-173.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 173-174.

exploités eux aussi par les classes dominantes. Ceux qui n'ont pas les qualifications culturelles requises ou qui n'ont pas de capitaux sont marginalisés; pendant que ceux qui sont maîtres de la science et de la technologie deviennent maîtres de l'économie<sup>109</sup>.

### ***Les rapports de domination au Guatemala***

L'étude de Comblin sur les théories de la domination, est applicable au Guatemala. C'est ce que nous démontre l'étude anthropologique de Phillip Wearne sur les populations autochtones au Guatemala<sup>110</sup>.

Wearne s'intéresse à la hiérarchie ethnique contemporaine du Guatemala. Au départ, il note qu'elle est issue de la colonisation. En haut de la hiérarchie se trouve une petite élite d'Européens blancs; au bas, les autochtones. Entre les deux, en descendant l'échelle, un groupe au sang mixte, les *Guatemaltecos*, puis des *Ladinos* urbains, suivis à leur tour par les *Ladinos* ruraux. Quelque part dans la hiérarchie, et assurément au-dessus des indigènes, se situent aussi des Noirs originant des Caraïbes et vivant sur la Côte atlantique et une importante communauté chinoise<sup>111</sup>.

Cette stratification ethnique correspond presque exactement à la pyramide socio-économique guatémaltèque. Les Européens sont de riches industriels et des agro-exportateurs possédant de grands domaines, les autochtones sont des petits fermiers possédant des parcelles si réduites qu'ils ne peuvent assurer leur subsistance et qui se voient conséquemment obligé d'oeuvrer comme travailleurs saisonniers dans les campagnes ou comme serviteurs, travailleurs d'usine ou de la construction dans les villes. Entre ces deux pôles, les *Guatemaltecos* sont souvent des professionnels, des officiers militaires<sup>112</sup>, de plus petits entrepreneurs industriels et des propriétaires terriens de domaines plus réduits. Les *Ladinos* urbains sont de petits bourgeois, commerçants ou cols blancs; leurs homologues ruraux sont des fermiers. Cette discrimination ethnique se manifeste quotidiennement de multiples façons i.e. discrimination quant à l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la propriété de la terre, à l'emploi<sup>113</sup>.

Depuis la Conquête, la réalité sociale très polarisée a conduit, au Guatemala, à des affrontements sociaux aux étendues génocidaires. Rappelons les chiffres apocalyptiques du conflit social qui a ravagé le Guatemala dans les dernières décennies: 50 000 personnes portées disparues, 150 000 personnes tuées, 45 000 femmes devenues veuves et des milliers d'enfants orphelins, 1 000 000 de personnes qui ont dû être déplacées et 250 000 autres qui ont été forcées à l'exil, dont les réfugiés vivant dans les camps au Mexique et que nous accompagnons.

---

109 *Ibid.*, p. 174.

110 P. WEARNE, «Guatemala»: *Minority Rights Group* 62 (1984), p. 11.

111 *Ibid.*

112 L'auteur ne mentionne pas que dans les années 70, de hauts-officiers de l'armée ont commencé à acquérir des moyens de production et ont joint l'élite dominante.

113 *Ibid.*, p. 11-12.

Il importe de souligner qu'au Guatemala cette polarisation funeste n'a nullement été mise en échec par 20 ans de revendications sociales et de lutte armée, ni non plus par les accords de paix récents. Au contraire, elle ne cesse de s'accroître. Un regard sur le Guatemala contemporain nous dévoile le scandale d'une minorité qui ne cesse de s'enrichir et d'une majorité qui ne cesse de s'appauvrir.

### **Conclusion**

Lorsque les accompagnateurs internationaux interviennent dans la réalité guatémaltèque pour accompagner les réfugiés qui retournent, ils s'inscrivent dans une dynamique sociale vieille de cinq siècles de rapports dominateurs-dominés, agresseurs-agressés. Ils doivent prendre conscience qu'en essayant de protéger les réfugiés qui sont en majorité des autochtones – c'est-à-dire le groupe social le plus menacé de la hiérarchie sociale – ils prennent position à l'intérieur de l'échiquier des rapports sociaux. Ils font une option pour l'agressé.

## **1.2. L'INTERPOSITION NON-VIOLENTE**

Nous venons de voir qu'il existe dans les sociétés humaines un rapport de domination qui prend souvent la dualité «agresseur-agressé». Nous avons fait cette lecture dans le cas particulier du Guatemala où les réfugiés que nous accompagnons retournent dans leur pays. Une question dès lors se pose. Dans ce contexte de polarisation, comment les accompagnateurs internationaux, en tant que troisième acteur, peuvent-ils concrètement prendre position en faveur du groupe agressé, dans notre cas les réfugiés, et chercher à les protéger?

Pour y répondre, il faut interroger les expériences récentes dans ce domaine. Ainsi, depuis plus d'un demi-siècle, de nombreuses initiatives civiles de maintien non armé de la paix ont vu le jour. Il s'agit de mouvements de civils organisés et formés qui cherchent à jouer un rôle pacificateur dans des zones de conflit. Ces initiatives sont redevables d'une façon ou d'une autre à la vision et l'expérience de M.K. Gandhi en Inde. On peut les regrouper en deux catégories. La première est la «défense civile non-violente» où des civils résistent sans armes à l'envahisseur; pensons, par exemple au mouvement non-violent en Inde ou au printemps de Prague en Tchécoslovaquie. La seconde comprend les «brigades de paix», c'est-à-dire ces équipes de civils non armés et entraînés à travailler à la pacification par des moyens non-violents. Ces brigades interviennent comme une «troisième force» dans les conflits. C'est cette deuxième catégorie qu'il nous intéresse d'étudier. Une courte étude de la pensée de Gandhi et un bref survol historique (non exhaustif) d'initiatives de type «brigades de paix», d'abord en Inde, puis au niveau international, saura jeter un éclairage sur notre pratique d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques au Mexique. Ce survol permettra d'interpréter notre pratique en tant que «troisième force» non-violente dans un conflit entre deux adversaires. Il permettra, par une comparaison avec d'autres expériences historiques, de dégager les spécificités de notre pratique.



***Gandhi et l'idée d'une «troisième force» entre deux acteurs sociaux en conflit***

Pour résoudre les tensions et rompre le cercle vicieux de la violence, Gandhi, ouvrit un chemin nouveau qu'il nomma *Satyagraha*. Gandhi tire sa doctrine de plusieurs sources dont la principale est la *Gita*, et de façon secondaire le Sermon sur la montagne de Jésus. Il s'appuie aussi partiellement sur Thoreau, Ruskin et de façon particulière Tolstoï. Pour Gandhi *Satyagraha* signifie «s'attacher à la Vérité». Comme pour lui cette Vérité est Dieu, *Satyagraha* signifie, dans son sens le plus large, une façon de vivre dédiée à Dieu. Le véritable *Satyagrahi* est conséquemment un homme ou une femme de Dieu; tirant sa force de la Vérité, de Dieu, il s'oppose au mal, à l'injustice, à l'exploitation et à l'oppression avec toutes les ressources dont il dispose. La Vérité ne pouvant être atteinte que par l'amour, l'arme du *Satyagrahi* est la non-violence. Ainsi *Satyagraha*, dans son sens le plus restreint, signifie aussi la résistance au mal à travers la force d'âme ou la non-violence<sup>114</sup>.

*Satyagraha* en appelle à la raison et à la conscience de l'adversaire en prenant sur soi la souffrance. Sur la base que la violence entraîne toujours éventuellement une violence plus grande, cette prise sur soi de la souffrance cherche à rompre ce cycle infernal en convertissant l'adversaire<sup>115</sup> et en en faisant un allié et un ami<sup>116</sup>.

*Satyagraha* dans son sens restreint, peut prendre plusieurs formes: non-coopération, jeûnes, désobéissance civile, etc. *Satyagraha* peut aussi prendre – et c'est ce qui nous concerne principalement – la forme de «brigades de paix». Gandhi développa ce concept et le proposa pour la première fois en 1922 pour contrôler les émeutes à Bombay. Il le fit de nouveau en 1938. L'idée ne put néanmoins être appliquée de son vivant<sup>117</sup>. Gandhi écrivait à ce sujet, en 1938, dans le journal *Harijan*:

Une armée non-violente agit de façon différente des hommes armés. Ses membres seraient constamment engagés dans des activités constructives qui rendraient les émeutes impossibles. Il serait de leur devoir de chercher les occasions de réunir les communautés en conflit, actifs à répandre la propagande de paix, engagés dans des activités qui les mettraient en contact avec chaque personne, homme ou femme, adulte ou enfant, dans leur paroisse et leur division. Une telle armée devrait être prête à réagir devant toute urgence et, de façon à calmer la fureur des foules, ses membres devraient être prêts à risquer leur vie en nombre

<sup>114</sup> Bharatan KUMARAPPA, Bombay, 1950, «Notes de l'éditeur», dans: M.K. GANDHI, *Non-Violent resistance*, New-York, Schocken Books, 1985, p. iii.

<sup>115</sup> Martin LUTHER KING traduira plus tard de façon magnifique cette idée: «À nos adversaires les plus farouches, nous disons: "À votre capacité d'infliger la souffrance, nous opposerons notre capacité d'endurer la souffrance. À votre force physique, nous répondrons par la force de nos âmes. Faites-nous ce que vous voulez et nous continuerons à vous aimer. (...) Mais soyez assurés que nous vous conduirons à l'épuisement par notre capacité de souffrir. Un jour, nous gagnerons la liberté, mais pas pour nous seuls. Nous lancerons à vos coeurs et à vos consciences un tel appel que nous vous aurons gagnés en chemin et que notre victoire sera une double victoire.» (*La force d'aimer*, Paris, Casterman, 1964, p. 72-73.)

<sup>116</sup> Bharatan KUMARAPPA, *o.c.*, p. iii.

<sup>117</sup> Mark SHEPARD, «Les Brigades de Paix. Une force mondiale d'interposition» dans: Guy BOUBAULT (dir.), *Gandhi, Artisan de la non-violence*, Montargis, Éditions de Non-Violence Actualité, 1992, p. 78.

suffisant selon les circonstances. Quelques centaines, et peut-être des milliers de ces morts immaculés saura, une fois pour toutes, mettre un terme à ces émeutes. Assurément que quelques centaines de jeunes hommes et femmes se donnant délibérément à la furie des émeutiers sera une méthode plus efficace et plus brave pour répondre à une telle folie que le déploiement et l'utilisation de la police et des militaires.<sup>118</sup>

L'idée de Gandhi était que ces brigades se substitueraient à la police et même aux militaires pour régler les émeutes. Tout en admettant les difficultés très grandes – voire impossibles – d'une telle entreprise, Gandhi avait décrit les qualités que devrait posséder un membre d'une telle armée non-violente: (1) il ou elle avait une confiance complète dans la non-violence, appuyée sur une foi vivante en Dieu; (2) il considérait toutes les grandes religions comme égales; (3) il faisait partie de la population locale; (4) il n'avait pas besoin d'un groupe pour s'engager mais, quand il le faisait, il cherchait à créer une brigade; (5) en temps de paix, il gardait des liens avec les gens de la localité afin que lorsque les conflits éclataient il ne semblait pas sortir de nulle part; (6) il avait un comportement sans reproche et était reconnu pour son impartialité; (7) il n'attendait pas que le conflit éclate pour intervenir, mais faisait un travail de prévention; (8) il s'engageait sur une base bénévole, (9) il portait un habit distinctif afin d'être reconnu sans difficulté<sup>119</sup>.

#### ***Initiatives de type «brigades de paix»***

L'idée de Gandhi fut reprise après sa mort de façons diverses. Elle fut d'abord appliquée en Inde, puis fit le tour de monde. Nous allons tenter de faire une compilation non-exhaustive du travail réalisé afin de montrer l'évolution du concept «d'équipes de paix»:

Vinoba Bhave fut le premier à appliquer l'idée de Gandhi. Il fonda, en 1957, le *Shanti Sena* (l'armée de la paix) pour intervenir lors des émeutes dans les villes indiennes. Quand un conflit éclatait, des *Shanti Sainiks* essayaient de convaincre les chefs religieux des communautés opposées de lancer un appel à la cessation de la violence et à entamer des pourparlers avec le parti adverse, pendant que d'autres patrouillaient dans les zones affectées. Ils faisaient des enquêtes locales pour rétablir les faits et ainsi lutter contre les rumeurs souvent à la source de la violence. Vêtus d'un habit distinctif, ils dialoguaient avec la population et essayaient de contenir la violence par leur simple présence. Si la violence perdurait, ils s'interposaient entre les camps en recevant potentiellement des coups de chaque côté. Parfois, ils se mettaient du côté de la communauté agressée pour leur donner courage; à d'autres occasions, ils se mettaient du côté des agresseurs pour chercher à les maîtriser. Quand la violence finissait par se résorber, ils faisaient un travail d'entraide allant, par exemple, de l'aide médicale et de la distribution de nourriture et de vêtements à la reconstruction de maisons brûlées et aux travaux de voirie. Dans les années 60, les *Shanti Sainiks* (soldats de la paix) comptaient des milliers d'hommes et de femmes. L'agitation politique des années 70 en Inde ont porté au mouvement un coup dont il ne s'est pas encore remis<sup>120</sup>.

<sup>118</sup> M.K. GANDHI, *Harijan*, 26 mars 1938, cité dans: M. K. Gandhi, *o.c.*, p. 86 (je traduis).

<sup>119</sup> *Id.*, *Harijan*, 18 juin 1938, cité dans *ibid.*, p. 88-90

<sup>120</sup> Mark SHEPARD, *o.c.*, p. 78-79.

Les résultats positifs des *Shanti Sena*, et particulièrement la prévention des émeutes et le désarmement des bandits, ont inspiré des militants d'autres pays à chercher à étendre l'expérience au niveau international. En 1960, lors d'un congrès en Inde de l'Internationale des résistants à la guerre (War Resisters International), une proposition est faite dans le sens de «donner une dimension internationale à l'idée de *Shanti Sena*». À la fin de 1961, dans le cadre d'une conférence au Liban rassemblant des militants du monde entier, dont des responsables du *Shanti Sena*, la Brigade mondiale pour la paix (World Peace Brigade, WPB) est fondée. La Brigade se composait de trois sections (asiatique, européenne et américaine) et chacune d'elle avait la tâche de coordonner la formation de petites brigades devant être envoyées conjointement pour intervenir dans des conflits internationaux. Les Brigades mondiales pour la paix ont entrepris diverses initiatives. Elles ont contribué par exemple au mouvement pour l'indépendance de la Namibie (1961) et sont intervenues lors du conflit sino-indien (1962). Globalement, l'expérience de la Brigade mondiale pour la paix a été très positive permettant l'échange d'idées et contribuant au développement du concept d'«équipes de paix»<sup>121</sup>. À cause de difficultés d'organisation internationale ne leur permettant pas d'organiser des équipes régionales d'intervention, les Brigades mondiales pour la paix se sont peu à peu dissoutes au milieu des années 1960<sup>122</sup>.

En 1966, d'anciens membres de la WPB se sont groupés avec d'autres militants non-violents étasuniens pour former A Quaker Action Group (AQAG). Parmi les actions internationales du groupe, notons le soutien de personnes délogées par les tirs de l'armée américaine sur l'île de Culebra à Puerto Rico. L'AGAQ avait envoyé une équipe qui avait assuré une présence étrangère pendant plusieurs mois<sup>123</sup>.

La même année, un mouvement d'origine britannique chercha à envoyer au Vietnam du Nord des volontaires non-violents comme force dissuasive contre les bombardements américains. Une équipe d'une vingtaine de personnes fut formée, mais l'accès au Vietnam du Nord lui fut refusée<sup>124</sup>.

En 1973, d'anciens membres des WPB, avec le soutien de l'Académie internationale de la Paix (World Peace Academy) ont mis sur pied le Projet de réinstallation cyprite (Cyprus Resettlement Project). Ce projet cherchait à répondre aux besoins des populations délogées et déplacées par les conflits entre les communautés cyprites turques et grecques. Un travail important de préparation a été réalisé avant le départ des volontaires. Sur place, les trois équipes de volontaires ont réussi à déclencher le processus de négociations, ce que les Nations Unies n'avaient réussi à faire; mais le projet a dû être arrêté à cause du coup militaire en Grèce en novembre 1973 et de

---

121 Yeshua MOSER-PUANGSUWAN, «Brève histoire des interventions civiles non armées. De 1932 à nos jours (Première partie)»: *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (mars - avril - mai 1996) p. 5; adaptation d'un article paru dans *Peace News* (juillet-août 1985).

122 Mark SHEPARD, *o.c.*, p. 79.

123 Yeshua MOSER-PUANGSUWAN, *o.c.*, *ibid.*

124 *Ibid.*

l'invasion de Chypre par l'armée turque en juillet 1974<sup>125</sup>. Après ce projet, l'idée de brigades de paix s'estompa pendant presque une décennie.

Les Brigades de paix internationales (BPI) ont été fondées en 1981 lors d'une conférence internationale sur la non-violence tenue au Canada par des Quakers, des membres des Brigades mondiales pour la paix et d'autres militants non-violents. Les BPI ont repris les méthodes des *Shanti Sena*: médiation, enquête et observation, réconciliation des adversaires, accompagnement, protection et, en dernier recours, intervention comme «tampon» entre les groupes qui s'affrontent ou pour empêcher une agression unilatérale. Les BPI comptent aussi sur la possibilité de donner l'alarme au niveau international. Afin d'être reconnus et pour avoir accès aux régions en conflit, les BPI désirent travailler en accord avec des institutions gouvernementales internationales, tel les Nations Unies, ou avec un ou plusieurs gouvernements nationaux<sup>126</sup>. La première des actions des BPI a été de placer un contingent international dans les régions frontalières du Nicaragua pour décourager des attaques des Contras à partir du Honduras. Depuis 1983, une équipe des BPI offre un service d'accompagnement international à des militants locaux pour les droits humains menacés d'arrestation et d'assassinat. Le premier projet de ce type a été réalisé au Guatemala, et depuis 1987, a été repris au Salvador et au Sri Lanka<sup>127</sup>.

Witness for Peace (WFP), nommé «Acción Permanente Cristiana por la Paz» en espagnol, a été fondé en 1981 pour assurer une présence internationale permanente aux populations nicaraguayennes menacées par les attaques des Contras. WFP a envoyé des milliers de citoyens américains au Nicaragua pour des périodes de courtes durée tout en poursuivant un travail d'éducation du public américain et un travail de lobby à Washington pour changer la politique des États-Unis. WFP s'est engagé plus tard dans le processus du retour des réfugiés guatémaltèques. Au départ, WFP a été créé, en réponse à l'invitation de chrétiens nicaraguayens, par des chrétiens des Églises des États-Unis et puisait ses racines dans la Bible. Jim Wallis, un des fondateurs, écrivait: «Notre action ne trouve pas sa source dans un programme ou une idéologie politique, mais dans les mots de Jésus: "Heureux les artisans de paix, car le Royaume des cieux est à eux"». Avec le temps, WFP en s'ouvrant à d'autres traditions de foi, a peu à peu perdu son caractère chrétien; l'organisme en vint ainsi à être appelé «Acción Permanente por la Paz».

De 1990 à 1992, *Mid-East Witness*, un programme américain, a envoyé des équipes vivre avec des Palestiniens dans les territoires occupés. Le projet a été suspendu en 1992, faute de fonds et de bénévoles<sup>128</sup>.

---

<sup>125</sup> *Id.*, «Brève histoire des interventions civiles non armées. De 1932 à nos jours (Deuxième partie)»: *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (juin-juillet-août 1996), p. 6

<sup>126</sup> Mark SHEPARD, *o.c.*, p. 80.

<sup>127</sup> Yeshua MOSER-PUANGSUWAN, *o.c.*, p. 6..

<sup>128</sup> *Id.*, «Brève histoire des interventions civiles non armées. De 1932 à nos jours (Troisième partie)»: *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (septembre-octobre-novembre 1996), p. 4.

Le *Ecumenical Monitoring Program in South Africa* (EMPSA) a envoyé des observateurs indépendants en Afrique du Sud, de 1992 jusqu'aux élections d'avril 1994, pour observer le processus de transition démocratique hors du système d'apartheid. Christian Mellon qui participa au programme déclara: «Notre action illustre le rôle du tiers dans un conflit: le fait de mettre un tiers observateur, surtout s'il représente une certaine opinion publique mondiale, a un effet dissuasif important. Celui qui veut commencer la violence n'aime pas que l'on puisse dire que c'est lui. (...) C'est une façon de réduire le niveau de violence»<sup>129</sup>.

*Cry for Justice* a envoyé des équipes en Haïti en 1993 dans les mois précédant le retour de Jean-Bertrand Aristide, l'ancien président déposé par les militaires, pour assurer une présence auprès d'organisations rurales dont les membres étaient victimes d'un nombre croissant d'attaques<sup>130</sup>.

L'Equipe de paix des Balkans a envoyé une première équipe de paix à Zagreb en 1994, après un an d'étude du projet. Une seconde équipe a été organisé à Split, à Belgrade et au Kosovo. Les bénévoles européens et nord-américains ont tenté d'empêcher des expulsions illégales réalisés par des groupes paramilitaires. Ils ont aussi assuré une présence internationale dans des camps de réfugiés et auprès de militants locaux pour les droits humains<sup>131</sup>.

Le Service international pour la paix (SIPAZ) a été créé en 1995 afin d'offrir une présence internationale au Chiapas, Mexique, et dissuader des violations de droits humains par les forces armées, policières et les groupes privés armés. Il importe de noter qu'une des grandes difficultés rencontrées est que les autorités d'immigration mexicaines expulsent les observateurs internationaux pour cause d'immixtion dans des questions de politique interne<sup>132</sup>.

Reprenons les exemples précédents de façon récapitulative. Le tableau ci-dessous illustre la multiplicité des applications du concept d'interposition d'un troisième acteur entre un agresseur et un agressé.

AGRESSEUR	AGRESSÉ	FORCE D'INTERPOSITION
Communauté indienne	Communauté indienne	<i>Shanti Sena</i> (1957-1973)
Armée américaine	Population de l'île de Culebra, Puerto Rico	<i>A Quaker Action Group</i> (1966-1971)
Armée américaine	Population vietnamienne	Une équipe de vingt volontaires non-violents (1966)

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> Philippe BECK, «SIPAZ: une présence internationale au Chiapas»: *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (septembre-octobre- novembre 1996), p. 12.

Armée américaine et les Contras installé au Honduras	Population nicaraguayenne	<i>BPI et Witness for Peace</i> (1981)
Les forces armées, la police et les groupes paramilitaires	Militants pour les droits humains (Guatemala, Salvador, Sri Lanka)	<i>BPI</i> (1983-)
Les forces armées et la police et les groupes paramilitaires	Réfugiés regagnant leur pays (Salvador, Guatemala)	<i>BPI et Witness for Peace</i> (1989-)
Armée israélienne	Population palestinienne dans les territoires occupés	<i>Mid-East Witness</i> (1990-1992)
Les forces armées, la police et les groupes paramilitaires haïtiens	Organisations haïtiennes de base	<i>Cry for Justice</i> (1993)
Les forces armées, la police et les groupes paramilitaires mexicains	Paysans indiens mexicains et personnes oeuvrant au processus de paix	<i>Service international pour la paix (SIPAZ)</i> (1995)
Groupes paramilitaires	Population des Balkans	Équipe de paix des Balkans (1993-)

### ***Le concept d'espace politique***

À l'étape de l'observation, nous avons vu que la pratique d'accompagnement touchait le champ de la politique en faisant participer l'agressé du pouvoir politique des institutions internationales représentées par l'accompagnateur. Liam Mahoney et Luis Enrique Eguren, dans leur livre *Unarmed Bodyguards*, ont approfondi cette question. Ils ont analysé le concept de l'espace politique.

Chaque acteur dans une situation complexe de conflit, tant un soldat qu'un militant pour les droits humains, perçoit un vaste répertoire de possibles actions politiques et associe un certain coût ou série de conséquences comme étant acceptable ou inacceptable, définissant ainsi les limites d'un espace politique distinct<sup>133</sup>.

Selon les auteurs, l'accompagnement altère cette cartographie de l'espace politique d'un militant pour les droits humains en étendant celui-ci; par l'accompagnement, des actions du militant qui aurait été vraisemblablement réprimées par l'agresseur ne le sont plus et sont considérées acceptables par lui. L'accompagnement modifie aussi l'espace politique de l'agresseur; l'espace d'impunité dont jouissait ce dernier tend à se résorber<sup>134</sup>.

Lorsque la possibilité de l'attaquant a été diminuée par l'accompagnement, la présence d'internationaux a offert une réelle protection. Si les militants peuvent accomplir des activités

<sup>133</sup> Liam MAHONY, *o.c.*, p. 93.

<sup>134</sup> *Ibid.*

politiques importantes qu'ils n'auraient pu accomplir sans accompagnement, alors le service a accompli sa mission<sup>135</sup>.

### **Conclusion**

Le réflexion de Gandhi sur la création de brigades non-violentes, ainsi que les nombreuses expériences qui se sont déroulées dans les quatre dernières décennies, jettent un éclairage important sur la compréhension du drame de notre pratique. Essayons de mettre en lumière les principes théoriques sous-tendant la pratique ainsi que les principes opérationnels.

#### *Force d'interposition et espace politique*

“L’interposition” entre agresseur et agressé se révèle être le principe théorique le plus central à notre pratique d’accompagnement des réfugiés guatémaltèques qui retournent dans leur pays et qui sont menacés d’agression par les forces armées, policières et paramilitaires. Cette interposition permet d’accroître l’espace politique du potentiel agressé en lui permettant de réaliser des actions qui, sans l’accompagnement, auraient été jugées inacceptables par le potentiel agresseur. L’application du concept “d’accroissement de l’espace politique” à l’expérience de l’accompagnement des réfugiés guatémaltèques signifie que l’accompagnement par des volontaires internationaux liés à la communauté internationale des droits humains, permet aux communautés réfugiées d’entreprendre des actions qu’elles n’auraient osé entreprendre seules.

Ainsi, lors de l’étape de négociations avec les autorités guatémaltèques, les représentants des réfugiés, devant se rendre au Guatemala, bénéficieront de la présence des accompagnateurs internationaux. La présence des accompagnateurs offrira non seulement une sécurité accrue aux représentants des réfugiés. D’une certaine façon, elle appuyera indirectement, aussi, les revendications des réfugiés lors des négociations, car les représentants des autorités guatémaltèques, voyant les représentants des réfugiés arriver avec des “internationalistas”, évalueront différemment le pouvoir politique des réfugiés.

Après la signature de l’Accord du 8 octobre 1998, les communautés réfugiées commenceront à revenir au Guatemala. Elles seront accompagnées. Cet accompagnement permettra aux communautés de revenir s’installer en sécurité au Guatemala – ce qui, d’une certaine façon, aurait auparavant été considéré inacceptable par les forces de l’ordre –, justement, parce que leur espace politique a augmenté par la présence des internationaux et par les liens avec la communauté internationale des droits de l’homme. L’espace politique des réfugiés s’est accru par l’accompagnement, alors que celui des forces répressives a diminué.

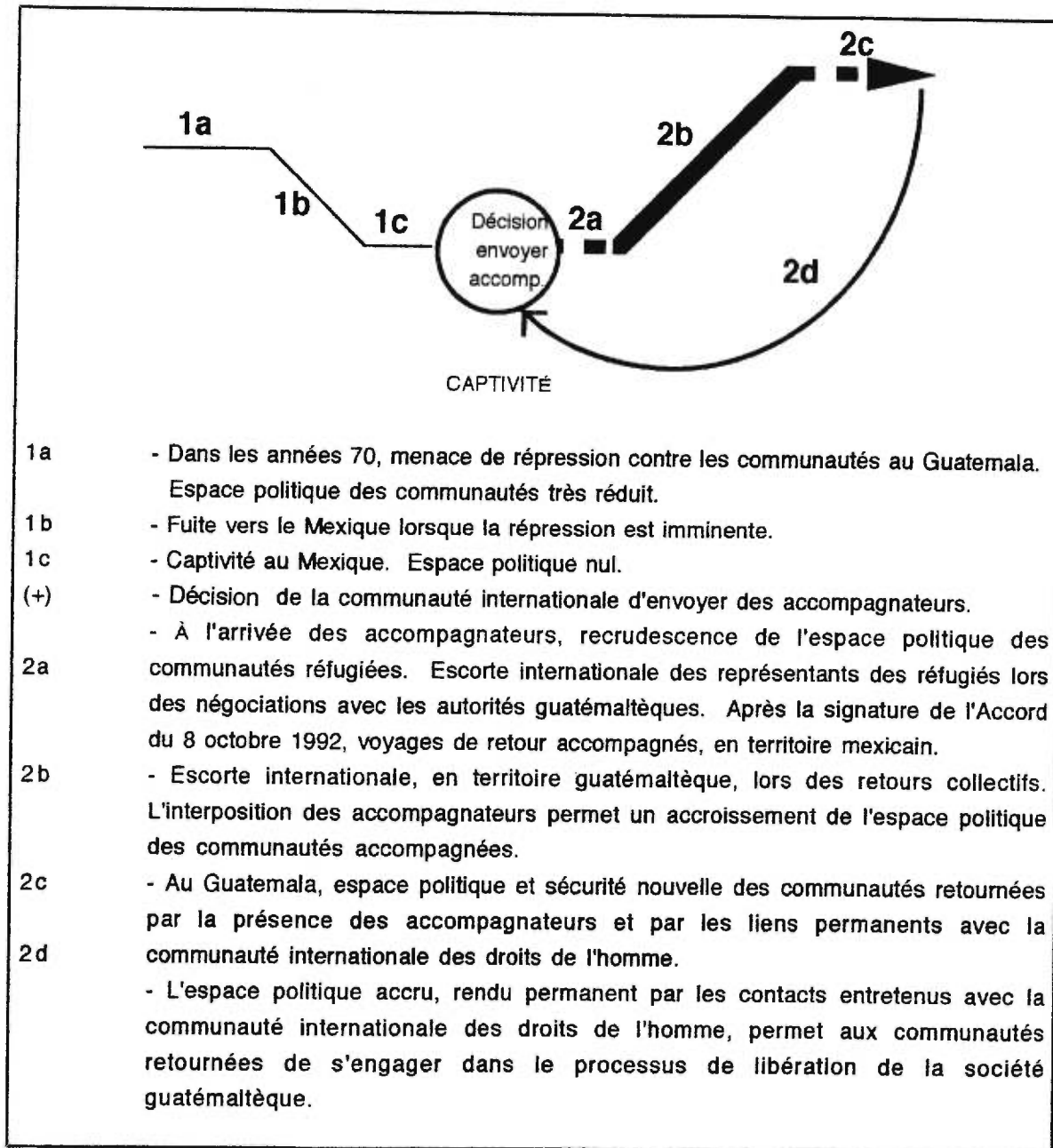
Une fois réinstallée, la communauté retournée, ayant conservé les liens avec la communauté internationale, jouira, de façon permanente, d’un espace politique accru. Cet ouverture devra être mis à profit. Elle deviendra, pour les communautés retournées, mission de libération dans la vie de

---

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 94.

la société guatémaltèque. Il est intéressant de signaler un article de la presse guatémaltèque qui indique à sa manière cette mission des communautés retournées: «Tout le monde se rend compte que nous, les réfugiés, sommes en train d'initier une nouvelle étape de réintégration à notre pays et que nous récupérons les droits humains et constitutionnels»<sup>136</sup>.

Tentons d'exprimer cette réalité graphiquement.



<sup>136</sup> «Temores de unos y esperanza de otros»: *El Gráfico* (12 janvier 1993), cité dans PLATAFORMA, o.c., p. 18.



### *Non-violence*

Pour Gandhi cette interposition doit être réalisée par une force qui rejette l'usage de la violence sous toutes ses formes et qui est prête à se présenter les mains nues devant les armes. La non-violence est un autre principe structurel à notre pratique. Il importe donc que les accompagnateurs aient reçu un long entraînement à la non-violence. Il est nécessaire aussi que les communautés accompagnées aient été formées afin qu'elles comprennent la dynamique propre à la non-violence.

### *Capacité de souffrir*

Gandhi affirme que la puissance de la non-violence réside dans la capacité de prendre sur soi la violence sans haine ni peur. Il va jusqu'à suggérer la disposition à l'immolation personnelle afin de convertir le cœur de l'ennemi. Notre pratique porte aussi cette dimension d'ouverture à la souffrance. Lorsque les réfugiés sont accompagnés, tout est mis en branle pour assurer non seulement la sécurité de ces derniers mais aussi celle des accompagnateurs. Néanmoins les accompagnateurs doivent être conscients du danger que représente pour eux le fait d'être en état d'interposition entre un groupe potentiellement agresseur et un autre potentiellement agressé. Dans ces situations d'interposition, la «présentification» des institutions internationales qu'ils représentent est ce qui «protège» les accompagnateurs. Cette protection est réelle. Mais dans un contexte militarisé, les dérapages sont faciles. Il suffit d'être attentif à l'actualité internationale pour voir qu'il y a de nombreuses victimes parmi le personnel étranger des grandes institutions internationales qui cherchent à travailler en zones de conflits. C'est pourquoi, comme nous le rappelle Gandhi, la capacité de souffrir en conséquence d'une injustice, en essayant de protéger des populations menacées d'éventuelles agressions armées, se révèle être une dimension structurelle de notre pratique<sup>137</sup>.

### *Conversion de l'opresseur*

Gandhi soutient que l'objectif de cette capacité de prendre sur soi la souffrance est non seulement de protéger l'agressé mais aussi de convertir l'agresseur. Il écrira:

Un Satyagrahi doit toujours faire la distinction entre le mal et celui qui fait le mal. Il ne doit pas entretenir de mauvais sentiments ou de l'amertume contre ce dernier. Il ne doit même pas utiliser un langage inutilement offensif contre la personne qui fait le mal, même si ce mal se perpétue. Car ce doit être un article de foi de chaque Satyagrahi qu'il n'y a personne dans ce monde qui soit tombé si bas qu'il ne puisse être converti par l'amour<sup>138</sup>.

Il peut être très difficile pour les accompagnateurs des réfugiés guatémaltèques de ne pas entretenir de mauvais sentiments envers les membres des forces militaires ou policières qu'on croit être responsables de graves violations de droits humains; néanmoins, ils doivent toujours croire en leur possible conversion.

<sup>137</sup> Ed. HEDEMAN, «Non-Violence», [s.l], [s.é.], [s.d.].

<sup>138</sup> M.K. GANDHI, *Young India*, 8 août 1929, cité dans: M.K. GANDHI, *o.c.*, p. 77.

### *Médiation entre les parties*

Pour Gandhi et ses disciples, l'interposition est l'étape ultime quand toutes les autres possibilités ont été utilisées. Pour Gandhi, le Satyagrahi devait faire tout un travail préalable de médiation entre les partis adverses afin de rendre les affrontements ou les attaques impossibles. L'interposition de type "tampon" ne venait pour lui qu'à la suite de l'échec des négociations quand la violence était devenue inévitable. La pratique d'accompagnement devrait chercher à appliquer ce concept de médiation entre les parties.

### *Collaboration avec les institutions gouvernementales nationales et internationales*

Les BPI cherchent à travailler en accord avec des institutions gouvernementales internationales, telles les Nations Unies, ou avec un ou plusieurs gouvernements nationaux afin d'être reconnues et afin d'avoir accès aux régions en conflit. Cette collaboration positive avec des instances étatiques nationales ou internationales est essentielle. La Plateforme d'évaluation de l'accompagnement international au Guatemala soulignait cette dimension:

■ conviendrait de renforcer les contacts avec le HCR et la MINUGUA (...). Nous recommandons que des contacts plus permanents soient établis entre ces associations et les accompagnateurs, particulièrement dans les campagnes, afin d'échanger l'information. ■ faudrait aussi renforcer les contacts avec les ONG nationales et internationales qui travaillent dans les communautés<sup>139</sup>.

### *Alarme au niveau international*

Les BPI et les autres types de brigades comptent sur la possibilité de donner l'alarme au niveau international en prévision d'affrontements ou lors d'affrontements. Nous avons déjà signalé cette dimension de la dynamique de notre pratique lors de l'étape praxéologique de l'observation. ■ est important de répéter ce principe opérationnel fondamental.

### *Visibilité*

Gandhi et les *Shanti Sena* affirmait la nécessité que les membres des brigades portent des vêtements distinctifs afin d'être reconnus. Le principe est la visibilité des groupes d'interposition. Dans l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques, la visibilité a, dans les faits, été assurée par l'apparence étrangère européenne ou nord-américaine de la presque totalité des volontaires. Ce principe de visibilité doit être plus étudié.

Mahoney et Eguren ont commencé une réflexion à ce sujet. Remarquant que les volontaires des organisations d'accompagnement sont presque tous du premier-monde alors que les projets se déroulent dans le tiers-monde, ils soulignent que, au-delà du fait que les ONG qui ont conçu

---

<sup>139</sup> PLATAFORMA DE EVALUACION DEL ACOMPAÑAMIENTO INTERNACIONAL, o.c., p. 106 (je traduis).

l'accompagnement sont du Nord, il y a une perception commune que les supposées immunité et force de protection des volontaires sont basées sur la couleur de leur peau et leur origine nationale. Ils expliquent partiellement ce fait en disant que l'accompagnement accomplit un renversement des structures globales d'inégalité et des préjugés dominants en les mettant au service des victimes. Ils remarquent néanmoins que les volontaires nord-américains noirs, les latino-américains et les japonais qui ont participé à des projets d'accompagnement autour du monde ont souvent démontré plus d'empathie envers les accompagnés ou ont une plus grande proximité culturelle et linguistique avec eux, ce qui peut faciliter le développement plus rapide de la confiance entre accompagnés et accompagnateurs. Ils remarquent aussi qu'une organisation multiculturelle a plus de crédibilité qu'une organisation reflétant les structures globales de domination blanche. Finalement, ils concluent en disant que la solution à ce problème est peut-être de réussir à construire la crédibilité et le pouvoir de l'organisation de façon telle que les volontaires qui s'y engagent puissent protéger tout autant effectivement les communautés accompagnées sans qu'importe leur couleur ou leur origine nationale. Ils suggèrent qu'un système d'identification par des symboles visuels (vêtement, logo) pourraient être utilisé<sup>140</sup>.

#### *Travail d'entraide*

Gandhi et ses disciples soutiennent que les membres des brigades doivent, en temps de paix, soit avant ou après les affrontements, faire un travail d'entraide dans les communautés (soins médicaux, nourriture, logement, voirie, etc.) afin d'être connus et appréciés des communautés. Ainsi, quand le conflit éclate, ils ne semblent pas sortir de nulle part et peuvent réaliser leur travail de réconciliation. Dans la pratique d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques, cette dimension d'entraide pourrait être développée d'avantage. La Plateforme d'évaluation de l'accompagnement international faisait une recommandation en ce sens:

Dans plusieurs cas, le fait d'être physiquement présents comme observateurs dans les communautés n'est pas satisfaisant ni pour les accompagnateurs, ni pour les communautés. En nous basant sur le souhait des communautés, nous recommandons que les accompagnateurs participent davantage dans les travaux, selon leurs besoins et leurs propres connaissances et expériences, sans tenter d'assumer des responsabilités<sup>141</sup>.

#### *Problème face à la souveraineté nationale*

En terminant notre application de la réflexion de Gandhi et de ses disciples à notre pratique, rappelons que l'un des plus grands problèmes que peuvent rencontrer les forces internationales d'interposition non-violente est que les autorités nationales considèrent souvent qu'ils se mêlent de politique interne et les expulsent. Les exemples sont nombreux. Nous en avons mentionné deux: les 20 volontaires qui se sont vus refuser l'accès au Vietnam du Nord en 1966 et les membres de SIPAZ qui ont été expulsés du Mexique. Il y a ici un problème structurel à notre pratique qu'il faudrait étudier plus profondément.

<sup>140</sup> Liam MAHONEY, *o.c.*, p. 251-252.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 105.

### 1.3. LA PRÉSENCE INTERNATIONALE DU HCR AUPRÈS DES RÉFUGIÉS

Dans un premier temps, nous avons vu qu'il existe dans les sociétés humaines un rapport fondamental de domination qui peut s'exprimer sous la forme agresseur-agressé. Dans un deuxième temps, nous avons vu qu'il existait une alternative à la violence et qu'il est efficace d'interposer une force non-violente entre l'agresseur et l'agressé et avons étudié les différentes manifestations récentes de ce type d'interposition par différents groupes et organisations non-gouvernementales.

Nous voulons maintenant élargir notre regard afin de tirer parti de la réflexion théorique du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). La réflexion du HCR est ancrée dans près d'un demi-siècle de pratique de protection auprès des communautés captives, soit les millions de réfugiés et de déplacés autour du monde que cette institution multigouvernementale a accompagnés depuis 1951. Le HCR n'est pas à proprement parler une institution tirant ses sources de la non-violence. Néanmoins, la richesse de sa réflexion et l'amplitude de son champ d'action auprès de communautés captives faisait de cette institution un référent incontournable à notre interprétation.

Nous puiserons à la réflexion du HCR sur sa pratique envers les réfugiés. Rappelons néanmoins que, depuis trente ans, le HCR est aussi intervenu auprès des personnes déplacées<sup>142</sup> et que souvent les besoins de protection de ces groupes de population ne sont pas du tout satisfaits.

#### ***Ampleur de la question des réfugiés et autres migrants forcés***

Pour comprendre la pratique du HCR, il faut au départ la situer en regard de la situation des réfugiés et des déplacés actuels dans le monde. En date du 1 janvier 1995, environ 14,4 millions de réfugiés dans le monde, 3,9 millions de personnes récemment retournées, 5,5 millions de personnes déplacées et 3,5 millions d'autres migrants forcés – pour un total de 27,4 millions de personnes – relevaient du HCR<sup>143</sup>. Ces mouvements à grande échelle sont assurément une caractéristique spécifique de notre monde contemporain. Qu'un nombre si élevé de personnes dans plusieurs parties du monde aient été obligé de fuir leur pays et de chercher refuge en exil représente un précédent dans l'histoire de l'humanité. De plus, grâce aux moyens de télécommunications, jamais la cause des personnes déracinées n'a été si rapidement et si graphiquement communiquée à l'échelle internationale qu'elle ne l'est maintenant. On comprendra

---

<sup>142</sup> La Commission des droits de l'homme des Nations Unies décrit les personnes déplacées comme étant «des personnes ou des groupes de personnes qui ont été contraints de fuir leur domicile ou leur résidence habituelle de manière soudaine ou inattendue suite à un conflit armé, à des luttes internes, à des violations des droits de l'homme ou à des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, sans avoir traversé de frontière d'État internationalement reconnue». (Cité par Maria Stavropoulou, «Des victimes oubliées»: *Réfugiés* 103 (1- 1996) p.23.)

<sup>143</sup> HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES, *The State of the World's Refugees. In Search of Solutions*, New-York, Oxford University Press, 1995, p. 247.

dès lors que la question des déplacements en masse de population soit au centre des préoccupations des Nations Unies et de ses États membres<sup>144</sup>.

Durant les cinq dernières années, on remarque des changements significatifs quant à l'étendue et la complexité de la question globale des réfugiés. Durant cette période, des millions de personnes se sont vues forcées d'abandonner leurs lieux d'habitation afin de fuir la terreur politique, les conflits armés et la violence sociale. De nouvelles régions qui n'avaient pas connu le problème des déplacements massifs ont été nouvellement affectées<sup>145</sup>. Pensons à l'ex-Yougoslavie qui comptait 3,7 millions de personnes déplacées ou affectées par la guerre, lesquelles recevaient de l'assistance humanitaire des Nations Unies et d'autres agences, dont 2,7 millions dans la seule Bosnie-Herzégovine. Pensons aux conflits au Libéria et au Sierra Leone qui ont forcé près d'un million de personnes à s'exiler en Guinée et en Côte d'Ivoire, pendant qu'un nombre très élevé d'autres personnes se déplaçaient à l'intérieur même du pays. Pensons à la région des Grands Lacs en Afrique où jusqu'à 2,2 millions de personnes recevaient protection et assistance. Pensons aux déplacements internes et externes d'environ 1,5 millions de personnes en Arménie, en Azerbaïdjan, en Georgie et en Russie<sup>146</sup>. Comme le démontrent ces expériences récentes des Balkans, de l'Afrique centrale et de parties de l'ancienne Union Soviétique, les gouvernements et les organisations humanitaires trouvent de plus en plus difficile de répondre aux multiples demandes générées par ces urgences<sup>147</sup>.

Au même moment, des millions d'autres réfugiés et personnes déplacées ont pu retourner dans leur propre pays. Mentionnons le rapatriement au Mozambique, entre 1992 et 1995, de 1,6 millions de réfugiés en provenance de six pays avoisinants. Celui, depuis 1992, de 3 millions de réfugiés afghans, laissant un nombre équivalent dans la République islamique d'Iran et du Pakistan. Mentionnons, finalement, le retour vers le Myanmar de 300 000 réfugiés qui vivaient au Bangladesh, ainsi que celui de 30 000 réfugiés du Sri Lanka qui ont quitté l'Inde, y laissant 75 000 autres personnes<sup>148</sup>. Dans certains cas les réfugiés ont choisi le rapatriement parce que la paix avait été rétablie dans leur patrie. Ailleurs, ils ont quitté leur pays d'asile parce que les conditions de vie y étaient rendues trop difficiles<sup>149</sup>.

***Nouvelles approche de la communauté internationale:  
rendre les réfugiés capables de retourner dans leur patrie***

Dans leurs efforts pour répondre à ces éléments contradictoires, le HCR et ses partenaires ont été obligés de réévaluer les approches traditionnelles du problème de la migration involontaire<sup>150</sup>. Dans les cinq dernières décennies, l'emphase première avait été mise sur les solutions

144 *Ibid.*, p. 11.

145 *Ibid.*, p. 19.

146 *Ibid.*, p. 12-13.

147 *Ibid.*, p. 19.

148 *Ibid.*, p. 12-13.

149 *Ibid.*, p. 19.

150 *Ibid.*

d'établissement local dans le pays hôte ou la réinstallation dans un troisième pays. Dans les années 70, il y eut quelques rapatriements; pensons à ceux de l'Angola, du Bangladesh, du Mozambique et du Zimbabwe. Il faudra attendre les années 80 pour que le rapatriement volontaire soit reconnu comme la meilleure solution aux problèmes des réfugiés. Mais même, à cette époque, le HCR et les autres organisations humanitaires internationales continuaient encore de concentrer leurs efforts sur les pays d'asile. On considérait, par exemple, qu'à partir de la traversée de la frontière, les rapatriés relevaient de la seule responsabilité de leur propre État et, conséquemment, la communauté internationale se retirait<sup>151</sup>.

Depuis quelques années, de nouvelles stratégies émergent: au lieu de se concentrer sur les pays d'asile, l'attention internationale cherche plutôt à identifier les circonstances qui ont obligé les réfugiés à quitter leur pays en premier lieu, afin de pouvoir assurer les conditions permettant le retour dans leur patrie et leur réintégration dans la société<sup>152</sup>. On passe alors d'une orientation réactive orientée vers l'exil à une orientation proactive orientée vers la patrie<sup>153</sup>.

Il est reconnu par plusieurs que le rapatriement volontaire et la réintégration dans la vie nationale est la solution la plus appropriée pour une large proportion des réfugiés dans le monde. C'est premièrement la solution que beaucoup de populations réfugiées semblent préférer, comme le suggère le fait que plusieurs réfugiés retournent dans leur patrie même si les conditions de sécurité ne sont pas établies. C'est aussi la solution favorisée par les pays hôtes ainsi que les pays qui contribuent financièrement aux fonds du HCR<sup>154</sup>.

### ***Le droit des réfugiés de retourner dans leur patrie***

Le rapatriement volontaire des réfugiés est plus qu'une stratégie temporaire devant l'ampleur du phénomène des réfugiés. Il est avant tout un droit humain<sup>155</sup>. Ce droit est clairement affirmé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et a été codifié dans la Convention des droits civils et politiques:

Nul ne peut être privé arbitrairement du droit de rentrer dans son propre pays<sup>156</sup>.

Les réfugiés exerceront leur droit au rapatriement volontaire s'ils sentent que leur sécurité est assurée, tant lors de leur voyage de retour que durant leur réinstallation. C'est pourquoi, en 1985, le Comité exécutif du HCR a exigé que les programmes de rapatriement soient réalisés dans des conditions de sécurité absolue. Mais, dans la réalité, les réfugiés n'ont pas toujours attendu que les conditions de sécurité soient présentes pour retourner dans leur patrie. On a vu ainsi des rapatriements se réaliser alors que les pays de retour étaient encore en guerre ou que les droits

---

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 31

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 82-83.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 61-62.

humains y étaient encore violés. Les raisons de ces rapatriement varient. Ainsi, les réfugiés afghans sont retournés dans leur province parce que, globalement, la paix était revenue même si des combats avaient encore lieu dans la capitale. Les réfugiés éthiopiens sont revenus de Somalie en 1991-1992 parce que le pays était devenu trop dangereux. Les réfugiés du Myanmar au Bangladesh sont retournés, quant à eux, parce qu'ils ne pouvaient pas demeurer indéfiniment dans leur terre d'asile et parce que le HCR a donné des assurances quant à leur sécurité durant et après le retour. Dans ce dernier cas, le HCR a ouvert deux bureaux, un dans la capitale et l'autre dans l'État de Rakhine où le retour avait lieu. Le personnel de ces bureaux était ainsi en mesure de veiller au bien-être des retournés<sup>157</sup>.

### ***L'établissement d'une présence internationale.***

Il a été établi qu'une des façons les plus efficaces d'aider les réfugiés à exercer leur droit de retour dans leur pays, était de leur fournir une protection lors de leur rapatriement et de leur réinstallation par le biais d'une présence civile internationale. Cette approche a été utilisée dans plusieurs pays. Au Sri Lanka, par exemple, le personnel du HCR a ouvert des bureaux dans des zones habitées par des réfugiés et des déplacés internes. Au Tadjikistan, le HCR a assuré une présence par des équipes de protection mobiles qui travaillaient principalement dans les régions où les réfugiés qui revenaient de l'Afghanistan s'étaient réinstallés. Dans d'autres cas, surtout dans le contexte d'un accord de paix où l'ONU avait joué un rôle, la surveillance des droits humains a été assumée par des structures civiles spécialement créées à cette fin. Pensons, à ce titre, au travail de l'ONUSAL au Salvador et de la MINUGUA au Guatemala. Finalement, dans d'autres situations, des organisations non-gouvernementales et les médias ont joué un rôle central d'enquête et de dénonciations de violations de droits humains<sup>158</sup>.

Les tâches du personnel offrant une présence internationale dans un pays où il y a des dangers d'abus des droits humains sont multiples:

- intervenir auprès des autorités locales et nationales lorsqu'il y a violation de droits humains,
- fournir à la communauté internationale et aux médias de l'information concernant des violations présentes ou potentielles de droits humains,
- faire connaître les problèmes de sécurité aux forces internationales de paix ou de police présentes dans le pays, etc.<sup>159</sup>

### ***Limites à l'établissement d'une présence internationale***

Des problèmes se posent néanmoins quant à la stratégie de la présence internationale.

- Pour établir une présence internationale dans un pays, il faut avoir l'accord des autorités. Or, les États tendent à être inquiets face à leur souveraineté nationale. Ils peuvent ainsi facilement prendre prétexte de celle-ci pour opposer leur refus quand il est question d'envoyer du personnel

---

<sup>157</sup> *Ibid.*

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 75-78.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 78.

international pour surveiller les droits humains. Dans certains cas, néanmoins, cet obstacle peut être surmonté quand ce personnel est engagé par des agences d'aide humanitaire ou encore est envoyé dans le contexte de la mise à exécution des accords de paix.

- Pour qu'une présence soit significative, elle doit pouvoir compter sur l'accès aux zones où les populations sont à risque. Or, ce pré-requis ne peut pas toujours être rempli, surtout dans les zones de conflits. Encore une fois, le travail de type humanitaire peut permettre de dépasser ce problème. En Yougoslavie, par exemple, le programme d'aide humanitaire du HCR a permis à l'organisation d'avoir accès à des populations affectées par la guerre.

- Le personnel civil international a des capacités limitées quant au type de protection qu'il peut apporter aux populations menacées. Par exemple, ils ne peuvent offrir qu'une protection minimale, si protection il y a, devant les attaques.

- Plusieurs des activités de protection entreprises par le personnel international – par exemple la médiation, la négociation et la résolution de conflit – ne peuvent se réaliser que s'il y a un minimum de confiance et de bonne volonté entre les dirigeants locaux et les communautés. Dans l'ancienne Yougoslavie, par exemple, la férocité des combats et la logique de la guerre étaient telles qu'une présence internationale ne pouvait faire aucune différence<sup>160</sup>.

### ***La sécurité de la présence internationale***

Le personnel des Nations Unies est confronté au danger dans de nombreuses régions du globe. De toutes les agences des Nations Unies, le HCR est vraisemblablement celle qui est la plus exposée. Parmi les nombreuses situations où le HCR déploie un personnel assurant une présence internationale, il y a des cas limites où se pose la question de savoir quand se retirer. À ce sujet, Maryan Baquerot, directeur du personnel du HCR et responsable de la politique de sécurité de l'organisation, affirme: "Nous repoussons sans cesse le seuil de tolérance en matière de sécurité, mais il y a une limite au-delà de laquelle nous ne pourrions plus continuer: lorsque nous deviendrons des cibles directes ou lorsqu'il nous sera impossible d'acheminer notre aide."<sup>161</sup>

La générosité de certains membres peut être très grande. José María Mendulice, envoyé spécial du Haut Commissariat en ex-Yougoslavie de 1991 à 1993, déclarait en parlant du personnel qui devait vivre à Sarajevo des mois durant: "Finalement, vous vous investissez au point de ressentir les souffrances des autres et de vous dire: "Peu importe si je meurs"". Il avait dit aussi, en parlant de convois qui avaient été envoyés dans des villes assiégées comme Srebrenica, Gorazde ou Zepa, quand le personnel du HCR savait que la survie de milliers de personnes en dépendait: "Les risques que nous avons pris auraient été dénués de sens si nous n'avions pas sauvé des vies. Et c'est pour cela que notre personnel est aussi motivé."<sup>162</sup>

Rappelons, finalement, que récemment, le HCR a senti la nécessité d'aller chercher conseil auprès des militaires afin de développer une expertise au niveau sécurité dans les opérations à haut risque.

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 81-82.

<sup>161</sup> Sylvie GIRARD, "Sécurité du personnel: Le HCR prend des mesures": *Réfugiés 93* (août 1993), p. 36-38.

<sup>162</sup> *Ibid.*



Jim Vale, consultant en sécurité du HCR, a dit: «Le fait d'aller chercher conseil chez des spécialistes comme les militaires représente un changement radical pour le HCR. (...) Le HCR doit éviter d'aller trop loin dans cette direction et préserver jalousement son caractère humanitaire.»<sup>163</sup>

### **Conclusion**

Le réflexion du HCR éclaire de multiples manières la compréhension du drame de notre pratique. Parmi les éléments les plus importants retenons:

*La nouvelle approche de la communauté internationale de rendre les réfugiés capables de retourner dans leur pays*

La pratique d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques retournant dans leur pays n'est pas un fait isolé. Elle s'inscrit au contraire dans le contexte où les Nations Unies et la communauté internationale favorisent une politique de création des conditions permettant aux réfugiés qui le désirent de retourner dans leur patrie et de réintégrer la vie civile.

*Le fondement humain de notre pratique: le droit des réfugiés de retourner dans leur pays*

Notre pratique, d'un point de vue purement humain, se fonde sur le droit inaliénable de chaque réfugié de retourner dans sa patrie. Ce droit a été affirmé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et codifié dans la Convention des droits civils et politiques.

*Établissement d'une présence internationale pour aider les réfugiés à exercer leur droit de retour*

L'expérience du HCR sur le terrain a démontré qu'une des façons les plus efficaces d'aider les réfugiés à exercer leur droit de retour dans leur pays était de leur fournir une protection lors de leur rapatriement et de leur réinstallation par le biais d'une présence civile internationale. Cette expérience du HCR confirme notre pratique.

*Nécessaires conditions de sécurité pour le retour des réfugiés et pour l'efficacité d'une présence internationale*

Pour que les réfugiés – tant ceux du Guatemala comme d'ailleurs – exercent leur droit au rapatriement volontaire, ils doivent sentir que leur sécurité est assurée, tant pour l'étape de voyage de retour que celle de leur réinstallation. C'est dans ce contexte qu'en 1985, le Comité exécutif du HCR a exigé que les rapatriements soient réalisés dans des conditions de sécurité absolue. Soulignons que la dimension de sécurité a été la question clef des négociations des réfugiés guatémaltèques avec les autorités de leur pays. C'est pourquoi ils auront dû attendre plus de dix ans en exil avant d'entreprendre le processus de retour.

---

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 38-39.

Le HCR a aussi réfléchi sur les conditions de sécurité minimales pour son personnel offrant une présence internationale. La question est de savoir quand se retirer. Pour le HCR, le seuil de tolérance en matière de sécurité, c'est-à-dire la limite au-delà de laquelle la présence internationale doit être retirée est lorsque son personnel devient une cible directe ou lorsqu'il devient impossible d'acheminer l'aide. D'ailleurs pour qu'une présence internationale puisse faire une différence, il faut qu'il y ait un minimum de bonne volonté de la part des autorités nationales. L'expérience du HCR dans l'ancienne Yougoslavie, par exemple, a démontré que la violence des combats et la mentalité belligérante étaient telles qu'une présence internationale n'aurait été d'aucun secours.

Cette réflexion du HCR soulève pour notre pratique toute la question de la sécurité des accompagnateurs auprès des réfugiés guatémaltèques qui retournent. Notons qu'il y a une différence de perspective entre la réflexion du HCR et celle de Gandhi. Gandhi voyait dans la souffrance des *Shanti Sena* un facteur de dissuasion devant les attaques des agresseurs. On ne peut dans le cadre de notre étude faire une étude comparative entre l'approche gandhienne et celle du HCR. Dans un effort de recherche minimale de points communs entre les deux, nous pourrions peut-être tout au plus faire cette affirmation: il y a peut-être des circonstances où les conditions ne sont pas réunies pour une approche non-violente de prise sur soi de la souffrance dans le but de convertir l'opresseur. Il y a sur cette question, un débat de fond qu'on ne peut que souligner au passage.

#### *Rôle central d'enquête et de dénonciation des violations de droits humains*

Pour le HCR, les volontaires assurant une présence internationale auprès des communautés réfugiées qui retournent dans leur pays doivent assumer le rôle d'enquêteurs et de dénonciateurs des violations de droits humains. Ils peuvent remplir ce rôle de plusieurs manières, notamment en fournissant de l'information à la communauté internationale et aux médias, en intervenant auprès des autorités locales et nationales lorsqu'il y a violation de droits humains et en rapportant les problèmes de sécurité aux forces internationales présentes dans le pays. L'expérience du HCR confirme – tel que nous l'avons déjà identifié dans notre observation – que la dénonciation des violations des droits humains des communautés réfugiées qui retournent est une dimension structurelle de notre pratique.

#### *Médiation, négociation et résolution de conflit*

Le travail du personnel du HCR offrant une présence internationale comporte des dimensions de médiation, de négociation et de résolution de conflit. Notre pratique gagnerait à développer ces pistes de travail.

#### *Travail humanitaire connexe et souveraineté nationale*

L'expérience du HCR démontre que l'établissement d'une présence internationale dans un pays ne peut être réalisé qu'avec l'accord des autorités nationales. Un problème survient du fait que les États sont souvent inquiets face à leur souveraineté quand un personnel international circule sur le

territoire national pour surveiller les droits humains. Il est intéressant pour notre pratique de voir qu'en certaines occasions, ce problème a été surmonté par le HCR en envoyant du personnel impliqué dans un travail d'aide humanitaire. Cette question soulève toute la question de l'engagement des accompagnateurs dans des activités humanitaires connexes.

#### *Travail humanitaire connexe et accès aux zones de conflit*

Pour qu'une présence soit significative elle doit pouvoir compter sur l'accès aux zones où les populations sont à risque. Or ce pré-requis ne peut pas toujours être rempli, surtout dans les zones de conflits. Encore une fois, le travail de type humanitaire peut permettre de dépasser ce problème. En Yougoslavie, par exemple, le programme d'aide humanitaire du HCR a permis à l'organisation d'avoir accès à des populations affectées par la guerre. Au Sri Lanka, le HCR a pris conscience que les ONG internationales, dont le personnel offrait des services techniques dans les Open Relief Centers, remplissaient implicitement un rôle d'accompagnement de protection qui avait des répercussions sur la réalisation des accords et la sécurité dans les camps de réfugiés. Or cet accompagnement implicite était acceptable aux yeux des autorités parce qu'elle était présentée sous la forme de l'aide humanitaire alors que la protection officielle du HCR était source de controverses politiques<sup>164</sup>.

#### *Non-violence et approche militaire*

En terminant notre application de la réflexion du HCR à notre pratique, rappelons que récemment, le HCR a effectué un changement radical d'approche en allant chercher conseil auprès des militaires sur les questions de sécurité dans les opérations à haut risque. Sur ce point, notre pratique se démarque de celle du HCR. Notre pratique est assise sur l'approche non-violente gandhienne et ne saurait d'aucune manière se développer dans une ligne de collaboration de type militaire.

#### *Le problème des déplacés*

Nous avons mentionné au passage la question des besoins de protection des millions de personnes déplacées dans le monde. Ces populations qui ont été contraintes de fuir pour échapper à la persécution sont demeurées captives des dangers auxquels elles avaient tenté d'échapper. Le HCR s'est engagé dans la protection des personnes déplacées, mais l'ampleur du problème est telle qu'elle dépasse ses ressources. La question de protection des déplacés demeure ainsi une question ouverte. Dans ce contexte, l'accompagnement international non-violent par des civils pourrait s'avérer un moyen important – en conjonction avec d'autres moyens – pour solutionner le problème des communautés déplacées.

---

<sup>164</sup> Liam MAHONEY, *o.c.*, p. 207.

## 2. INTERPRÉTATION THÉOLOGIQUE

Après ce parcours d'interprétation anthropologique par la confrontation des résultats de notre observation à trois référents en sciences sociales, nous confronterons, dans un second temps, notre pratique à des référents théologiques, car, pour nous chrétiens, l'interprétation théologique du vécu «jouit du statut privilégié de l'instance suprême et du poids d'une autorité absolus»<sup>165</sup>. Il s'agit maintenant de parvenir à «dire et à articuler de façon critique et intelligible aujourd'hui le sens offert en Jésus Christ et selon lequel s'orientent ceux qui ont choisi la voie de Jésus Christ»<sup>166</sup>. Comme la foi chrétienne gravite autour d'une mémoire d'un sens révélé en Jésus-Christ et sans cesse repris dans la vie chrétienne, notre étude puisera dans la Bible, dans la Tradition et dans la théologie contemporaine.

Au niveau biblique, après un bref survol de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament, nous étudierons le récit du retour de la sainte Famille d'Égypte. Au niveau de la tradition ecclésiale, nous analyserons le charisme de saint Jean de Matha et son développement historique jusqu'à aujourd'hui. Finalement, nous étudierons l'anthropologie et l'ecclésiologie de l'Église postvaticane en relation au champ d'apostolat de la Famille trinitaire.

### 2.1. OPPRESSION ET LIBÉRATION DANS L'AT

L'histoire racontée dans les nombreux récits de la Bible en est une d'oppression et de libération. C'est pourquoi les thèmes «d'oppression» et de «libération» ne sont pas des thèmes bibliques secondaires, mais constituent plutôt la substance même à travers laquelle Dieu a choisi de se révéler. L'auto-révélation de Dieu s'est réalisée dans la trame d'une histoire conflictuelle. Dans cette histoire, où sont mis en scène oppresseurs et opprimés, Dieu est clairement du côté des dominés<sup>167</sup>.

#### ***Le noyau de la foi d'Israël***

Le point de départ de l'expérience que le peuple a fait de Dieu dans l'Ancien Testament est ce petit fait sans importance apparente qu'a été la conquête de la liberté par différents groupes opprimés par les Égyptiens, vers l'an 1200 a.c. À travers cette expérience, l'homme découvre l'action de Dieu et commence à croire: c'est le noyau de la foi. Ce noyau de la foi nous le rencontrons dans les professions de foi d'Israël, dans ses «credos»<sup>168</sup>. On trouve ces résumés de foi dans plusieurs textes (Dt 26, 5-9; 26, 21-23; Jos 24, 2-13, Ps 105; 136; Jdt 5, 6-19; et de façon plus condensée dans Dt 6, 21-23; 11, 3-6 et I S 12, 8). Deut 26, 5-9 est significatif de ce genre:

<sup>165</sup> Pierre Lucier, «Le statut de l'interprétation théologique», dans Jean-Guy NADEAU (dir), *o.c.*, t. II, p. 19.

<sup>166</sup> Id., «Réflexion sur la méthode en théologie, dans *Ibid.*, p. 65.

<sup>167</sup> Elsa TAMEZ, *La Bible des opprimés*, Éditions P. Lethielleux, Paris, 1984, p. 17-18.

<sup>168</sup> Rafael DE SIVATTE, *Dios Camina con su pueblo, Introducción al Antiguo Testamento*, San Salvador, UCA Editores, 1985, p. 37.

«Mon père était un Araméen errant qui descendit en Égypte, et c'est en petit nombre qu'il y séjourna, avant de devenir une nation grande, puissante et nombreuse. Les Égyptiens nous maltraitèrent, nous brimèrent et nous imposèrent une dure servitude. Nous avons fait appel à Yahvé le Dieu de nos pères. Yahvé entendit notre voix, il vit notre misère, notre peine et notre oppression, et Yahvé nous a fait sortir d'Égypte à main forte et à bras étendu, par une grande terreur, des signes et des prodiges. Il nous a conduits ici et nous a donné cette terre, terre qui ruisselle de lait et de miel.»

Ces confessions de foi sont de véritables résumés de toute l'histoire du salut centrés autour de la libération d'Égypte. Dans certains textes comme Jos 24, 2-1-13, des étapes sont discernables: (1) le départ d'Abraham, (2) la descente de Jacob en Égypte, (3) la servitude en Égypte, (4) la libération (5) le séjour dans le désert, (6) la traversée du Jourdain et l'entrée dans la terre:

«Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël: Au-delà du Fleuve habitaient jadis vos pères, Térah, père d'Abraham et de Nahor, et ils servaient d'autres dieux. Alors je pris votre père Abraham d'au-delà du Fleuve et je lui fis parcourir toute la terre de Canaan, je multipliai sa descendance (...) Jacob et ses descendants descendirent en Égypte. J'envoyai ensuite Moïse et Aaron et frappai l'Égypte par les prodiges que j'opérai au milieu d'elle; ensuite je vous en fis sortir. (...) Je vous fis entrer ensuite dans le pays des Amorites qui habitaient au-delà du Jourdain. Ils vous firent la guerre et je les livrai entre vos mains, aussi avez-vous pris possession de leur pays, car je les ai anéantis devant vous. (...). Vous avez ensuite passé le Jourdain, mais les habitants de Jéricho vous firent la guerre (...) et je les livrai entre vos mains»

Cette expérience d'oppression-libération illumine toute l'histoire biblique à venir laquelle se déploiera dans une polarité oppresseur-opprimé et dans la dynamique d'oppression/libération.

### ***L'oppression***

(1) LES OPPRESSEURS: L'Ancien Testament connaît deux niveaux d'oppression: un niveau international, quand une nation puissante opprime une nation plus faible, et un niveau national, quand les structures de domination touchent la vie interne de la nation. Au niveau international, on se rappelle que le peuple d'Israël a connu l'oppression à diverses périodes de son histoire. À partir de l'expérience d'oppression en Égypte, l'Ancien Testament nous présente Israël et Juda comme étant successivement dominés par les Assyriens, les Babyloniens, les Perses, les Grecs et les Romains. Au niveau national, à mesure que le peuple d'Israël devient une nation organisée, les structures d'injustices se développent à l'intérieur. L'oppression était alors l'oeuvre des classes dominantes, composées des gens riches et honorés. Il s'agissait d'une violence institutionnalisée recevant sa légitimité de l'ordre établi: «Écoutez, chefs de Jacob, et vous, gouvernants d'Israël; ne devriez-vous pas apprendre le droit. (...) Ils dévorent la chair de mon peuple, lui arrachent la peau, lui rompent les os; ils le dépècent comme pour le mettre à la marmite, comme de la viande pour la casserole». (Mi 3, 1,3)<sup>169</sup>.

(2) LES OPPRIMÉS: Les traits qui caractérisent les opprimés sont exactement à l'inverse de ceux des oppresseurs. Ils sont pauvres. Ils n'ont aucun statut social. Ils placent tout leur espoir en Dieu. Dans l'Ancien Testament, les opprimés sont parfois le peuple ployant sous la domination étrangère.

<sup>169</sup> Elsa TAMEZ, o.c., p. 50-55.

Ils sont aussi, à l'intérieur de la société israélite, cette masse des pauvres qualifiés selon les auteurs bibliques de façon diverses: les nécessiteux, les innocents, les humbles, les abandonnés, etc. Dans la masse des pauvres, certains sont doublement opprimés: les orphelins, les veuves et les étrangers. Deux raisons, dépendantes l'une de l'autre, font que les opprimés sont toujours les pauvres: ils sont opprimés parce qu'ils sont pauvres et ils sont pauvres parce qu'ils sont opprimés<sup>170</sup>.

### ***Le libérateur historique***

L'Ancien Testament attribue à Yahweh chaque acte de libération historique. Dans les écrits vétéro-testamentaires, Dieu est proche de l'opprimé. S'il est le père de tous les hommes, il est avant tout le père des opprimés et de ceux qui sont injustement offensés. Dieu n'assiste pas impassible au drame historique mais, par amour, il prend parti. Les exemples sont innombrables. Illustrons notre propos par cet oracle de Jérémie aux déportés de Babylone: «Je vous restaurerai, je vous rassemblerai de toutes les nations et de tous les lieux où je vous ai dispersé – oracle du Seigneur –et je vous ramènerai à l'endroit d'où je vous ai déportés» (Jr 29, 14).

### ***Conclusion***

L'interprétation qui serait à faire de notre pratique à partir de l'AT ouvre des perspectives tellement vastes qu'il y aurait matière pour un ouvrage entier sur ce sujet. Nous nous contenterons ici de considérations très générales. Parmi les éléments les plus importants notons:

#### *La structure bipolaire de domination dans l'AT*

Dans l'Ancien Testament nous découvrons que l'humanité apparaît toujours partagée entre deux pôles antagonistes. Au niveau international, toute l'histoire biblique est fondée sur l'antagonisme entre Israël et les peuples, ou les empires, qui le dominent. À un pôle nous trouvons, Israël; à l'autre pôle, les Égyptiens, les Assyriens, les Babyloniens, les Perses, les Grecs, les Romains, etc. Au niveau national, nous trouvons à un pôle les vrais prophètes, les pauvres, le petit reste; à l'autre pôle, les rois, les puissants, les faux prophètes, les impies<sup>171</sup>.

Nous avons vu dans la partie anthropologique de notre étude que lorsque les sciences sociales tentent de définir la ligne dominante de la réalité sociale latinoaméricaine, elles ont à opter entre une vision optimiste de la société depuis la perspective des classes dirigeantes ou une vision dualiste de combat depuis la perspective des pauvres et des opprimés. Avec un courant des sciences sociales contemporaines nous avons opté pour une vision dualiste qui nous semblait mieux interpréter la réalité sociale. Cette réalité nous apparaissait fondée sur une dynamique où une minorité d'êtres humains dominaient une majorité et où jouait une bi-polarité dominateur-dominé, agresseur-agressé.

---

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 56-57.

<sup>171</sup> Joseph COMBLIN, *o.c.*, p. 175.

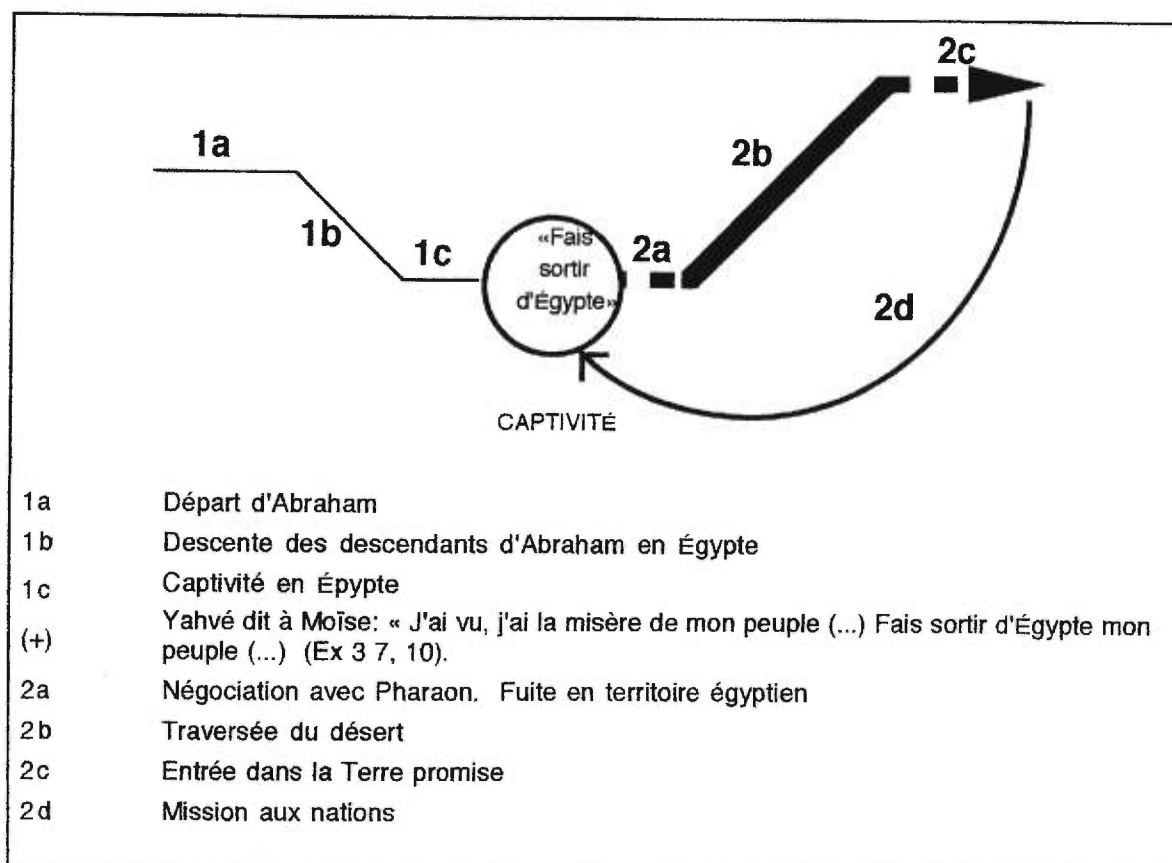
Il est très intéressant de découvrir que la Bible avait déjà opté il y a des millénaires pour une même vision dualiste de combat depuis le point de vue de ceux qui ploient sous l'oppression. La Bible confirme donc nos présupposés anthropologiques.

#### *Yahweh libérateur dans l'AT*

La confrontation des résultats de notre investigation anthropologique avec la théologie vétéro-testamentaire devient très intéressante lorsque nous constatons que dans la Bible, Dieu prend position dans la polarité dominateur-dominé, agresseur-agressé. Dieu prend toujours la défense du pauvre, du petit reste, du dominé. Cette option confirme toute notre construction anthropologique de «troisième force», d'«interposition», de «présence». Mais il y a plus qu'une simple confirmation; il y a mission. Si Dieu opte pour le pauvre et le libère historiquement de la situation d'oppression sous laquelle il ploie, comme croyants, nous devons à notre tour libérer les opprimés.

#### *La centralité de l'expérience de l'Exode dans l'Ancien Testament*

Nous avons dit que l'expérience de la libération par Dieu de l'oppression en Égypte est moment d'auto-révélation de Dieu et fondement de la foi d'Israël. Reprenons graphiquement les séquences des profession de foi que nous avons étudiées.

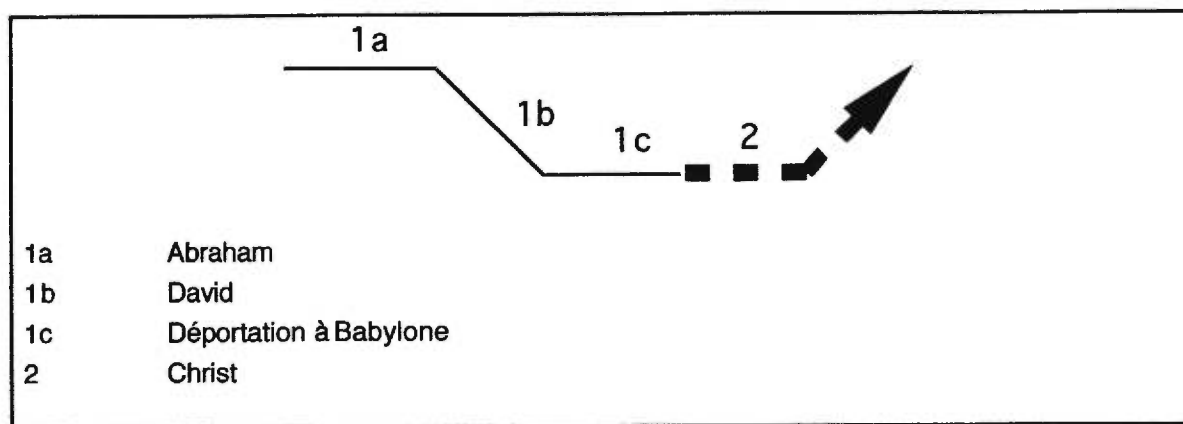


La dynamique de l'Exode est du même ordre que celle de l'accompagnement international des réfugiés en général et de façon particulière les réfugiés guatémaltèques qui nous concernent. De nombreux liens seraient à faire entre ces deux dynamiques, ainsi que de longs développements. Nous ne ferons qu'énumérer les liens qui nous apparaissent les plus pertinents. Dans les deux cas, il s'agit d'un peuple captif en terre étrangère (Égypte/Mexique). Dans les deux cas, il y a un agresseur (armée égyptienne/armée guatémaltèque) menaçant un agressé potentiel (Hébreux/réfugiés guatémaltèques). Dans les deux cas, il y a intervention d'un tiers (Yahweh/accompagnateurs internationaux) pour aider les opprimés dans leur effort de libération. Dans les deux cas, il y a passage d'une terre de captivité à une terre de liberté. Dans les deux cas, le départ est précédé d'un signe (Parole de Dieu (Ex 12)/Accord du 8 octobre 1992). Notons que la libération d'Égypte est suivie de la théophanie du Sinaï et de l'Alliance. Il y aurait un lien central à faire ici entre l'expérience hébraïque du Sinaï et celle des réfugiés guatémaltèques. Ainsi, de la même façon qu'au Sinaï les Hébreux ont reçu la mission d'être témoins de l'amour libérateur de Yahweh envers eux par leur libération de l'exil, les réfugiés guatémaltèques reçoivent aussi une mission. Nous y reviendrons dans le chapitre sur le retour d'Égypte de la sainte Famille.

#### *Limites de la libération dans l'Ancien Testament*

En conclusion à notre bref survol de l'Ancien Testament, nous allons très succinctement souligner que la libération vétéro-testamentaire n'est que préfiguration de la libération en plénitude dans le Christ. L'Ancien Testament demeure en permanente attente de la libération radicale dans le Christ. Pour fondamentale que soit l'expérience de l'Exode, il n'en demeure pas moins que le peuple demeurera un peuple captif. Pour libéré qu'il était, il ne saura éviter ni transcender l'échec de l'Exil. L'Exil est un point tournant dans l'histoire du peuple choisi qui lui révèle sa captivité fondamentale.

La généalogie de Jésus dans Matthieu rappelle cette captivité radicale du peuple sous la Loi en omettant l'Exode et en s'articulant autour de l'Exil. Le texte nous dit: "Le total des générations est donc: d'Abraham à David, quatorze générations; de David à la déportation de Babylone, quatorze générations; de la déportation de Babylone au Christ, quatorze générations" (Mt 1, 17).



Malgré toutes les tentatives de réformes après l'Exil, le peuple, d'une certaine façon, demeurera toujours captif, en attente de libération. La libération viendra dans le Christ.



## 2.2. LA MORT ET LA RÉSURRECTION DU CHRIST

Dans le Nouveau Testament, nous retrouvons la même structure bipolaire que dans l'AT. L'humanité se compose de riches et de pauvres qui sont en relations antagoniques. La richesse des uns leur vient d'avoir volé les autres. Dans le camp des oppresseurs, nous avons les pharisiens, les scribes, les prêtres, les chefs du peuple et les riches; dans le camp des persécutés, les pécheurs, les estropiés, les lépreux, les malades, etc.<sup>172</sup>

Jésus-Christ, seconde personne de la Trinité, s'incarne dans notre condition déchue et, à travers sa proclamation du Royaume et sa praxis, témoigne de l'option radicale de Dieu envers les pauvres de l'histoire. Son annonce du Royaume est bonne nouvelle pour les opprimés, car elle signifie la libération totale et définitive de toute oppression. À Nazareth, il expose publiquement son programme: "L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour apporter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur" (Lc 4, 18-19). Le Royaume qu'il annonce n'est pas, pour les opprimés de son temps, qu'une espérance inouïe en l'avenir; il se concrétise "déjà" par la praxis et la vie de Jésus. Les miracles qu'il réalise manifestent que son annonce libératrice a commencé à se réaliser dans l'histoire<sup>173</sup>.

L'option de Jésus et son engagement libérateur à leur égard est manifesté de multiples façons; on le voit constamment s'interposer entre les oppresseurs et les opprimés de son temps. Mais la liberté qu'il exerce finit par provoquer un conflit grave avec les autorités. En conséquence de sa proclamation du Royaume, de sa pratique et de toute sa vie, il sera diffamé, persécuté et assassiné. Au troisième jour, Dieu le rescuscitera d'entre les morts<sup>174</sup>.

Toutefois, la mort du Christ sur la croix et sa résurrection n'est pas qu'un évènement entre Dieu et l'homme où Dieu prend historiquement parti pour le persécuté contre le persécuteur. Il est avant tout un évènement intratrinitaire à laquelle l'homme est appelé à participer pour y trouver son salut, c'est-à-dire sa libération radicale et définitive. Interrogeons à ce sujet les études christologiques de Jon Sobrino.

### ***La mort du Christ***

Sur la croix, Jésus, Dieu lui-même, est crucifié. Le Père souffre la mort du Fils et prend sur lui toute la souffrance de l'histoire. Sur la croix, Dieu est à la fois présent et absent: absent au Fils, le Père, par le Fils est présent aux hommes. Dans la passion de son Fils, le Père souffre d'abandon; dans la

---

<sup>172</sup> *Ibid.*

<sup>173</sup> Leonardo BOFF & Clodovis BOFF, *Qu'est-ce que la théologie de la libération?* [Collection Foi Vivante, 223], Paris, Cerf, 1987, p. 90-91.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 91-92.

mort du Fils, le Père connaît la mort, non pas parce que le Père meurt, mais parce qu'il souffre la mort de son Fils<sup>175</sup>.

Dans l'évènement de la croix, Jésus et son Père connaissent une séparation radicale et en même temps une union totale dans le don réciproque. Car de la croix, où le Père «abandonne» le Fils et où le Fils est abandonné, jaillit le don lui-même qu'est l'Esprit Saint<sup>176</sup>. Dieu souffre ainsi afin que nous puissions avoir la vie. Dans une solidarité inouïe avec l'humanité, il se révèle comme l'Amour qui ouvre un espoir et un futur à travers la nuit la plus sombre. Ainsi, comme le souligne Moltmann, le Christ crucifié révèle la Trinité comme accueil de «tous les désastres, de tous les abandons de Dieu, de la mort absolue, de l'absolue malédiction de la damnation et de l'enfoncement dans le rien»<sup>177</sup>.

Sans le Christ crucifié, celui qui souffrait sans raison criait vers Dieu et se sentait abandonné de lui. Mais dans le Christ crucifié, il s'unit au cri de Jésus agonisant sur la croix. Il y a un renversement spectaculaire de perspective. Dieu n'est pas seulement l'interlocuteur vers qui hurle le désespéré; il est à la fois Celui qui crie en lui et avec lui. Là où la personne souffre parce qu'elle aime, Dieu souffre en elle. Celui qui aime et qui souffre en conséquence de son amour entre dans l'histoire de Dieu, dans l'intimité de la vie trinitaire, depuis la perspective de Jésus crucifié<sup>178</sup>.

### **La résurrection du Christ**

Sobrino affirme: «Le ressuscité est le crucifié». Cette affirmation est essentielle par honnêteté envers les écrits bibliques eux-mêmes. En effet, dès les premières prédications chrétiennes, la résurrection fut annoncée en lien avec la crucifixion, dans un schéma stéréotypé: «vous l'avez pris et fait mourir en le clouant à la croix par la main des impies, mais Dieu l'a ressuscité, le délivrant des affres de l'Hadès» (Ac, 2, 23-24)<sup>179</sup>.

L'affirmation du lien entre le crucifié et le ressuscité est aussi essentielle en honnêteté envers la multitude d'hommes et de femmes qui sont crucifiés aujourd'hui dans notre histoire. Car la résurrection de Jésus est espérance avant tout pour eux. Elle est espérance pour ceux qui meurent réellement crucifiés, torturés, assassinés, portés disparus à cause de la justice; pour tous ceux qui meurent de la lente crucifixion infligée par un système structurellement injuste; pour ceux qui, à cause de la convoitise des nations puissantes, sont convertis en déchets humains. Plus que quiconque, ils peuvent voir en Jésus le «premier-né d'entre les morts» (Col 1, 18) parce qu'ils le

175 Jon SOBRINO, *Christology at the Crossroads*, Maryknoll (N.Y.), Orbis Books, 1980, p. 224-228.

176 J. MOLTMANN, «Le Dieu crucifié»: *Concilium* 76 (1972), p. 34.

177 J. MOLTMANN, *Der gekreuzigte Gott*, Munich, 1972, cité par SOBRINO, *o.c.*, p. 228-229.

178 *Ibid.*, p. 229.

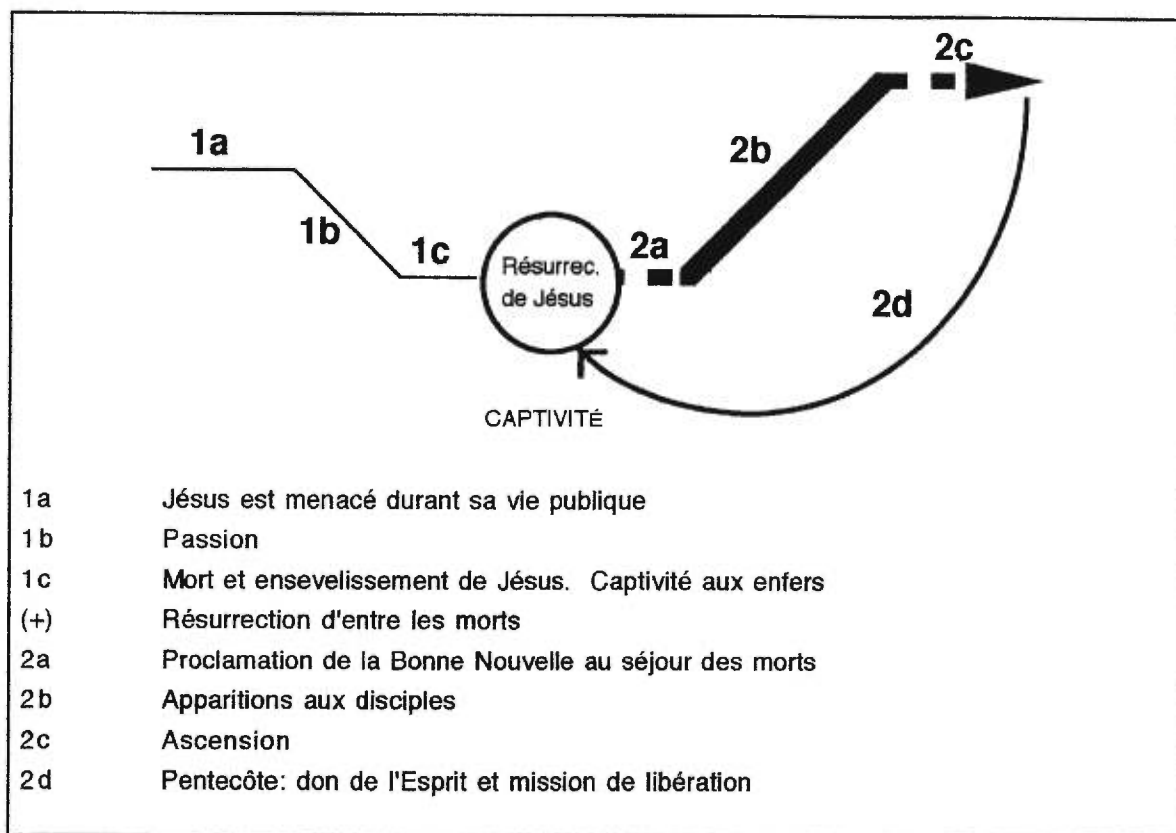
179 Jon SOBRINO, «Le ressuscité est le crucifié»: *Jésus en Amérique latine. Sa signification pour la foi et la christologie*, [Cogitatio fidei, 140], Paris, Cerf, 1986, p. 245-246.

reconnaissent, depuis leur être propre, comme leur frère aîné. La résurrection du crucifié leur permet d'espérer leur propre résurrection<sup>180</sup>.

### **Conclusion**

#### *La mort et la résurrection du Christ*

L'expérience de la mort et la résurrection du Christ est structurante dans l'histoire du salut. Nous aurions pu la situer par rapport à l'ensemble plus vaste de toute la vie publique de Jésus, depuis son baptême jusqu'au don de l'Esprit. Ce travail qui déborde les limites de notre étude aurait permis de saisir la relation très grande entre l'histoire de Jésus et celle des réfugiés guatémaltèques. Nous nous contenterons d'en tracer le portrait graphique.



Jon Sobrino nous dit que la concrète «histoire de Dieu» dans la mort de Jésus sur la croix contient en elle toutes les profondeurs abyssales de l'histoire humaine. Toute histoire humaine est emportée dans l'histoire de Dieu, dans la vie même de la Trinité. Il n'y a pas de souffrance humaine qui ne soit en même temps souffrance de Dieu; aucune souffrance humaine qui ne soit la mort de Dieu sur la croix<sup>181</sup>. Ainsi lorsque croupissant en exil, le réfugié guatémaltèque crie vers son Dieu, alors non seulement le Crucifié entend sa plainte, mais c'est le Crucifié qui lui-même hurle de

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>181</sup> *Ibid.*

douleur en lui. Il est, dans le Christ en croix, au sein même de la Trinité. Dans le Fils, ce réfugié «mourant» d'angoisse participe au rapport «Fils abandonné du Père».

Jon Sobrino affirme aussi que le Ressuscité est le Crucifié. Pour cette raison, la résurrection de Jésus est espérance pour les réfugiés guatémaltèques. Elle leur permet d'espérer leur propre résurrection car si Dieu a ressuscité son Fils d'entre les morts, il saura ressusciter, dans son Fils, ses enfants guatémaltèques crucifiés en exil. Or, l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques par des volontaires étrangers souhaite donner des bras à l'action intra-historique du Père ressuscitant, dans son Fils, ses enfants du Guatemala «morts» en exil. L'accompagnement des réfugiés devient expression de la vie trinitaire: le Père ressuscitant le Fils dans le jaillissement de l'Esprit. Sans devancer les conclusions de notre chapitre suivant, nous pouvons affirmer que les accompagnateurs (Père) participent au processus de libération des réfugiés (Fils), lesquels, à travers ce processus, sont appelés à découvrir leur propre mission de libération du monde (Esprit). À travers eux, l'Esprit de Dieu est appelé à se répandre sur le monde afin de le libérer en le ramenant, dans le Fils, au Père.

#### *La souffrance et l'acte libérateur du Père*

Sobrino soutient aussi que, devant son Fils crucifié, le Père lui-même souffre, non pas parce que le Père meurt, mais parce que son Fils qu'il aime est mort. Ainsi, si nous appliquons cette dynamique à notre pratique, nous voyons que pour que le mouvement d'accompagnement international des réfugiés puisse s'inscrire dans un processus de résurrection du Fils et de jaillissement de l'Esprit, il doit, en premier, se mettre dans l'état du Père souffrant devant son Fils en croix. Cela signifie qu'avant de s'engager dans le processus de retour, les accompagnateurs doivent auparavant accompagner «le Fils mort sur la croix», c'est-à-dire les réfugiés en exil. Ils doivent souffrir de la mort du Fils en souffrant avec les réfugiés les affres de l'exil. Concrètement, pour un temps, ils doivent se faire réfugiés avec les réfugiés, manger comme eux, dormir dans les mêmes conditions, souffrir des intempéries et de l'ennui comme eux. Ayant souffert avec eux leur «mort», comme le Père souffrait la mort de son Fils crucifié, alors seulement pourront-ils espérer participer à l'acte du Père de ressusciter le Fils en eux.

### **2.3 JOSEPH ET LE RETOUR DE LA SAINTE FAMILLE EN TERRE D'ISRAEL**

Dans le Nouveau Testament, Jésus, Dieu incarné, a fait une option fondamentale pour les opprimés et, en conséquence de cette option, a été crucifié. Par sa mort et sa résurrection, le Christ libère l'homme de façon radicale. Or, il y a dans l'Évangile un récit d'enfance préfigurant la mort et la résurrection du Christ<sup>182</sup> qui peut fournir une clef d'interprétation importante à notre

---

<sup>182</sup> T.O.B., «Introduction à l'Évangile selon Saint Matthieu» dans: *Nouveau Testament*, Paris, Cerf et les Bergers et les Mages, 1972, p. 37.

pratique d'accompagnement international de réfugiés. Il s'agit du récit de Mt 2 décrivant la fuite de la sainte Famille en Égypte et plus précisément son retour en terre d'Israël.

La Bible nous dit que Joseph, averti par un songe qu'Hérode en voulait à la vie de l'enfant, fuit avec Jésus et Marie et se réfugie en Égypte pendant qu'un massacre a lieu à Bethléem. Un jour, Joseph, toujours en Égypte avec son épouse et son fils adoptif, est averti par l'Ange de la mort d'Hérode. Il prend alors avec lui Jésus et Marie et commence une longue route qui le conduira d'abord en Judée. Apprenant qu'Archélaüs y régnait à la place de son père Hérode, il se retira en Galilée, dans un village appelé Nazareth.

### **Hérode et Jésus**

Dans ce récit évangélique, il y a deux acteurs qui sont en opposition radicale. D'un côté nous avons Hérode et de l'autre l'enfant Jésus. Matthieu annonce le conflit qui opposera le vrai roi et sauveur de son peuple aux autorités officielles. Nous avons des données biographiques sur chacun de ces deux acteurs:

- JÉSUS: il naquit de Marie vers 6-7 avant notre ère. Il est né à Bethléem en Judée. Il est le fils adoptif de Joseph.

- HÉRODE LE GRAND: il est le fondateur d'une dynastie d'origine iduméenne qui régna sur la Palestine au 1<sup>er</sup> siècle avant J.C et au 1<sup>er</sup> siècle après J.C. Il naquit à Ascalon vers 73 avant J.C. Il est le fils d'Antipater, majordome de Jean Hyrcan II (63-40). Il fut nommé en 47 stratège de Galilée, puis de Coelé-Syrie. En 41, il est fait tétrarque de Judée, puis en 40 roi de Judée. En 37, il s'empara de Jérusalem, extermina les Hasmonéens et reçut de l'empereur Auguste le Trachonitide, l'Auranitide et la Batanée. Il imposa son pouvoir avec une brutale énergie. Politique habile, il s'appuya sur le parti des Pharisiens. Grand constructeur de cités hellénistiques, il donna au Temple une splendeur inégalée dans l'histoire.

La nouvelle de la naissance de Jésus est de mauvais augure pour Hérode. «Tout troublé» il rassembla les membres des grandes familles sacerdotales d'Israël et les scribes. Fin stratège, il essaie de manipuler les événements. Pris à son propre jeu, il «envoya tuer, dans Bethléem et tout son territoire, tous les enfants jusqu'à deux ans». Jésus, néanmoins échappa à cette tentative d'assassinat; Joseph, son père, averti en songe des intentions d'Hérode, avait déjà fui avec lui et Marie.

Il y a dans ce récit une opposition radicale. Il rappelle le récit de la naissance du Messie dans l'Apocalypse dans le contexte de la lutte avec Satan: «Un grand signe apparut dans le ciel: une femme, vêtue de soleil, la lune sous les pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. Elle était enceinte et criait dans le travail et les douleurs de l'enfantement. Alors un autre signe apparut dans le ciel: c'était un grand dragon rouge-feu. Il avait sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes, sept diadèmes. Sa queue, qui balayait le tiers des étoiles du ciel, les précipita sur la terre. Le dragon se posta devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer l'enfant dès sa naissance» (Ap 12, 1-4).

Dans le récit du retour d'Égypte de la sainte Famille, nous retrouvons la même polarité que dans le récit précédent relatant la fuite de Bethléem: d'un côté, Archélaus succédant à son père Hérode, de l'autre, Jésus-enfant.

### **Joseph**

Entre Jésus et Hérode, le récit nous présente d'abord Joseph qui fuit avec l'enfant et sa mère en Égypte. Nous voyons ensuite Joseph qui s'interpose devant Archélaus et qui ramène Jésus et Marie de l'Égypte à Nazareth. Joseph, à sa façon, est un accompagnateur international qui s'interpose entre celui qui est menacé, Jésus, et celui qui le menace, Hérode, et après lui Archélaus. Il est le proto-accompagnateur.

Joseph apparaît dans ce récit comme un grand priant. Nous le voyons à Bethléem obéir aux directives de Dieu, reçues en songe, de fuir avec l'enfant et sa mère. En Égypte, nous le voyons obéir aux directives, reçues dans les mêmes circonstances, de retourner en terre d'Israël. En route vers la Judée, le texte nous dit que "divinement averti en songe, il se retira dans la région de Galilée". Encore une fois, il obéit à Dieu. Joseph n'entreprend rien, dans tous ces moments de crise, sans un signe de Dieu. Attentif dans la prière, il veille. En son temps Dieu lui parle. Ainsi toute la pratique libératrice de Joseph est ancrée dans cette attitude d'écoute attentive aux directives intérieures de Dieu. À l'image des prophètes de l'Ancien Testament, Joseph est un grand mystique.

### **Le retour en Terre d'Israël**

Il est très important de noter que la destination finale de la sainte Famille revenant d'Égypte n'est pas Bethléem, ce qui aurait été naturel puisque c'est dans ce village de Judée que Jésus est né. À cause du danger que représentait le règne d'Archélaus, Jésus est plutôt conduit à Nazareth. Il y a un "plus" à Nazareth qui n'existait pas à Bethléem, ni au moment de la fuite vers l'Égypte, ni au moment du retour. Bethléem est dangereux: proche de Jérusalem, le village est constamment menacé par la répression des autorités. Nazareth de Galilée, au contraire, connaît la sécurité. Pour la sainte Famille ayant connu la persécution et "la mort" que l'exil signifie, Nazareth représente d'une certaine façon la "Terre promise". C'est dans ce sens qu'on peut parler de l'installation à Nazareth comme d'une préfiguration de la résurrection. Il y a ainsi une séquence fondamentale révélée par le récit qui est structurante pour notre pratique. Cette séquence pourrait être formulée dans un rapport symétrique: Bethléem de Judée (0), Égypte (-1), retour en Judée (0), continuité jusqu'à Nazareth de Galilée (+1).

### **Nazôréen**

Le texte de la fuite en Égypte se termine par ces mots: "Joseph se retira dans la région de Galilée et vint s'établir dans une ville appelée Nazareth". L'Écriture rajoute: "pour que s'accomplisse l'oracle des prophètes: *"Il sera appelé Nazôréen"*". Il importe de faire un approfondissement exégétique du

mot "Nazoréen", car il jette un éclairage fondamental sur la mission de Jésus et la mission des réfugiés libérés par notre pratique.

La Bible de Jérusalem<sup>183</sup> rappelle que Matthieu, Jean et les Actes utilisent le mot *Nazôraios*, Marc se sert de *Nazarênos*, alors que Luc reprend les deux. Elle dit que ces formes sont synonymes et quelles sont des transcriptions de *nasraya*, une dérivation de *Nasrath* "Nazareth". Lorsque appliqué à Jésus le terme "Narôréen" chercherait à désigner l'origine de celui-ci (Mt 26, 71). Dans le monde sémitique elles auraient servi aussi à désigner les disciples de Jésus. La Bible de Jérusalem affirme aussi ne pas voir clairement à quelles prophéties de l'Ancien Testament Marc peut bien faire allusion: peut-être aux prophéties du *nazir* (Jg 13, 5) ou celle du *neçer* "rejeton" (Is 11, 1) ou finalement celle du *naçar* "garder" (Is 42, 6; 49, 8) d'où est issu le *naçur* "Reste".

J. Win., dans le Dictionnaire encyclopédique de la Bible affirme qu'il serait erroné d'interchanger inconsidérément "Nazarénien" et "Nazôréen" comme s'ils étaient interchangeables<sup>184</sup>. Il dit que ces deux mots doivent au contraire être distingués avec précision. Pour l'auteur, *Nazorénos* "Nazarénien" signifie sans aucun doute possible "natif de Nazareth", ou "habitant de Nazareth" (Mc 1,24; 10, 47; 14, 67; 16, 6; Lc 4, 34; 24, 19) et est un équivalent de *ho apo Nazareth* "celui de Nazareth" (Mt 21, 11; Jn 1, 45; Ac 10, 38). *Nazôraios* "Nazôréen" aurait un tout autre sens. Pour l'auteur, ce terme fréquent (Lc 18, 37; Mc 10, 47; Mt 2, 23; 26, 71; Jn 18, 5.7; 19, 19; Ac 2, 22; 3, 6; 4, 10; 6, 13; 22, 8; 24, 5; 26, 9) serait primitif, et son étrangeté même en témoignerait. Il serait à rapprocher des *Nêsûrîm*, les "sauvés", "survivants", "rescapés" d'Israël. Ce terme est un participe passif de *nasar*. Dans Ez 6, 12, il est employé au singulier *nasur*. On comprend le passage facile, au niveau de la prononciation, vers *nasôr*. J. Win rappelle que l'appellation "sauvés" est souvent donnée au chrétiens (Ac 2, 47; 1 Co 1, 18; 2 Co 2, 15; Ep 2, 5.8.; Martyre de Polycarpe, 17, 2). Jésus ressuscité lui-même aurait pu être désigné sous ce vocable, comme l'avait été le roi-Messie annoncé (Ez 9, 9; Ps 18(17), 4; 33(32), 16). Le concept d'un Messie sauvé était d'ailleurs acceptable pour la mentalité juive, appuyé entre autre sur le fait que Moïse avait été sauvé des eaux avant de devenir le sauveur du peuple. Finalement, Jésus lui-même — dont le nom signifie sauvé (Mt 1,21) — a imploré: "Père, sauve-moi de cette heure!" (Jn 12, 27). "Nazôréen" signifierait ainsi "sauvé", "préservé", "rescapé" et serait intimement lié à l'idée de "reste" procédant de la tradition prophétique. Le texte de la fuite de la sainte Famille en Égypte et de son retour affirmerait ainsi que Jésus, le Sauveur, a été lui-même sauvé.

## **Conclusion**

### *Hérode et Jésus: contexte de polarité sociale*

L'opposition radicale entre Hérode et Jésus se poursuit encore aujourd'hui dans tous les rapports où des hommes oppriment leurs frères. Avec un regard de foi, nous reconnaissons dans les régimes répressifs d'aujourd'hui le visage d'Hérode qui continue de faire massacrer les innocents et

<sup>183</sup> "Mt 2, 23, Note f", *Bible de Jérusalem*, Éditions du Cerf, Paris 1984, p. 1417.

<sup>184</sup> J. WIN, "Nazarénien, Nazôréen": *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, (1987), p. 892-893.

qui force des communautés entières à fuir leur lieu d'origine et à chercher la sécurité en exil. Nous reconnaissons aussi le visage de Jésus dans tous les réfugiés d'aujourd'hui – dont les réfugiés guatémaltèques – qui ont fui leur patrie pour échapper aux massacres et qui sont captifs en exil. En eux, Jésus-enfant est encore menacé par Hérode.

*L'Égypte: terre d'exil*

L'histoire passée de persécution et de fuite des réfugiés guatémaltèques vivant dans les camps au Mexique est éclairée par ce récit décrivant la fuite de la sainte Famille et son exil en Égypte. Analysons plus en détail cette mise en relation.

RÉALITÉ GUATÉMALTÈQUE	Mt 2, 13-18
Suite aux massacres génocidaires, commencèrent, dès 1979, des déplacements massifs de populations. 1 000 000 de Guatémaltèques se virent obligés d'abandonner leurs villages dont 200 000 personnes qui trouvèrent refuge à l'étranger (de ce nombre 45 000 se retrouvèrent dans des camps reconnus au Chiapas, Mexique.	<i>L'Ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit: «Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte; et restes-y jusqu'à je te le dise. Car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr». Il se leva, prit avec lui l'enfant et sa mère, de nuit, et se retira en Égypte;</i>
Les réfugiés demeurèrent dans les camps au Mexique sans espoir de retour jusqu'en 1992.	<i>et il resta là jusqu'à la mort d'Hérode, pour que s'accomplît cet oracle prophétique du Seigneur: D'Égypte j'ai appelé mon fils.</i>
Depuis 1978, environ 200 000 personnes, en grande majorité des indigènes mayas, ont été tuées ou portées disparues au Guatemala.	<i>Alors Hérode, voyant qu'il avait été joué par les mages, fut pris d'une violente fureur et envoya mettre à mort, dans Bethléem et tout son territoire, tous les enfants de moins de deux ans, d'après le temps qu'il s'était fait préciser par les mages.</i>
Au Guatemala, les mères des disparus réunies en plusieurs mouvements - dont les principaux sont le <i>Grupo de Apoyo Mutuo</i> (GAM) et la <i>Coordinadora Nacional de Viudas de Guatemala</i> (CONIVIGUA) - ne cessent de réclamer que la lumière soit faite sur le sort fait à leurs familiers.	<i>Alors s'accomplit l'oracle du prophète Jérémie: Une voix dans Rama s'est faite entendre, pleur et longue plainte: c'est Rachel pleurant ses enfant; et elle ne veut pas qu'on la console, car ils ne sont plus.</i>



*Le retour en Terre d'Israël: libération de la captivité*

La pratique d'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques retournant dans leur pays est aussi éclairé par le récit du retour d'Égypte de la sainte Famille. Faisons cette analyse comparative, péricope par péricope:

<b>RETOUR ET ÉTABLISSEMENT DES RÉFUGIES GUATÉMALTÈQUES</b>	<b>MT 2, 19-23</b>
Le 8 octobre 1992, des accords sont signés entre les représentants des réfugiés et du gouvernement sur la question du retour des réfugiés. A la suite de ces accords, la situation devient moins dangereuse pour les réfugiés et un retour est envisageable.	<i>Quand Hérode eut cessé de vivre, l'Ange du Seigneur dit à Joseph: "Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et mets-toi en route pour la terre d'Israël; car ils sont morts ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant"</i>
Des observateurs internationaux (...)	<i>Joseph (...)</i>
accompagnent (...)	<i>se leva, prit avec lui (...)</i>
les communautés guatémaltèques réfugiées (...)	<i>l'enfant et sa mère (...)</i>
au Guatemala (...).	<i>et rentra dans la terre d'Israël</i>
Mais le danger de répression armée existe encore pour les communautés qui retournent; c'est pourquoi un accompagnement international est nécessaire durant le retour comme tel.	<i>Mais apprenant qu'Archélaüs régnait sur la Judée à la place de son père,...</i>
L'accompagnement est aussi nécessaire pour aider les communautés qui retournent à se réintégrer à la vie civile.	<i>...Joseph vint s'établir dans une ville appelée Nazareth; (...)</i>

*Joseph: force d'interposition non-violente*

Dans un regard de foi, nous avons affirmé que Jésus est encore réfugié dans les réfugiés d'aujourd'hui. Nous pouvons, avec ce même regard, affirmer que Joseph continue encore aujourd'hui de libérer Jésus captif en Égypte. Le Père avait utilisé la médiation de Joseph pour ramener son Fils d'exil. Il continue encore aujourd'hui, par la médiation de Joseph, à ramener son

Fils captif parmi ses fils et filles captifs dans différentes terres d'exil autour du monde. Cette médiation de Joseph s'exerce aujourd'hui lorsque des accompagnateurs internationaux offrent une sécurité aux réfugiés qui retournent dans leur pays. Ainsi, lorsqu'en notre temps, des volontaires internationaux accompagnent des réfugiés, ils obéissent, à l'image de Joseph, à la volonté du Père de ramener son Fils captif d'Égypte. Ils s'inscrivent ainsi mystérieusement dans le grand mouvement de rédemption du monde.

*L'Ange du Seigneur et les songes: le fondement de la pratique dans la prière*

Nous avons vu que Joseph est un grand mystique qui n'entreprend jamais rien sans écouter attentivement les directives intérieures de Dieu. Tels doivent être les accompagnateurs internationaux: des hommes et des femmes attentifs à la voix de Dieu en eux, des mystiques vivant, comme Joseph à l'écoute du Père. Ainsi, et seulement ainsi, sauront-ils participer à la libération du Fils.

*Le signe de la mort d'Hérode: les critères pour identifier le moment du retour*

C'est l'Ange qui avait dit à Joseph qu'il était temps de retourner en terre d'Israël. C'est encore l'Ange qui – à travers les personnes et les événements – a dit, à notre époque, aux réfugiés et à ceux qui les accompagnent quand il était temps d'entreprendre un processus conduisant au retour des populations guatémaltèques exilées au Mexique. On a vu ainsi les représentants des réfugiés guatémaltèques, accompagnés par des volontaires internationaux, se rendre au Guatemala en mars 1989 afin de participer au Dialogue national. Pour la première fois depuis le début de leur exil près de dix ans plus tôt, les réfugiés considéraient que les conditions politiques étaient réunies pour que leurs représentants puissent risquer d'aller brièvement au Guatemala – sous la protection fournie par des accompagnateurs civils internationaux – pour participer à cet événement national de réconciliation. Le Dialogue national était le signe qui leur était donné.

Il importe de noter que la situation en Israël demeurerait néanmoins objectivement dangereuse au moment où l'Ange avisait Joseph d'entreprendre le processus de retour; la Bible nous dira dans une péricope suivante qu'Archélaus régnait sur la Judée à la place de son père. Ainsi en est-il aujourd'hui des réfugiés guatémaltèques retournant au pays, ils font face à une réalité militaire, policière et paramilitaire qui, si elle n'égale pas en intensité la situation précédant leur fuite et leur exil, n'en demeure pas moins sérieusement dangereuse. Nous avons ainsi vu, le 5 octobre 1995, la communauté nouvellement retournée nommée «Aurora 8 de Octobre» être attaquée par les forces armées laissant 11 personnes assassinées.

*De l'Égypte à Nazareth: de la captivité à la libération*

Nous avons vu que la sainte Famille revenant d'Égypte ne s'installa pas en son lieu d'origine qu'était la Judée mais poursuivit sa route jusqu'en Galilée. Nous avons vu que Nazareth représentait un «plus» face à Bethléem, en terme de sécurité et de protection. Or ce «plus», est extrêmement significatif pour notre pratique. Il ne s'agit pas de reconduire les réfugiés à la situation de départ

qu'ils avaient connue, c'est-à-dire dans un contexte où la vie de la cité est rompue par une violence pouvant se déchaîner à tout moment. Il s'agit de les conduire dans une situation structurellement nouvelle où la sécurité règne et où ils pourront réintégrer pleinement la vie civile.

Nous pourrions reprendre le rapport symétrique que nous avons découvert dans le récit biblique et l'appliquer à l'histoire des réfugiés guatémaltèques. Nous verrions ainsi que l'itinéraire des réfugiés débuta par une situation où, dans les années 70 et 80, ils étaient constamment menacés de persécution dans leur pays (0), laquelle persécution les conduisit éventuellement à fuir au Mexique (-1), jusqu'à ce que des conditions nouvelles leur permettent de retourner dans leur pays, dans un premier temps malgré le fait qu'un certain danger prévaile encore (0) et finalement jusqu'à ce que, dans un deuxième temps, ils puissent réintégrer pleinement la vie civile dans un contexte de sécurité structurellement nouveau (+1).

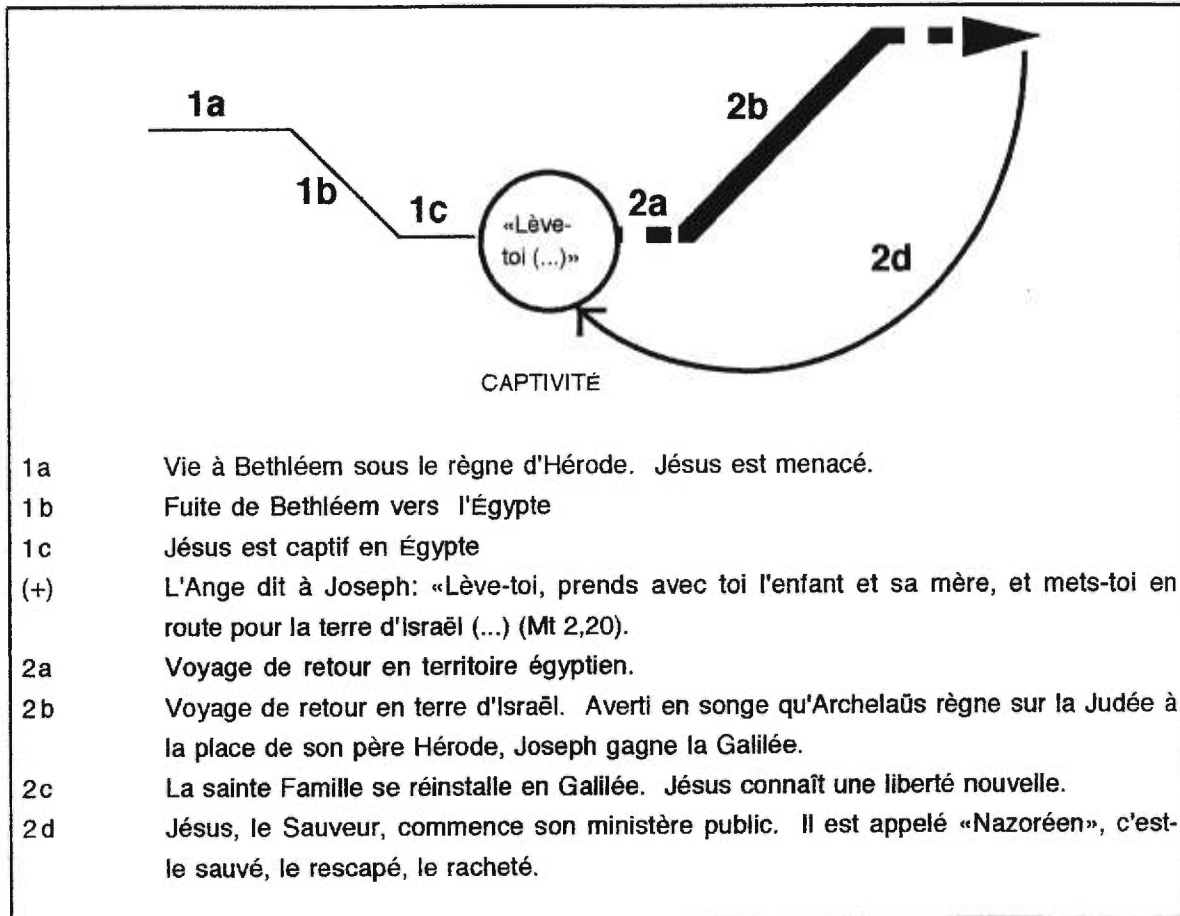
Qu'en est-il de ce «plus» (+)? Nous avons vu dans notre observation que les accompagnateurs demeurent avec les communautés rapatriées plusieurs semaines et mois après le retour jusqu'à la leur complète réinsertion dans la société civile. Nous avons aussi vu qu'après le départ des accompagnateurs, des liens sont maintenus entre eux et les communautés qu'ils avaient accompagnées par les moyens de télé-communications. Ainsi, malgré le départ des accompagnateurs, une certaine protection est maintenue par ces communications et par la capacité de déclencher à tout moment l'intervention des réseaux internationaux de défense des droits humains. Rappelons ce que nous avons dit à l'observation. Coupés de liens avec l'ensemble du monde, les réfugiés qui retournent seraient tout aussi vulnérables qu'ils l'étaient avant leur fuite, mais à travers la présence des accompagnateurs – ou, après leur départ, par les communications qui sont maintenues – c'est d'une certaine façon l'opinion publique internationale qui se rend présente et qui peut assurer aux réfugiés une protection nouvelle. Cette protection est le «plus» qui permet aux réfugiés qui réintègrent la vie civile dans leur pays, de connaître «la paix de Nazareth» et, d'une certaine façon de participer à la «résurrection».

#### *Nazôreen: libérés pour libérer*

Le récit matthéen sur le retour d'Égypte se terminait par la péricope: «Il sera appelé Nazôreen». Un des liens les plus déterminants à faire entre le récit de Mt 13-23 et la réalité des réfugiés est issu de l'application de cette péricope. Ayant connu avec Jésus l'expérience d'avoir été libérés de la répression et de l'exil, les réfugiés qui sont retournés dans leur pays et ont réintégré la vie civile partagent aussi avec lui l'appellation de «Nazôreen». Avec Jésus que notre foi désigne comme Sauveur, les réfugiés qui retournent seront aussi appelés «sauvés», «préservés», «rescapés», c'est-à-dire qu'ayant été sauvés en Jésus, ils sont destinés à partager en lui sa mission de salut. Leur état de «sauvés dans le Christ» leur confère une mission historique de libération; comme Jésus a été «sauvé» pour «sauver», dans le Christ ils ont été «libérés» pour «libérer».

Il revient à notre pratique de participer à l'accompagnement spirituel des communautés qui retournent afin qu'elles découvrent et vivent la mission de libération que Dieu leur confère. Il y a ici une dimension nouvelle de notre pratique.

Tout ce que nous venons d'affirmer sur le récit de la sainte Famille revenant d'Égypte pourrait être représenté de façon graphique:



## 2.4. SAINT JEAN DE MATHA ET LA PRATIQUE TRADITIONNELLE TRINITAIRE

Saint Jean de Matha est né en France dans la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle. Il fonda, en 1198, l'Ordre des frères de la Sainte Trinité, appelé aussi les Trinitaires, qui s'est développé depuis lors en véritable famille spirituelle, la Famille trinitaire, regroupant des religieux, des religieuses et des laïcs. Parmi les différents groupes qui se réclament aujourd'hui de Jean de Matha notons, outre les frères de l'Ordre, les moniales trinitaires contemplatives fondées en Espagne en 1236, les Soeurs trinitaires de Valence (France, 1660), les Soeurs trinitaires del Riposo (Italie, 1762), les Soeurs trinitaires de Séville (1719), les Soeurs trinitaires de Mallorca (1809), les Soeurs trinitaires de Valencia (Espagne, 1831), les Soeurs trinitaires de Madrid (1885), l'institut séculier des Oblates de la Très Sainte Trinité, fondé dans les années 60 (Italie), et le Laïcat trinitaire. Ce dernier groupe tire ses racines de la fondation même en 1198, mais vient de connaître en 1993 un renouveau notable.

Dans les derniers huit siècles, des dizaines de milliers de chrétiens captifs ont été libérés par la Famille trinitaire et particulièrement par les frères religieux. La pratique multiséculaire des religieux trinitaires peut nous aider à comprendre des dimensions nouvelles de notre pratique. Pour ce faire, il convient de nous attarder à la figure de Jean de Matha dont l'expérience spirituelle est à la source de ce mouvement de libération. Ce regard sur le fondateur est d'autant nécessaire que le saint est distant de nous non seulement par le temps mais aussi par une vision du monde contingente à son époque. Il s'agit donc d'essayer de découvrir son expérience fondamentale au-delà de ses concrétisations dans un langage d'une époque, afin de le dire dans le langage d'aujourd'hui et permettre à l'Esprit de souffler librement.

### **Les sources**

Dans son excellent ouvrage *Jean de Matha, fondateur et rédempteur*, Germain Llona Rementeria collige les sources historiques existantes pour accéder à Jean de Matha:

- (1) La Règle primitive.
- (2) Les bulles et documents pontificaux. Parmi celles-ci, notons les dix bulles d'Innocent III: *Cum a nobis* (16-5-1198), *Operante divine* (17-12-1198), *Sacrosancta romana ecclesia* (4-1-1199), *Operante patre = Religiosam vitam elegantibus* (3-2-1199), *Inter opera* (8-3-1199), *Operante Patre* (3-2-1199), *Operante Patre* (18-6-1209), *Inter cetera* (12-7-1209), *Cum a nobis* (18-12-1210), *Solet annuere* (30-8-1211)». Nous pouvons aussi souligner la bulle envoyée par Urbain VI *Ad hoc Ordo*, le 15 mai 1263.
- (3) Les nombreux documents publics (actes, transactions, dons, lettres de recommandation, etc.) envoyés au nom de Jean de Matha ou en faveur de l'Ordre.
- (4) Les impressions des chroniqueurs du XIII<sup>ème</sup> siècle devant l'apparition de l'Ordre.
- (5) Les nouvelles contemporaines sur la vie sociale, politique et ecclésiale des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles<sup>185</sup>.

---

<sup>185</sup> Germán LLONA REMENTERIA, *Jean de Matha, Fondateur et rédempteur*, [s.l.], [s.é.], [s.d.], p. 11-15.

## Contexte du XII<sup>ème</sup> siècle

### La Piraterie

Jean de Matha a vraisemblablement vécu son enfance en Provence. Or, au XII<sup>ème</sup> siècle, la Provence connaît un danger permanent d'incursion des Sarrasins sur ses côtes. On peut d'ailleurs parler, en se référant à cette époque, de la première grande période de la piraterie. La Provence était particulièrement touchée par les razzias des "Infidèles" qui tentaient de s'emparer des chrétiens et de leurs biens. Les villages côtiers et les navires en mer étaient régulièrement attaqués. Les captifs étaient nombreux. En grandissant, Jean de Matha prit conscience de la réalité de chrétiens tenus en captivité chez les Sarrasins et du danger spirituel qu'ils encouraient<sup>186</sup>. "La chrétienté, selon la vision cosmique de l'époque, pleurait ses fils en captivité, redoutant en particulier, leur chute dans l'apostasie"<sup>187</sup>.

### Les croisades

Une autre réalité, dont prit conscience Jean de Matha dès son enfance, fut l'effervescence des croisades. En 1095, devant le refus des Turcs Seldjoukides de libérer l'accès aux Lieux saints, le pape Urbain II avait proclamé la première croisade (1095-1099). Prêchée par Bernard l'ermite, elle vit deux expéditions prendre le chemin de l'Orient. La première, formée de pèlerins mal armés, fut décimée par les Turcs. La seconde, celle des Seigneurs, s'empara de Nicée, écrasa l'armée turque à Dorylée, puis occupa Edesse et Antioche pour finalement prendre Jérusalem en 1099. La chute d'Edesse, en 1144, provoqua la deuxième croisade (1147-1149) qui sera conduite par Conrad III et Louis VII. Bernard de Clairvaux, chargé par Eugène III de sa prédication, conçoit cette guerre sainte comme une liturgie pénitentielle pour la conversion de l'Occident. Mais les conflits internes entre contingents français et allemands conduisent à l'échec. En 1187, Jérusalem tombe aux mains de Saladin. La perte du Saint Sépulcre apparaît comme la pire catastrophe dans les annales de la chrétienté depuis le sac de Rome par Alaric en 410 et est à l'origine de la troisième croisade (1189-1192) à laquelle participent les monarques du Saint-Empire romain. Mais, la mésentente régnant entre Philippe Auguste et Richard Coeur de Lion, la croisade tourne de nouveau à l'échec et Jérusalem tombe définitivement aux mains des "Infidèles". Un nombre incalculable de chrétiens sont fait prisonniers. "Le danger d'apostasie est grand pour les disciples du Christ captifs des Sarrasins et représente une des plus grande inquiétudes apostoliques de l'Église médiévale"<sup>188</sup>.

Jean de Matha a, à maintes reprises, entendu les chants et les poèmes des troubadours racontant l'histoire des croisés. Il eût d'ailleurs certainement l'occasion de voir ces courageux croisés qui étaient partis "en défense de la loi de Dieu" en conséquence de quoi ils souffraient désormais

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 30-31.

<sup>187</sup> Juan PUJANA, *L'Ordre de Sainté Trinité et des captifs* [Collection Trinitaire], Montréal, [s.é.], 1993, p. 6.

<sup>188</sup> Thierry KNECHT, *Les Trinitaires, huit siècles d'histoire*, Paris, [s.é.], 1993, p. 17.

«une captivité barbare dans la faim, la soif et toutes sortes de maux». Il sera l'homme de la situation, choisi par Dieu pour libérer ses enfants enchaînés.

### **Le «*signe*» donné à Jean de Matha (1193)**

Selon une tradition ancienne de six siècles, on peut identifier que la vocation de Jean de Matha remonte à un événement qui eut lieu en 1193. Un récit anonyme de la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle affirme:

Jean suppliait affectueusement et incessamment le Seigneur de lui montrer l'Ordre religieux qu'il devait embrasser. Quand il se disposa à célébrer sa première messe, il invita l'évêque de Paris, Maurice de Sully (1160-1196) et le Prévôt, qui avait été son maître, à daigner être présents. Quoi de plus? Le jour vint et il célébra en présence des magnats de Paris. Mais au moment central de la messe, il supplia le Seigneur que, si telle était sa volonté, il lui montre dans quel ordre il pouvait entrer en toute sécurité. Et levant les yeux au ciel, il vit la majesté de Dieu, et le même Seigneur lui apparut, soutenant de ses mains deux hommes enchaînés par les jambes; l'un d'eux noir et vilain, et l'autre blanc et pâle<sup>189</sup>.

Un blason érigé vers 1210 au-dessus de la porte principale de l'hôpital trinitaire de St-Thomas-in-Formis à Rome, et préservé jusqu'à aujourd'hui, illustre cette vision du Saint. Il dut être exécuté sous la direction de Jean de Matha lui-même et nous fait pénétrer au cœur de son expérience spirituelle. Regardons ce blason. Le Christ au centre est bien différent des Christ byzantins des icônes. Il est doux et tout donné à son oeuvre de libération. Il tient par la main deux hommes captifs, l'un blanc qui est chrétien, l'autre noir qui est musulman. Il entend les échanger. Les deux captifs sont nus, signe du total dénuement dont ils sont victimes. Sa main droite soutient avec fermeté et affection la main droite du chrétien captif dont les pieds sont enchaînés. Ses chaînes sont liées au trône du Christ; il est lié au Christ par la foi et c'est pour lui qu'il souffre. Il tient dans ses mains un bâton au bout duquel est fixée la croix rouge et bleu des Trinitaires. De sa main gauche, le Christ tient la main gauche du captif musulman dont les pieds sont aussi enchaînés. Le Christ veut l'échanger contre un chrétien captif<sup>190</sup>.

### **Rédaction de la Règle (1194-1198)**

A travers cette vision, Jean de Matha reçoit de Dieu la mission de libérer les chrétiens captifs des Maures et menacés d'apostasie. Mais comment réaliser cette mission? Entre les années 1194 et 1198, il approfondit le sens de sa vocation. Durant la même période, il compose aussi la Règle d'un Ordre qu'il se sent appelé à fonder. Cette règle est très innovatrice et est conçue en fonction d'un ordre actif ayant comme premier objectif de racheter les captifs. Bien que, dans l'histoire, il y eut des personnes et des groupes – dont un ordre militaire – qui s'étaient occupés du rachat des captifs, l'Ordre trinitaire demeure le premier ordre religieux créé spécifiquement pour libérer les chrétiens captifs<sup>191</sup>. Afin de remplir cette tâche, la Règle stipule que le tiers des revenus, la *Tiarta Pars*, soit

<sup>189</sup> ANONYME, *Hoc fuit initium*, XIII<sup>ème</sup> siècle.

<sup>190</sup> *Le sceau de l'Ordre de la Très Sainte Trinité*, Montréal, Secrétariat Provincial Trinitaire, [s.d.], p. 7-11.

<sup>191</sup> Juan PUJANA, *o.c.*, p. 30.



*Blason érigé vers 1210 au dessus de la porte principale de l'hôpital trinitaire de St-Thomas-in-Formis à Rome dépeignant le «signe» donné à St-Jean de Matha.*



réservée au «rachat des captifs qui, en raison de leur foi au Christ, ont été incarcérés par les païens<sup>192</sup>: en donnant un prix raisonnable pour leur rachat ou pour le rachat des païens captifs, afin que, par après, par un échange raisonnable et loyal, un chrétien soit racheté pour un païen selon le mérite et le rang des personnes»<sup>193</sup>.

### **Reconnaissance pontificale (1198)**

Le 16 mai 1198, Innocent III concède la bulle *Cum a nobis* dans laquelle il parle du «rachat de ceux qui, revêtus de l'armure de la foi, faisant généreusement de leur personne un rempart pour la défense de la loi divine, tombent souvent entre les mains des ennemis de la croix du Christ et supportent courageusement pour celui-ci le joug d'une captivité barbare, dans la faim, la soif et toutes sortes de peines»<sup>194</sup>. Dans ce texte fondamental, nous voyons que «c'est le souci de la foi, c'est-à-dire du salut éternel, qui, à l'instar de la croisade dans sa finalité spirituelle, animait l'oeuvre du rachat, l'expliquait, l'orientait, la valorisait.»<sup>195</sup>

Le 17 décembre 1198, Innocent III approuva la Règle de Jean de Matha par la bulle *Operante divina*.

### **Les rachats sous Jean de Matha**

Il est difficile, à cause du peu de documents disponibles, de décrire avec précision les rachats qui eurent lieu du vivant de Jean de Matha. Nous avons néanmoins certains points de repères.

Le 8 mars 1199, Innocent III écrit une lettre au roi des maures, Mohammed al Nâsir, pour lui faire part de l'oeuvre nouvelle qu'entreprenaient les Trinitaires. Il est possible que Jean ait été un des porteurs de cette lettre<sup>196</sup>.

Certains, parmi lesquels figurent les porteurs de ces lettres, enflammés par un feu divin, ont conçu une règle de vie et un Ordre selon lesquels ils doivent employer le tiers de toutes leurs ressources, présentes et à venir, à la rédemption de captifs. Afin de pouvoir plus facilement atteindre cet objectif, attendu que souvent les rédemptions sont plus faciles par le moyen de l'échange que par celui du rachat, on les a autorisés à racheter les captifs païens des mains des chrétiens afin de les échanger ensuite. Quant au reste, cette oeuvre étant éminemment profitable aussi bien aux chrétiens qu'aux païens, nous la recommandons par ces lettres<sup>197</sup>.

Jean de Matha développa son oeuvre non seulement en Afrique mais aussi en Espagne, à moitié envahie par l'Islam et au Moyen-Orient. Des Trinitaires ont participé à titre d'agents de rachat à la

192 «Tertia vero pars reservetur ad redemptionem captivorum qui sunt incarcerati *pro fide Christi a paganis*».

193 JEAN DE MATHA, *Règle primitive*, No. 2.

194 INNOCENT III, *Cum a nobis*, 16 mai 1198.

195 Loïc HUYGHES-DESPOINTES, *Je briserai vos chaînes*, Montrouge, Nouvelle Cité, 1995, p. 58.

196 Juan PUJANA, *o.c.*, p. 13

197 INNOCENT III, *Inter opera misericordiae*, 8 mars 1199.

quatrième croisade (1202-1204). Selon Gaguin, qui écrivait en 1492, il "avait le souci d'envoyer des religieux avec les princes chrétiens qui combattaient en Palestine afin qu'ils assistent spirituellement les soldats, prennent soin des blessés et rachètent les captifs"<sup>198</sup>. Certains chroniqueurs affirment que Jean de Matha a participé à des rachats de captifs à Tunis dans les années 1204 et 1209<sup>199</sup>. Selon une longue tradition interne de l'Ordre, Jean de Matha mourut à Rome le 17 décembre 1213.

### **Synthèse des activités de rachat**

Les renseignements sur les rachats réalisés aux XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles sont rares. Des preuves existent néanmoins que les activités de rachat, florissantes à cette époque, "suscitent l'admiration et amènent des collaborateurs de partout"<sup>200</sup>. Il y a plus de renseignements concernant les rachats au XV<sup>ème</sup> siècle; il existe, entre autres, des données sommaires concernant des rachats réalisés entre 1450 et 1480 par les Espagnols<sup>201</sup>. Mentionnons, au passage, la tradition trinitaire de conduire les captifs libérés, au retour des rachats, en procession d'action de grâces sur les routes de l'Occident.

Pour la période du XVI<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècles, les chroniques de l'Ordre affirment que les Trinitaires Chaussés d'Espagne, du Portugal, de France, et d'Italie auraient libérés de 46 000 à 75 000 captifs. Delandres élève ce nombre à 90 000 en comptant 15,000 captifs non compris dans les listes des chroniques. Enfin, on peut calculer que, pour la même période, les Trinitaires Déchaussés auraient réussi au moins 103 délivrances pour un total approximatif de 14,000 captifs libérés<sup>202</sup>.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, on assiste à la disparition progressive de la captivité sous sa forme traditionnelle. Parmi les derniers rachats effectués par les Trinitaires, notons celui réalisé en 1769 par les Chaussés, les Déchaussés et les Mercédares d'Espagne où 1402 captifs ont été libérés, et celui réalisé en 1785 par les Trinitaires français en collaboration avec les Mercédares où 315 personnes retrouvèrent la liberté<sup>203</sup>.

L'Ordre en vint à considérer que son activité traditionnelle était terminée, et commença à chercher d'autres pistes d'apostolat. On développa alors un attrait préférentiel pour les missions, les premières oeuvres se réalisant en Amérique et en Afrique. Les Constitutions de 1907 donnèrent un caractère formel à la nouvelle direction prise en donnant la priorité, au niveau de l'apostolat, aux "missions parmi les Infidèles" pour "le rachat des âmes de l'esclavage de l'erreur et du péché". Les Constitutions de 1933 firent un pas de plus en remplaçant le "rachat des captifs", comme fin particulière de l'Ordre, par "le culte intérieur et extérieur de la Très Sainte Trinité". Les Trinitaires

---

<sup>198</sup> Cité par Loïc HUYGHES-DESPOINTES, *o.c.*, p. 80.

<sup>199</sup> Juan PUJANA, *o.c.*, p. 17.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 93-95.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 98.

considèrent aujourd'hui ce changement comme une déviation par rapport au charisme originel de l'Ordre<sup>204</sup>.

### **Conclusion**

Entre le XIII<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle, des dizaines de milliers de personnes, captives en exil dans les pays maures, ont été libérées par les disciples de Jean de Matha. Cette oeuvre de libération que les Trinitaires ont réalisé au nom de l'Église et pour la plus grande gloire de Dieu, s'inscrit tout à fait dans le geste libératrice de Dieu tant dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau Testament. Les parallèles sont nombreux à tirer entre le récit de ces pauvres libérés de leurs geôles nord-africaines et orientales par des Trinitaires et les différents récits bibliques d'oppression-libération que nous avons étudié –et de façon particulière avec le récit du retour de la sainte Famille en terre d'Israël. Nous ne ferons pas d'analyse systématique de ces liens.

Nous analyserons néanmoins les nombreuses similitudes entre l'oeuvre libératrice traditionnelle des Trinitaires et l'accompagnement actuel des réfugiés guatémaltèques au Mexique.

### *Contexte de polarité sociale*

Dans les deux cas, il s'agit d'un contexte social polarisé. Du temps de Jean de Matha, il y a un durcissement important des relations entre chrétiens et musulmans. Ainsi, nous avons d'une part les musulmans qui confessent une foi unitaire. Rappelons qu'au XII<sup>ème</sup> siècle, nous retrouvons les almohades, c'est-à-dire les unitaires, qui sont contre les chrétiens qu'ils considèrent polythéistes<sup>205</sup>. D'un autre côté, nous avons les chrétiens qui affirment la Trinité.

Dans le cas de l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques nous avons longuement développé la réalité de polarité où la société se partage entre une minorité politique, économique, et militaire s'enrichissant de plus en plus et une majorité s'appauvrissant proportionnellement. Nous avons montré que les réfugiés appartenaient au second groupe.

### *Captivité de "justes"*

Dans les deux cas, il s'agit de la captivité de "justes". Les captifs du temps de Jean de Matha étaient des croisés, des soldats chrétiens, des pèlerins ou de simples citoyens kidnappés par les pirates. Il ne s'agissait pas de bandits. Ils n'étaient pas en prison pour des raisons criminelles. Ils étaient des "justes" qu'on pourrait ramener à deux catégories: (1) ceux qui – tels les croisés –avaient explicitement lutté pour le Christ, (2) des innocents malencontreusement faits prisonniers.

---

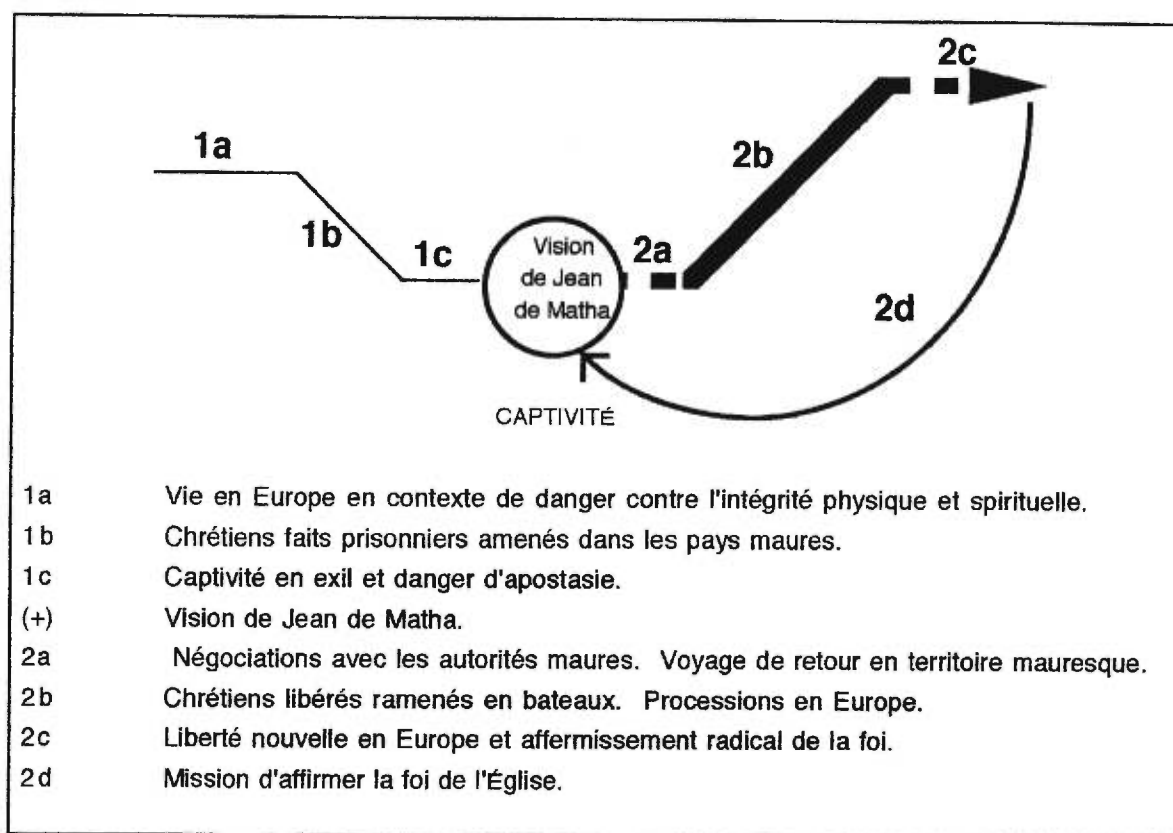
<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 99-100.

<sup>205</sup> Germán LLONA REMENTERIA, *o.c.*, p. 137-138.

Les réfugiés guatémaltèques au Mexique sont aussi des «justes». Nous pouvons aussi les diviser en deux groupes: (1) ceux qui se sont engagés pour la justice, soit dans le mouvement populaire (certains en fidélité conscientes aux exigences évangéliques de la justice, d'autres non), soit dans l'Église (comme catéchètes ou délégués de la Parole) et qui ont été persécutés à cause de cet engagement jusqu'à avoir à fuir le pays; (2) des innocents qui ne s'étaient pas engagés pour la justice et qui, néanmoins, ont été persécutés et ont aussi dû s'exiler.

*Captivité en exil, libération par le retour dans la patrie*

Dans les deux cas, la captivité était vécue en exil. Du temps de Jean de Matha et pendant six siècles, les prisonniers des Maures étaient exilés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient; l'oeuvre de libération consistait à les ramener en Europe. Les réfugiés guatémaltèques que nous accompagnons vivent leur captivité aussi en exil; le travail d'accompagnement consiste à les ramener dans leur pays.



*Libération à travers la médiation personnelle du «libérateur»*

Dans les deux cas, la libération est réalisée à travers la médiation personnelle d'un «libérateur». Jean de Matha et ses disciples sont allés personnellement en pays maures pour libérer les captifs. Leur présence faisait structurellement partie du geste libérateur. Il en est de même pour l'acte libérateur des accompagnateurs internationaux. Notons qu'il y a de nos jours plusieurs façons de réaliser un travail de libération internationale. Des mouvements comme Amnistie internationale ou

l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), font un travail formidable à travers principalement la médiation de l'écriture (courrier, fax, etc.). D'autres le font à travers la médiation des mécanismes diplomatiques gouvernementaux. Notre pratique, quant à elle, est structurellement fondée sur le fait qu'un accompagnateur est présent aux côtés des réfugiés qui retournent.

#### *Libération non-violente*

Dans les deux cas, la libération est réalisée par des moyens non-violents. Du temps de Jean de Matha, il y avait des Ordres militaires. Jean de Matha imita leur organisation, mais il ne voulut utiliser que des moyens non-violents. Parallèlement, dans notre pratique d'accompagnement international des réfugiés, la non-violence est aussi un principe d'opérationnalisation fondamental.

#### *Pouvoir de négociation*

Dans les deux cas, la libération est réalisée parce qu'il y a un pouvoir de négociation. Dans le cas de Jean de Matha, ce pouvoir était soit la capacité d'échanger un prisonnier maure contre un chrétien, soit d'acheter le prisonnier chrétien. Dans le cas de notre pratique, ce pouvoir vient de la «présentification» d'institutions internationales à travers la personne de l'accompagnateur, et par la capacité de dénonciation internationale s'il y avait agression contre les populations retournées.

#### *Oeuvre ecclésiale*

Toutefois, ce qui frappe le plus dans l'expérience trinitaire, c'est que Dieu, devant la misère des pauvres captifs des prisons maures au XII<sup>ème</sup> siècle, a suscité dans l'Église un mouvement de libération qui dura plus de six cents ans (on se rappelle que ce mouvement s'est éteint lorsque la forme traditionnelle d'esclavage cessa d'exister).

De la même façon, nous avons la conviction que c'est l'Esprit qui suscite implicitement le mouvement séculier d'accompagnement international pour libérer des réfugiés captifs. Nous croyons aussi qu'il devrait y avoir dans l'Église des personnes qui, à l'intérieur de ce mouvement, seraient le signe explicite de l'action de Dieu en faveur de ces réfugiés.

## 2.5. LA FAMILLE TRINITAIRE DEPUIS VATICAN II

Le Concile Vatican II (1963-1965) a engendré un questionnement profond et généralisé dans la Famille trinitaire sur la façon de mettre à jour le charisme de Jean de Matha en cette aube du XII<sup>ème</sup> siècle. Malgré les nombreuses expériences réalisées dans les dernières décennies, la Famille est encore à la recherche du type d'apostolat qui serait celui de Jean de Matha s'il vivait parmi nous aujourd'hui<sup>206</sup>. Nous posons alors cette question fondamentale: l'accompagnement international de communautés captives – dont l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques serait comme un prototype – ne serait-il pas une façon contemporaine privilégiée de vivre le charisme de saint Jean de Matha?

Nous venons de noter les nombreuses similarités entre la dynamique de la pratique traditionnelle trinitaire et l'accompagnement actuel des réfugiés: contexte de polarité sociale, captivité de «justes», captivité vécue en exil et libération par le retour dans la patrie, libération non-violente à travers la médiation personnelle du «libérateur», pouvoir et pratique de négociation. Il existe néanmoins une différence qui, à prime abord, semble irréconciliable. Jean de Matha et ses disciples ont cherché à libérer des «chrétiens captifs à cause de leur foi», cette expression apparaît même dans les textes fondateurs. Les accompagnateurs internationaux, quant à eux, cherchent à contribuer à la libération de personnes dont la captivité n'est pas nécessairement liée à leur foi chrétienne. Il semble apparemment y avoir une différence qualitative fondamentale. Toute tentative de suggérer que l'accompagnement international de communautés captives puisse être une façon privilégiée d'incarner aujourd'hui le charisme fondateur doit résoudre cette apparente différence fondamentale.

Pour ce faire, nous croyons qu'il est nécessaire de distinguer les éléments essentiels des éléments contingents dans l'expérience du Saint. En effet, il y a dans l'inspiration du projet apostolique de Jean de Matha des éléments permanents pour la Famille trinitaire; mais en même temps, certains contenus sont pénétrés de contingences historiques. Il faut faire un discernement pour distinguer ce qui est une expression limitée à cause d'un contexte historique de ce qui est le «noyau dur» qu'on ne saurait toucher sans trahir l'expérience apostolique originelle. Ainsi, pour retrouver la dimension rédemptrice de la spiritualité trinitaire dans l'Église post-conciliaire, il faut la dépouiller de ses contingences historiques et savoir l'exprimer selon l'anthropologie et l'ecclésiologie d'aujourd'hui<sup>207</sup>. Ce dépouillement est d'autant plus nécessaire que «le concept de l'Église-chrétienté en vigueur au Moyen-Age – époque où notre Ordre prend naissance –, concept qui

<sup>206</sup> Notons au passage des événements récents qui ont marqué la vie de la Famille trinitaire depuis le Concile. L'évènement majeur est sans conteste la décision prise par les différents groupes de religieux, religieuses et laïcs qui se réclament de Jean de Matha, lors de la Première assemblée intertrinitaire tenue à Madrid en 1986, de collaborer aux oeuvres de rachat et de créer un Conseil permanent de la Famille Trinitaire. Parmi les événements récents, notons aussi l'approbation d'une nouvelle «Règle de vie» pour le laïcat à la suite du Congrès international du laïcat trinitaire tenu à Salamanque en 1989, ainsi que l'élection du premier président du Conseil général du laïcat trinitaire international à Athis Mons en France, en 1993.

<sup>207</sup> Ignacio VIZCARGUENAGA, *Une esquisse de notre spiritualité trinitaire. Conférence à L'Assemblée intertrinitaire, Madrid, [s.é.], 25-31 août 1986, p. 20.*

amène avec soi toute une façon de concevoir non seulement l'Église, mais aussi la société et l'histoire, diffère énormément des concepts de l'Église de Vatican II et de l'après-Concile"<sup>208</sup>.

Du temps de Jean de Matha, le concept ecclésiologique et sotériologique fondamental était: "Hors de l'Église, pas de salut". Conséquemment, l'Église essayait de conquérir le monde entier au christianisme par tous les moyens, dont le baptême à tout prix. L'Église avalait la société en cherchant à la transformer en ordre chrétien. Le monde était polarisé en chrétiens, représentant le camp de Dieu, et en non-chrétiens, représentant les forces du Mal. Les pratiques païennes étaient démonisées et les razzias contre les pays chrétiens et contre la Terre sainte étaient vues comme mettant en danger le salut même. On comprend dès lors comment Bernard de Clairvaux ait pu écrire dans son éloge des Templiers des paroles qui sont insupportables à nos oreilles modernes: "Tuer les païens serait interdit si on pouvait s'opposer de quelque manière à leurs irruptions et leur ôter les moyens d'opprimer les fidèles. Mais aujourd'hui il vaut mieux les massacrer afin que leur épée ne reste pas suspendue sur la tête des justes"<sup>209</sup>. Dans ce contexte, on peut alors comprendre que le fait qu'un chrétien soit mis en captivité représentait l'agression ultime contre la foi; car, sous les menaces, la torture et le désespoir, le prisonnier chrétien pouvait apostasier et s'en était fait de son salut éternel. Dans ce monde de chrétienté, la persécution contre l'Église se mesurait ainsi à la persécution contre ses membres.

### ***Engagement envers tous les captifs de l'histoire***

L'ecclésiologie de Vatican II est très différente. Le Concile a réalisé un virage ecclésiologique et sotériologique radical. Les Pères conciliaires ont réalisé que l'Église ne pouvait plus garder une vision de chrétienté. Pour les Pères, l'Église, sans être du monde, était appelé à servir le monde. Une autre référence ultime jaillit: la dignité de la personne humaine. Paul VI écrira dans l'Avant-propos de la Constitution pastorale *Gaudium et Spes*:

Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur coeur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit-Saint dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il leur faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire<sup>210</sup>.

Paul VI, un peu plus loin, écrira dans le même document: "C'est en effet l'homme qu'il s'agit de sauver, la société humaine qu'il faut renouveler."<sup>211</sup> Il y a un changement fondamental de perspective. Il ne s'agit plus pour l'Église de chercher à libérer seulement les chrétiens persécutés, – c'est-à-dire les promoteurs du Royaume – sur la base qu'ils risquent d'apostasier, il s'agit aussi de

<sup>208</sup> *Ibid.*

<sup>209</sup> BERNARD DE CLAIRVAUX, "De laude novae militiae", III, 4-5, PL 182, 921-940, cité par Thierry KNECHT, *o.c.*, p. 17.

<sup>210</sup> PAUL VI, "Avant-propos" à *Gaudium et Spes*, No. 1, 7 décembre 1965.

<sup>211</sup> *Ibid.*, No. 4.

sauver tous les êtres humains persécutés, chrétiens ou non, parce que par cette persécution, c'est le Royaume de Dieu lui-même qui est détruit. Il y a élargissement de la compréhension de la mission de l'Église.

L'Église, depuis Vatican II, se considère comme la gardienne et la protectrice de la vie parce que Dieu est le Dieu de la vie. Alors toute attaque contre la vie des êtres humains créés à l'image de Dieu, devient une attaque contre Dieu. Elle devient aussi une attaque contre l'Église elle-même dont la mission est de faire du règne de Dieu une réalité. Approfondissons cette réflexion en nous appuyant sur un texte du théologien salvadorien Jon Sobrino.

L'auteur nous rappelle que le Concile enseigne que l'Église n'existe pas pour soi mais pour servir le monde et qu'elle est appelée à rendre témoignage non pas à elle-même mais à quelque chose qui est distinct et plus grand qu'elle-même. Ainsi, l'Église est appelée à rendre témoignage à Jésus comme Parole de vie et à Dieu comme Dieu du Royaume et de la vie<sup>212</sup>. La Conférence épiscopale latino-américaine réunie à Puebla affirme:

Les pauvres méritent une attention préférentielle, peu importe la situation morale dans laquelle ils se trouvent. Faits à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn 1, 26-28), pour être ses enfants, cette image a été obscurcie et même souillée. C'est pourquoi Dieu prend leur défense et les aime (Mt 5, 45; Ja 2, 5).<sup>213</sup>

Cette option pour les pauvres est ainsi une affirmation inconditionnelle de la vie et un rejet de l'injustice. Elle suppose une dénonciation prophétique des sources de l'injustice et une défense du droit des pauvres<sup>214</sup>. La Conférence de Puebla aborde aussi la question de la persécution. Selon Puebla, la persécution ne peut être comprise en fonction du modèle classique de la persécution des premiers siècles, ni en fonction des rapports avec d'autres pays de religions non-chrétiennes – ce qui nous concerne – ou ayant une idéologie ouvertement athée. Pour Puebla, l'Église est persécutée aujourd'hui parce qu'elle défend la vie des pauvres, dénonce la destruction injuste de la vie et se fait promotrice de la pratique historique de la justice. Cette affirmation a d'autant plus de portée que l'on voit aujourd'hui l'Église être persécutée par des personnes qui se disent «chrétiennes». La persécution contre l'Église ne peut aujourd'hui être comprise au seul niveau explicitement chrétien, mais plus profondément au niveau simplement humain. Elle doit être comprise comme une conséquence du témoignage objectif de l'Église en faveur d'une vie juste<sup>215</sup>. La persécution de Jésus, qui fait figure de référence ultime, a une cause essentiellement historique: il s'opposait, dénonçait, menaçait et démasquait les riches et les puissants. Jésus a lutté contre tous les pouvoirs injustes et oppressifs afin de défendre une vie pour les pauvres basée sur la justice. La mort de Jésus illustre cette réalité; il a été tué justement parce qu'il s'opposait à la *pax romana* et à la société juive symbolisée par le Temple. Au delà de la dimension purement religieuse du conflit, se trouve son fondement proprement humain. La vraie cause de la mort de Jésus n'est

<sup>212</sup> Jon SOBRINO, *The True Church and the Poor*, London, SCM Press Ltd., 1985, p. 170.

<sup>213</sup> III CONFERENCIA GENERAL DEL EPISCOPADO LATINOAMERICANO, *La evangelización en el presente y en el futuro de América Latina*, Puebla, 1979, art. 1142.

<sup>214</sup> Jon SOBRINO, *o.c.*, p. 168.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 173-174.



pas son orthodoxie religieuse mais sa défense de la *doxa* ou gloire de Dieu manifestée par son engagement pour la justice en faveur des pauvres<sup>216</sup>.

Ces réflexions sont nécessaires pour comprendre la persécution contre l'Église aujourd'hui. Ainsi, le point de départ n'est pas l'Église, mais le Royaume de Dieu, la gloire de Dieu manifestée dans la vie des hommes et des femmes. Il importe de noter que le rapport de l'Église au Royaume est double: d'une part l'Église est un instrument pour qu'advienne le Royaume, d'autre part comme l'Église rassemble de nombreux hommes et femmes, elle est en mesure de dire si le Royaume est déjà devenue une réalité. Le concept de persécution doit se développer selon ce double schéma<sup>217</sup>.

Ainsi, l'Église est persécutée de façon formelle quand, en réalisant sa mission de justice et de libération intégrale, ses évêques, prêtres, religieux et laïcs sont menacés. Dans ce cas, l'Église est persécutée dans le sens qu'elle est frustrée dans son effort d'être instrument du Royaume. Dans ce contexte, l'Église n'est pas persécutée formellement en tant qu'institution religieuse. La persécution n'est pas inspirée par une *odium fidei* (haine de la foi). L'Église est persécutée en tant que communauté défendant la vie et la justice. La persécution est inspirée par une *odium justitiae* (haine de la justice). Il est vrai toutefois que derrière cette *odium justitiae* existe indirectement la vraie *odium fidei*<sup>218</sup>.

L'Église est aussi persécutée de façon matérielle lorsque les êtres humains sont opprimés par les structures, car il ne s'agit pas non plus des promoteurs du Royaume qui sont persécutés mais du Royaume de Dieu lui-même qui est détruit. En raison de sa foi dans le Dieu de la vie, l'Église doit se considérer comme la gardienne et la protectrice de la vie. Si une attaque est faite contre la vie des êtres humains, comme ceux-ci sont créatures de Dieu, l'attaque se dirige contre Dieu lui-même et indirectement contre l'Église fondée sur la foi en ce Dieu. La persécution quotidienne de la vie humaine, même si elle n'est pas explicitement une persécution contre des chrétiens, est une attaque contre l'Église, car la raison d'être de l'Église est de faire du règne de Dieu une réalité<sup>219</sup>.

Ces réflexions de Jon Sobrino trouvent un écho dans la réflexion récente sur le champ d'apostolat trinitaire. Ainsi, dès 1984, le Secrétariat général de l'apostolat de l'Ordre distinguait quatre secteurs du champ d'apostolat – les trois premiers se référant à des chrétiens – soit: (1) “les chrétiens persécutés ou mis à l'écart parce qu'ils professent la foi en Dieu et en Jésus Christ”, (2) “les chrétiens persécutés ou mis en garde à cause de leur pratique de l'Évangile, ou leur conduite fidèle au Christ”, (3) “les chrétiens persécutés ou mis en marge à cause de leur option en faveur des pauvres, option inspirée par leur fidélité au Christ”. Et puis, dans le quatrième, il y a une ouverture nouvelle – qui fait écho à la recherche théologique de Jon Sobrino – en élargissant le champ d'apostolat à: (4) “des hommes ou des femmes qui, sans professer la foi chrétienne, suivent

---

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 174-175.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>218</sup> *Ibid.*

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 176.

pratiquement le chemin tracé par le Christ, soit celui de la justice, de l'amour universel pour tous les hommes, de la recherche de la vérité et du service de la paix, et sont discriminés ou mis à mort. Ce sont des martyrs du Royaume de Dieu»<sup>220</sup>.

### ***Évangélisation des captifs***

Si nous soutenons que l'ecclésiologie et l'anthropologie de Vatican II exige que la Famille trinitaire ne limite plus son option fondamentale qu'aux seuls chrétiens mais qu'elle ouvre son champ d'apostolat à tous ceux qui sont captifs à cause de structures injustes, en justifiant cette ouverture au nom de la dignité de toute personne humaine faite à l'image de Dieu, nous devons affirmer en même temps la responsabilité des Trinitaires d'évangéliser ceux qu'ils libèrent. L'évangélisation des captifs libérés est le corollaire de l'ouverture du champ d'apostolat à tous les captifs. Rappelons ce que Jean-Paul II écrivait:

L'évangélisation représente le défi le plus fort et le plus exaltant que l'Église est appelée à relever, depuis son origine. En réalité, ce défi est dû moins aux situations sociales et culturelles qu'elle rencontre tout au long de l'histoire qu'au précepte de Jésus Christ ressuscité qui définit la raison même de l'Église: «Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création» (Mc 16, 15)<sup>221</sup>.

Par ces paroles, il se retrouvait directement dans l'esprit de Vatican II qui affirmait aussi la centralité de l'oeuvre évangélisatrice:

Partout où Dieu ouvre un champ libre à la prédication pour proclamer le mystère du Christ, on doit annoncer à tous les hommes avec assurance et persévérance le Dieu vivant, et Celui qu'Il a envoyé pour le salut de tous, Jésus-Christ, pour que les non-chrétiens, le Saint-Esprit ouvrant leur coeur, croient et se convertissent librement au Seigneur et s'attachent loyalement à Lui qui, étant «la Voie, la Vérité et la Vie» (Jn 14, 6), comble toutes leurs attentes spirituelles, bien plus, les dépasse de façon infinie<sup>222</sup>.

Il importe de souligner que notre époque est un temps de défi à la «nouvelle évangélisation, c'est-à-dire à l'annonce de l'Évangile toujours nouveau et toujours porteur de nouveauté, une évangélisation qui doit être nouvelle en son ardeur, dans ses méthodes, dans son expression»<sup>223</sup>. Or l'acte de libération concrète – à travers l'accompagnement international – est assurément un véhicule nouveau pour évangéliser ceux là même qui sont libérés. L'accompagnement international devient ainsi une médiation à travers laquelle le travail chrétien d'évangélisation peut être réalisé. Par cette annonce de la Bonne Nouvelle, les accompagnateurs rendent aux captifs libérés le service le plus important de leur apostolat, car ils invitent ces derniers à

<sup>220</sup> SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'APOSTOLAT, *Notre solidarité avec les chrétiens persécutés à cause de leur foi*, Rome, 1984, p. 16-17.

<sup>221</sup> JEAN-PAUL II, *La splendeur de la Vérité*, 6 août 1993, No. 106.

<sup>222</sup> VATICAN II, *Ad Gentes*, no. 13.

<sup>223</sup> JEAN-PAUL II, *ibid.*

découvrir qu'ils sont appelés à être fils/filles et frères/soeurs dans le Fils et convoqués à la communion intratrinitaire.

Cette annonce du Christ libérateur, Chemin dans l'Esprit vers le Père, doit se faire à partir même de leur propre histoire d'oppression et de libération. Il s'agit d'évangéliser les captifs à la manière de Jésus qui accompagne les pèlerins d'Emmaüs. À l'image du Christ qui relit pour les deux pèlerins toute l'histoire du salut, l'évangélisation doit commencer dans la relecture accompagnée de leur propre histoire à la lumière de l'histoire du salut afin de les aider à reconnaître qu'il doivent leur libération à Dieu qui était "déjà" à l'oeuvre dans cette histoire. De là, ils pourront découvrir que le Père a le projet de les libérer intégralement et définitivement en leur communiquant sa propre vie. Évangéliser signifie aussi, dans le contexte de notre pratique, de faire découvrir aux captifs libérés que Dieu les a libérés pour qu'ils soient signes devant le peuple de son amour libérateur et de son projet de ramener tous les hommes et toutes les femmes sous un seul chef, le Christ.

Quant à ceux qui ploient encore sous le joug de la captivité, évangéliser signifie finalement leur donner l'espérance de la libération future. Cette espérance s'appuie sur la certitude de foi qu'étant morts et ensevelis dans le Christ, les captifs sont appelés à ressusciter avec le Christ.

### **Conclusion**

Revenant à Jean de Matha et à sa préoccupation face à la foi, disons que nous avons nous-même la même préoccupation que le Saint fondateur. Dans un contexte de chrétienté, Jean de Matha voulait sauver les chrétiens dont la foi était en danger; alors que dans notre société pluraliste à l'heure de la globalisation, nous voulons participer à la libération de tous les captifs, les captifs chrétiens pour les affermir dans leur foi, et les non-chrétiens pour les évangéliser. Notre réflexion est en résonance avec la réflexion trinitaire récente. Rappelons les paroles du père Ignace Viscarguénaga qui écrivait récemment:

Deux valeurs ont polarisé le service miséricordieux et rédempteur de l'ordre dans l'histoire: la liberté et la foi. Le "rachat" trinitaire implique en même temps le ministère de la foi et le service de libération intégrale de l'homme. (...) C'est dans cette perspective que disparaissent les limites entre "l'homme chrétien" et "l'homme appelé à être chrétien" à l'heure d'offrir le don de la liberté intégrale<sup>224</sup>.

Nous posons une question à savoir si l'accompagnement international de communautés captives sur le modèle de l'expérience guatémaltèque ne serait pas une forme contemporaine privilégiée de vivre le charisme de saint Jean de Matha. Ayant considéré les différences anthropologiques et ecclésiologiques entre le XIIème siècle et aujourd'hui, nous sommes maintenant en mesure de répondre que si Jean de Matha revenait aujourd'hui, il "pourrait" s'engager dans l'accompagnement international de communautés captives lors de leur processus de libération et dire que, d'une certaine façon, il l'a toujours fait.

---

<sup>224</sup> Ignacio VIZCARGUENAGA, *L'Ordre trinitaire. Une expérience particulière dans l'Église*, [s.l.], [s.é.], [s.d.], p. 25.

La Famille trinitaire, avec la participation de tous ses secteurs, a célébré la première Assemblée Intertrinitaire du 25 au 31 août à Majahonda (Madrid). L'Assemblée a défini que "la mission rédemptrice et miséricordieuse de la Famille trinitaire se réalise de façon privilégiée: dans le service de rédemption rendu aux frères "captifs" à cause de leur foi et de leur engagement évangélique; et dans le service de libération de tout homme dépouillé de ses droits, opprimé et marginalisé"<sup>225</sup>. Afin de réaliser ce projet, l'Assemblée a suggéré la création d'un "Conseil permanent de la Famille trinitaire".

### **3. MODÈLE INTÉGRATEUR DE L'INTERPRÉTATION DE LA PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS**

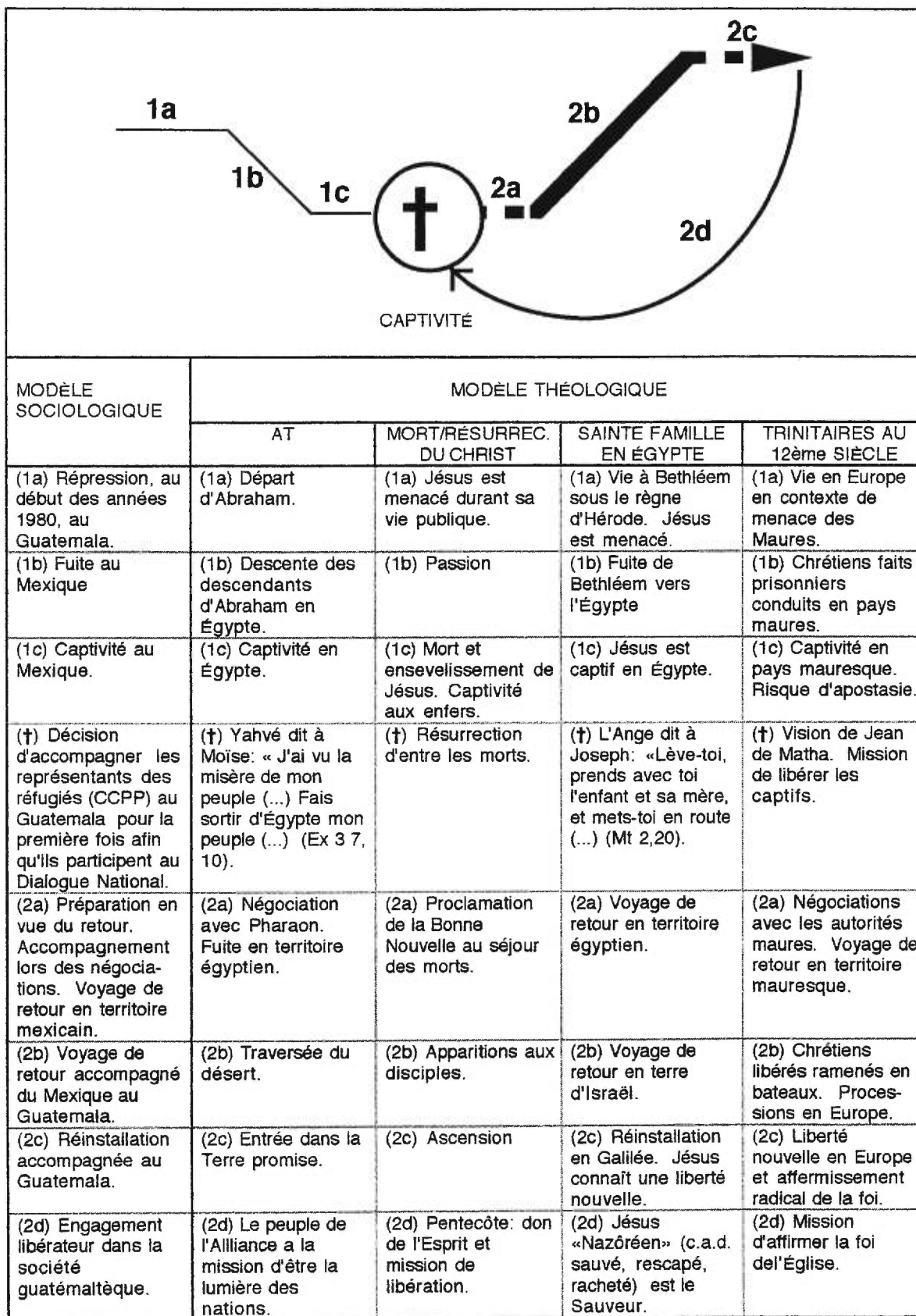
Le principe sociologique principal sous-tendant l'accompagnement international de communautés menacées est que la protection politique dont jouit la communauté internationale des droits humains est transférée, par la médiation des escorteurs, aux communautés escortées. En retournant dans leur pays accompagnées par des volontaires internationaux et surveillées par l'opinion publique internationale, les communautés pourront réintégrer la vie civile en jouissant d'un espace politique nouveau qu'ils n'avaient pas au moment de leur départ du Guatemala au début des années 1980. Ils deviendront d'une certaine façon aux yeux de la nation, symbole de liberté et du respect des droits humains. Eux qui ont été libérés seront aussi appelés à être libérateurs à leur tour. Cet espace politique nouveau réflète en positif ce que l'expérience de la captivité avait été en terme de négation de tout espace.

L'expérience biblique fait écho à ce dynamisme et l'éclaire de la lumière de la Révélation. Dieu a convoqué un peuple à travers Abraham, peuple qui connaîtra les affres de l'Exode et de l'Exil et qui sera libéré dans le Christ et convoqué, en lui, à participer à sa mission de libération. L'histoire de la sainte Famille revenant d'Égypte reprend la même dynamique de captivité/libération. Jésus lui-même découvrira sa propre mission en partie à partir de sa propre expérience d'enfance d'avoir été sauvé de la captivité en Égypte. Saint Jean de Matha s'inscrira onze siècles plus tard – et, à sa suite, la Famille trinitaire jusqu'à aujourd'hui – dans ce même mouvement d'engagement libérateur de communautés captives. La vision de Jean de Matha est structurante de la pratique.

Reprenons, dans un schéma intégrateur, les différentes données accumulées lors de l'interprétation – tant anthropologique que théologique – de l'accompagnement des réfugiés.

---

<sup>225</sup> ASSEMBLÉE INTERTRINITAIRE, *Nous sommes une famille*, Majadonda (Madrid), 25-31 août 1986, No. 1.4.



## CHAPITRE III. INTERVENTION: LA CRÉATION D'UN SERVICE TRINITAIRE D'ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL DE COMMUNAUTÉS CAPTIVES

Nous venons de terminer l'«interprétation» de la pratique multiforme d'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques retournant des camps mexicains à leur patrie. Le temps est mûr pour laisser jaillir des pistes de ré-orientation de la pratique suggérées par cette interprétation. L'accompagnement des réfugiés guatémaltèques est terminé, mais l'observation et l'interprétation que nous venons de réaliser de cette expérience pourront servir de fondement pour des accompagnements futurs dans d'autres régions du globe. Les pistes d'intervention que nous élaborerons seront qualitativement d'ordres variés: certaines seront de l'ordre de la création, d'autres de l'ordre de la transformation ou de la réforme, finalement dans d'autres cas, il s'agira de consolidation d'éléments de la pratique existante.

Dans notre interprétation théologique, nous affirmons qu'il devrait y avoir dans le futur, à l'intérieur du mouvement international d'accompagnement de communautés captives, un groupe de la communauté ecclésiale qui serait le signe explicite de l'action de Dieu en faveur de ces communautés. Nous affirmons aussi les nombreuses similitudes entre la dynamique de la pratique traditionnelle des Trinitaires et la dynamique de la pratique contemporaine d'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques retournant du Mexique à leur patrie: contexte de bipolarité sociale, captivité de «justes», captivité en exil et libération par le retour dans la patrie, libération à travers la médiation personnelle d'un «libérateur», libération non-violente, intervention basée sur un pouvoir de négociation. Finalement, à cause de ces nombreuses similarités, nous affirmons que la Famille trinitaire pourrait, dans le futur, rendre un service équivalent, au nom de l'Église, à d'autres communautés captives dans d'autres régions du monde. Sur ces bases, il est temps maintenant de laisser notre pratique présente être fécondée par notre «interprétation» à travers une proposition d'«intervention».

L'objectif général de notre projet d'intervention est de mettre sur pied – à l'intérieur de la Famille trinitaire – un service d'accompagnement international de communautés captives à cause de leur engagement non-violent <sup>226</sup> pour la justice.

Cet objectif général s'articule autour de deux sous-objectifs:

---

<sup>226</sup> Le service d'accompagnement pourrait être offert à toutes les communautés captives (réfugiées, déplacées, cachées, assiégées ou autres) en conséquence de leur engagement pour la justice, ou parce qu'elles sont des victimes innocentes. Un seul critère pourrait être exigé, à savoir que ces communautés, dans leurs efforts de faire surgir une société plus juste, n'aient pas eu recours à des moyens violents. Il faut situer cette dernière affirmation dans l'enseignement global de l'Église sur l'utilisation de la violence. L'Église permet, par exemple, la légitime défense.

- (1) Offrir une protection aux communautés captives lors de leur processus de libération par un service d'accompagnement international non-violent ainsi que par l'observation et la dénonciation internationale des violations des droits humains.
- (2) Offrir aux communautés captives/libérées de les accompagner dans une relecture, dans le Christ, de leur histoire de captivité/libération afin,
- s'ils sont chrétiens, de les soutenir dans leur foi durement mise à l'épreuve ou,
  - s'ils ne sont pas chrétiens, de les évangéliser.

## 1. RÉALISATION DE L'OEUVRE DANS LE CADRE DE L'ORGANISME «SOLIDARITÉ INTERNATIONALE TRINITAIRE»

Un tel projet trinitaire ne peut être porté personnellement. Il se doit d'être assumé par la communauté. Nous pourrions dire de ce projet qu'il sera communautaire ou ne sera pas. Concrètement, il y a quelques avenues possible pour le réaliser. En effet, le projet pourrait être adopté par un des nombreux membres de la Famille trinitaire ou encore par la Famille elle-même. Néanmoins, nous croyons qu'il est important de savoir lire les signes qui apparaissent à travers les évènements. Or, depuis 1995, des pas concrets ont été faits dans la Famille trinitaire pour essayer de créer une oeuvre commune à toute la Famille. Nous croyons que c'est dans ce contexte que notre projet pourrait se réaliser.

Essayons de faire l'histoire des évènements récents. En août 1995, le Chapitre général des Frères de l'Ordre, réuni à Baltimore (Maryland) avait déclaré:

Les provinces, délégations et vicariats sont invités à créer, en liaison avec la Famille trinitaire, une commission pour les chrétiens persécutés, en vue de l'élaboration d'un programme d'action et d'engagement dans ce domaine préférentiel de notre charisme. Les travaux de ces commissions seront coordonnés par le Secrétariat général<sup>227</sup>.

À l'issu du Chapitre, une réflexion fut entreprise sur les moyens à prendre pour mettre en oeuvre ce projet. Le Conseil général des frères, réuni à Rome en janvier 1996, fit la suggestion suivante:

Au sein du Secrétariat général pour l'apostolat, sera créée une commission spécifique pour l'action en faveur des chrétiens persécutés, dirigée par un secrétariat exécutif, lequel travaillera en liaison avec le président du Secrétariat général pour l'Apostolat et en étroite collaboration avec le père ministre général. Les membres de cette commission générale seront les présidents de commissions provinciales en faveur de chrétiens persécutés.<sup>228</sup>

---

<sup>227</sup> CHAPITRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ, *Lit. Cir.*, p. 33.

<sup>228</sup> CONSEIL GÉNÉRAL DES FRÈRES DE L'ORDRE, *Lit. Cir. Communication à tous les frères de l'Ordre*, juillet 1996, p. 9.

En avril de la même année, s'est déroulée à Rome une réunion de la Commission générale pour les chrétiens persécutés. En plus du Conseil général, ont participé des représentants des États-Unis, du Canada, de la France, de l'Espagne et de l'Italie. Il fut décidé que le Secrétariat général, en accord avec les commissions de chaque endroit, commencera à créer les Statuts d'une structure à venir qui s'appellerait «Solidarité internationale trinitaire», lesquels Statuts seront ensuite étudiés et approuvés par l'autorité compétente de la Famille trinitaire<sup>229</sup>. Le 16 avril 1997, a été publié à Rome la Proposition de Statuts généraux de Solidarité internationale trinitaire (SIT).

Le Secrétariat général de l'apostolat des frères de l'Ordre suggère, dans cette Proposition, que le SIT soit un organisme de la Famille trinitaire. Il propose que le SIT soit orienté vers la libération de croyants, et spécialement les chrétiens, pour qu'ils puissent vivre et pratiquer leur foi en liberté ainsi que des «personnes et des peuples qui connaissent une situation de grave marginalisation et de pauvreté, ou qui souffrent d'oppression et d'offense à leur dignité humaine»<sup>230</sup>. Le Secrétariat général reprend la même idée avec des mots différents lorsqu'il propose que le SIT «promeuve des initiatives de libération en faveur des discriminés, opprimés et persécutés à cause de la foi et de ceux qui sont engagés à la défense des droits humains, comme la justice et la paix»<sup>231</sup>.

De façon pratique, il est suggéré que le SIT maintienne des contacts étroits avec les organismes ecclésiaux, confessionnels, politiques et humanitaires qui ont des buts similaires et qu'il réalise cette collaboration à travers des projets concrets tout en gardant sa propre identité et autonomie<sup>232</sup>.

Le Secrétariat général suggère que les instituts et associations qui font partie de la Famille trinitaire en accord avec les Statuts du Conseil permanent, soient les membres fondateurs du SIT. Il suggère aussi que puissent être membres associés du SIT: «tous les chrétiens dans un sens oecuménique, les frères des autres confessions religieuses, et toute personne de bonne volonté, sans distinction de race, de culture, de sexe, de langue, de nationalité ou de religion, qui désirent s'engager à la défense des valeurs et droits fondamentaux de la personne, et de façon spéciale, à la liberté religieuse»<sup>233</sup>.

Finalement, le document suggère qu'une Assemblée générale se réunissant tous les trois ans soient l'organe suprême du SIT. Le Conseil de direction serait l'organe ordinaire de décision du SIT. Il se diviserait en un Conseil de direction international et des conseils de direction nationaux. Le Conseil de direction international, qui se réunirait annuellement, serait formé du ministre général de l'Ordre de la Très Sainte Trinité et de la rédemption des captifs, qui agirait comme président, la mère fédérale des moniales trinitaires, les supérieures générales des instituts trinitaires féminins de Valence (France), Sévilla, Roma, Mallorca, Madrid et Valencia (Espagne); la responsable des

<sup>229</sup> CONSEIL GÉNÉRAL DES FRÈRES DE L'ORDRE, *Lit. Cir. Communication à tous les religieux de l'Ordre et aux membres de la Famille Trinitaire*, Juillet 1996, p. 6.

<sup>230</sup> SECRETERIADO GENERAL DEL APOSTOLADO, *Solidaridad Internacional Trinitaria. Propuesta de Estatutos generales*, Roma, 1997, art. 8. (je traduis).

<sup>231</sup> *Ibid.*, art. 12.

<sup>232</sup> *Ibid.*, art. 15.

<sup>233</sup> *Ibid.*, art. 24.



Oblates de la Très Sainte Trinité, le président international du Laïcat trinitaire, un représentant des membres associés et du Secrétariat du Comité exécutif international. Les Conseils nationaux de direction, responsables du SIT dans leur propre territoire, seraient formés de représentants de la Famille trinitaire et des membres associés<sup>234</sup>.

Un Comité exécutif international, élu par le Conseil de direction international, se réunirait mensuellement pour surveiller le fonctionnement du SIT. Le Secrétariat général du Comité exécutif serait responsable du Secrétariat central du SIT<sup>235</sup>.

Nous nous sentons interpellés par l'approche de cette proposition de Statuts généraux du SIT et nous croyons que nous devons nous rallier à cette structure en voie de naître. Nous croyons que nous devons collaborer au SIT et essayer peu à peu d'y présenter notre projet. Conséquemment, nous tenterons de réaliser notre projet d'intervention dans ce cadre.

## **2. DIMENSION DE PROTECTION**

Dans le cadre de l'objectif général de mettre sur pied dans le futur une oeuvre trinitaire d'escorte internationale de communautés captives, un premier sous-objectif est de conserver et consolider la dimension de protection telle qu'elle avait été réalisée lors de l'expérience d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques. Comme dans la pratique avec ces communautés captives, dans l'oeuvre trinitaire future que nous envisageons, cette protection serait assurée de deux façons: par un service d'accompagnement non-violent, et par l'observation et la dénonciation des violations des droits humains. À partir de notre observation et interprétation de l'expérience guatémaltèque, nous tenterons d'améliorer ces deux modes de protection.

### **2.1. SERVICE D'ESCORTE NON-VIOLENT**

Dans l'interprétation socio-analytique de notre pratique, nous avons étudié le concept gandhien de brigades de paix agissant comme tampon entre un agresseur et un agressé et avons analysé plusieurs exemples de ce type d'expérience. Nous avons affirmé que l'interposition entre un agresseur et un agressé est le principe opérationnel le plus central à notre pratique. Dans le même sens, nous avons vu que l'expérience du HCR sur le terrain a démontré qu'une des façons les plus efficaces d'aider les réfugiés à exercer leur droit de retour dans leur pays était de leur fournir une protection lors de leur rapatriement et réinstallation par le biais d'une présence internationale. Ces deux études confirment la pratique originale d'accompagnement international. Il y a néanmoins des transformations qui s'avèrent nécessaires.

---

<sup>234</sup> *Ibid.*, art. 30 et 33.

<sup>235</sup> *Ibid.*, art. 43-44.

### ***Approfondissement de l'engagement à la non-violence***

Habituellement, la pratique d'accompagnement des réfugiés guatémaltèques se fondait de façon implicite sur la non-violence et les accompagnateurs avaient quelquefois reçu un entraînement dans ce sens. La lecture de Gandhi et l'étude des expériences post-gandhiennes de brigades de paix nous invitent néanmoins à accorder une plus grande place au fondement non-violent de notre pratique. Pour ce faire, il importe que les personnes qui accompagneront d'autres communautés captives dans le futur, dans le cadre de la nouvelle oeuvre trinitaire, aient reçu, avant leur départ, une formation et un entraînement adéquat à la non-violence. Dans ce court travail, nous n'allons pas développer en détail les différentes pistes d'intervention sur la question de la non-violence. Nous allons simplement faire une liste non exhaustive de sujets qui pourraient être abordés lors de la formation. Ainsi la formation devrait aborder la question de la possibilité de souffrir en essayant de protéger des communautés agressées ainsi que la notion de conversion de l'agresseur. Lors de la formation, il faudrait aussi aborder la théorie de l'interposition non-violente, les limites de la non-violence, la question des pré-requis moraux pour la non-violence, etc. Il y aurait lieu, finalement, de faire des exercices pratiques, des mises en situation et des jeux de rôles (Exemple: vous accompagnez telle communauté nouvellement retournée et des soldats lourdement armés arrivent. Comment vous sentez-vous? que faites-vous? etc. Exemple: vous accompagnez telle communauté retournée et elle vient d'être attaquée. Comment vous sentez-vous? que faites-vous? etc.).

### ***Médiation, négociations et résolutions de conflits***

Pour Gandhi, le Satyagrahi doit faire – préalablement à l'interposition de type «tampon» – tout un travail d'enquête, de dissémination d'information, de médiation entre les partis adverses afin de rendre les affrontements et les attaques impossibles. Dans le même sens, pour le HCR, le travail des volontaires assurant une présence internationale auprès des communautés réfugiées retournant au pays, comporte des dimensions de médiation, de négociation et de résolution de conflits. Finalement, pour Jean de Matha lui-même et pour les Trinitaires des siècles suivants, engagés dans de multiples expériences de libération de captifs, l'engagement comportait une dimension de négociation avec les autorités maures. Il y a tout à fait lieu de développer cette dimension de la pratique. Dans le futur, nos accompagnateurs devront être formés, avant leur départ, aux techniques de médiation, de négociation et de résolution de conflits.

### ***Collaboration avec les institutions gouvernementales nationales et internationales***

Nous avons vu que les BPI essaient de travailler de concert avec les institutions gouvernementales internationales. Dans la mesure du possible et tant que prime la recherche du mieux-être des communautés captives, il convient de reprendre cette idée. Il importe de garder néanmoins toujours à l'esprit que les objectifs de notre pratique peuvent différer de celui de ces institutions: nous cherchons à libérer les communautés captives, mais il se peut, qu'à travers un apparent travail

de libération, ces institutions aient un autre agenda politique. Il faudra alors se dissocier d'eux s'il apparaît que ne sont pas recherchés les intérêts des communautés.

### **Visibilité**

Nous avons vu que pour Gandhi et les Shanti Sena il était nécessaire que les membres des brigades portent des vêtements distinctifs pour être reconnus. Les BPI ont tenté différentes expériences dans ce sens: carte d'identité portée sur leur poitrine, brassard ou veste colorée<sup>236</sup>. Il pourrait être intéressant de développer cette idée de visibilité. Une possibilité serait que les personnes accompagnant dans le cadre d'une oeuvre trinitaire portent sur leurs habits une croix trinitaire largement mise en évidence. Il serait pensable que des banderoles ou des drapeaux ou autres objets (ex. chandelles) puisse être utilisés afin d'offrir une visibilité accrue. N'oublions pas que l'opinion publique internationale est le plus grand garant de la sécurité des communautés menacées. Or, au niveau stratégique, il pourra être intéressant d'envisager une visibilité qui soit «médiatisable».

### **Travail d'entraide: crédibilité communautaire, accès au pays de retour et particulièrement aux zones de conflits**

Nous avons vu que pour Gandhi et ses disciples, les membres des brigades de paix doivent faire un travail d'entraide dans les communautés en temps de paix, avant que les conflits n'éclatent. Ces travaux peuvent être d'ordres variés: soins médicaux, nourriture, logement, voirie, etc. Ainsi, quand le conflit éclate, les brigadistes ne semblent pas sortir de nulle part. Parallèlement, l'établissement d'une présence internationale dans un pays ne pouvant se faire qu'avec l'accord des autorités nationales, l'expérience du HCR a démontré que les modalités d'immigration temporaire des accompagnateurs peuvent être facilitées si ceux-ci ne se présentent pas comme offrant une protection aux communautés, mais comme faisant partie d'un personnel impliqué dans un travail humanitaire. Ceci est d'autant plus vrai si l'accompagnement se déroule dans des zones de conflit. Les volontaires veilleront ainsi, avant leur départ, à parfaire une formation technique de type humanitaire qui pourrait s'avérer très utile lors de l'accompagnement.

### **Nécessaires conditions de sécurité pour l'accompagnement des communautés et pour l'efficacité d'une présence internationale**

L'expérience du HCR a souligné l'importance pour les réfugiés que les rapatriements soient faits dans des conditions de sécurité absolue. Le HCR a aussi identifié les conditions de sécurité minimales pour son personnel offrant une présence internationale. Des critères ont été identifiés: (1) que le personnel ne soit pas une cible directe, (2) qu'il soit possible d'acheminer de l'aide, (3) qu'il y ait un minimum de bonne volonté de la part des autorités nationales. Nous avons aussi identifié que l'accompagnement international est basé sur la non-violence et sur la conviction que la violence prise sur soi pour protéger un agressé peut être source de conversion pour l'agresseur.

---

<sup>236</sup> Liam MAHONEY, *o.c.*, p. 252.

Mais Gandhi lui-même a dit que toutes les conditions ne se prêtaient pas à l'action non-violente. Il avait dit par exemple qu'il ne croyait pas que la non-violence puisse être une méthode efficace contre les forces allemandes hitlériennes.

En vue d'accompagnements futurs, il importera donc de définir des critères d'engagement. Parmi ceux-ci, soulignons l'évaluation du contexte afin de voir si l'"agresseur" serait influencé par des pressions internationales et ainsi serait sensible à une présence internationale. Il faudrait aussi évaluer s'il existe un réseau global d'organisations qui soit déjà intéressé dans ce conflit particulier et qui pourrait être le fondement du système de dénonciation international. Sans ce réseau, la pratique ne saurait réellement faire pression sur l'"agresseur"<sup>237</sup>.

## **2.2. OBSERVATION ET DÉNONCIATION DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS**

Outre un service d'escorte non-violent, la protection à donner dans le futur aux communautés menacées devra être aussi assurée par l'observation et la dénonciation des violations de droits humains. Pour ce faire, il faudra développer une méthodologie plus professionnelle de cueillette de données lors d'enquête sur les violations de droits humains afin qu'elles puissent être utilisées efficacement dans des campagnes internationales de dénonciation et éventuellement dans des enquêtes juridiques. La non-disponibilité de documents spécialisés traitant de cette question ne nous permettra pas de développer davantage ce point dans le cadre de notre étude.

## **3. DIMENSION HERMÉNEUTIQUE**

Nous venons de voir que, en vue d'une oeuvre trinitaire future d'accompagnement de communautés captives, le premier sous-objectif de notre projet d'intervention est de reprendre et de consolider la dimension de protection de l'expérience guatémaltèque. À la lumière de l'interprétation, le second sous-objectif de notre projet d'intervention est d'adjoindre à la pratique future une autre tâche prioritaire d'ordre pastoral et herméneutique. Nous considérons que, dans l'avenir, il sera important de cheminer avec les communautés captives/libérées afin qu'elles puissent relire l'action libératrice de Dieu dans leur histoire et afin qu'elles puissent découvrir qu'à travers leur histoire de "sauvées", "rescapées", "préservées", Dieu les a mises à part en vue d'une mission de libération. Cette relecture théologique, dans le contexte d'une intervention de la Famille trinitaire, pourrait être entreprise non seulement avec les communautés captives/libérées de tradition chrétienne, mais aussi avec les communautés non-chrétiennes, lesquelles sont tout autant à la recherche d'un sens à ce qui leur arrive.

---

<sup>237</sup> *Ibid.*, p. 247-248.

### 3.1. RELECTURE DE L'ACTION DE DIEU DANS LA VIE DES CAPTIFS/LIBÉRÉES

À la lumière des textes bibliques analysés lors de notre interprétation de notre pratique – et de toute la Parole de Dieu – il s'agira d'aider les communautés à découvrir la présence libératrice de Dieu à leurs côtés durant toutes ces années de persécution, de fuite, d'exil et finalement de retour et réinstallation. Le rôle des accompagnateurs sera de cheminer avec les communautés afin de les aider à approfondir leur rencontre avec ce Dieu qui les aime, qui les a accompagnés dans ces années de souffrance, qui a souffert avec eux et en eux jusqu'à donner sa vie pour assurer leur libération. Il y a tout un programme à développer ici; nous mentionnons quelques pistes possibles.

#### *Faire mémoire de l'histoire collective et individuelle*

Dans les accompagnements futurs, les volontaires trinitaires pourraient encourager les communautés à se remémorer leur histoire depuis le début des persécutions jusqu'à aujourd'hui. Ils pourraient peut-être ensuite convier la communauté à réécrire collectivement cette histoire<sup>238</sup>.

Nous avons vu par exemple, dans notre étude, que les victimes de la répression du Guatemala ne sont pas seulement ceux qui ont été massacrés ou portés disparus, mais aussi les survivants des communautés qui demeurent des victimes tant qu'ils n'entreprennent pas un processus de guérison de leurs souffrances et de leurs traumatismes. Nous avons vu qu'au Guatemala ces survivants demandaient l'exhumation de leurs proches et amis assassinés et avons affirmé que le processus d'exhumation contribuait à la reconstruction des communautés. Nous avons aussi affirmé qu'un processus analogue d'«exhumation» intérieure de l'histoire collective et individuelle des communautés guatémaltèques réfugiées – si elle avait été possible – aurait pu produire des effets similaires. Notre proposition d'inviter, dans le futur, les communauté captives/libérées à réécrire leur histoire collective et aux individus leur histoire individuelle, reprend cette idée en espérant qu'un tel exercice permette à ces dernières d'exorciser leurs traumatismes, de rompre leur silence et de surmonter leur peur, de redécouvrir l'identité et l'estime de soi, tant au niveau des personnes qu'à celui des communautés, etc.

Concrètement, cette réécriture communautaire pourrait prendre des formes variées. Soit des assemblées plénières s'il s'agit d'une petite communauté. Peut-être des petits groupes si la communauté est plus vaste. Nous pourrions peut-être inviter les communautés à se réunir selon les groupes d'appartenance (par exemple, les villages d'origine, les liens de familles élargies, l'âge, le sexe, les groupes linguistiques, etc.). Une autre façon pourrait être que des personnes soient

---

<sup>238</sup> Les accompagnateurs pourraient s'engager à traduire et publier postérieurement ces histoires afin de faire mémoire des victimes des massacres. Ces écrits pourraient contribuer à la montée de la conscience humaine par rapport aux violations de droits humains dans notre monde et, peut-être ainsi, prévenir certaines violations de droits humains.

déléguées par la communauté pour écrire l'histoire et qu'ensuite cette histoire soit reprise en assemblée<sup>239</sup>.

### ***Relire l'histoire collective et individuelle à la lumière de la Parole de Dieu***

L'«exhumation» intérieure de l'histoire collective et individuelle inclut la relation que la communauté et les individus ont gardé avec Dieu. Pour certains, la remémoration de l'histoire collective mettra à nu des frustrations qui peuvent être portées devant l'apparente absence de Dieu lors des massacres au Guatemala, lors de leur fuite, lors de leur long exil, et lors de leur retour et réinstallation. Cette «exhumation» de l'histoire de la communauté pourra permettre à ceux qui se sentent «crucifiés» d'exprimer leur souffrance, voire leur désespoir. Elle permettra peut-être aussi à certains d'exprimer des expériences qu'ils ont vécues de la présence de Dieu au milieu des pires tribulations. À d'autres d'exprimer leur espérance.

Alors, dans un second temps, après que la communauté ait réécrit son histoire, les accompagnateurs pourront inviter la communauté à la relire à la lumière de la Parole de Dieu. Plusieurs textes que nous avons étudiés dans notre interprétation – et tant d'autres – pourraient aider les membres de la communauté à joindre leur douleur et leur espérance à celle des «acteurs bibliques». Éventuellement, la Parole de Dieu pourra leur permettre de découvrir en plénitude la présence amoureuse et souffrante de Dieu avec eux et en eux durant toutes ces années de persécution, d'exil et au moment de réintégrer la vie civile dans une réalité politique qui demeure explosive.

Reprenons quelques éléments que nous avons vus lors de l'interprétation et qui pourraient devenir les piliers d'une intervention d'ordre herméneutique avec les communautés captives/libérées. Ainsi, dans le chapitre «Oppression et libération dans l'Ancien Testament» nous avons vu que dans les textes vétero-testamentaires l'humanité apparaît toujours polarisée entre deux pôles antagonistes tant au plan international que national. Nous avons souligné que dans l'Ancien Testament Dieu prend toujours position, dans la polarité agresseur-agressé, en faveur du pauvre, du dominé. Nous avons aussi vu que l'Exode est une expérience centrale dans l'histoire du peuple de l'Ancienne alliance et que de nombreux liens sont à faire entre la dynamique de l'Exode et celle de l'accompagnement international des réfugiés. Dans le chapitre «Mort et résurrection du Christ», nous avons vu que non seulement le Christ crucifié souffrait avec les réfugiés, mais aussi qu'il

---

<sup>239</sup> Nous avons eu, mon épouse Lucy et moi, une expérience de ce genre dans le camp guatémaltèque La Gloria au Chiapas. Pendant plus d'une semaine, tous les après-midis, les dix professeurs des écoles primaires se sont réunis avec nous dans une classe – les enfants gagnaient un congé – et ont écrit leur histoire collective. Les dix professeurs discutaient entre eux, essayaient de reconstituer les événements, cherchaient à préciser des dates, etc. Plus tard, nous avons invité la centaine d'enfants des écoles à dessiner l'évènement de leur histoire collective récente qui les avaient le plus marqué. Les dessins qu'ils ont réalisés ont fait jaillir des scènes d'horreur: tortures, décapitations, personnes mitraillées, mises à feu, pendues, lancées vivantes en bas d'hélicoptères. D'autres dessins dépeignaient la fuite dans les montagnes, la traversée de la frontière, l'installation dans des camps de fortune au Mexique, les attaques des forces guatémaltèques contre leurs camps en plein territoire mexicain, etc.

souffrait *en eux*. Nous avons vu que les réfugiés unis au Christ dans sa mort, participent dans le Christ à l'espérance de la résurrection. Nous avons vu que, d'une certaine façon, l'accompagnement international est participation à l'acte de résurrection du Fils par le Père. Dans le chapitre «Joseph et le retour de la sainte Famille en terre d'Israël», nous avons souligné les nombreuses similarités entre la dynamique de la sainte Famille retournant en terre d'Israël et celle des réfugiés guatémaltèques retournant dans leur pays, et avons vu que Dieu veut amener ces derniers à la sécurité de Nazareth comme il l'avait fait pour Jésus-enfant.

Concrètement, encore une fois, cette relecture de l'histoire collective et individuelle pourra prendre des formes variées: assemblées, petits groupes de prière, rencontres individuelles. Le calendrier liturgique pourra être mis à profit selon le temps de l'année: par exemple, le Carême, la Semaine sainte, le Triduum pascal, le temps de Pâques offrent de grandes possibilités. Il faudra aussi savoir tirer parti des possibilités qu'offrent les sacrements: le baptême et toute sa symbolique de mort et de résurrection, l'eucharistie et la participation au Corps du Christ, pour ne donner que deux exemples d'un trésor inestimable et infini. Sans oublier le sacrement du pardon et de réconciliation et la capacité révolutionnaire de guérison individuelle, communautaire et ecclésiale portée par ce sacrement. Des temps de silence pourront être créés, de moments d'adoration du Saint-Sacrement pourront être planifiés, etc. À l'extérieur du cadre sacramentel, des gestes symboliques pourront être posés, des processions organisées, des chants pourront être écrits, etc.

### 3.2. LIBÉRÉS POUR LIBÉRER

Outre une dimension d'interprétation de la présence de Dieu avec son peuple souffrant et captif, nous proposons que, dans l'avenir, la Parole de Dieu soit relue en vue d'aider les communautés captives/libérées à découvrir qu'à travers leur histoire de persécution, de fuite et d'exil, Dieu se les a consacrés et les convie à un travail de libération.

Dans l'interprétation de notre pratique, nous avons accordé une grande importance à la péricope «Il sera appelé Nazôréen», appliquée à Jésus ramené d'Égypte par Joseph jusqu'au village galiléen de Nazareth. Nous avons vu que «Nazôréen» signifiait «sauvé», «préservé», «rescapé» et avons compris que Jésus était un Messie sauvé. Nous avons alors émis l'hypothèse que la relecture que Jésus fit de sa propre histoire de «sauvé» – à la lumière de la Parole de Dieu – participa à sa prise de conscience de sa mission de «Sauveur». Nous avons finalement affirmé que les réfugiés, ayant connu avec Jésus ramené d'Égypte par Joseph, l'expérience d'être libérés, «sauvés», «préservés», «rescapés» de la répression et de l'exil, avaient à découvrir – eux aussi à la lumière de la Parole de Dieu – leur convocation par Dieu à participer à la mission salvifique du Christ. Nous disions que ceux qui retournaient, ayant été miraculeusement sauvés des massacres comme Jésus-enfant, recevaient de Dieu, dans son Fils, une mission de libération.

Dans le futur, un des rôles des accompagnateurs sera ainsi d'aider les communautés libérées à approfondir leur mission de libération. Cette mission est à tous les niveaux: se libérer soi-même d'attitudes et de comportements qui font obstacle à la liberté individuelle; libérer l'époux et les

enfants de ce qui les empêche de vivre aujourd'hui comme fils et filles de Dieu; libérer au niveau communautaire, au niveau régional, voire national et peut-être même international, de ce qui empêche de vivre aujourd'hui des rapports humains à l'image de la vie communienne intratrinitaire. Cette mission de libération touche tous les aspects de la personne et de la communauté: économique, politique, social, psychologique, spirituel, etc. Étant libérés dans le Christ, ils sont, dans le Christ, tout donnés à son oeuvre de libération.

Concrètement, il s'agira, dans un premier temps, d'aider la communauté et les individus à découvrir le «fait» de leur mission libératrice. Comme nous l'avons vu plus tôt, des situations variées pourraient être organisées pour approfondir la compréhension de ce fait. Il s'agira, dans un deuxième temps, d'accompagner spirituellement la communauté dans un discernement communautaire et individuel des différentes formes que cette mission de libération pourra prendre. Dans un troisième temps, il s'agira d'accompagner la communauté dans ses tentatives d'engagement libérateur. Finalement, il s'agira d'accompagner lors des évaluations.

Il va sans dire que pour que les accompagnateurs qui participeront à l'oeuvre trinitaire à laquelle nous aspirons puissent réaliser ce travail d'accompagnement herméneutique, ils devront avoir une formation en pastorale. Mons. Jorge Avila, évêque de Jalapa, qui était responsable pour l'Église catholique du retour des réfugiés nous avait dit au Guatemala:

La présence de prêtres et religieux étrangers sera nécessaire pour l'accompagnement pastoral des réfugiés dans les semaines précédant et suivant le retour. (...) La participation de laïcs étrangers est possible, mais il est nécessaire qu'ils aient une excellente formation en pastorale afin de pouvoir accompagner spirituellement les communautés<sup>240</sup>.

Cette affirmation qui concernait l'accompagnement des réfugiés guatémaltèques demeure valide pour les accompagnements futurs. Une exigence de formation en pastorale devra conséquemment être un critère de sélection des candidats.

#### **4. UNE SPIRITUALITÉ ACCORDÉE À LA NOUVELLE PRATIQUE**

Les Trinitaires et leurs collaborateurs qui s'engageront dans l'accompagnement de communautés captives se devront d'être des femmes et des hommes de prière. Il importe conséquemment de s'attarder à identifier des pistes d'une spiritualité accordée à cette pratique.

---

<sup>240</sup> Jorge (Mons) AVILA, Guatemala, 12 décembre 1992.



#### 4.1. LA PRIÈRE

Dans notre interprétation théologique, nous avons vu que Joseph était un grand priant. Nous l'avons vu obéir aux directives de l'Ange de fuir avec l'enfant et sa mère en Égypte. En Égypte, nous l'avons vu attendre la venue de l'Ange comme celui-ci le lui avait demandé. À la venue de celui-ci, nous voyons aussitôt Joseph partir pour la terre d'Israël. Approchant de Judée, nous le voyons obéir aux directives reçues en songe d'éviter cette région dangereuse et de gagner la Galilée. Joseph n'entreprend jamais rien sans un signe de Dieu. Attentif, il veille. Telle doit être l'attitude des accompagnateurs internationaux.

Ainsi, dès la sélection des accompagnateurs, il importera de choisir des femmes et des hommes recherchant la présence de Dieu dans la prière. Il faudra aussi encourager cette prière des accompagnateurs de façons variées.

Il faudra qu'avant même le départ, le futur accompagnateur se prépare spirituellement et qu'il soit lui-même «accompagné» dans cela. Une dimension de cette préparation spirituelle pourrait être des méditations conduisant à approfondir la conscience d'être soi-même «sauvé», «préservé», «rescapé». Cette dimension est très importante, car dans la mesure où l'accompagnateur se saura lui-même «sauvé», il pourra réaliser, en action de grâces, l'oeuvre de Celui qui l'a sauvé. Sinon, il ira accomplir son oeuvre personnelle plutôt que celle de Dieu.

Durant l'étape d'accompagnement, il faudra prévoir des temps et des lieux où les accompagnateurs pourront se retirer. L'accompagnement des communautés peut s'avérer épuisant physiquement, psychologiquement et spirituellement. Dans le feu de l'action et devant la souffrance de nos frères et soeurs captifs, la tentation peut être grande de se consacrer à l'action et de négliger ses nécessités physiques, psychologiques et spirituelles. Il faudra prévoir ces difficultés et ménager un temps et un espace quotidien, voire sémanal et mensuel pour que l'accompagnateur puisse se refaire. Il faudrait aussi prévoir des temps où les accompagnateurs trinitaires pourront prier en commun.

L'étape d'accompagnement étant terminée et les volontaires trinitaires revenus dans leur propre pays, il faudra aussi prévoir que ces derniers puissent se voir accorder un temps et un lieu où ils pourront intégrer dans la prière ce qu'ils viennent de vivre.

Il faudra aussi travailler à ce que le service trinitaire d'accompagnement soit en lien permanent par la prière avec des sympathisants autour du monde. En effet, il sera nécessaire de développer un réseau de priants qui s'engageront à soutenir de leurs prières la libération de telle ou telle communauté. Il faudra prévoir des prières formelles tant pour les accompagnateurs que ceux qui depuis leur domicile s'unissent à l'oeuvre de libération.

Rappelons qu'outre des éléments d'adoration, d'action de grâces, de demande, la prière des accompagnateurs et de ceux qui les appuient devra, à l'image de celle de Joseph, être à l'affût des signes de Dieu, dans les personnes et les évènements pour découvrir la route à suivre lors d'un

accompagnement. Rappelons que l'accompagnement d'une communauté captive, au-delà de toutes les préparations, sera de l'ordre de l'improvisation – quasiment de façon artistique. Les enjeux seront tellement plus grands que les accompagnateurs, les dangers immenses, les imprévus le lot quotidien, que seul Dieu saura naviguer pour ramener les communautés captives à bon port. C'est par la prière que les accompagnateurs sauront découvrir, dans le feu d'une action qui les dépasse, le chemin à suivre. Joseph agissait sous la seule gouverne de l'Ange du Seigneur. La participation des accompagnateurs internationaux à l'oeuvre libératrice de Joseph exigera de la part de ceux-ci une intense vie spirituelle pour saisir les motions de l'Esprit.

Une autre dimension de la prière des accompagnateurs est liée à l'exigence, propre à la non-violence, d'être ouvert à prendre sur soi la souffrance de l'agresseur pour protéger l'agressé et pour convertir l'agresseur. Nous avons vu que cette option était une situation limite, qu'elle était non-désirable en soi et que tout doit être fait pour que la violence soit évitée et donc pour que l'interposition ne soit nécessaire. Néanmoins, la nature même de l'accompagnement invite à être ouvert à recevoir cette violence non-désirée. Une telle option n'est possible qu'en union à Celui qui a souffert-pour-nous. Il n'y a que Dieu qui puisse rendre une personne capable d'un tel don d'amour. Il s'agira donc de cheminer spirituellement avec les accompagnateurs afin qu'ils puissent s'unir d'avantage au Crucifié. Il faudra prévoir des méditations, des retraites, des lectures, des échanges de groupe entre accompagnateurs, une direction spirituelle individuelle, etc.

## 4.2. L'EUCCHARISTIE

Jean de Matha a eu son expérience spirituelle la plus fondamentale lors d'une eucharistie. Nous l'avons vu, lors de la première messe qu'il célébrait, avoir une vision du Christ libérant des captifs enchaînés. Cette expérience eucharistique de Jean de Matha n'est pas fortuite, car c'est dans l'eucharistie que chaque chrétien se rattache au Corps du Christ et découvre de quelle façon il est appelé à servir ce Corps. Pour Jean de Matha et ses disciples, le service au Corps du Christ est, à la demande même du Sauveur, de libérer les captifs de leurs chaînes. Ainsi, l'eucharistie est le lieu qui fonde l'engagement trinitaire personnel. Une branche coupée du tronc de l'arbre est bonne à être jetée au feu. Tel en est-il d'un disciple de Jean de Matha qui se coupe de l'arbre de vie qu'est l'eucharistie.

Il faudra donc encourager, chez les accompagnateurs, un approfondissement de leur vie eucharistique. Il faudra s'assurer qu'ils puissent - dans la mesure du possible - participer à la célébration dominicale dans les semaines et les mois où ils accompagnent les communautés. Il faudra faciliter l'approfondissement de la mission libératrice conférée au volontaire trinitaire par la réception du Corps eucharistique du Christ; car peut-être nulle part ailleurs que dans l'eucharistie le trinitaire peut-il découvrir qu'il a été libéré personnellement de sa captivité par le Christ *pour* participer à Sa mission de libération des captifs. Pour ce faire, il faudrait, par exemple, encourager «l'adoration silencieuse su Seigneur présent sous les espèces eucharistiques»<sup>241</sup>.

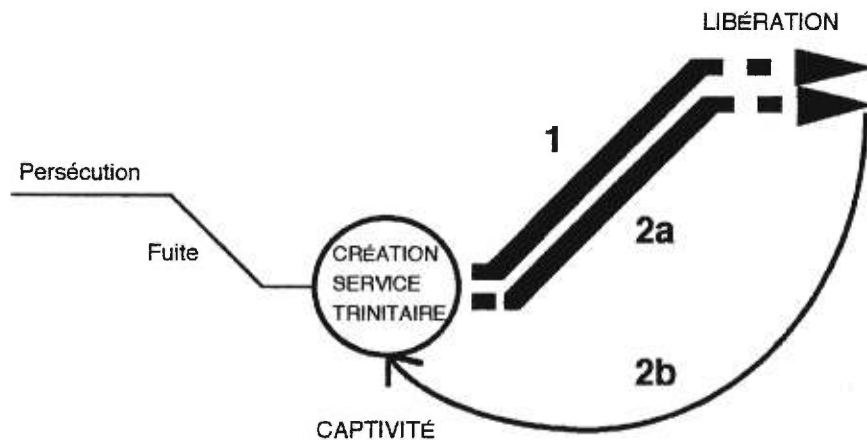
---

<sup>241</sup> *Catéchisme de l'Église catholique*, no. 1379.

## 5. MODÈLE DE L'INTERVENTION

À la lumière de l'expérience guatémaltèque, nous proposons, dans le futur, la création, à l'intérieur de la Famille trinitaire, d'un service d'accompagnement international d'autres communautés captives dans le monde. Comme pour les Guatémaltèques, la captivité des communautés que les Trinitaires choisiront d'accompagner aura été le résultat d'une persécution dont elles avaient été l'objet, à cause de leur engagement – non-violent – pour la justice. À cause de cette persécution, ces communautés avaient été dans l'obligation de fuir. Et cette fuite les avait ultimement conduit dans un état de captivité. Dans ce contexte, le projet trinitaire envisagé aura deux dimensions:

- (1) Une protection civile non-violente par la présence en leur sein de volontaires internationaux liés à la Famille trinitaire. Cette protection cherchera à participer à la libération concrète des communautés.
- (2) Une dimension pastorale et herméneutique. Cette dernière aurait deux objectifs:
  - 2a) Permettre aux communautés de relire leur histoire à la lumière de la Parole de Dieu;
  - 2b) Les aider à découvrir que Dieu les a libérées afin qu'elles soient libératrices à leur tour.



## CHAPITRE IV. PROSPECTIVE: L'ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL DANS LE PROJET ÉVANGÉLIQUE DE LIBÉRATION INTÉGRALE ET DÉFINITIVE DE LA PERSONNE HUMAINE

Dans la démarche praxéologique que nous sommes en train d'effectuer, nous venons de terminer l'étape de "l'intervention". Nous entrons maintenant dans l'étape finale de la "prospectivité". Il s'agit dès lors de dégager la vision anthropologique, sociale et ecclésiale sous-jacente à la pratique renouvelée que nous projetons et de la confronter à la vision dominante du milieu d'accompagnement international actuel.

Supposons la mise en scène suivante: lors d'une rencontre du Forum d'accompagnement, il s'agirait de faire la prospective de la pratique, c'est-à-dire chercher à définir la vision de l'homme, de la société et de l'Église qui sous-tend l'engagement du mouvement d'accompagnement international pris dans son ensemble. Rappelons qu'autour de la table du Forum d'accompagnement on retrouverait – comme nous l'avons relevé dans notre observation – des humanistes athées, des agnostiques, des personnes influencées par le Nouvel Âge, des frères et des soeurs des Églises et communautés chrétiennes séparées ainsi que des catholiques. Au terme des présentations personnelles des accompagnateurs, nous remarquerions que les visions du monde portées par chacun sont très diverses. Si de nombreuses convergences pourraient être établies entre ces visions, il n'en demeure pas moins que des divergences fondamentales apparaîtraient aussi.

### 1. LIBÉRATION DE LA CAPTIVITÉ POLITIQUE

S'il est un dénominateur commun entre les multiples visions du monde du mouvement actuel d'accompagnement international, c'est bien l'espoir de faire émerger une Cité terrestre où règneraient la justice et la paix. Les accompagnateurs internationaux sont tous engagés aujourd'hui dans la construction de la société humaine de demain où les peuples seront libérés des multiples servitudes économiques, politiques, sociales qui les asservissent. Ils entrevoient un monde où sera possible une vie fraternelle, juste et pacifique et où chacun trouvera les conditions de son épanouissement personnel.

Une telle vision s'appuie sur une conviction que les personnes humaines n'ont pas à subir l'écrasement de la misère, de l'exploitation et de la persécution. Au contraire, les accompagnateurs ressentent ces dernières comme une intolérable violation des droits humains. Devant le scandale des criantes inégalités entre les riches et les pauvres, entretenues au prix d'une infâme répression, ils optent pour l'exploité, le captif, le mis à mort. Les accompagnateurs sentent en eux-mêmes une responsabilité morale devant la souffrance de leurs frères et soeurs persécutés. Ils sont conscients que dans leur engagement solidaire pour la justice, ils affrontent les idoles du pouvoir et de l'argent et dénoncent leurs mensonges. Dans un don généreux d'eux-mêmes, ils s'offrent pour que triomphe la solidarité entre les peuples et pour que les

pauvres soient restaurés dans leur dignité. Ils désirent ainsi apporter leur contribution personnelle à la puissante et irrésistible aspiration des peuples à la libération.

## **2. LIBÉRATION INTÉGRALE DE LA PERSONNE HUMAINE DE TOUTES LES CAPTIVITÉS LIÉES AU PÉCHÉ**

Le consensus autour d'une prospective commune au mouvement actuel d'accompagnement international s'arrête à cette vision d'un engagement solidaire pour faire survenir une société juste. Au-delà de ce dénominateur commun, les visions anthropologiques et ecclésiales des accompagnateurs se diversifient et parfois s'opposent. Cette pluralité de visions est à l'image de la société pluraliste dans laquelle nous vivons. Notre monde, à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle n'est-il pas un grand village peuplé de personnes aux langages, cultures, croyances et religions différents?

Une réponse philosophique largement répandue dans la société devant le pluralisme – réponse qui se retrouve aussi dans les milieux d'accompagnement – suggère qu'il n'y a pas de vérité universelle ou absolue. Cette approche "relativiste" affirme que ce qui est vrai ou faux, bien ou mal, dépend du temps et de l'espace et varie entre les personnes. Ce rejet de vérités absolues et de croyances universellement valides rend toute vérité relative, et circonscrit les valeurs morales à un contexte culturel particulier<sup>242</sup>. Une telle approche est positive dans l'esprit de tolérance qu'elle encourage, mais elle cache en même temps le danger de promouvoir un "indifférentisme, une fuite devant la question ultime de l'existence, et une paresse de la conscience morale"<sup>243</sup>.

Nous n'endossons pas le relativisme philosophique qui pourrait chercher à s'imposer dans le milieu de l'accompagnement international. Nous croyons, au contraire, qu'il existe une Vérité absolue que Dieu a révélé aux hommes. Ceux et celles qui ont été séduits par cette Vérité sont appelés par Dieu à y répondre, en la traduisant historiquement dans leurs valeurs et leurs comportements moraux.

Nous croyons que Dieu s'est révélé à l'homme pour l'inviter à entrer dans sa vie intime. Le Prologue du Catéchisme de l'Église catholique met des mots magnifiques sur notre foi:

Dieu infiniment Parfait et Bienheureux en Lui-Même, dans un dessein de pure bonté, a librement créé l'homme pour le faire participer à sa vie bienheureuse. C'est pourquoi, de tout temps et en tout lieu, Il se fit proche de l'homme. Il l'appelle, l'aide à Le chercher, à Le connaître et à L'aimer de toutes ses forces. Il convoque tous les hommes que le péché a dispersés dans l'unité de sa famille, l'Église. Pour ce faire, Il a envoyé son Fils comme Rédempteur et Sauveur lorsque les temps furent accomplis. En Lui et par Lui, Il appelle les hommes à devenir dans l'Esprit Saint, ses enfants d'adoption, et donc les héritiers de sa vie bienheureuse<sup>244</sup>.

---

<sup>242</sup> David COOK, "A Plural Society" dans R. PIERCE BEAVER (dir.), *The World's Religions*, Oxford, Lion Publishing, 1994, p. 407.

<sup>243</sup> *Catéchisme de l'Église catholique*, no. 2128.

<sup>244</sup> *Ibid.*, No 1.

Nous croyons que l'Église est, dans le Christ, le véhicule de cet héritage, le «sacrement universel du salut»<sup>245</sup>, «l'instrument de la Rédemption de tous les hommes»<sup>246</sup>. Nous croyons aussi que par l'Église catholique du Christ «peut s'obtenir toute la plénitude des moyens de salut»<sup>247</sup>. Rappelons que nous entendons «l'Église catholique» dans un sens qui ne se limite pas uniquement aux seules frontières «visibles» de l'Église. Comme le rappelait le pape récemment, l'Esprit Saint peut apporter le salut aux hommes à l'extérieur de l'Église, partout où il y a la vérité, la sagesse et la bonté<sup>248</sup>.

Nous croyons que la personne humaine est, à travers la médiation de l'Église, sacrement du Christ, déjà appelée dans l'histoire à entrer dans la vie communienne de la Trinité. Il nous apparaît, dès lors, que le projet libérateur est beaucoup plus vaste qu'un unique engagement pour la libération de captivités d'ordre socio-économico-politique. Étant convoqué à communier à la vie même de Dieu, l'être humain est appelé non seulement à convertir son univers social, mais aussi toutes les dimensions de son être moral et spirituel.

Car l'homme est en lui-même divisé. Dans la lutte individuelle et collective entre le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, «l'homme se découvre incapable de vaincre effectivement les assauts du mal; et ainsi chacun se sent comme chargé de chaînes»<sup>249</sup>. Nous croyons ainsi que la libération est d'abord et principalement libération de la servitude radicale du péché. Si la libération «appelle, par une suite logique, la libération de multiples servitudes d'ordre culturel, économique, social et politique, qui dérivent toutes, en définitive du péché, et qui constituent autant d'obstacles empêchant les hommes de vivre conformément à leur dignité»<sup>250</sup>, elle a une portée plus vaste. Dieu ne convoque pas seulement l'homme à convertir les structures socio-politico-économiques de domination –expression du péché – mais, en même temps, Dieu convoque aussi l'homme, de la profondeur de sa misère et de son péché personnel, à travers un long pèlerinage spirituel, jusqu'à l'union intime avec Lui. Ce pèlerinage individuel, tout en étant lié organiquement à la nécessité de conversion des structures, conserve toute sa raison d'être. Il est une longue route de purification, une conversion de l'agir moral de la personne dans son option fondamentale ainsi que dans la multitude de ses actes libres, une lente ascension de la montagne de Dieu.

Nous croyons conséquemment que l'engagement solidaire pour la libération de captivité d'ordre politique, que nous avons défini comme dénominateur commun des visions des accompagnateurs internationaux, n'est qu'une dimension du projet chrétien de libération intégrale de l'homme captif du péché.

<sup>245</sup>VATICAN II, *Lumen Gentium*, No, 48.

<sup>246</sup> *Ibid.*, No. 9.

<sup>247</sup>VATICAN II, *Unitatis Redintegratio*, No. 3

<sup>248</sup> «The Vatican»: *The Catholic Herald* 5858 (1998), p. 2.

<sup>249</sup> VATICAN II, *Gaudium et Spes*, No. 13.

<sup>250</sup> CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Sur quelques aspects de la théologie de la libération*, 6 août 1984, p. 1.

### 3. LIBÉRATION DÉFINITIVE DE TOUTE CAPTIVITÉ DANS LA JÉRUSALEM CÉLESTE

Nous croyons finalement que l'accompagnement libérateur de communautés captives est comme une prémisses de la libération définitive qui surgira lors de la Parousie, lorsque le Seigneur reviendra pour instaurer définitivement son peuple dans la Jérusalem céleste, dans les «cieux nouveaux et la terre nouvelle» (2 P 3, 13). La perspective ultime de la pratique, tout en prenant incontournable-ment appui sur les multiples efforts humains de conversion des structures et des cœurs, est ultra-mondaine et ultra-historique et transcende heureusement ces derniers: «La cité que nous avons ici-bas n'est pas définitive: nous attendons la cité future» (He 13, 14). Ici, encore, notre vision diverge de celle du mouvement d'accompagnement international pris dans son ensemble, dont l'horizon dernier ne cherche pas à déboucher au-delà d'un niveau intra-mondain et intra-historique.

Nous croyons ainsi que «l'Église, à laquelle nous sommes tous appelés en Jésus-Christ et dans laquelle nous acquérons la sainteté par la grâce de Dieu, ne recevra son achèvement que dans la gloire céleste, lorsque viendra le temps de la restauration universelle et que tout l'univers, intimement uni à l'homme grâce auquel il parvient à sa fin, sera, lui aussi, parfaitement restauré dans le Christ avec le genre humain»<sup>251</sup>. Cet «univers nouveau» (Ap 21, 4), qui est «déjà là... mais pas encore», apportera aux hommes la libération définitive de toute servitude liée au péché et à la corruption. «Dieu essuiera toute larme de leurs yeux; de mort, il n'y en aura plus; de pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde s'en est allé» (Ap 21, 4). La communauté des rachetés, le peuple des libérés, habitera dès lors de façon définitive dans la «Cité Sainte de Dieu» (Ap 21, 2).

---

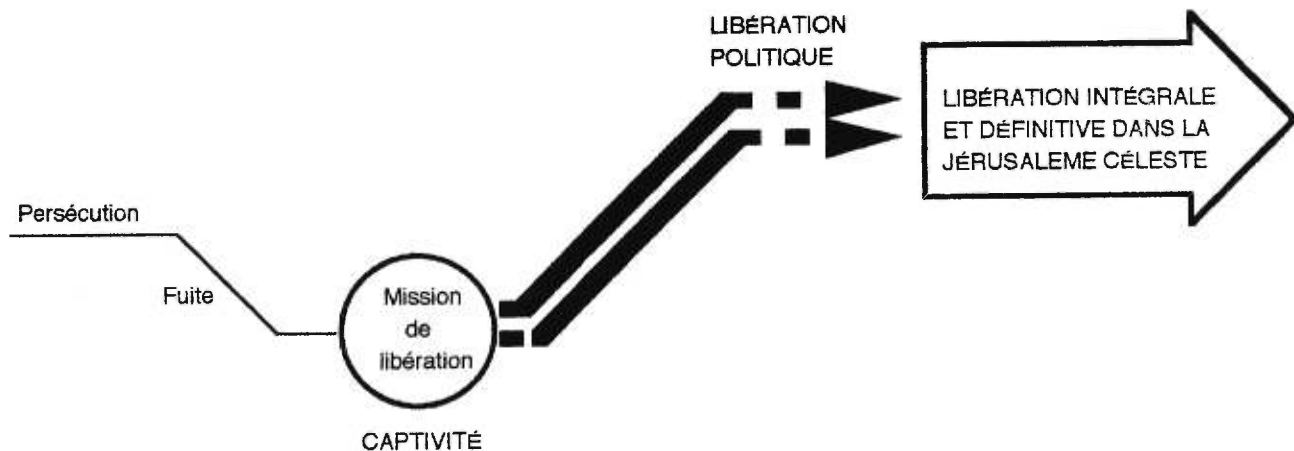
<sup>251</sup> VATICAN II, *Lumen Gentium*, No. 48.

#### 4. MODÈLE DE LA PROSPECTIVE

La pratique trinitaire projetée d'accompagnement international est participation à la libération politique de communautés captives.

En même temps, elle est plus qu'un seul effort de transformation des structures politiques, car la vision de l'homme et de l'Église qu'elle porte s'appuie sur une conception plus large de la libération. Tout en affirmant l'incontournable nécessité chrétienne de travailler à la libération des captivités politico-économico-sociales, la prospective d'une pratique trinitaire future d'accompagnement international, impliquerait aussi la nécessité d'un travail au niveau de la conversion personnelle, afin que le comportement moral individuel des captifs libérés cherche aussi à refléter l'Évangile.

Toutefois, au-delà de ces efforts nécessaires de conversion des structures et des coeurs, l'horizon ultime de la pratique, en vertu des promesses divines, est trans-historique. La pratique ne s'épuisera et ne s'achèvera que dans la Jérusalem céleste, là seulement où les communautés seront définitivement libérées.





## CONCLUSION

Nous terminons maintenant le parcours de théologie pratique que nous avons entrepris à propos de la pratique d'escorte civile internationale des communautés guatémaltèques réfugiées au Mexique lors de leur processus de retour au Guatemala. Il est temps de recueillir les résultats principaux du parcours et d'esquisser des pistes d'avenir pour la Famille trinitaire.

L'observation de la pratique s'est révélée structurée autour de deux activités principales: une première, l'accompagnement civil international des communautés réfugiées retournant dans leur pays et menacées de violations de droits humains par des groupes armés militaires et paramilitaires; et une seconde, la documentation des violations commises et la dénonciation de ces dernières à travers des réseaux internationaux. Ces deux activités sont d'ordre politique, en ce sens que la pratique cherche, par transfert, à faire profiter les communautés menacées du pouvoir politique des institutions internationales dont les accompagnateurs se réclament. L'observation de la pratique a aussi mis à nu l'absence d'une dimension pastorale. Cette absence a des conséquences importantes, car les communautés accompagnées vivent souvent une grave crise spirituelle liée à l'apparente indifférence de Dieu à leur égard au cours des années où elles ont été sauvagement persécutées et durant leur interminable exil.

L'interprétation anthropologique de l'observation de la pratique a démontré que la dynamique sociale sous-jacente à la pratique était polarisée, d'une part, entre les groupes militaires et paramilitaires au service des élites politiques et économiques et, d'autre part, les communautés réfugiées. L'étude des textes de Gandhi a dévoilé que, lorsque les accompagnateurs internationaux interviennent, ils optent pour une approche d'interposition de type non-violent entre un agresseur et un agressé. L'analyse de l'expérience du HCR dans diverses régions a permis de démontrer – bien que cette institution se différencie des groupes civils d'accompagnement international en ce qu'elle est gouvernementale – l'application universelle du principe d'interposition.

L'interprétation biblique a révélé que l'interposition non-violente entre un agresseur et un agressé trouve un écho direct dans l'Écriture sainte. Tant dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau Testament, les rapports sociaux apparaissent polarisés entre des groupes qui dominent au niveau politique, économique et militaire, et des groupes qui sont dominés. Dans ces contextes de polarisation sociale, Dieu prend constamment position en faveur de l'opprimé. La mort et la résurrection du Christ sont la clé herméneutique fondamentale de la pratique: dans sa mort, le Christ récapitule toutes les captivités; dans sa résurrection, il est espérance absolue pour tous les captifs de l'histoire. Le récit de la Sainte Famille revenant d'Égypte reprend la structure mort/résurrection. À travers le rôle de Joseph, qui se révèle comme proto-accompagnateur, ce récit jette un éclairage unique sur la pratique.

L'interprétation à partir de la tradition ecclésiale a permis de remarquer les nombreuses similarités structurelles entre la pratique de Jean de Matha et de ses disciples, et celle du mouvement d'accompagnement international des réfugiés guatémaltèques. Finalement, la relecture du charisme

originel trinitaire, à la lumière de la théologie conciliaire et post-conciliaire, telle que comprise à travers les écrits du théologien Jon Sobrino, a révélé que l'expérience fondatrice de Jean de Matha pouvait se traduire aujourd'hui non plus seulement par le seul engagement envers les chrétiens persécutés à cause de la foi sinon, en même temps, par un engagement solidaire envers tous les captifs de l'histoire, sur la seule base de la dignité de la personne humaine. Cette relecture théologique post-conciliaire a souligné la valeur évangélisatrice d'un tel engagement envers des non-chrétiens.

À l'étape de l'intervention, nous avons suggéré la création, dans le futur, d'un service d'accompagnement international au profit des nombreuses communautés captives dans diverses régions du globe. Nous avons affirmé que ce service pourrait se développer dans le cadre de la structure nouvelle "Solidarité internationale trinitaire", en voie d'être mise en place par la Famille trinitaire. L'objectif d'un tel service serait la protection civile non-violente des communautés captives lors de leur processus de libération, ainsi que l'accompagnement pastoral de ces communautés afin de les aider à découvrir l'action libératrice de Dieu à leur égard, à travers une confrontation de leur histoire collective avec la Parole de Dieu.

Dans la prospective, nous avons affirmé que si la vision immédiate portant la pratique projetée se situe au niveau de la libération politique – afin de faire émerger une Cité terrestre où règnerait la justice et la paix – la vision ultime de la pratique transcende doublement ce plan politique. D'une part, l'horizon de la pratique projetée est la libération de toutes les captivités du péché et non seulement des captivités politico-économico-sociales; d'autre part, la perspective dernière portant la pratique dépasse le cadre même de l'histoire, par la libération définitive dans la Jérusalem céleste. Nous avons insisté pour rappeler que si l'avènement du Royaume prenait nécessairement appui sur nos efforts historiques de libération, sa complétude ne dépendait que de Dieu.

Sur la base de ces conclusions principales de notre recherche, il ne nous reste désormais qu'à suggérer des pistes pour l'orientation de la Famille trinitaire et peut-être aussi pour l'Église en général dans le monde d'aujourd'hui.

Nous insistons pour dire que, si l'accompagnement international de communautés captives nous apparaît comme une voie contemporaine privilégiée pour vivre le charisme trinitaire, nous savons que l'ampleur de ce dernier transcende toute expression particulière. Être trinitaire aujourd'hui, c'est beaucoup plus que la seule escorte non-violente de communautés menacées de répression armée!

Être trinitaire aujourd'hui, c'est, d'une part, savoir s'interposer entre toutes les expressions d'agression contre la foi et la foi menacée elle-même. Ainsi, par exemple, à notre époque, la foi chrétienne est souvent captive de l'idéologie dominante matérialiste et relativiste. Elle est ridiculisée, mise à part, persécutée. Cette persécution est réelle même si elle est cachée sous le masque du respect des droits de la personne et du pluralisme. Mais dans les faits, la foi a très peu d'espace social où s'exprimer et se développer. De nos jours, le chrétien est comme un captif social, non pas qu'il soit privé de sa liberté – en prison ou en exil, par exemple – mais parce qu'il n'a pas audience devant l'invasion du discours dominant. Il en résulte, comme au temps de Jean de Matha, que les

chrétiens d'aujourd'hui risquent d'apostasier. Un regard jeté autour de nous démontre combien de nos frères et soeurs dans la foi succombent aux pressions sociales, abandonnent la foi de leurs pères et revêtent l'idéologie relativiste. On peut, sans craindre de se tromper, affirmer que la foi est en danger. Les fils et les filles de Jean de Matha ne peuvent rester inactifs devant le danger qui guette la communauté chrétienne. En dignes disciples de leur maître Jean – et à travers lui, disciples du Christ – ils doivent s'interposer entre l'idéologie dominante agresseuse et la foi chrétienne agressée afin de soutenir cette dernière et de convertir la première.

D'autre part, être trinitaire aujourd'hui, en fidélité à Jésus et à son fils, Jean de Matha, c'est – indépendamment de la question de protéger la foi menacée – de rechercher autour de nous, dans nos familles, dans notre voisinage, au travail et dans la vie générale de la Cité, au niveau national et international, des situations où des personnes ou des communautés faibles, démunies ou marginalisées, sont captives de groupes ou de forces qui les gardent en esclavage, afin de s'interposer pour protéger le faible et convertir le fort à la cause du faible. Un tel engagement chrétien solidaire s'appuie sur la parole même de Jésus, à savoir que toute agression contre un petit est un agression contre lui. Le Trinitaire trouvera ainsi, dans ce type d'engagement, des occasions importantes d'évangélisation.

On voit bien qu'être trinitaire, aujourd'hui, c'est beaucoup plus que partir au bout du monde pour s'interposer comme escorte non-violente dans les grands conflits de l'heure, pour protéger les victimes et convertir leurs bourreaux. Ces gestes d'éclat sont la plénitude de l'expression du charisme trinitaire, mais ils n'épuisent nullement toutes les virtualités du charisme. Toutes les expressions quotidiennes d'interposition sont aussi des gestes fidèles au charisme trinitaire. Ainsi, si, quotidiennement, le Trinitaire – clerc, religieux ou laïc – devient, dans les petites choses de la vie, un témoin de l'option fondamentale du Christ pour les captifs, alors, au moment où Dieu et l'histoire exigeront de grands combats, il sera prêt à risquer sa vie.

Que Saint-Joseph, patron de l'Église universelle,  
veille sur nos frères et nos soeurs persécutés et captifs.  
Gloire à toi, Trinité, et aux captifs, liberté!

Terminé le 23 octobre 1998, Fête trinitaire de Jésus Rédempteur ou Jésus Nazôrien.

## BIBLIOGRAPHIE

### INTRODUCTION

*Acuerdos de la Negociación para el Retorno Colectivo y Organizado*, 8 octobre 1992, 17 p.

BOFF, Clodovis, *Teología de lo político. Sus mediaciones* [Collección Verdad e Imagen, 61], Salamanca, Ediciones Sígueme, 1980, 429 p.

NADEAU, Jean-Guy (dir.), *La praxéologie pastorale. Orientations et parcours*, [Cahiers d'études pastorales, 4-5], Montréal, Fides, 1987, 2 vol., 260 et 312 p.

INNOCENT III, *Operante divine dispositionis*, 17 décembre 1198.

### 1. CHAPITRE I: L'OBSERVATION

*Acuerdos de la Negociación para el Retorno Colectivo y Organizado*, 8 octobre 1992, 17 p.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Guatemala, The Human Rights Record*, London, Amnesty International Publications, 1987, 234 p.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Guatemala. Pouvoir civil, espoirs déçus*, Paris, Éditions francophones d'Amnesty International, juin 1989, 123 p.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Les «disparus». Rapport sur une nouvelle technique de répression* [Points - Série politique 115], Paris, Seuil, 1981, 179 p.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Les assassinats politiques*, Paris, Seuil, 1983, 186 p.

BERRYMAN, Philip, *Christians in Guatemala's Struggle*, London, Catholic Institute for International Relations, 1984, 75 p.

CENTRAL AMERICA REPORT, «Making the Fax Known,: the RRN», *Central America Report 71* (printemps 1996), p. 12-13.

CENTRE DE RESSOURCES SUR LA NON-VIOLENCE, «Massacre au Guatemala»: *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (décembre 1995), p. 10.

CHARLES. Antoine, «Être catéchiste au Guatemala»: *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne* 10 (1986-1989), p. 266- 274.

COMISIONES PERMANENTES DE REPRESENTANTES DE LOS REFUGIADOS GUATEMALTECOS EN MEXICO, *Lettre du 15 mai 1996*, 5 p.

COMITE CRISTIANO DE SOLIDARIDAD DE LA DIOCESIS DE SAN CRISTOBAL DE LAS CASAS, *Refugiados Guatemaltecos en la Diócesis de San Cristobal de las Casas - Mexico*, San Cristobal, [s.é.], juillet 1983, 12 p.

CONFERENCIA EPISCOPAL DE GUATEMALA, «Le cri pour la terre», reproduit dans *DIAL1307* (19 mai 1992), p. 1-12.

- CONFERENCIA EPISCOPAL DE GUATEMALA, *Exhortación pastoral ante el retorno de refugiados a la patria*, 1 juillet 1992, 4 p.
- CONSEIL PONTIFICAL "COR UNUM", "Qu'est-ce qu'un réfugié?": *Univers* 4 (août 1988), p. 4.
- O. DABENE, "Guatemala" dans: CORDELIER, Serge & DIDOT Béatrice (dir.), *L'état du monde, 1997*, Paris, La Découverte/ Boréal, 1996, p. 519-520.
- GIRARD, Sylvie, "Retour à Ixcán": *Réfugiés* 92 (avril 1993), p. 30-32.
- GOODMAN, Bruce, *Who Are the Refugees?*, [s.l.], [s.é.], [s.d.].
- JONAS, S., McCAUGHAN, E. & SUTHERLAND MARTINEZ, E., *Guatemala, Tyranny on Trial. Testimony of the Permanent People's Tribunal*, San Francisco, Synthesis Publications, 1984, 301 p.
- JUSTICIA Y PAZ, "Los cristianos de Guatemala, entre el dolor y la esperanza": *Boletín Comité Pro Justicia y Paz de Guatemala* 2 (1985), 23 p.
- LESSARD, Geneviève, "De nombreux obstacles au retour des réfugiés": *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (juin-juillet-août 1995), p.12.
- MAHONY, Liam, EGUREN, Luis Enrique, *Unarmed Bodyguards. International Accompaniment for the Protection of Human Rights*, West Hartford, Connecticut, Kumarian Press, 1997, 288 p.
- MORIN, Édouard, "L'Exode guatémaltèque": *Missions Étrangères*, 22/2 (avril 1985), p. 4-7.
- OBISPOS DE LA REGION PASTORAL PACIFICO-SUR, *Sobre la situación de los refugiados*, 23 mai 1984, 22p.
- PALENCIA PRADO, Tania et HOLIDAY, David, *Vers un nouveau rôle de la société civile dans la démocratisation du Guatemala*, Montréal, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 1996, 97 p.
- PLATAFORMA DE EVALUACION DEL ACOMPAÑAMIENTO INTERNACIONAL, *Un Hilo más en el Tejido de la Paz*, Guatemala, [s.é.], mai 1997, 107 p.
- PROJET ACCOMPAGNEMENT, *Action urgente du 10 octobre 1995*.
- PROJET ACCOMPAGNEMENT, *Action urgente du 11 juillet 1996*.
- RAMOS, Alberto, "Guatemala, de peines et de misères...": *Apostolat* 65/3 (juin 1994), p. 7.
- RUIZ, Samuel (Monseñor), "Comunicado de prensa sobre la reubicación de Chajul": *Caminante* (janvier 1986), p. 10-11.
- RUSSEL, Grahame, *Déterrer la Vérité. Exhumer une décennie de terreur au Guatemala*, Washington DC, EPICA/CALDH, 1996, 47 p. - traduit de l'anglais par Michelle Décarie.
- SOLIS, Fernando, "Tendencias de la economía guatemalteca": *Noticias de Guatemala* (juin 1996), p. 19-21.
- THEOLEYRE, J., "Imposture criminelle, les P.A.C. au Guatemala": *A.C.A.T.* 113 (mars 1991), p. 21-22.

TRONCOSO, H. et CASTRO, M.C., "Christianisme et Révolution" dans: *Amérique Centrale, géopolitique et révolution*, Montréal, ALAI, 1982, p. 29-33.

WEARNE, P., "Guatemala": *Minority Rights Group* 62 (1984), p. 9-20.

## CHAPITRE 2: L'INTERPRÉTATION

### 1. INTERPRÉTATION ANTHROPOLOGIQUE

#### 1.1. La théorie de la domination

COMBLIN, Joseph, *Anthropologie chrétienne*, Paris, Les Éditions du Cerf, Paris, 1991, 265 p.

WEARNE, Philip, "Guatemala": *Minority Rights Group* 62 (1984), p. 9-20.

#### 1.2. L'interposition non-violente

BECK, Philippe, "SIPAZ: une présence internationale au Chiapas": *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (septembre-octobre- novembre 1996), p. 12.

GANDHI, M.K., *Non-Violent Resistance*, New-York, Schocken Books, 1985, 404 p.

HEDEMAN, Ed., "Non-Violence", [s.l], [s.é.], [s.d.].

LUTHER-KING, Martin, *La force d'aimer*, Paris, Casterman, 1964, 231p.

MOSER-PUANGSUWAN, Yeshua, "Brève histoire des interventions civiles non armées (de 1932 à nos jours)": *Bulletin d'information du Centre de ressources sur la non-violence* (mars-avril-mai 1996), p. 4-5; ( juin-juillet-août 1996), p. 6-7; (septembre-octobre-novembre 1996), p. 4-5.

SHEPARD, Mark, "Les Brigades de Paix. Une force mondiale d'interposition" dans: BOUBAULT, Guy (dir.), *Gandhi, Artisan de la non-violence*, Montargis, Éditions de Non-Violence Actualité, 1992 p. 78-80.

#### 1.3. La présence internationale du HCR auprès des réfugiés

GIRARD, Sylvie, "Sécurité du personnel: Le HCR prend des mesures": *Réfugiés* 93 (août 1993), p. 36-39.

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES, *The State of the World's Refugees. In Search of Solutions*, New-York, Oxford University Press, 1995.

STAVROPOULOU, Maria, "Des victimes oubliées": *Réfugiés* 103 (1- 1996) p. 23-25.

### 2. INTERPRÉTATION THÉOLOGIQUE

#### 2.1. Oppression et libération dans l'AT

TAMEZ, Elsa, *La Bible des opprimés*, Éditions P. Lethielleux, Paris, 1984, 139 p.

DE SIVATTE, Rafael, *Dios camina con su pueblo, Introducción al Antiguo Testamento*, San Salvador, UCA Editores, 1985, 160 p.

## 2.2. Mort et résurrection du Christ

BOFF, Leonardo & BOFF, Clodovis, *Qu'est-ce que la théologie de la libération?* [Collection Foi Vivante, 223], Paris, Cerf, 1987, 139p.

MOLTMANN, J., "Le Dieu crucifié": *Concilium* 76 (1972), p. 27-38.

SOBRINO, Jon, *Christology at the Crossroads*, Maryknoll (N.Y.), Orbis Books, 1980, 432 p.

SOBRINO, Jon, "Le ressuscité est le crucifié": *Jésus en Amérique Latine. Sa signification pour la foi et la christologie*, [Cogitatio fidei, 140], Paris, Cerf, 1986, p. 245-261.

## 2.3. Joseph et le retour de la sainte Famille en terre d'Israël

T.O.B., "Introduction à l'Évangile selon Saint Matthieu", *Nouveau Testament*, Paris, Les Éditions du Cerf, et Les Bergers et les Mages, 1972.

WIN, J., "Nazarénien, Nazôréen": *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, (1987), p. 892-893.

## 2.4. Saint Jean de Matha et la pratique trinitaire traditionnelle

ANONYME, *Hoc fuit initium*, XIII<sup>e</sup> siècle.

HUYGHES-DESPOINTES, Loïc, *Je briserai vos chaînes*, Montrouge, Nouvelle Cité, 1995, 257 p.

INNOCENT III, *Cum a nobis*, 16 mai 1198.

INNOCENT III, *Inter opera misericordiae*, 8 mars 1199.

JEAN DE MATHA, *Règle primitive*.

KNECHT, Thierry, *Les Trinitaires, huit siècles d'histoire*, Paris, [s.é.], 1993, 93 p..

*Le sceau de l'Ordre de la Très Sainte Trinité*, Montréal, Secrétariat provincial trinitaire, [s.d.].

LLONA REMENTERIA, Germán, *Jean de Matha, Fondateur et rédempteur*, [s.l.], [s.é.], [s.d.], 422 p.

PUJANA, Juan, *L'Ordre de Sainté Trinité et des captifs* [Collection trinitaire], Montréal, [s.é.], 1993, 136 p.

## 2.5. La Famille trinitaire depuis Vatican II

ASSEMBLÉE INTERTRINITAIRE, *Nous sommes une famille*, Majadonda (Madrid), 25-31 août 1986 28 p.

JEAN-PAUL II, *La splendeur de la Vérité*, 6 août 1993.

PAUL VI, "Avant-propos" à *Gaudium et Spes*, No. 1, 7 décembre 1965.

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'APOSTOLAT, *Notre solidarité avec les chrétiens persécutés à cause de leur foi*, Rome, 1984, 45 p.

SOBRINO, Jon, *The True Church and the Poor*, London, SCM Press Ltd., 1985, 374 p.

VATICAN II, *Ad Gentes*.

VIZCARGUENAGA, Ignace, *L'Ordre trinitaire. Une expérience particulière dans l'Église*, [s.l.], [s.é.], [s.d.], 39 p.

VIZCARGUENAGA, Ignacio, *Une esquisse de notre spiritualité trinitaire. Conférence à L'Assemblée intertrinitaire*, Madrid, [s.é.], 25-31 août 1986, 31 p.

III CONFERENCIA GENERAL DEL EPISCOPADO LATINOAMERICANO, *La evangelización en el presente y en el futuro de América Latina*, Puebla, 1979.

### CHAPITRE 3: INTERVENTION

CONSEIL GÉNÉRAL DES FRÈRES DE L'ORDRE, *Lit. Cir. Communication à tous les frères de l'Ordre*, juillet 1996, 12 p.

CONSEIL GÉNÉRAL DES FRÈRES DE L'ORDRE, *Lit. Cir. Communication à tous les religieux de l'Ordre et aux membres de la Famille trinitaire*, juillet 1996, 12 p.

SECRETARIADO GENERAL DEL APOSTOLADO, *Solidaridad Internacional Trinitaria. Propuesta de Estatutos generales*, Roma, 1997, 13 p.

### CHAPITRE 4: PROSPECTIVE

*Catéchisme de l'Église catholique*.

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Sur quelques aspects de la théologie de la libération*, 6 août 1984.

COOK, David, "A Plural Society" dans PIERCE BEAVER, R. (dir.), *The World's Religions*, Oxford, Lion Publishing, 1994.

"The Vatican": *The Catholic Herald* 5858 (1998) p.2.

VATICAN II, *Gaudium et Spes*.

VATICAN II, *Lumen Gentium*.

VATICAN II, *Unitatis Redintegratio*.